TRENTE-HUITIÈME ANNÉE Nº 11 447

DERNIÈRE ÉDITION

MERCREDI 18 NOVEMBRE 1981

Devant le comité central

M. BREJNEV S'INQUIÈTE DE LA SITUATION DANS LE SECTEUR DE L'ALIMENTATION EN U.R.S.S.

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Grèce, 45 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Norvège, 4,75 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. Portugal, 20 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr; Espagne, 70 pes.; G.-B., 40 p.; Italie, 900 L. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; 45 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,20 f ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 23 PARIS

Tél. : 246-72-23



BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Continuité au Bangladesh

Le candidat du parti gouvernemental, M. Abdus Sattar, a remporté avec une très confortable majorité l'élection présidentielle, dimanche 15 novembre, au Bangladesh. L'un des pays les plus pauvres de la terre et qui cumule le plus d'obstacles au développement a ainsi conduit à son terme, selon le processus constitutionnel, la succession du président Ziaur Rahman (Zia), tué, au cours d'une rébellion militaire, le 30 mai. Le Bangladesh a choisi la continuité.

Les Bangalais avaient, pour l'essentiel, le choix entre deux personnalités se réclamant de la mémoire de deux présidents assassinés : M. Kamal Hossain, invoquant celle du « père de la nation », Mujibur Rahman, pour le compte de la Ligue du peuple, qui conduisit le pays à l'indépendance ; M. Sattar, qui se pose en continuateur de l'œuvre du général Zia, héros de la guerre de libération, désigné parce qu'aucun autre prétendant ne faisait l'unanimité au sein du parti national du Bangladesh (P.N.B.).

Dans un pays hanté par la disette, la relative stabilité des prix du riz, denrée de base de la population, permise grâce à de coûteuses importations, est un élément qui a évidemment joué en faveur de M. Sattar. Le général Zia, qui avait pris le pouvoir à l'issue de coups d'Etat, en 1975, et s'était imposé au prix de purges sanglantes dans l'armée, avait doté le pays de structures administratives, amorcé ces dernières années une ouverture démocratique, rétabli les libertés politiques et créé un rassemblement, de courants conservateurs, le P.N.B., pour soutenir son action. Il avait, d'autre part, fait du développement son maître mot, mettant l'accent sur l'augmentation de la production alimentaire grâce à l'irrigation et sur l'industrialisation en pratiquant la porte ouverte aux investissements étrangers. Mais le Bangladesh est encore porté à bout de bras par l'aide extérieure. L'élection de M. Sattar montre que le régime de Dacca, s'appuyant sur une bourgeoisie urbaine et rurale relativement privilégiée, parfois ralliée sur le tard à l'indépendance, a pris racine et marqué des progrès par rapport au temps de Mujibur Rahman (1975-1977).

A cette époque régnaient la gabegie, l'instabilité politique et une situation économique et sociale à certains égards angoissante. C'est ce qui explique que l'évocation de la personnalité charismatique quasi mythique de « Mujib » n'ait pas permis à la Ligue du peuple, malgré ses assises rurales et syndicales, de reconquérir le terrain perdu.

Le président Sattar, dont le mandat est de cinq ans, n'est-il pas, dans une certaine mesure, l'otage de l'armée ? Celle-ci s'est montrée légaliste en ne prenant pas le pouvoir après la mort du général Zia. Mais c'est parce qu'elle n'a pas cessé d'exercer une influence prééminente. Son chef d'état-major demande maintenant ouvertement qu'elle participe à la gestion des affaires publiques. Les divergences fondamentales, à ce sujet, avec le chef de l'Etat sont porteuses de graves conflits.

Le nouveau président assurera vraisemblablement aussi en politique extérieure la continuité des orientations de son prédécesseur : non-alignement, solidarité avec le monde islamique, le Bangladesh se classant parmi les pays modérés du tiers-monde et soignant ses amitiés avec les pays occidentaux, et notamment les Etats-Unis — qui lui viennent principalement en aide — et la Chine.

(Lire nos informations page 4.)

Le contre-espionnage français sera renforcé à l'étranger

Les sources de renseignement du SDECE seront mieux contrôlées

Cinq mois après son entrée en fonctions à la direction générale du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE), M. Pierre Marion a entrepris de réorganiser les services secrets français en donnant une nouvelle force au contre-espionnage, qui relève de la direction de la recherche du renseignement, et en créant une cellule d'analyse politique et économique, qui élaborera des synthèses pour le compte du gouvernement.

En décidant de renforcer le contre-espionnage « offensif » à l'extérieur des frontières nationales, le nouveau directeur général du SDECE se donne les moyens de mieux contrôler la qualité et la fiabilité des sources de son service de renseignement, qui avait pris, durant les années précédentes, une importance excessive.

La réorganisation en cours se traduit par de nombreux changements à l'état-major des services secrets français. Les anciens conseillers personnels du précédent directeur général, M. Alexandre de Marenches, ont quitté le SDECE. Dans le même temps, M. Marion a promu comme adjoints à la direction générale les anciens animateurs de la recherche et du contre-espionnage, qui restent ainsi davantage en prise directe sur les secteurs opérationnels.

Ces réaménagements interviennent alors que des agents, ou plutôt des correspondants du service en Afrique, sont soupçonnés d'avoir tenté d'envenimer les rapports franco-libyens, déjà difficiles, à l'occasion des récents événements militaires au Tchad. Ces accusations, formulées dans les plus hautes sphères de l'Etat, de complicités en Afrique à l'encontre des intérêts français définis par l'autorité élue en mai, atteignent une communauté du renseignement longtemps protégée sous les présidences de Georges Pompidou, puis de M. Valéry Giscard d'Estaing.

(Lire, page 36, l'article de JACQUES ISNARD.)

Les critiques du patronat à l'égard du gouvernement se font de plus en plus vives

M. Gattaz succédera à M. Ceyrac

Le conseil exécutif du C.N.P.F., réuni le 16 novembre, a décidé de présenter à l'assemblée générale, qui se réunira le 15 décembre, la candidature de M. Yvon Gattaz pour succéder à M. François Ceyrac à la présidence de l'organisation patronale.

La désignation de M. Gattaz intervient à un moment où les critiques des dirigeants patronaux à l'égard du gouvernement se font de plus en plus vives. C'est ainsi que le président de la Confédération générale des P.M.E., M. René Bernasconi, a déclaré, le 16 novembre : « Nous voulons affirmer que nous ne croyons plus au dialogue. » M. Ceyrac a, pour sa part, estimé que la situation de la France « est beaucoup plus grave qu'en 1936 ».

Une fronde ?

par PHILIPPE LABARDE

Au premier ministre qui, lors de son « tour de France », exhortait ces dernières semaines le patronat à embaucher, les « petits patrons » viennent de répondre, dans un sondage effectué à l'occasion de l'assemblée générale de la Confédération des P.M.E. réunie à Paris les 16 et 17 novembre. De ce sondage, il ressort en effet que 83 % des chefs d'entreprise interrogés n'envisagent pas d'engager du personnel nouveau dans les six mois à venir, et que 56 % n'investiront pas.

Sans doute faut-il accueillir avec prudence les résultats d'une telle enquête, mais il serait vain de ne pas y voir l'expression d'un malaise réel et d'une méfiance inquiétante à l'égard du pouvoir.

A l'évidence, le courant ne passe pas entre le patronat et le gouvernement.

(Lire la suite page 42.)

● LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION DU RHIN

(Lire page 41 l'article de MARC AMBROISE-RENDU)

● UN RAPPORT DE M. J.-J. SERVAN-SCHREIBER SUR LE CENTRE MONDIAL DE MICRO-INFORMATIQUE

(Lire nos informations page 43)

POINT

Le dangereux pari de Mme Questiaux

« Je prends date. On ne parlera plus de trou », a déclaré, sûre d'elle-même, Mme Nicole Questiaux, ministre de la solidarité nationale, à propos du financement de la Sécurité sociale, lundi soir, à Antenne 2.

Sans entrer dans les détails, le ministre a annoncé une réforme de ce financement afin de ne plus faire appel seulement aux salariés. Mme Questiaux s'est prononcée pour un « recours plus large au budget de l'Etat ». Elle a beaucoup insisté également sur la participation des médecins, le lancement d'une « série d'expériences de formules nouvelles d'exercice de la médecine ».

Les comptes — puisqu'il faut bien compter — sont pourtant chargés de chiffres inquiétants. A-t-on déjà oublié les prévisions établies pour le VIIIe Plan ? Certes, les hypothèses varient selon les estimations qui peuvent être faites sur le taux de croissance, l'évolution des prix et du chômage d'ici à 1985. Toujours est-il que certaines prévisions, établies sous le septennat précédent, faisaient état, pour l'ensemble des régimes de protection sociale, de trous... et encore de trous !

L'opposition actuelle oublie trop ces calculs. Selon une étude en date de janvier 1979, le déficit global devait passer de 12,6 milliards de francs en 1981 à 94 milliards de francs en 1985. Réaménagés, les calculs élaborés avant le 10 mai 1981 amenaient M. Lenoir, auteur du rapport social pour le VIIIe Plan, à proposer chaque année, d'ici à 1985, à la fois des majorations des cotisations et des réductions des dépenses : plus de 4 points en quatre ans..., deux fois plus que le plan Questiaux.

Or le gouvernement est décidé à améliorer les prestations, et la situation de l'emploi n'est pas de nature à favoriser les rentrées de recettes.

Et les trous... prévisionnels ? Comment fera Mme Questiaux ? Les majorations annoncées le 10 novembre ne feront que remettre le compteur à zéro à la fin 1982. Et après ? A trop jouer de la méthode Coué, le ministre de la solidarité nationale risque de renforcer le laxisme et d'accroître davantage encore l'incompréhension des Français à l'égard d'un système positif mais si complexe.

(Lire page 44.)

AU JOUR LE JOUR

Réduction

Douze mois ou six mois ? La question hante les appelés, mais le ministre de la défense a répondu qu'il ne pouvait s'agir de réduire la durée du service national.

Neuf mois ou zéro ? La question hante les couples, qui hésitent à procréer, et le ministre des droits de la femme lance une campagne publicitaire pour la contraception.

On ne réduit pas la durée du service, mais on réduira le nombre des appelés.

BRUNO FRAPPAT.

LES NÉGOCIATIONS DE VARSOVIE

La Pologne en quête d'une « entente nationale »

Le pouvoir polonais et Solidarité devaient commencer, ce mardi 17 novembre, leurs plus importants pourparlers depuis la négociation des accords de Gdansk. Après quatorze mois d'une épuisante guerre d'usure, le syndicat indépendant, le gouvernement et aussi l'Eglise catholique vont tenter de jeter les bases d'un « modus vivendi » politique, et notamment de créer un conseil de l'« entente nationale ».

De notre correspondant BERNARD GUETTA

Varsovie. — L'idée d'un *modus vivendi* a été lancée par le général Jaruzelski, M. Walesa et Mgr Glemp, qui s'étaient mis d'accord lors de leur entretien du 4 novembre sur l'organisation de ces discussions. Bien que les deux premiers aient jugé prudent de ne pas participer à leur ouverture, bien que l'Eglise n'y soit pas officiellement partie prenante, leur issue déterminera largement l'autorité dont ces trois hommes disposeront demain. Le nouveau primat a dû risquer dans sa première initiative politique tout le prestige de l'épiscopat. Le premier secrétaire et le président de Solidarité ont dû passer par-dessus leurs appareils respectifs, qui sont l'un hostile, l'autre méfiant. Tous trois se sont, en allant de l'avant, condamnés à réussir.

Si une volonté d'accord existe, les conditions de sa réalisation sont encore totalement floues. Le projet du premier secrétaire exposé le 30 octobre devant la Diète est de regrouper — sur la base « *des principes constitutionnels* », c'est-à-dire la reconnaissance du rôle dirigeant du parti — toutes les forces du pays (dont l'Eglise et Solidarité) au sein d'un Conseil de l'entente nationale chargé d'élaborer le programme d'un front du même nom. Ce nouvel organisme prendrait ainsi la succession du Front de l'unité nationale, paravent pluraliste derrière lequel s'exerce aujourd'hui, comme dans les autres démocraties populaires, la domination de la direction du parti sur les autres organisations et mouvements légaux.

Cette domination serait évidemment beaucoup plus difficile à exercer sur l'Eglise et Solidarité, forts l'une de son autorité morale et l'autre de ses dix millions de fidèles. Dans le système politique en vigueur, le Front est la structure habilitée à établir (actuellement à avaliser) les listes des candidats aux élections. La présence en son sein de personnalités représentant de fait le syndicat et l'épiscopat pourrait donc permettre, sans modification formelle du système, de parvenir à une représentation moins caricaturalement fausse de la population dans les différentes assemblées élues.

La revendication d'élections libres inscrites dans le programme de Solidarité grandit chaque jour dans le pays. Les élections pour les conseils du peuple (municipaux et régionaux) doivent avoir lieu en février prochain, et l'on peut prévoir que les deux partis légaux, paysan et démocrate, qui sont en pleine ébullition, refuseront de se prêter à la comédie habituelle de l'établissement des listes. Une crise politique très grave menace donc d'éclater à cette occasion que ni le présidium de Solidarité ni l'Eglise, ni encore moins le général Jaruzelski, ne souhaitent laisser se développer

(Lire la suite page 3.)

« LE MONDE » UNE SEMAINE AVEC LA HAUTE-NORMANDIE

Aujourd'hui : Le Havre et Rouen, ports amis ; une agriculture dans l'inquiétude ; un deuxième Tancarville : le nucléaire.

(Lire pages 37 à 40.)

AU MUSÉE CERNUSCHI

Un long voyage avec Hiroshige

Le grand artiste japonais du dix-neuvième siècle Hiroshige a réalisé cinquante-cinq estampes inspirées d'un voyage sur la route du Tokaido, qui reliait Edo (aujourd'hui Tokyo) à Kyoto. Le musée Cernuschi présente cette suite au complet.

Vers la fin de l'été 1832, Hiroshige, déjà très célèbre à trente-six ans, et alors pressenti pour une grande série d'estampes par l'éditeur à la mode Hôlidi, eut l'occasion de parcourir la fameuse et très officielle route entre la capitale impériale Kyoto et la Shogunale Edo (Tokyo) : le Tôkaidô — 480 kilomètres, dix à quatorze jours. Le moins que l'on puisse dire est qu'il n'a pas perdu son temps en accompagnant le tribut annuel de chevaux offerts par le Shôgun à l'empereur.

Il a su voir. Il en a rapporté des dessins, des esquisses, et la série des « cinquante-trois relais » sortait en 1833, flanquée, dès janvier 1834, de deux feuilles complémentaires. C'était vraiment, et c'est encore « la grande série » sur un thème abordé souvent par les artistes les plus connus : Hokusaï et, auparavant, Hiroshige lui-même. L'intérêt de l'exposition présentée au musée Cernuschi par l'association culturelle Mokichi Okada, « le Tôkaidô de Hiroshige ». Estampes des « cinquante-trois relais », n'est pas d'illustrer une fois encore un sujet si classique, mais de nous faire revivre miraculeusement le parcours.

Nous voilà donc avançant peut-être grâce à l'étalement de la série dans les salles, et certainement grâce à la qualité exceptionnelle des pièces, dans un Japon vécu. Presque un reportage, où ne manquent ni la précise géographie ni le pittoresque.

PAULE-MARIE GRAND.

(Lire la suite page 20.)

Le Monde

idées

LES SERVICES PRIVÉS DES HOPITAUX

UNE MAUVAISE QUERELLE

Supprimer les services privés dans les hôpitaux publics, est-ce un bien pour les malades, pour les médecins et, au bout du compte, pour le système de santé lui-même ? Les professeurs Jean-Paul Cachera et Robert Merle d'Aubigné ne le pensent pas. En revanche, estime le docteur Pollini, le système tel qu'il existe repose sur une certaine hypocrisie : il faudrait donc, à tout le moins, le modifier, et le moraliser.

par JEAN-PAUL CACHERA (*)

LA campagne menée depuis plusieurs années contre le secteur privé de l'hôpital public est une mauvaise cause : son but atteint, c'est l'hôpital public tout entier qui, en réalité, sera touché de plein fouet.

Et il est temps, s'il n'est trop tard, que le public, désinformé et saturé de vérités tronquées, soit mis en garde et averti des réalités.

Le premier argument avancé dans cette campagne : « *Pas de médecine de riches et de médecine de pauvres* », n'est qu'un slogan grossier. La vérité ne réside pas dans cette antithèse volontairement choquante. Le secteur privé hospitalier n'est pas utilisé par les « riches » ; les chiffres de notre service montrent que 90 % environ des malades qui choisissent ce type d'hospitalisation sont des assurés sociaux, affiliés à des mutuelles. Cette double affiliation apporte au malade un double remboursement : celui de la Sécurité sociale au même tarif qu'en secteur public, et celui de leur mutuelle pour la somme complémentaire qu'ils ont à verser à l'hôpital et au praticien. En vertu de quelle logique, un salarié ou un artisan qui a cotisé pendant vingt ans ou plus à une mutuelle ne pourrait-il prétendre, grâce à cette épargne sur le travail, au droit d'obtenir de l'hôpital public une chambre privée avec téléphone et télévision ? A quoi bon cotiser aux mutuelles, si ce service ne peut être utilisé pour la médecine ou la chirurgie de pointe que seul l'hôpital public peut assumer par la haute qualité de ses spécialistes et de son plateau technique ?

Parallèlement, le secteur public de l'hôpital n'est pas un secteur de pauvres ; cette formulation contient d'ailleurs quelque chose de méprisant que je récuse absolument. Chaque semaine, l'exemple est fourni de malades, pourtant mutualistes, préférant, pour des raisons strictement personnelles, la chaleur et la camaraderie sécurisantes des chambres à deux ou trois lits que propose le secteur public ; pour ceux-là, la solitude de la chambre privée n'est, au contraire, qu'une angoisse supplémentaire.

Il me semble que la liberté d'un tel choix est le synonyme de la liberté tout court dans un système hospitalier démocratique.

Le deuxième argument souvent utilisé dans cette campagne : « *Le secteur privé hospitalier utilise, pour le seul profit des médecins, le matériel et le personnel de l'hôpital public* », n'est pas plus honnête ni plus solide que le précédent. La vérité est que le secteur privé rapporte beaucoup à l'hôpital public ; par le supplément aux prix de journée, qui est considérable et par la redevance hospitalière prélevée sur les honoraires des médecins, qui représent- également des sommes importantes, notamment par la fraction prélevée sur les honoraires chirurgicaux. Par exemple, dans un service de chirurgie spécialisée de cinquante-cinq lits comme le nôtre, ne comportant que cinq lits en secteur privé, le total annuel des gains rapportés à l'hôpital par l'activité privée est de l'ordre de 1 million de francs. Ces sommes peuvent être considérées comme très largement supérieures à l'amortissement annuel du matériel utilisé et acquittent largement la prestation de services fournie par l'hôpital. De plus, ces sommes ne sont pas prises dans la poche du contribuable : elles proviennent des malades eux-mêmes, ou plus exactement de leurs mutuelles. Enfin, en bout de la chaîne, l'État récupère encore environ 60 % des honoraires versés aux praticiens par la voie de l'impôt direct, de la patente, de l'impôt local auxquels les praticiens sont soumis.

Dernier argument : « *Non à la privatisation de l'hôpital public !* » Mais cette dénégation met en cause, en réalité, tous les modes d'activités lucratives complémentaires qui constituent les privilèges discrets de la fonction publique. Certes, le secteur privé hospitalier est un privilège des médecins hospitaliers ; mais c'est un privilège légal, résultant d'un contrat officiel avec l'État et assujetti à l'impôt de façon transparente. Que dire alors de tous les modes de rémunération complémentaires qui sont la règle dans la fonction publique ? Veut-on interdire aux professeurs de l'enseignement secondaire le privilège des leçons privées, aux personnels d'Air France les voyages gratuits pour eux et leurs familles, aux fonctionnaires de la haute administration tout le système en vigueur de primes, de commissions et d'avantages de toutes sortes ?... La liste des privilèges officiels ou officieux est interminable qui assure, à tous les échelons de la fonction publique, un complément plus ou moins substantiel du salaire brut : ce qui n'est guère choquant en régime de liberté.

Le triste et médiocre lazaret

Non, il s'agit là, en réalité, d'une mauvaise querelle. En dépit d'abus isolés que l'administration aurait dû sanctionner de longue date, les médecins hospitaliers ne sont pas des gens fortunés ; ils vivent de leur travail ; la médecine ou la chirurgie ne sont pas pour eux un doux violon d'Ingres, mais un dur et magnifique métier dans lequel ils ont investi un très grand capital intellectuel et moral ; désigner les médecins hospitaliers à la vindicte populaire comme des profiteurs et des coupables est une mauvaise action. Celle-ci une fois accomplie, un mal irrémédiable aura été causé à une certaine image de l'hôpital public forgée par les générations auxquelles j'appartiens : l'image d'un service public de très haute qualité, drainant à lui les meilleurs spécialistes, les plus compétents, les plus ambitieux au bon sens du terme, c'est-à-dire les plus intolérants à la médiocrité des soins. Alors, il est facile de prédire le sort de l'hôpital public ainsi frappé dans les élites qui lui donnent son souffle : il redeviendra le triste et médiocre lazaret qu'il était dans ma jeunesse, avant la grande et salutaire innovation du plein temps hospitalier apportée par la loi Debré, porteuse de l'incroyable essor de la médecine hospitalière française au cours des quinze dernières années, et de la restauration indiscutée de son prestige mondial.

(*) Professeur à l'université Paris-XII, chirurgien des hôpitaux.

Une mesure regrettable

par ROBERT MERLE D'AUBIGNÉ (*)

TROIS questions se posent concernant le secteur privé à l'hôpital : cette institution est-elle injuste pour les malades ? Trop avantageuse pour les médecins ? Favorable ou défavorable à la bonne marche des services ?

En somme, l'existence d'un secteur privé à l'hôpital représente-t-elle une inégalité choquante ? Pas pour l'essentiel : dans un service hospitalier bien dirigé par un chef de service consciencieux, la même sécurité et la même qualité de soins sont assurées à tous les malades : en chirurgie, des opérateurs plus jeunes, convenablement guidés dans leurs indications et aidés dans leurs interventions, ont en moyenne (les statistiques l'avaient prouvé dans mon service) des résultats égaux à ceux du chef de service ou de ses assistants directs.

Le régime alimentaire (point capital pour nous Français !) est le même. La chambre particulière, le téléphone, sont un privilège dont on ne peut guère réprouver le caractère payant. Dans les services très recherchés par les malades, le délai plus court, dans le privé, pour les rendez-vous de consultation ou d'admission (malgré la limitation du nombre de lits et des heures de consultation) était injuste et m'a toujours gêné : mais il suffirait de donner aux services des moyens proportionnés à la demande, en personnel et en lits.

La possibilité de demander des honoraires à l'hôpital est-elle pour les médecins un privilège abusif ?

Bien que cette possibilité améliore leur situation matérielle (et que sa suppression représente une rupture de contrat), l'expérience montre que les médecins et les chirurgiens hospitaliers ne sont pas extrêmement attachés à cet avantage : beaucoup refusent d'en profiter. Ce qui leur a fait choisir la voie hospitalière, malgré l'aléa et la durée des concours, c'est qu'ils étaient moins attirés par la réussite matérielle que par une certaine qualité de travail : possibilités d'enseignement et de recherche, mais surtout travail en équipe. L'échange continu des connaissances, la critique réciproque sont des facteurs puissants d'intérêt pour les médecins, mais aussi de qualité de soins pour les malades.

Ce privilège ne devient abusif que si le praticien consacre un temps disproportionné à ses malades privés, aux dépens du service public. Il paraît que cela s'est vu : il serait facile de l'éviter en ajoutant à la limitation des lits la limitation des honoraires à un certain chiffre annuel, au-dessus duquel ils seraient versés à une caisse de recherche, d'enseignement et d'amélioration du confort des malades.

Au total, pour l'hôpital public, le secteur privé est-il un bien ou un mal ? Ayant vécu les deux systèmes, je puis affirmer que c'est un bien, car il favorise l'atmosphère générale, l'action du chef de service, le recrutement du personnel médical.

L'« humanisation »

La bonne réputation d'un service que marque l'abondance des consultations et des demandes d'admission est un encouragement pour tout le personnel et va dans le sens de la fameuse humanisation qui est beaucoup plus un problème d'atmosphère et d'accueil que de locaux et de matériel.

La présence continuelle du chef de service et de ses assistants contribue beaucoup à cette atmosphère, mais aussi à la sécurité matérielle des malades par la possibilité de conseils, de surveillance et d'intervention.

Les patients le savent. Certains tiennent cependant à un rapport direct avec un chirurgien qu'ils connaissent ou dont on leur a parlé : ce ne sont pas tous des « riches », tant s'en faut. Si cette garantie personnelle leur est refusée, ils la chercheront ailleurs, dans les cliniques privées. Celles-ci, qui ont déjà l'avantage de ne participer ni à l'enseignement ni à la recherche, et, de ce fait, assurent une grande partie de la chirurgie courante, surtout chez les enfants, laissant aux hôpitaux la charge des cas les plus difficiles, les plus longs et les plus coûteux, recevront dorénavant la clientèle aisée et les clients étrangers attirés par la réputation de tel ou tel praticien.

Les médecins et chirurgiens « plein temps » s'engageaient à ne pas faire de clientèle en dehors de l'hôpital dès lors qu'ils choisissent cette formule. Cette interdiction portant sur le « temps libre » sera-t-elle maintenue, après la suppression du secteur privé ? Si elle est levée, ce sera sans doute avec un contrôle des heures de présence à l'hôpital, le praticien restant libre de l'emploi de son temps une fois remplies ses obligations de présence. Cela ressemblera fort à l'ancien système, dit du « temps partiel ».

Si l'obligation, pour les médecins hospitaliers, de n'exercer qu'à l'hôpital est maintenue, les conséquences seront différentes : il y aura une division radicale entre une médecine hospitalière nécessairement peu rémunératrice et une médecine privée brillante. Quelle sera, devant ce choix de carrière, la répartition des jeunes chirurgiens ? On peut craindre de voir moins recherchés les postes hospitalo-universitaires, avec une baisse consécutive de la qualité. On voit bien, dès aujourd'hui, dans les hôpitaux généraux de villes de moyenne importance, des postes de chef de service rester vacants !

Enfin, sur le plan purement matériel, la suppression du secteur privé privera les hôpitaux de ressources non négligeables : suppléments pour chambre particulière, redevances payées par les médecins pour les consultations, les hospitalisations et les interventions.

Comment ne pas regretter une mesure aussi radicale, alors que des aménagements tels que la perception des honoraires par la caisse de l'hôpital et leur limitation au profit d'une caisse de recherche et d'amélioration en auraient supprimé les inconvénients en en augmentant les avantages, pour le bien des hôpitaux, des malades, de l'enseignement ?

(*) Membre de l'Académie des sciences, professeur honoraire et chirurgien honoraire de l'hôpital Cochin.

Un peu moins d'hypocrisie, S.V.P.

par le docteur POLLINI (*)

BIEN sûr, la suppression immédiate, sans conditions, du secteur privé réjouira tous ceux qui considèrent que ce mode d'activité n'intéresse qu'une « minorité de médecins privilégiés ». En revanche, il n'est pas évident qu'une telle mesure soit capable d'améliorer automatiquement la qualité du service public. Pourtant, la suppression du secteur privé à l'hôpital est tout à fait souhaitable car la coexistence de deux types de médecine dans le même établissement est inacceptable, même si cette solution choisie il y a vingt ans a bien permis, par la généralisation du plein temps et l'intégration de nos médecins les plus qualifiés, un « nivellement par le haut » et une amélioration considérable de la qualité des soins dans nos hôpitaux publics. Mais au cours des dernières années nous avons bien assisté à une tentative de nivellement par le bas de nos établissements de soins. On était alors plus soucieux de prêter main-forte aux entreprises dites « rentables » que de veiller à ce que le droit à la santé soit le même pour tous.

Une simplification abusive

Quels sont les principaux arguments avancés par les médecins soucieux de défendre le secteur privé à l'hôpital ?

● *L'argument du libre choix* : par une simplification abusive certains voudraient faire croire au public que la suppression du secteur privé à l'hôpital porterait atteinte au libre choix du médecin par le malade et, tout en la déplorant, trouvent naturelle cette sélection par l'argent : un moindre mal en quelque sorte ! Ceux-là considèrent également qu'il faut avant tout respecter l'attachement (« affectif », paraît-il !) de la clientèle à la médecine libérale. Ce sentiment existe sans doute, mais j'ose espérer qu'il est avant tout lié à la qualité de la relation qui s'est établie entre le médecin et son patient. Le choix effectué par le malade repose en fait dans la plupart des cas sur d'autres critères. Le recours au secteur privé permet surtout aux patients informés et qui peuvent s'offrir ce service d'éviter le secteur public. C'est que, dans de trop nombreux cas encore, le service public est moins attrayant que le secteur privé. Sur ce dernier point, jusqu'à présent du moins, les pouvoirs publics, l'administration hospitalière et un très grand nombre des médecins qui protestent se sont accordés pour retarder ou empêcher, par leur inertie, toute évolution. Comment peut-on accepter que se constituent et cohabitent deux modes d'exercice aussi différents de la médecine dans un même établissement ?

Les anomalies de fonctionnement du secteur public sont trop nombreuses encore et son « humanisation », malgré les progrès accomplis au cours des dix dernières années, n'est pas toujours jugée satisfaisante. Les longues files d'attente aux guichets de l'administration, la qualité impersonnelle et parfois médiocre de l'accueil, la complexité des démarches administratives imposées aux consultants, la rigidité des horaires d'ouverture des caisses, l'absence de régie de recettes annexée aux locaux de consultation, la dispersion et l'éloignement dans la plupart des cas des différents bureaux par rapport au lieu de la consultation médicale, le laxisme de la direction et du corps médical devant certaines pratiques qui défigurent l'image du service public constituent autant de facteurs négatifs. Ils devraient être dénoncés avec un peu plus d'ardeur, voire de violence, par tous ceux qui se présentent comme des défenseurs de l'hôpital public.

Lorsque de telles anomalies persistent, il est heureux que les patients puissent choisir, lorsqu'ils le peuvent, un service médical mieux adapté à leurs besoins, dans le même établissement ou à l'extérieur de l'hôpital. Mais tous ont-ils vraiment la liberté de choix ? Si au contraire le service public était aménagé comme nous le souhaitons, nous constaterions très vite la disparition, quasi-spontanée, du secteur privé. Celui-ci ne vit et n'existe qu'en raison des imperfections du service public.

● *Service privé = médecine plus personnelle ?* : cet autre argument mérite également d'être discuté. Certes, par rapport à un système médical étatisé et encadré par une administration rigide aussi protectrice que paralysante, la médecine libérale permet une relation plus personnelle avec le patient. Nous n'en sommes pas là, fort heureusement, mais il n'est pas interdit de s'en inquiéter. Ce risque existe en effet quel que soit le régime politique. La bureaucratie actuelle, mise en place par les gouvernements précédents, est loin de favoriser le dialogue et les actes responsables. On ne peut pas laisser dire toutefois que seuls le secteur privé et la médecine libérale permettent d'établir des relations personnalisées avec les malades. Notre précédent ministre de la santé lui-même en était persuadé. Une telle affirmation est tout simplement injurieuse pour tous les médecins qui exercent à l'hôpital sans avoir l'expérience, si précieuse nous dit-on sans arrêt, du secteur privé ou de la médecine libérale !

De profondes réformes sont nécessaires

Une médecine de qualité, respectueuse de la dignité de chacun, « personnelle » (au sens donné par Emmanuel Mounier à ce terme), est tout à fait possible au sein du secteur public. Cela dépend plus du médecin, de ses convictions et de la conception qu'il a de son rôle que de l'existence ou non d'un secteur privé. Beaucoup d'entre nous en sont convaincus, ils s'efforcent de le faire malgré les difficultés rencontrées au niveau de l'administration et parfois même en dépit du manque de collaboration de leurs collègues.

Le système actuel où coexistent à l'hôpital les deux secteurs, privé et public, ne satisfait entièrement ni les médecins ni les malades. De profondes réformes sont nécessaires, mais il faut pour cela que tous les intéressés, et en particulier l'ensemble des médecins hospitaliers, acceptent de consacrer leur temps, leur énergie et leur imagination à la défense de l'hôpital et de ses usagers.

Les principales causes de mécontentement

● *Le statut du médecin plein temps à l'hôpital* : c'est sans doute à ce niveau que résident les principales causes du mécontentement des médecins hospitaliers. Toutefois, ceux qui bénéficient déjà des avantages du secteur privé ressentent de façon moins douloureuse les imperfections de ce statut. En effet, les médecins des hôpitaux sont pratiquement les seuls salariés dont la retraite est calculée sur les deux tiers du salaire. Leur couverture sociale, en cas de maladie ou d'invalidité, est particulièrement insuffisante. Ces défauts peuvent cependant être compensés, par le biais du secteur privé, et de façon tout à fait légale, par l'affiliation du médecin à la Caisse autonome de retraite des médecins français. Ceux qui se privent, pour des raisons très diverses, reconnaissons-le, de cet avantage se voient ainsi isolés, et toute action visant à améliorer leur statut professionnel ne peut qu'échouer car ils sont encore une minorité. Quant aux médecins qui consacrent une partie de leur temps au secteur privé et qui en tirent un bénéfice réel (retraite complémentaire, revenus supplémentaires), comment s'étonner qu'ils s'opposent à tout changement, surtout sans contrepartie ?

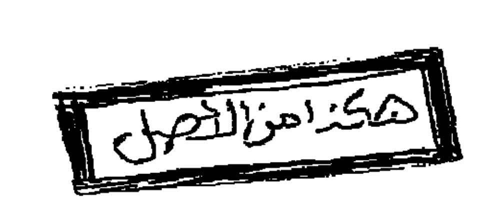
Que faire alors ?

1) Dénoncer le caractère scandaleux de ce statut qui permet à la fois la pérennité d'une médecine à deux niveaux dans un établissement public et l'isolement des médecins qui refusent d'entrer dans ce système ;

2) Négocier les changements nécessaires en acceptant la perspective de la suppression du secteur privé, qu'on ne peut que souhaiter lorsqu'on a choisi d'être plein temps à l'hôpital. Les avantages du secteur privé, puisqu'ils sont acquis, doivent servir de base à cette négociation ;

3) Refuser tout changement précipité. N'oublions pas que des réformes de structures sont nécessaires. L'administration doit pouvoir favoriser les mutations indispensables. Le risque de nivellement par le bas existe. Il est aussi sérieux et aussi grave que le maintien indéfini du secteur privé à l'hôpital.

(*) Médecin, chef de service (plein temps) au centre hospitalier d'Avignon.



Le Monde

étranger

EUROPE

La Pologne en quête d'une « entente nationale »

(Suite de la première page.)

Tous ces éléments plaident en faveur d'une prise en considération de la proposition du premier secrétaire par le syndicat et l'épiscopat, qui se sont d'ailleurs gardés de l'écarter *a priori*. Mais tout reste évidemment à négocier, car ni M. Walesa ni Mgr Glemp ne pourraient s'engager si peu que ce soit avant d'avoir la certitude que pourrait être établi un système électoral acceptable et que les hommes qui les représenteraient dans un front rénové ne seraient pas noyés et réduits à l'impuissance par les délégués des innombrables « forces sociales » que contrôle le parti. Dans cet accord d'un *modus vivendi* institutionnel, le premier secrétaire veut s'assurer au plus bas prix politique possible la caution de Solidarité et des évêques. Solidarité et les évêques veulent, eux, agrandir un pluralisme au moins partiel du pays. — ce qui n'est pas du tout la même chose.

Deuxième grand problème : la mise en place de la politique d'austérité indispensable à la stabilisation de l'économie. Les dirigeants syndicaux sont prêts à accepter un blocage des salaires et un relèvement des prix de détail. Mais ils demandent pour cela que soit créé un *« conseil social pour l'économie nationale »* composé de personnalités qualifiées et indépendantes du pouvoir, et chargé d'assurer un *« contrôle social »* sur les décisions économiques du gouvernement. Ses membres devraient, dans l'esprit des syndicalistes, pouvoir accéder à tous les documents administratifs et exprimer leur avis librement à la radio et à la télévision.

Le gouvernement, de son côté, concrétisant une proposition faite aussi devant la Diète par le premier secrétaire, a annoncé lundi la création d'un *« conseil social consultatif »* chargé de *« soutenir, par son autorité scientifique et morale »* l'action entreprise par le conseil des ministres. Satisfaction a donc été donnée là à Solidarité, sauf que le décret publié lundi précise que le président et les membres de ce conseil seront nommés (et donc, peut-on supposer, révocables) par le premier ministre. Le pouvoir, avant même l'ouverture de la négociation, a donc créé là un fait accompli, qu'il va lui falloir faire accepter par ses interlocuteurs.

Troisième et dernier grand problème : l'accès des syndicats aux médias. Cette question, déjà négociée plusieurs fois sans succès, empoisonne l'atmosphère politique depuis août 1980, et Solidarité entend bien conquérir le droit de s'exprimer librement à la radio et à la télévision. Le premier secrétaire — au cours de son entretien avec M. Walesa et Mgr Glemp — s'est gardé, malgré l'insistance de ses deux interlocuteurs, de laisser voir la moindre ouverture en ce domaine — sans opposer pour autant non plus de refus catégorique. C'est sans doute là que la partie sera le plus difficile à jouer.

Les syndicats et les médias

Le général Jaruzelski, qui a eu le temps depuis sa nomination en février dernier à la tête du gouvernement de mesurer l'impuissance des appareils du parti et de l'Etat, sait qu'il ne pourra faire appliquer aucune décision, ni surtout freiner la constante radicalisation politique du pays, sans s'entendre avec la direction syndicale et l'Eglise. M. Walesa se rend compte, et le dit, que les luttes ponctuelles ou régionales épuisent vraiment le syndicat, menacent de lasser une partie de la population, qui ne se nourrira pas éternellement d'enthousiasme. Solidarité doit en conséquence chercher un terrain d'entente avec le pouvoir. Le primat, enfin, fidèle à l'héritage du cardinal Wyszynski, soutient tout ce qui peut contribuer à apaiser la tension, à diminuer les risques d'affrontement et aussi à renforcer l'influence de l'Eglise.

Il leur reste maintenant à tous trois à gagner leur pari, à réussir la quadrature du cercle en greffant un peu de démocratie institutionnelle sur le système, sans toucher à ce rôle dirigeant du parti, resté intouchable, même s'il n'a plus d'existence dans la pratique. Il faudra au premier secrétaire, au président de Solidarité et au primat faire montre de plus d'autorité qu'ils n'en ont aujourd'hui en réalité.

Le parti a perdu aujourd'hui, selon les estimations les plus crédibles, un minimum de 40 % de ses membres. Ceux qui sont partis sont les partisans les plus décidés d'un changement véritable. Dans leur majorité, ceux qui restent sont soit des indécis qui suivront le vent, soit des partisans d'une reprise en main. Le comité central élu en juillet dernier est avant tout, ses réunions l'ont montré, affolé par l'écroulement du parti, et exige de pouvoir reprendre un peu confiance en son autorité. Si la politique engagée par le premier secrétaire ne porte pas les fruits qu'ils en attendent, ils prêteront tout aussi vite l'oreille aux « têtes dures ».

Beaucoup d'hommes à la direction n'acceptent les avances faites à Solidarité et à l'Eglise que parce qu'ils espèrent que l'unité du syndicat ne résistera pas aux compromis nécessaires et que l'anarchie qui s'en suivrait serait propice à leurs desseins. Leur politique est de rendre les négociations le plus difficiles possible. C'est par exemple ce qu'ont semblé vouloir faire la semaine dernière M. Olzowski, le secrétaire à la propagande, et M. Loranc, le président du comité de la radio-télévision, en déclarant irrecevables brutalement et à l'avance les revendications syndicales sur l'accès aux médias.

M. Walesa, de son côté, a de plus en plus de mal à faire taire les mouvements de colère spontanés de la base et à arrêter les grèves locales. Ses relations avec la commission nationale (le « comité central » du syndicat) sont plus mauvaises que jamais car on ne supporte plus le peu d'empressement qu'il met à consulter les instances élues. La prochaine réunion de la commission aura lieu le 3 décembre. Il faudra que M. Walesa puisse lui présenter des résultats tangibles pour ne pas risquer une vague de critiques trop violentes. Plus grave, le président du syndicat ne peut avoir le moindre espoir de stopper la prolifération, sous le manteau protecteur du syndicat, des groupes politiques, et l'« entente nationale », si elle voit le jour, pourrait rapidement devenir une très petite entente.

Mgr Glemp, en troisième lieu, et plus généralement l'Eglise, ne bénéficie plus aujourd'hui d'une autorité politique absolue. Il est arrivé même à M. Walesa d'envoyer promener à plusieurs reprises les évêques lorsqu'ils lui donnaient des conseils de modération trop pressants. Les dirigeants locaux de Solidarité sont, la plupart du temps, encore plus réticents à se laisser dicter leur politique par l'épiscopat, qui n'est encore jamais arrivé par lui-même à empêcher une grève de démarrer ou à la stopper.

La rumeur veut que l'Eglise ait déjà choisi les laïcs qui pourraient, le jour venu, la représenter au Conseil de l'entente nationale. La chose est plausible, car il semble que l'épiscopat soit décidé, dans cette négociation, à aller un peu plus vite et avec moins de prudence que Solidarité, ce qui pourrait mettre les syndicalistes, à un moment ou à un autre, dans une situation difficile. Les autorités, pour leur part, sont déjà en train d'organiser un « groupe d'initiative », dont la mission serait de mettre en place le Conseil d'entente nationale. Les choses vont vite. Peut-être même trop vite pour éviter les malentendus.

BERNARD GUETTA.

Union soviétique

LA SESSION DU COMITÉ CENTRAL

M. Brejnev se préoccupe des difficultés dans le secteur de l'alimentation

De notre correspondant

Moscou. — En affirmant, lundi 16 novembre, devant le plénum du comité central du P.C., que *« le problème de l'alimentation est le problème central de tout le quinquennat »*, M. Brejnev a indiqué, de la façon la plus claire, la préoccupation majeure des dirigeants soviétiques au terme de la première année du onzième plan. Ce n'est pas une surprise puisque ce plan quinquennal, approuvé au début de 1981 par le vingt-sixième congrès du P.C., s'est donné pour priorité un programme alimentaire lié au développement du complexe « agro-industriel », mais c'est la confirmation des difficultés que rencontre la mise en œuvre de ce projet. M. Brejnev a dit, en effet, que la sécheresse n'est pas la seule cause des mauvaises récoltes de 1979, 1980 et 1981 (aucun chiffre officiel n'a encore été publié pour cette dernière), mais que *« le style de l'activité et de la pensée économiques, les méthodes de planification et le système de gestion ne sont pas révisés avec assez d'énergie »*.

Le secrétaire général du P.C., qui a rappelé les objectifs du onzième plan en ce domaine (augmenter de près de 35 millions de tonnes la production de blé et de plus de 2 millions celle de viande), a cité en exemple les cultivateurs du Kazakhstan, d'Ukraine, d'Ouzbekistan (pour le coton) et de Géorgie (pour le thé). Il a reconnu que des *« ruptures de stock existent encore dans l'approvisionnement en viande, en produits laitiers, en cotonnades et en d'autres marchandises »*.

Passer à une économie intensive

Pour le reste de l'économie, M. Brejnev a appelé une nouvelle fois à *« économiser le combustible et l'énergie »* tout en assurant le dépassement du plan de production. Il a indiqué que le développement du groupe B (biens de consommation) sera « accéléré », que des initiatives seront prises pour élever les salaires, que la construction des logements sera améliorée.

La résolution adoptée par le comité central résume les thèmes de l'intervention de M. Brejnev, en déclarant que *« tous les efforts doivent tendre à réaliser l'objectif majeur assigné par le parti : augmenter l'efficacité de l'économie nationale, l'intensifier »*.

Le Soviet suprême, qui est appelé, à partir de ce mardi 17 novembre, à ratifier, comme l'a fait lundi le comité central, le plan et le budget pour 1982, ne pourra pas se dissimuler la gravité de la situation. Ses commissions permanentes, réunies en séance plénière il y a quelques jours, pour examiner le bilan des travaux des seize commissions préparatoires, n'ont pas hésité à déclarer que les mauvaises récoltes sont le résultat d'une mauvaise mise en valeur des terres et qu'il importe d'augmenter la production des produits de l'élevage, en particulier la viande et le lait, en accordant toute l'aide possible aux parcelles individuelles et aux fermes d'entreprise.

« Les résultats auraient pu être meilleurs, dit encore le rapport de la commission, *si les ministères et les départements, les conseils des ministres de Républiques fédérées avaient pris des mesures plus fermes et plus conséquentes pour appliquer les acquis de la science et de la technique, perfectionner l'organisation du travail, éliminer les défauts »*. Autant dire que le passage d'une économie extensive à une économie intensive fondée sur les gains de productivité, qui demeure le but numéro un, n'est pas encore en vue.

En attendant les précisions chiffrées que devait donner, devant le Soviet suprême, M. Baïbakov, le président du Gosplan, c'est un constat bien sombre que dressent les dirigeants soviétiques. Ce n'est pas la première fois, même si le ton est cette année particulièrement morose ou particulièrement franc. M. Brejnev a expliqué en conclusion de son discours que l'essentiel, comme l'enseignait Lénine, c'est *« de ne pas fermer les yeux sur les difficultés, de trouver les voies justes pour les surmonter, de savoir mobiliser les masses pour les affronter »*. Certes, le P.C. ne ferme pas les yeux, mais apparemment il n'a toujours pas trouvé « les voies justes », puisque aucune mesure particulière n'est annoncée. Quant à « mobiliser les masses », il semble qu'il n'en ait plus guère la capacité.

THOMAS FERENCZI.

Irlande du Nord

Tout est prêt pour que le pays s'enflamme à nouveau...

Tandis que seize mille policiers britanniques fouillent Londres à la recherche d'explosifs de l'IRA, Mme Thatcher, premier ministre, et M. James Prior, secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, ont, le lundi 16 novembre, lancé des appels à la réconciliation des deux communautés de l'Ulster. Notre correspondant à Londres indique que le chef du gouvernement a mis en garde républicains et unionistes contre le risque de « soutenir ou abriter les bandits », en tombant « dans le piège tendu par l'IRA ». Le secrétaire d'Etat a réaffirmé aux Communes que les forces de l'ordre seraient renforcées, tout en réprouvant le développement des éléments d'autodéfense. Il a également donné l'assurance que la coopération avec Dublin serait poursuivie.

Chef de file des extrémistes protestants, le pasteur Paisley, député de Belfast, a été suspendu pendant cinq jours de la Chambre des communes pour avoir accusé Mme Thatcher d'avoir le « sang de l'Ulster sur les mains ».

Belfast. — « La guerre civile ? Peut-être... Mais en tout cas pas avant la semaine prochaine. » *On est habitué à Belfast à évoquer le pire avec un certain flegme, mais on sait qu'il n'arrivera pas à l'improviste. Tout est prêt pour que l'Ulster s'enflamme à nouveau comme il y a douze ans. Le potentiel de violence et de peur est resté intact chez les protestants comme chez les catholiques. Mais de part et d'autre, on a si bien appris à distiller la haine, à gérer la violence, qu'on ne peut plus redouter d'explosion spontanée et incontrôlée.*

L'IRA a déterré la hache de guerre en assassinant, samedi dernier, le député protestant Robert Bradford. Immédiatement, le secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, M. James Prior, arrivait en Ulster pour appeler au calme tant on était convaincu à Londres que cette provocation risquait de mettre le feu aux poudres. Le pasteur Ian Paisley, quant à lui, hurle vengeance et promet une « action » pour le début de la semaine prochaine sans avoir jusqu'à présent précisé ce qu'il attend exactement de ses troupes. Ce mardi, tout ce que l'Ulster compte de notables unionistes devait suivre les obsèques de Robert Bradford, d'une petite église presbytérienne de la banlieue est de Belfast jusqu'au cimetière de Dunnagady. Tout ce que la ville compte de protestants était supposé arrêter le travail pendant une heure à la mi-journée pour s'associer à cette cérémonie. La communauté protestante devait donc faire la démonstration de sa supériorité numérique. Mais après ?

Au quartier général du Fianna Fail, la représentation politique du mouvement républicain, on ne croit pas pour l'instant à l'affrontement général : « On

De notre envoyée spéciale

peut s'attendre tout au plus à une recrudescence des assassinats de catholiques par les groupes para-militaires protestants, comme ceux de deux jeunes gens dimanche, qui ressemblaient à des représailles. On peut s'attendre aussi que Paisley joue au maximum de la menace de guerre civile pour torpiller les négociations entre Londres et Dublin et faire pression sur le gouvernement britannique. »

D'une telle pression les unionistes espèrent effectivement un renforcement des forces de l'ordre et un durcissement de la répression à l'égard des militants républicains. Alors que, depuis plusieurs années, Londres essaie de dégager progressivement les soldats britanniques des tâches du maintien de l'ordre au profit des forces de sécurité nord-irlandaises (Royal Ulster Constabulary, Ulster Defence Regiment), le sentiment s'est répandu dans la communauté protestante, en particulier dans les comtés frontaliers avec la République d'Irlande, que la sécurité n'était plus assurée.

Provocation que la mort de Robert Bradford ? Au centre du Fianna Fail, on exhibe le dernier communiqué de l'armée républicaine irlandaise. L'ira s'en prend aux « hypocrites » comme M. Hume, leader du parti catholique modéré, M. Fitzgerald, premier ministre de la République d'Irlande, et quelques autres qui ont protesté contre cet assassinat, et affirme représenter mieux qu'eux les catholiques irlandais. « Nous n'avons pas agi pour des raisons sectaires, *poursuit l'IRA.* Notre seule motivation est le retrait de la présence britannique de cette île. »

Le tournant tactique de l'IRA était, en tout cas, prévisible : après la tragique expérience de l'action non violente (celle des grèves de la faim de la prison de Long-Kesh) et de l'action légale (élection de Bobby Sands et de Owen Carron à la Chambre des Communes), elle peut se dire rejetée vers l'action violente par l'intransigeance du gouvernement britannique. Elle a, pendant tout le mouvement des grèves de la faim, reconstitué ses forces en hommes et en matériel, et il était logique qu'elle passât à l'offensive sur deux fronts. En Angleterre d'abord, où, tous les sondages le montrent, on est plus que jamais prêt à abandonner l'Ulster pour des raisons qui n'ont rien à voir avec le respect du nationalisme irlandais. Les attentats au centre de Londres ne peuvent qu'encourager cette tendance. En Ulster, d'autre part, où il faut utiliser, avant qu'il ne s'étiole, l'avantage acquis au cours des derniers mois.

Cette fois encore, une tentative d'évolution institutionnelle et légale vers un règlement à long terme de la question irlandaise est, à peine amorcée, mise en péril par ceux-là mêmes qu'elle concerne : protestants et catholiques d'Irlande du Nord. Les résultats des récentes rencontres entre Mme Thatcher et M. Fitzgerald étaient modestes. Mais ni les unionistes ni les républicains ne veulent d'un rapprochement qui, pour les uns, annonce l'abandon de la province par l'autre, et, pour les autres, détourne de l'objectif prioritaire : le départ des Britanniques de l'Ulster Douze ans après les sanglantes émeutes de Belfast et de Londonderry, l'Ulster, décidément, n'a guère évolué.

CLAIRE TRÉAN.

Turquie

● LA CONDAMNATION A MORT DE SIX MEMBRES de l'organisation DEV-SOL (gauche révolutionnaire) a été prononcée, lundi 16 novembre, par le tribunal de l'état de siège d'Istanbul pour le meurtre de l'ancien premier ministre Nihat Erim, en juillet 1980, et du chef de la police d'Istanbul, Mahmut Dikler, au début de 1981. Dix extrémistes de droite et de gauche ont déjà été exécutés en Turquie depuis le coup d'Etat militaire du 12 septembre 1980. — *(A.F.P.)*

Espagne

L'épuration des « rénovateurs » se poursuit au sein du parti communiste

De notre correspondant

Madrid. — Les sanctions se succèdent au sein du parti communiste espagnol. Quatre jours après la décision du comité central de mettre à l'écart six de ses membres appartenant au secteur « rénovateur » *(le Monde* du 13 novembre), le comité provincial de Madrid a décidé, lundi 16 novembre, l'expulsion du parti de cinq conseillers municipaux madrilènes se réclamant de cette tendance. Parmi eux, se trouvent M. Luis Larroque, qui est également vice-président de la députation provinciale de Madrid, et M. Eduardo Mangada, maire adjoint. La municipalité de la capitale est dirigée par une coalition socialo-communiste.

Les dirigeants sanctionnés avaient participé, tout comme les membres du comité central démis, à l'organisation d'une réunion publique de soutien à M. Lertxundi, ex-secrétaire général du parti communiste basque, en conflit avec la direction du P.C.E. Cette dernière avait alors exercé sur eux de fortes pressions pour qu'ils abandonnent volontairement leurs fonctions publiques, mais ils s'y étaient refusés. Leur expulsion du parti était indispensable pour qu'ils puissent être remplacés à la mairie de Madrid (qui constitue le principal bastion du courant « rénovateur ») par des militants fidèles à M. Santiago Carrillo, secrétaire général du P.C.E.

Cette nouvelle mesure de rétorsion à l'égard des membres d'une tendance qui demande une plus grande démocratie dans le parti pourrait remettre en cause le pacte passé entre socialistes et communistes au moment des élections municipales de 1979. Ce pacte leur a permis de diriger ensemble les mairies des principales villes du pays. Les socialistes sont conscients que des substitutions répétées de conseillers municipaux communistes dans la capitale (deux autres, MM. Ramon Tamames et Alfredo Tejero, avaient déjà dû être remplacés après avoir démissionné du P.C.) nuisent à l'image de « gestion responsable » que la gauche unie avait voulu donner dans les grands centres urbains.

D'autre part, ces mesures de force répétées provoquent un malaise croissant au sein des groupements de base du parti dans la capitale, où les exclus jouissaient d'un prestige certain (1). Ces derniers ont l'intention de lancer dans les prochains jours une campagne de signatures et de réunions publiques de militants afin de protester contre les sanctions. Leur objectif est d'obtenir la convocation d'une conférence extraordinaire du P.C.E. de Madrid au cours de laquelle, estiment-ils, ils pourraient disposer de la force suffisante pour renverser la direction actuelle fidèle à M. Carrillo.

THIERRY MALINIAK.

(1) Une soixantaine de conseillers municipaux communistes de Madrid et des communes des environs ont signé un communiqué demandant le retrait des sanctions contre leurs collègues de la capitale.

Grèce

● LA NOUVELLE CHAMBRE QUI A COMMENCE SES TRAVAUX, LUNDI 16 NOVEMBRE, comprend 170 députés du PASOK (Mouvement socialiste panhellénique), 112 députés de la Nouvelle Démocratie, 13 députés représentant le parti communiste (pro-soviétique) et 5 non-inscrits. Le nouveau premier ministre, M. Andréas Papandréou, a regretté que trois partis seulement aient pu élire des députés du fait de la loi électorale en vigueur, dite de la proportionnelle renforcée, qui favorise les grands partis. — *(A.F.P.)*

ASIE

Bangladesh

La nette victoire de M. Sattar à l'élection présidentielle n'a pas levé toutes les incertitudes

Les résultats définitifs de l'élection présidentielle du 15 novembre, au Bangladesh, ne devraient pas être connus avant une dizaine de jours. Alors que plus de la moitié des bulletins de vote ont été dépouillés, M. Abdus Sattar, candidat du parti national du Bangladesh, au pouvoir, a obtenu 14,2 millions de voix (65,8 %) et M. Kamal Hossain, son principal rival, de la ligue Awami, 5,7 millions de voix (26,3 %).

De notre envoyé spécial

Dacca. — Tirant, devant la presse, les leçons de l'impressionnant succès qui l'a confirmé dans ses fonctions de chef de l'Etat, M. Abdus Sattar a, lundi 16 novembre, balayé les accusations de manipulations massives émises par son principal adversaire, M. Kamal Hossain. Il a constaté qu'aucune plainte n'avait été déposée auprès de la commission électorale et a estimé, d'une part, que les modalités de l'élection, notamment la présence de représentants des différents candidats, excluaient toute possibilité de manipulation, et, d'autre part, que l'ampleur de l'écart final ne laissait aucune place à la contestation.

M. Sattar a vu, dans le large mandat qui lui était confié, le témoignage de *« l'affection et de l'estime »* que le peuple bangalais portait à son prédécesseur, le président Ziaur Rahman (Zia) dont il s'est engagé une nouvelle fois à poursuivre l'action. Enfin, et surtout, il a estimé que les électeurs avaient émis *« un verdict contre les politiques fondées sur la violence, la coercition et l'exploitation »*, un verdict en faveur de *« la paix, la stabilité, le progrès et le respect des lois »* qui, à son avis, avaient caractérisé le régime du président Zia. Stabilité également au niveau des institutions, le peuple bangalais ayant, en choisissant le candidat du parti au pouvoir, opté pour le maintien du régime présidentiel, un régime que la plupart de ses adversaires entendaient remplacer par un régime parlementaire.

Protestations de la ligue Awami

Le spectre d'un retour au régime institué en février 1975 par M. Mujibur Rahman, c'est-à-dire au « Baksal », au parti unique, a joué, malgré les assurances, peu convaincantes il est vrai, d'une ligue Awami (ligue du Peuple) se présentant comme le champion du régime parlementaire, un rôle déterminant dans la campagne électorale, et constitué sans aucun doute le thème le plus payant des discours de M. Sattar. Le peuple bangalais s'est davantage prononcé contre la perspective d'un retour au Baksal qu'en faveur du parti au pouvoir. D'où la volonté prêtée au nouveau président de remanier largement le cabinet, ainsi que la Constitution lui en donne le pouvoir.

Reste que, au-delà de la stabilité actuelle, l'élection de M. Sattar est, elle aussi, porteuse d'incertitudes. Incertitude quant à l'ampleur de la réaction qui sera celle d'une ligue qui, non seulement semble peu encline à saisir la main que lui a tendue le nouveau président, mais qui, au contraire, persiste à refuser le résultat d'un scrutin qu'elle estime *« fabriqué »*. Elle entend par conséquent lancer une vaste campagne de protestation qui devrait se traduire notamment par plusieurs manifestations.

Incertitude également au sein même du parti au pouvoir où, après la trêve constituée par les élections, les dissensions internes pourraient s'exprimer de nouveau, notamment à l'occasion du choix du vice-président.

Interrogé à ce sujet, M. Sattar n'a pas exclu, si telle était la volonté du parti, une modification du processus de désignation, c'est-à-dire un amendement à la Constitution selon lequel le second personnage de l'Etat serait désigné par le Parlement et non plus par le président auquel il serait appelé à succéder automatiquement en cas de décès. D'où l'importance d'une fonction propre à susciter de nombreuses ambitions au sein du P.N.B.

Incertitude ensuite quant à la situation économique du pays sur laquelle pèse la menace d'un arrêt de l'assistance financière vitale consentie par le F.M.I. Récemment suspendue, cette assistance pourrait être reprise après la visite qu'effectuera prochainement à Dacca une mission du Fonds. M. Sattar s'est d'ailleurs montré relativement optimiste, lundi, à ce sujet, tout en excluant une dévaluation de la monnaie locale.

Sur le plan international la situation apparaît moins préoccupante, le nouveau président ayant exprimé sa confiance de voir notamment le contentieux existant avec l'Inde réglé grâce à des négociations avec ce pays.

Incertitude, enfin, en ce qui concerne les relations du nouveau président et de l'armée. Alors que cette dernière, par la voix du général Ershad, semble vouloir jouer un rôle dans la gestion du pays, M. Sattar, lui, a fermement écarté, lundi, toute modification constitutionnelle en ce sens, affirmant que l'armée n'avait qu'un seul devoir à remplir : celui de défendre la souveraineté du pays. *« Je ne puis envisager aucun autre rôle possible pour elle dans un pays démocratique »*, a-t-il ajouté. Une fermeté qui, opposée à la volonté du général Ershad de voir instituer un système qui, en évitant toute nouvelle intervention brutale de l'armée, serait le garant de la stabilité du pays, ne peut que constituer le ferment d'un conflit majeur entre les deux « hommes forts » du Bangladesh.

PATRICK FRANCÈS.

OCÉANIE

Le premier ministre du Vanuatu rencontre les dirigeants français

Le premier ministre du Vanuatu, le pasteur Walter Lini, est arrivé en France, lundi 16 novembre, pour une visite de cinq jours. Il se rendra ensuite en Grande-Bretagne. M. Lini, qui est accompagné des ministres des finances, M. Kalsakau, et de l'éducation, M. Kalpokas, présidera la délégation de son pays aux travaux de la commission mixte qui s'ouvriront mardi. M. Jean-Pierre Cot, ministre délégué, chargé de la coopération et du développement, sera à la tête de la délégation française. Les travaux porteront essentiellement sur la poursuite de la coopération entre les deux pays, la France — ancienne puissance de tutelle avec la Grande-Bretagne — prenant à sa charge une partie du coût de l'éducation et de la santé et finançant certains projets de développement. Les deux responsables devraient signer vendredi 20 novembre le procès-verbal des travaux de la commission.

Au cours de son séjour, M. Lini sera l'hôte à déjeuner de M. Le Pensec, ministre de la mer, rencontrera M. Savary, ministre de l'éducation nationale, et sera reçu, sans doute mardi, par M. Mauroy. Ce dernier entretien sera essentiellement de nature politique et portera sur le statut des TOM français du Pacifique, en particulier sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie — voisine du Vanuatu — ainsi que sur les expériences nucléaires françaises dans le Pacifique. Port-Vila, comme l'ensemble des capitales du Pacifique sud, s'oppose à la poursuite de tels essais.

Depuis l'indépendance du Vanuatu, il y a quinze mois, les relations entre les deux pays, au départ assez mauvaises, ont connu des hauts et des bas. En février, l'ambassadeur de France, M. Rodrigues, avait été prié de quitter son poste. Il semble que les relations de son successeur, M. Menguy, avec les responsables du Vanuatu se soient améliorées. Il faut toutefois compter avec un style diplomatique peu conventionnel des dirigeants de Port-Vila — Paris et Londres n'avaient formé qu'une poignée d'étudiants, dont aucun dans le domaine diplomatique — qui s'est manifesté par des déclarations hautes en couleur et parfois à la limite de l'acceptable. Paris en a pris son parti, qui reconnaît qu'on ne peut traiter avec le même étalon des diplomates chevronnés et les représentants d'un petit archipel sans grande expérience.

On peut donc penser que les contacts qu'aura M. Lini avec ses interlocuteurs français ne seront pas dépourvus de franchise et que la tension actuelle en Nouvelle-Calédonie donnera lieu à des échanges de points de vue divergents. Il n'en demeure pas moins que la décision de M. Lini de se faire accompagner par deux des ministres qui passent pour les plus francophiles semble indiquer un souci de modération. Après tout, l'aide française au Vanuatu — environ 100 millions de francs — demeure la plus importante pour ce nouvel Etat, qui en a tant besoin.

PATRICE DE BEER.

[Archipel situé dans l'océan Pacifique, au nord-est de l'Australie, la République de Vanuatu a succédé, le 30 juillet, au condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides. Elle compte 112 000 habitants, dont 2 500 Français. L'île de Santo, la plus riche et celle où se trouvent la plupart des colons français, avait tenté de faire sécession au moment de l'indépendance. Le gouvernement Lini avait alors appelé les forces de l'ordre de Papouasie-Nouvelle-Guinée pour mettre fin à cette action.

Le Vanuatu est lié à la France par des accords de coopération signés à Paris, le 10 mars 1981, et est devenu, le 15 septembre 1981, le cent trente-cinquième membre de l'ONU.]

Afghanistan

● **LE GOUVERNEMENT DE KABOUL** a rejeté *« totalement et catégoriquement »* le *« plan de paix »* pour l'Afghanistan proposé par l'Iran le 11 novembre (*le Monde* du 12 novembre), a indiqué, dimanche 15 novembre, l'agence soviétique Tass. M. S. Daneshojo, chef du département politique du ministère des affaires étrangères afghan, a, dans une conférence de presse, précise l'agence, déclaré que ce plan constituait une *« ingérence flagrante dans les affaires intérieures de l'Afghanistan »*. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Mozambique

AVEC LE SOUTIEN LOGISTIQUE DE PRETORIA

Les rebelles de la Résistance nationale intensifient leurs actions contre des objectifs économiques

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Depuis plusieurs semaines, les rebelles armés de la Résistance nationale du Mozambique (R.N.M.) intensifient leurs opérations contre des objectifs économiques difficiles à protéger. En septembre, ils avaient abattu, près de Chimoio, six pylônes d'une ligne à haute tension, privant de courant la ville de Beira. Peu après, ils endommagèrent une centrale électrique. Fin octobre, ils ont fait sauter deux ponts sur la rivière Pungue, coupant la route et la voie ferrée qui relient Beira à Umtali, au Zimbabwe, et détruisant l'oléoduc. Le 13 novembre, un commando a détruit les huit bouées qui dessinent le chenal d'accès au port de Beira. Cet acte de sabotage est le premier commis à Beira depuis les bombardements effectués par l'aviation rhodésienne, il y a plus de deux ans.

Un porte-parole de la R.N.M. à Lisbonne, M. Fernandès, a fourni des détails sur la conduite de l'opération. Selon lui, l'embarcation transportant les saboteurs est partie du port même, où ces derniers travaillent. Il a estimé que la navigation serait perturbée pendant une dizaine de jours. L'accès aux quais est en effet une opération délicate qui, en temps normal, exige l'assistance de remorqueurs. Les précisions de la R.N.M. sont vraisemblables. N'est-ce pas le président Samora Machel lui-même qui, dans un discours resté célèbre, fustigeait, en mars 1980, les adversaires de la révolution en lançant : *« L'ennemi intérieur est partout, dans les entreprises, dans les administrations, dans les ports... »* ?

La voie ferrée Beira-Umtali sera réparée début décembre. En revanche, il faudra attendre janvier pour que l'oléoduc, long d'environ 300 kilomètres, achemine de nouveau les produits pétroliers vers le Zimbabwe. La compagnie Lonrho, qui gère l'oléoduc, envisage de l'*« enterrer »* entièrement pour le rendre moins vulnérable aux sabotages. La stratégie de la R.N.M. est claire : isoler Beira du reste du pays et entraver la circulation des marchandises entre ce port et les Etats enclavés de la région qu'il dessert : Zimbabwe, Zambie, Zaïre et Malawi.

Pour Maputo, l'Afrique du Sud est l'inspiratrice de cette entreprise de déstabilisation. Selon l'agence de presse mozambicaine, ce n'est pas un hasard si les bouées de Beira ont été détruites quelques jours avant la nouvelle réunion, mardi 17 novembre, au Malawi, de la conférence sur le développement de l'Afrique australe. Cette organisation régionale, créée il y a près d'un an à Maputo, rassemble neuf pays soucieux de réduire à des degrés divers, leur dépendance économique à l'égard de Pretoria : Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Swaziland, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

M. Machel accuse l'Afrique du Sud de chercher, par l'entremise de la R.N.M., à faire capoter ses projets d'émancipation, dont la réussite suppose naturellement un bon fonctionnement des ports et des voies de communication mozambicaines. Il n'est pas douteux que la R.N.M., malgré ses démentis, bénéficie d'un important soutien logistique sud-africain (parachutages d'armes et de munitions, notamment). Selon les témoignages des prisonniers et déserteurs présentés par Maputo, certains rebelles reçoivent un entraînement militaire en Afrique du Sud, fourni par des instructeurs portugais et ex-rhodésiens. Les chefs de la rébellion se rendraient sur le terrain à bord d'hélicoptères sud-africains. La Voix de l'Afrique libre, radio de la R.N.M., émet sans doute à partir du Transvaal. L'aviation sud-africaine survole impunément le territoire de son voisin. Le Mozambique a dénombré, et dénoncé, quarante violations de son espace aérien en six mois.

Si elle ne dispose d'aucune « zone libérée », la R.N.M. embarrasse de plus en plus les autorités de Maputo. Grâce à ses « sanctuaires » sud-africains, elle semble s'être bien remise de la destruction par l'armée, en avril 1980, de son Q.G. de Sitatonga. Elle disposerait de trois mille à cinq mille hommes. Le sud de la province de Manica demeure son terrain d'action privilégié. Elle opère maintenant au sud de la rivière Save et a infiltré des combattants dans les provinces de Gaza et d'Inhambane. La dissidence trouve un certain appui auprès d'une paysannerie souvent arriérée, et dont elle exalte l'individualisme traditionnel. Tâche d'autant plus facile qu'au cours de la guerre d'indépendance le Frelimo ne s'est jamais implanté dans cette région centrale.

Dans les zones qu'elle contrôle, la R.N.M. rétablit dans leurs privilèges ancestraux les *« regulos »* — chefs traditionnels — et les *« feiticeiros »* — membres d'une sorte de clergé animiste, experts en cérémonies rituelles. Les rebelles recourent souvent à la violence et à l'intimidation. Ils assassinent les représentants du pouvoir, attaquent les autobus, incendient les échoppes villageoises, mutilent les réfractaires. Entre la subversion et le banditisme, la frontière est souvent floue.

Comme l'UNITA angolaise de M. Savimbi, la R.N.M. cherche à couper totalement la paysannerie des circuits de distribution officiels. La population, par exemple, se voit interdire l'usage du sel et du sucre, qu'elle ne peut obtenir que du gouvernement. D'où l'intérêt du Frelimo à persuader les paysans de rejoindre les « villages communautaires », où ceux-ci pourront bénéficier des services de base : santé, éducation, fourniture d'équipement agricole, installation de pompes. Ces villages fortifiés sont la cible privilégiée des attaques rebelles.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

DIPLOMATIE

Les Pays-Bas ajournent une nouvelle fois leur décision sur les missiles de l'OTAN

A l'approche de la visite en République fédérale de M. Brejnev — qui est attendu dimanche 22 novembre à Bonn, — les consultations sur les problèmes Est-Ouest s'intensifient dans les capitales occidentales. A Londres, où le chancelier Schmidt est attendu mercredi, les questions européennes et l'affaire des euromissiles seront au centre des entretiens germano-britanniques. M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, a indiqué que les pourparlers sur les armements nucléaires européens, qui doivent s'ouvrir le 30 novembre entre Américains et Soviétiques, seront couronnés de succès si l'U.R.S.S. renonce à l'avance acquise dans ce domaine. Il a ajouté qu'« il n'y a pas de neutralisme allemand ».

● A WASHINGTON, M. Reagan devait prononcer, mercredi, un discours devant le National Press Club. Cette allocution, qui n'était pas prévue, aurait pour objet de faire une nouvelle mise au point, à quelques jours de la visite de M. Brejnev à Bonn, sur le problème de la « guerre limitée » en Europe.

● AUX PAYS-BAS, le gouvernement de M. Van Agt a confirmé qu'il ajournait une fois de plus sa décision sur l'acceptation des missiles de croisière prévus par le programme de l'OTAN de décembre 1979.

De notre correspondant

Amsterdam. — Contrairement à ce qu'ils avaient annoncé en 1979, les Pays-Bas ne prendront pas de décision en décembre prochain quant à l'installation de quarante-huit missiles de croisière sur leur territoire.

Dans sa déclaration de politique générale à la Chambre des députés, le premier ministre, M. Andries Van Agt, a rendu officiel, lundi 16 novembre, ce à quoi tous les observateurs s'attendaient depuis longtemps. On savait, en effet, que sa coalition de centre gauche s'écroulerait dès qu'elle prendrait une attitude positive, puisque les ministres socialistes quitteraient alors le gouvernement.

M. Van Agt, dans sa déclaration au Parlement, a reconnu que son gouvernement ne pouvait présenter une politique homogène à propos des projets de modernisation de l'OTAN. Outre les socialistes, qui y sont carrément opposés, les chrétiens-démocrates de M. Van Agt sont trop divisés pour pouvoir adopter une position précise, tandis que les libéraux de gauche peuvent être qualifiés d'adversaires modérés de la décision de l'OTAN.

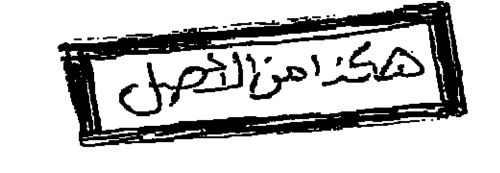
M. Van Agt a répété lundi que son gouvernement se prononcera en fonction des résultats des négociations sur la limitation des euromissiles, qui commenceront le 30 novembre à Genève. Les quarante-huit missiles de croisière prévus pour le territoire néerlandais devraient être installés à partir du début de 1984.

En décembre 1979, lorsque l'OTAN décida de déployer des armes nucléaires de moyenne portée, la Chambre des députés s'était prononcée en majorité contre leur installation aux Pays-Bas. M. Van Agt reporta alors la décision néerlandaise à décembre 1981, quand, pensait-on les négociations sur la limitation des armements auraient peut-être abouti. Deux ans plus tard, le gouvernement constate qu'il n'en est rien et reste sur la même position qu'en 1979, lorsque M. Van Agt dirigeait un gouvernement de centre droit.

S'il veut rester à la tête de l'actuelle coalition de centre gauche jusqu'à la fin de son mandat, en 1985, M. Van Agt aura intérêt à ne prendre aucune décision sur l'installation des euromissiles aux Pays-Bas. Un congrès extraordinaire du parti socialiste P.V.D.A. avait enjoint à ses six ministres participant à la coalition de démissionner si M. Van Agt devait donner son aval au projet de l'OTAN. Les ministres acceptèrent cette condition.

Reste à savoir jusqu'à quand les dirigeants de l'OTAN seront enclins à accepter la politique de non-décision néerlandaise. Lors de la récente réunion du groupe de planification nucléaire, en Ecosse, un haut fonctionnaire américain avait estimé que l'Alliance pouvait encore attendre un certain temps, mais que sa patience n'était pas illimitée.

RENÉ TER STEEGE.



LE GHANA A LA DÉRIVE

II. – Une authentique démocratie

De notre envoyé spécial PHILIPPE DECRAENE

Une crise économique d'une extrême gravité a réduit la majorité des citoyens du Ghana à vivre d'expédients, les salaires ne permettant pas d'acquérir l'indispensable. Une contrebande massive avec les Etats voisins nourrit un marché noir florissant. La dévaluation du cedi, monnaie locale, est indispensable mais pourrait porter le coup de grâce à un système trop gravement dégradé pour la supporter. (le Monde du 17 novembre).

Accra. – « *Il n'y a pas de risque de coup d'Etat pour l'instant* », nous dit avec prudence dans la formulation, mais aussi avec une profonde conviction le président Hilla Limann en réponse à une question sur les menaces de déstabilisation que ferait peser à plus ou moins long terme la persistance des difficultés économiques et sociales de son pays. En complet marron à rayures blanches, chemise blanche et cravate club, il écarte sur un ton presque professoral toute idée de tension interne. A propos de l'armée, qui lui a cédé volontairement la place, il affirme : « *Les militaires ne souhaitent pas prendre la responsabilité d'un accroissement de la dégradation économique. Quant aux opposants, ils ne nous gênent pas et nous leur laissons une totale liberté d'expression...* »

Médiocre gestionnaire, orateur sans grand talent, ce quinquagénaire effacé aux goûts modestes est un self-made man. Ancien instituteur, il a fait tardivement des études de droit et de sciences économiques à Londres et à Paris. N'ayant jamais été mêlé à la vie politique avant d'accéder à la magistrature suprême, il est resté à l'écart du climat général de corruption dans lequel ont trop longtemps baigné politiciens et officiers ayant fait une incursion dans les affaires publiques. Il est considéré par ses concitoyens comme intègre. C'est le premier de ses atouts.

Dans un pays trop longtemps gouverné par des politiciens originaires du Sud, on considère avec satisfaction le fait qu'il soit « *nordiste* », appartenant à la petite tribu des Sissala. La tendance serait-elle désormais générale dans les divers Etats de cette partie de l'Afrique occidentale ? On serait tenté de le croire, lorsqu'on constate que les présidents Eyadema du Togo et Kerekou du Bénin, Ahidjo du Cameroun et Shagari du Nigéria sont tous issus d'ethnies du Nord. En tout cas, sur les neuf hommes qui depuis la proclamation de l'indépendance de l'ancienne Gold Coast britannique se sont succédé à la tête de l'Etat, ses huit prédécesseurs étaient des « *sudistes* » (1).

Le Dr Limann a surtout le mérite, comme ses prédécesseurs Kwame Nkrumah et Koffi Busia, d'être un civil. « *Six chefs d'Etat militaires ont pillé le pays pendant plus de dix ans* », nous dit un professeur de langues qui enseigne à l'université Legon, dans la banlieue de la capitale. Et il ajoute à son sujet : « *A nos yeux, sa première qualité est d'être un inconnu qui ne se considère pas comme investi d'un pouvoir de droit divin. Nous étions las des hommes providentiels...* » Cette ascension inattendue d'un vrai démocrate souligne combien, dans le domaine politique comme dans le domaine économique, le changement confine ici au bouleversement.

Après avoir fait étalage d'une prospérité flamboyante à l'époque de Kwame Nkrumah, renversé en février 1966 par un coup d'Etat alors qu'il était en visite officielle à Pékin, le Ghana se débat dans d'inextricables difficultés économiques. Hier gouverné de façon autocratique, d'abord par Nkrumah lui-même, puis par une série de prétoriens, l'ancienne perle de la couronne britannique en Afrique de l'Ouest vit une expérience authentiquement démocratique.

Alors qu'à l'époque qui suivit l'indépendance la Constitution fut un exemple caricatural de présidentialisme sans frein, non seulement caractérisé par le parti unique, mais par ce que les juristes anglo-saxons qualifient de « *one man system* », tout a brutalement changé. Ayant gardé un souvenir cuisant de cette époque de pouvoir personnel illimité – entre autres surnoms, Kwame Nkrumah portait celui d'« *Osagyefo* » (« *Le messie* »), – les nouveaux constituants ont tout mis en œuvre pour que le président soit dépourvu d'attribution.

Cinq partis sont officiellement représentés au Parlement, qui compte cent quarante élus. Le Parti national du peuple (P.N.P.) du président Hilla Limann détient 71 sièges, le P.F.P. en a enlevé 42, tandis que l'U.N.C., l'A.C.P. et le S.D.F. (2) s'en répartissent 13, 10 et 3. Un autre mouvement, la Troisième force n'a aucun député, et divers autres groupuscules se disputent les faveurs de l'électorat.

Le rituel de Westminster

L'habitué des capitales africaines découvre ici avec quelque étonnement les panonceaux publicitaires que l'on peut déchiffrer le long de l'autoroute reliant le port de Tema à la capitale, sur lesquels chaque parti fait sa propagande. Hormis le Sénégal et le Nigéria, où peut-on ailleurs, en Afrique tropicale, voir des militants d'opposition afficher leurs slogans ?

« *C'est un vrai démocrate* », entend-on souvent répéter à propos du président. Cependant au milieu du concert de louanges pointe la contestation. Un confrère ghanéen nous dit avec lassitude : « *Pour moi, il n'y a pas de différence entre les militaires et le régime actuel. Les conditions de vie sont de plus en plus dures, et, quant à la liberté, je ne la trouve pas plus grande. Je constate simplement qu'il y a une plus grande anarchie...* » Si ces propos semblent excessifs, il n'en est pas de même pour ce sentiment qui tend à se généraliser : « *La démocratie ne remplit pas les assiettes des affamés.* »

Les débats de la Chambre sont loin d'être purement académiques ; le projet de budget 1981-1982 a été rejeté en première lecture en juillet, voté en août après une large révision et amputation de nombreux articles. Quant à la presse, elle a retrouvé une liberté de ton depuis longtemps oubliée. Né pour la tribune, M. J. Aggrey-Orleans, « Jimmy » pour les intimes, nourrit de grandes ambitions, pour lui et pour le Parlement, dont il est le secrétaire général. Elégance sobre, trois-pièces foncé coupé à Saville Row robe d'avocat et perruque de crin directement venues de Chancery Lane, « Jimmy », qui s'exprime dans un français châtié, se déclare convaincu de la pérennité de l'expérience en cours : « *Le peuple est las de tout ce qui s'est passé avant le retour au régime civil. S'il est mécontent, il a désormais les moyens de changer de président tous les quatre ans, de députés tous les cinq ans...* »

L'ensemble des parlementaires partagent les même sentiments. Le spectacle de leurs débats permet de mesurer combien la vie politique est au Ghana différente de celle des Etats voisins. Il y a quelque chose d'insolite certes, mais de réconfortant dans ces accrochages entre représentants de la majorité et de l'opposition, ces joutes verbales, ces clameurs suivies de longs éclats de rire, ces difficultés du président de séance à ramener le calme, ces discussions byzantines article par article, paragraphe par paragraphe, depuis longtemps oubliés sur le continent africain.

Ici, sous les plafonds lourdement décorés de symboles empruntés à la civilisation Ashanti, devant un speaker portant perruque et qui ouvre les travaux par une prière à Dieu pour la santé du chef de l'Etat, c'est tout le rituel de Westminster, legs de la colonisation britannique, qui déploie ses fastes.

L'héritage spirituel de Nkrumah

Décor et acteurs semblent d'autant plus étranges que M. Hilla Limann se pose en héritier spirituel de Nkrumah et qu'il présente son parti – le P.N.P. – comme le successeur direct du Parti de la convention du peuple (C.P.P.) du défunt « *Osagyefo* ». Signe des temps, une légende dorée est née autour de la personne de Nkrumah. Après avoir, au moment de son éviction, été tenu pour responsable de tous les maux du Ghana, celui qui hier, comme aujourd'hui le colonel Kadhafi, finançait tous les mouvements africains de libération, est crédité de tous les mérites.

Les étrangers participent de cet enthousiasme à l'égard du grand disparu dont l'activité diplomatique incessante fit connaître son pays fort loin au-delà de ses frontières. « *Il a bâti des routes, créé des compagnies, construit des bâtiments publics, le port de Tema, le barrage d'Akosombo, l'université Legon, d'innombrables écoles et hôpitaux* », nous dit en évoquant sa personne un diplomate occidental. Et, à l'occasion de son voyage officiel à Accra, en juillet dernier, M. Cot, ministre chargé de la coopération et du développement, a tenu, lui aussi, à saluer la mémoire de Nkrumah et lui a rendu un vibrant hommage.

« *Si Kwame Nkrumah n'avait jamais existé, où donc en serait le Ghana ?* », nous dit un étudiant en mathématiques de l'institut universitaire de technologie de Kumasi. A l'en croire, « *tout ce qui a été fait dans ce pays a été fait par lui et par lui seul.* »

Accra a conservé une avenue Kwame Nkrumah. La statue de l'« *Osagyefo* », renversée et brisée le jour de la prise du pouvoir par les putschistes, a été restaurée et pieusement installée dans la cour du Musée national. Sur les marchés, on vend son image avec celles de Bob Marley, de James Dean et du Christ-Roi. Dans le cœur des petites gens, le fondateur de la première république ghanéenne a conservé, ou retrouvé, sa place de « *Messie* ». Rentrée dans son pays, Mme Nkrumah vit dans un quartier résidentiel d'Accra avec ses trois enfants, dont le cadet a dix-sept ans. Pensionnée par l'Etat, la veuve de l'« *Osagyefo* » est souvent associée aux cérémonies et manifestations officielles.

Une presse libre... sans papier

Le premier des chefs d'Etat du Ghana a accédé à un statut de personnage mythique, selon un professeur de Legon : « *Il n'est ni mort ni vivant. Il est transfiguré. Il vit dans l'histoire du Ghana comme de Gaulle dans celle de la France.* » Curieusement, néanmoins, aucun de ceux qui entourèrent l'« *Osagyefo* » au moment de sa splendeur n'occupe le premier plan de la scène politique. Certains expliquent cette situation par le fait qu'en idéalisant la mémoire de Nkrumah on a chargé de toute la responsabilité de ses erreurs ses anciens collaborateurs. Pourtant, l'aile la plus radicale du P.N.P., regroupée derrière Johny Hanson, se qualifie de « *Garde révolutionnaire Kwame Nkrumah* », comme par défi.

La presse, que l'« *Osagyefo* » mit plus d'une fois au pas, évoque elle aussi très souvent la vie et l'œuvre du disparu. Ce n'est pas pour autant en des termes exclusivement laudatifs. Ainsi, l'un des responsables du *Pioneer*, quotidien de Kumasi, nous a rappelé que son journal fut suspendu pendant quatre ans « parce qu'en désaccord avec le dictateur ». « *Aujourd,hui*, indique notre confrère, *il n'y a plus la moindre censure. Notre seul problème est celui, crucial, de l'approvisionnent en papier. Il s'agit d'une matière première contingentée, et, si nous utilisons notre allocation annuelle, nous l'épuisons en quatre mois...* » Le *Pioneer*, qui s'approvisionne partiellement en papier au marché noir au Nigéria, dit être, de ce fait, « un quotidien qui ne paraît plus que deux fois par semaine ». Tous les journaux connaissent des difficultés analogues. Le *Ghanaian Times*, qui tira jusqu'à 200.000 exemplaires, n'est plus publié actuellement qu'à 4 ou 5.000 exemplaires. Le *Daily Graphic* a réduit son tirage de 250.000 à 20.000. On ne trouve guère la presse nationale à l'extérieur de la capitale. A Accra même, souvent les abonnés sont seuls régulièrement servis. L'*Evening News* et le *Spectator* ont interrompu leur parution durant quatre mois faute de papier. Dans certains cas, on a vu des lecteurs payer trois ou quatre fois le prix normal afin de pouvoir se procurer leur journal habituel. En effet, contrairement aux Africains de beaucoup d'Etats francophones, dont la presse est beaucoup plus conformiste il est vrai, les Ghanéens sont très attachés à leurs journaux. Le Ghana s'enorgueillit de posséder une presse locale depuis plus d'un siècle et demi, la *Royal Gold Coast Gazette* ayant été créée en 1822, ce qui en fait le deuxième journal d'Afrique noire, après la *Sierra Leone Royal Gazette*, créée en 1801...

Conséquence logique d'une pénurie générale qui entraîne l'arrêt de la construction par manque de ciment, l'interruption de certains services de transport par manque de carburant, la presse, qui ne fut jamais si libre, n'a jamais si faiblement pu faire entendre sa voix. Alors que la Constitution garantit formellement sa liberté, alors que le Ghana est le seul pays d'Afrique occidentale à disposer d'une commission nationale de la presse qui veille au scrupuleux respect de cette liberté, les lecteurs se trouvent très souvent privés de leur traditionnel moyen d'information.

« Le pire des régimes... »

Depuis l'accession de M. Hilla Limann au pouvoir, les services spéciaux – le Special Branch – ont, dit-on, déjoué au moins quatre tentatives de coup d'Etat. Le président de la République lui-même admet : « *Chaque soir en me couchant, j'entends parler de la possibilité d'un coup d'Etat...* » Cependant, pour les observateurs, il s'agit moins de l'éventualité d'un putsch que de celle d'une sorte de « *coup d'Etat constitutionnel* », permettant la mise à l'écart d'un homme dont nul ne met en cause ni l'intégrité ni le sens de l'Etat, mais dont beaucoup de compatriotes considèrent qu'il occupe une fonction excédant ses compétences.

Parmi les innombrables menaces politiques qui compromettent l'avenir du régime pèsent les impatiences mal contenues de certains militaires et le regain de tribalisme et de militantisme religieux constaté dans quelques milieux musulmans. En dépit d'une sérieuse remise en ordre de l'armée, avec le concours du Canada et de la Grande-Bretagne, celle-ci n'est pas d'un loyalisme à toute épreuve. La modicité des soldes est extrême, un major ne touchant guère plus de 650 cedis mensuels (3). Le mauvais approvisionnement en vivres et en habillement est à l'origine d'un sourd mécontentement. Les troupes stationnées dans le Nord, qui comprennent en majorité des hommes originaires de cette région, soutiennent activement M. Limann, qui est un de leurs frères de race. En revanche, les cadres Fanti, Ewe, Ashanti, originaires du Sud, boudent un chef d'Etat « *nordiste* ».

« *Militaire en retraite, parce que ses fonctions d'ancien chef d'Etat ne lui permettent pas de trouver un grade convenable dans l'armée* », l'ancien lieutenant Jerry Rawlings apparaît à plus d'un étudiant ou à plus d'un employé comme le dernier recours. « *Limann n'a aucun charisme, mais Jerry n'a que cela* », disent les adversaires d'un homme encore populaire qui osa envoyer au poteau d'exécution trois anciens chefs d'Etat, lorsque pendant quelques mois il occupa la magistrature suprême avant de s'effacer devant l'actuel président. « *Le régime Limann est le pire que ce pays ait jamais connu* », assure M. Jerry Rawlings, qui précise : « *On a menti lorsqu'on a dit que j'ai abandonné volontairement le pouvoir après l'avoir exercé durant quatre mois...* » Est-il pour autant prêt à assurer de nouveau la conduite des affaires publiques ? Il a, en tout cas, subtilement été mis à l'écart de tout processus régulier, car désormais, pour être chef de l'Etat, « *il faut être né de père et de mère ghanéens* ». Or Jerry Rawlings est métis d'Ecossais et d'Ewe...

Une zone de turbulences se développe également dans le Nord. L'islam militant ne cesse de marquer des points dans cette région. La Libye finance la construction de mosquées, distribue des corans, ouvre des écoles religieuses. L'admiration pour le colonel Kadhafi et l'imam Khomeiny croît dans les rangs de la jeunesse. A Wa, dans l'ouest du pays, des heurts ont eu lieu entre musulmans orthodoxes et adeptes de la confrérie Hamadya, il y a quelques mois. En pays Dagomba, près de Yendi, plusieurs centaines de personnes ont trouvé la mort, cet été, à la suite d'affrontements armés entre Konkoumbas et Nanumbas : une compagnie d'infanterie a difficilement rétabli l'ordre sur place. Aux querelles tribales risquent de se superposer des différends religieux, dans lesquels peuvent, à tout instant, interférer des influences étrangères. C'est ce qui incite M. Limann a mener une action diplomatique extrêmement vigoureuse pour tenter de parer aux périls, réels ou supposés.

Prochain article :

UNE DIPLOMATIE ACTIVE

(1) Kwame Nkrumah était Nzima, le général Ankrah était Ga. Leur succédèrent le colonel Kotoka (Ewe), le général Afrifa (Ashanti), le Dr Busia (Brong), les généraux Acheampong (Ashanti) et Akuffo (Akwapim) et le lieutenant-colonel Rawlings (Ewe).

(2) Action Congress Party (A.C.P.) de M. Kofi Awooner, Popular Front Party (P.F.P.) de M. Victor Owosu, Social Democratic Front (S.D.F.) de M. Ibrahim Mahama, United National Convention (U.N.C.) de M. Obed Asamoah.

(3) 1 cedi vaut 2,05 francs au marché officiel et 16 centimes au marché parallèle.

AFRIQUE

Tunisie

La prochaine réunion de Rencontres maghrébines sera consacrée à l'enseignement

De notre correspondant

Tunis. — Réuni début novembre à Tunis, le comité inter-maghrébin, créé le mois dernier lors de journées d'étude par l'association tunisienne Rencontres maghrébines, a décidé d'organiser une réunion en septembre 1982 sur « L'enseignement au Maghreb ».

L'un des objectifs des Tunisiens fondateurs de Rencontres maghrébines était de susciter la création d'associations semblables dans les autres pays du Maghreb en vue d' « *une réflexion et d'un dialogue en faveur de l'idéal maghrébin* ». Le comité vient d'exprimer l'espoir que d'ici à l'année prochaine pourront être surmontées les difficultés auxquelles se heurtent encore, ici et là, de telles initiatives.

Les premières journées d'étude sur « Les perspectives maghrébines » avaient été un succès. Au-delà des débats engagés à la suite des conférences portant notamment sur l'unité des pays de la région et leur intégration économique, l'intérêt avait essentiellement résidé dans la rencontre autour de ces thèmes d'intellectuels indépendants rarement liés au régime de leur pays (Tunisie, Algérie, Maroc et surtout Libye). C'était, en outre, la première fois depuis la révolution du 1er septembre 1969 que, par leur présence à une telle réunion, les Libyens, représentés par M. Jamaa Fezani, que l'on dit proche du colonel Kadhafi, reconnaissaient implicitement la « *réalité maghrébine* ».

Les diverses recommandations adoptées traduisaient bien la liberté de ton des discussions. Si, dès le départ, l'affaire du Sahara occidental avait été considérée d'un commun accord comme tabou, tous les autres sujets, même s'ils pouvaient susciter l'embarras des uns ou des autres, furent abordés avec une totale franchise, que ce soit à propos du respect des droits de l'homme et des libertés publiques, de la liberté syndicale ou encore du droit à la différence et aux spécificités politiques, économiques, sociales et culturelles. Dans ce dernier domaine, les participants, non sans quelque réticence de la part des Algériens et des Libyens, avaient finalement adopté un texte évoquant les « *spécificités linguistiques* », qui déclarait notamment : « *Au-delà de l'utilisation tendancieuse et condamnable que pouvaient faire certaines forces extérieures à la région et hostiles aux idéaux maghrébins, cette diversité, particulièrement le fait berbère, est une source d'enrichissement de la référence arabe qui s'inscrit, elle-même, dans la sphère de l'identité musulmane.* » Position qui ne manquera certainement pas d'être développée lors des futures journées d'étude sur l'enseignement.

MICHEL DEURE.

Soudan

PLUSIEURS CENTAINES D'ÉTUDIANTS ONT MANIFESTÉ A KHARTOUM

Khartoum (*A.F.P.*). — Des incidents se sont déroulés, lundi 16 novembre, à l'université de Khartoum où le premier vice-président du Soudan, le général Abdel Hamid Khalil, prononçait un discours à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'université.

Selon l'agence soudanaise Suna, une trentaine d'étudiants ont lancé des pierres, des bouteilles et des chaises durant le discours de M. Abdel Hamid Khalil, qui est, également, ministre de la défense. Celui-ci a cependant poursuivi son discours et a visité l'exposition consacrée à l'université. Plusieurs centaines d'étudiants ont, ensuite, manifesté à l'extérieur du campus contre la détérioration de la situation économique, et ont été dispersés par la police qui a fait usage de gaz lacrymogènes.

Au cours de récentes élections parmi les étudiants, les Frères musulmans avaient obtenu les quarante sièges du conseil étudiant. Selon certaines informations, les étudiants à l'origine des manifestations de lundi appartiendraient à des tendances de gauche qui n'avaient obtenu aucun siège lors de ces élections.

PROCHE-ORIENT

Les Européens n'enverront pas d'unités combattantes dans le Sinaï

Les dix ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne rouvrent, ce mardi 17 novembre à Bruxelles, le dossier de leur participation à la force internationale qui doit superviser la paix dans le Sinaï après le retrait israélien en avril 1982. La France, la Grande-Bretagne, l'Italie et les Pays-Bas, avec l'approbation des autres membres de la Communauté, sont disposés à participer à cette force.

M. Cheysson, ministre des relations extérieures, parlant lundi aux journalistes, à Bruxelles, a estimé que cette orientation de principe ne devait pas être remise en cause. Le ministre a indiqué que les Quatre n'enverraient pas d'unités combattantes mais « *des unités de soutien logistique ou d'assistance médicale* ». C'est toujours ce qui a été envisagé, a ajouté le ministre. Le porte-parole britannique a dit pour sa part que la Grande-Bretagne enverrait « *des troupes à un niveau modeste* ». Rappelons que la moitié des effectifs de la force du Sinaï au moins seraient américains.

Un obstacle demeure à l'annonce officielle de la participation européenne, et les Dix doivent en parler ce mardi. Il s'agit des déclarations des Quatre et des Dix indiquant dans quel esprit se situera leur participation. Israël a fait savoir que les Dix se disqualifieraient s'ils prétendaient s'écarter des accords de Camp David ; la Grèce, qui a renforcé son orientation pro-arabe depuis qu'elle a un gouvernement socialiste, refuse de cautionner Camp David, même par personne interposée. Ce désaccord a provoqué plusieurs reports de la prise de position européenne.

Evoquant les réactions des pays arabes à la participation européenne envisagée, M. Cheysson a dit : « *Certains d'entre eux ont compris et nous en remercient, mais nous ne nous attendons pas à ce qu'ils le disent publiquement. (...) Seuls ceux qui ne souhaitent pas l'évacuation du Sinaï peuvent vraiment s'opposer à notre participation.* »

Le ministre s'est en outre félicité de l'accueil reçu par le plan saoudien du prince Fahd, et a estimé qu'une majorité en sa faveur pourrait se dégager au prochain sommet arabe de Fès.

La Maison Blanche dément qu'« un haut responsable français ait été impliqué en février dans un complot contre le colonel Kadhafi »

Washington (*A.F.P.*). — La Maison Blanche a confirmé, lundi 16 novembre, qu'un « *haut responsable français* » et des membres du gouvernement américain ont discuté de la Libye, à Washington, au mois de février dernier, mais a démenti qu'ils se soient entretenus d'un « *plan français pour assassiner le colonel Kadhafi* », comme l'affirme l'hebdomadaire *Time* cette semaine.

Le conseiller présidentiel pour les affaires de sécurité nationale, M. Richard Allen, et deux secrétaires d'Etat adjoints, MM. Chester Crocker (Afrique) et Nicholas Veliotes (Proche-Orient et Asie), ont participé à une réunion au cours de laquelle la situation de la Libye a été abordée, a indiqué le porte-parole adjoint de la Maison Blanche, M. Larry Speakes. Elle avait été organisée à l'occasion du passage à Washington d'un « *membre du gouvernement français* ».

Le responsable français, a-t-il ajouté, n'a pas demandé au cours de cette réunion une aide des Etats-Unis, ni logistique ni diplomatique, en vue d'opérer un coup d'Etat éventuel contre le dirigeant libyen, comme l'affirme *Time*. La discussion a consisté en un « *échange de vues d'ordre général* », et il n'a été question d'aucun complot contre le colonel Kadhafi.

Selon l'hebdomadaire américain, le responsable français était venu à Washington au mois de février pour demander le soutien américain à un plan pour faire assassiner le colonel Kadhafi par des exilés libyens.

[« Time » confond apparemment trois affaires. Le membre du gouvernement français auquel il fait allusion n'est autre que M. Jean François-Poncet, alors ministre des affaires étrangères qui s'était rendu en visite officielle aux Etats-Unis, du 23 au 26 février 1981, et avait eu des conversations d'ordre général. Il avait été suivi de M. Martin Kirsch, conseiller pour les affaires africaines et malgaches, présenté par l'hebdomadaire américain comme un « haut responsable » : ses entretiens avaient porté sur l'Afrique et nullement sur des plans de déstabilisation du régime libyen.

Une autre « affaire », à laquelle avait fait allusion le « New York Times », en y mêlant M. Giscard d'Estaing, était antérieure. Elle mettait en cause le colonel Alain de Gaigneron de Marolles, directeur du renseignement du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE), qui serait intervenu pour organiser le renversement du colonel Kadhafi, en 1977, et favoriser la formation d'un gouvernement libyen en exil en 1980. Sans qu'aucune explication officielle n'ait été publiée à l'époque, il devait donner sa démission de son poste occupé seulement pendant un an (« le Monde » du 11 septembre 1980). Il devait être promu général de brigade, en mars 1981, dans le cadre de réserve.]

AMÉRIQUES

M. Marchais affirme la solidarité du P.C.F. avec Cuba

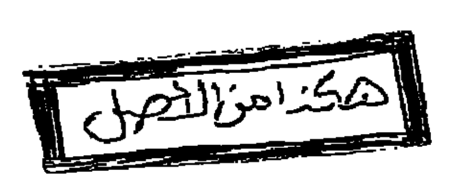
M. Georges Marchais a exprimé, lundi 16 novembre, devant environ deux mille personnes réunies salle de la Mutualité, à Paris, à l'initiative du P.C.F., la solidarité de ce parti envers Cuba, menacée, selon lui, d'une agression américaine. Le secrétaire général du parti communiste a également affirmé son soutien au Nicaragua, à Grenade et au Front démocratique révolutionnaire (F.D.R.) du Salvador, en présence de l'ambassadeur de Cuba à Paris et des représentants du Nicaragua, du Mexique, de Grenade et du F.D.R.

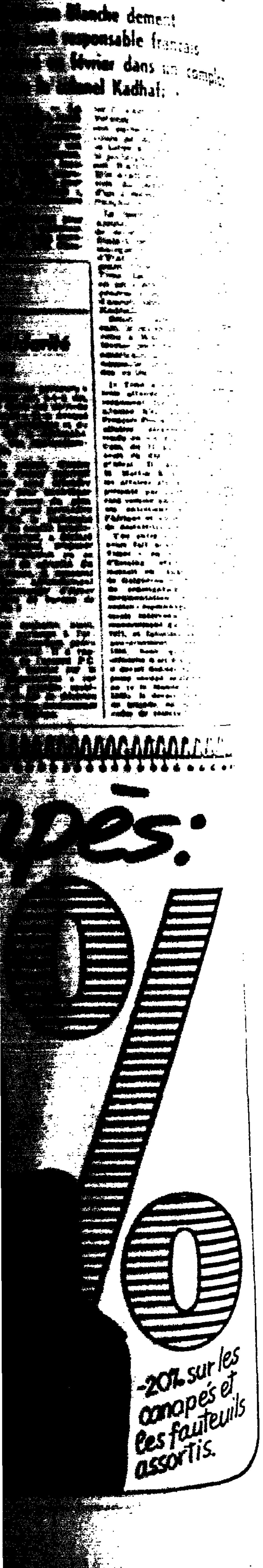
Le P.C.F., pour lequel ce meeting était l'occasion, comme l'a souligné M. Marchais, de mettre en valeur sa tradition internationaliste, entendait aussi, de cette manière, montrer que M. Mitterrand et le P.S. ne sont pas les seuls à s'intéresser aux mouvements de libération du tiers-monde, en particulier à ceux d'Amérique latine. Le secrétaire général du P.C.F. n'a, d'ailleurs, rendu qu'un bref hommage, modérément applaudi, au discours du président de la République à Mexico et à son « *attitude positive* » pendant la conférence de Cancun.

M. Marchais a rappelé la situation de Cuba avant la révolution de 1959 et le « *chemin parcouru* » depuis lors. « *Bien sûr*, a-t-il dit, *la situation de Cuba est difficile à bien des égards.* » Il a évoqué l'aide de l'Union soviétique et du Comecon, ce qui a déclenché, dans la salle, des applaudissements prolongés.

M. Marchais estime, d'autre part, que « *la France pourrait rendre publiques sans attendre ses propositions pour contribuer à la mise en œuvre du plan Fahd* », lequel « *peut permettre d'avancer* » dans la recherche d'un règlement du conflit israélo-arabe. « *Elle pourrait*, a déclaré le secrétaire général, *proposer une nouvelle résolution en ce sens au Conseil de sécurité. En tout état de cause, il convient de reconnaître officiellement l'O.L.P. et d'envisager d'élever la représentation du bureau de l'O.L.P. à Paris.* »

M. Marchais souhaite, aussi, que la France participe à l'organisation du référendum prévu au Sahara occidental. Il a rappelé les termes de l'accord P.C.-P.S. du 23 juin dernier sur la nécessité de négociations « *sur la présence des missiles soviétiques S.S.-20 et sur la décision d'installer des fusées américaines Pershing-2* » en Europe.





PROCHE-ORIENT

République arabe du Yémen

La « guerre civile oubliée »

De notre envoyé spécial

Sanaa. – Y a-t-il une guerre civile au Yémen du Nord ? Le journaliste étranger qui essaie de trouver la réponse à cette question se heurte rapidement à un mur de silence. Les responsables interrogés deviennent soudain évasifs et s'indignent de l'intérêt accordé à « *quelques affrontements mineurs et isolés qui opposent l'armée régulière à certains de nos frères égarés* », dans la partie orientale du gouvernorat d'Ebb, limitrophe du Yémen du Sud. « *N'écoutez pas les rumeurs malveillantes colportées par nos ennemis* », vous conseille-t-on, en soulignant que le calme qui règne dans la capitale et ses environs indique que le pays vit plutôt dans la « *paix civile* ».

Force est cependant de constater que les mesures de sécurité ont été depuis près de trois mois singulièrement renforcées à Sanaa. Les fouilles des voitures sont de plus en plus fréquentes, dès la tombée de la nuit, et les contrôles aux sorties de la ville de plus en plus sévères. Le moindre déplacement du président Ali Abdallah Saleh provoque un impressionnant déploiement de mesures de protection militaires.

En fait, en dépit du mutisme observé par les organes d'information et la discrétion des officiels, tout le monde parle ici de la « *guerre civile oubliée* » qui se poursuit depuis près d'un an par intermittence au sud du pays entre les forces gouvernementales et les maquisards du Front national démocratique (F.N.D.), qui groupe l'ensemble des partis de gauche et d'anciens militaires et chefs de tribu demeurés fidèles à la mémoire du président Hamdi, assassiné en octobre 1977. Le F.N.D. contrôle pratiquement toute une portion du territoire national située dans la partie orientale du gouvernorat d'Ebb, dans une région montagneuse difficile d'accès, liée au Yémen du Sud par la ville de Kaataba.

Les relations avec Aden sont cependant au beau fixe et les deux pays frères poursuivent imperturbablement d'interminables négociations en vue d'une éventuelle union, comme si aucun conflit ne les opposait. Il suffit toutefois de jeter un regard sur la carte pour s'apercevoir que les maquis du Front ne sauraient subsister sans l'appui politique, militaire et logistique du Yémen du Sud. A la suite des accords de Koweït qui, en mars 1979, mirent fin à la « *petite guerre de frontières* » entre les deux Yémens, Aden avait réduit son soutien au F.N.D. afin de ne pas compromettre le rapprochement avec Sanaa. Tout semble indiquer désormais que cette aide a repris sur une grande échelle.

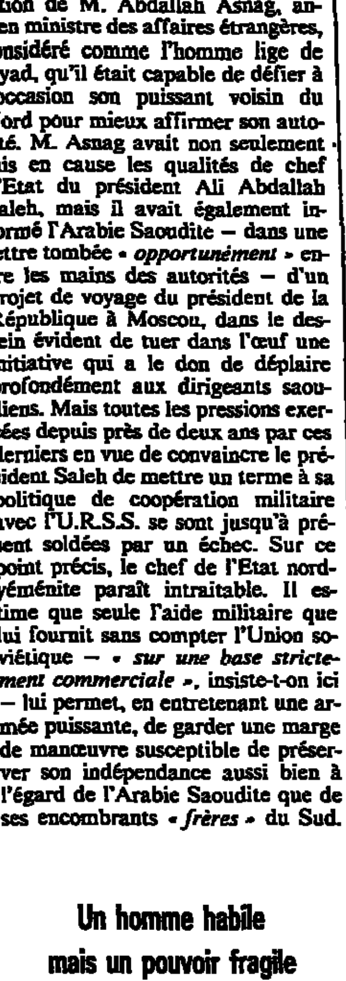
Une trêve précaire

L'accord conclu le 31 janvier 1980 entre le président Ali Abdallah Saleh et le secrétaire général du Front, M. Sultan Omar, réfugié à Aden, en vue de normaliser les rapports entre le gouvernement et l'opposition de gauche, est demeuré lettre morte. Malgré un début de dialogue prometteur, les pourparlers ont finalement achoppé sur l'épineux problème de la participation du F.N.D. au pouvoir. Le président nord-yéménite veut bien admettre des représentants du Front « *à titre personnel* » au sein du cabinet, mais il n'est pas du tout disposé à accorder au F.N.D. un statut officiel, ni des portefeuilles importants. En revanche, le Front, qui, dit-on, a exprimé le souhait de contrôler au moins trois des principaux postes ministériels – dont ceux de l'intérieur et de l'information, – entend faire de son entrée au gouvernement le début d'un processus de création d'un « *régime véritablement démocratique* ».

Le remaniement ministériel du 15 octobre 1980, qui écarta du pouvoir plusieurs personnalités « *progressistes* » qui jouissaient de la confiance du F.N.D., a mis le feu aux poudres. Les affrontements militaires se sont multipliés et aggravés dans le quadrilatère Ebb-Nadira-Damt-Kaataba, devenu la place forte de la rébellion. Ils furent suivis en avril de discrètes mais vaines négociations afin de réactiver l'accord de janvier 1980. Fin juin, les combats ont repris sur une plus grande échelle et avec une violence accrue lorsque les autorités se rendirent compte que le Front avait mis à profit la trêve pour renforcer ses positions. Les affrontements qui se sont poursuivis durant tous le mois de juillet et ont repris en août ont revêtu parfois l'aspect d'une véritable guerre de positions au cours de laquelle des armements lourds ont été, pour la première fois, utilisés de part et d'autre. Des renforts gouvernementaux ont été dépêchés de Sanaa sur les lieux avec l'objectif de « *casser* » une fois pour toutes le dispositif militaire rebelle. Depuis septembre, une trêve précaire s'est installée de nouveau dans les zones de combat, interrompue par d'occasionnelles et symboliques interventions de l'aviation gouvernementale contre les positions du F.N.D.

L'état-major de Sanaa s'estime satisfait du déroulement des opérations et affirme avoir repris le contrôle de plusieurs positions-clés tenues par les rebelles. Les dirigeants politiques, plus réalistes, sont moins enclins à l'optimisme. Ils savent que rien n'a été réglé dans le fond et que le Front, dont les forces n'ont pas été démantelées, peut, avec l'aide d'Aden, reconstituer sans peine ses effectifs. De plus, la guerre contre les troupes du F.N.D. n'est pas populaire dans l'armée. Vingt-quatre officiers ont été arrêtés en juillet pour « *refus de combattre* », et quatre d'entre eux ont été passés par les armes. Les pertes sévères subies par certaines unités gouvernementales ont entamé dangereusement le moral des combattants.

Le président Ali Abdallah Saleh, qui est en même temps le commandant en chef de l'armée, ne partage pas l'euphorie de certains de ses officiers. Il est persuadé qu'une victoire militaire est impossible. Il sait surtout qu'il ne dispose pas, pour l'instant du moins, de forces suffisamment aguerries pour déloger les maquisards de leur réduit montagneux et redoute que toutes les tentatives faites dans le sens ne dégénèrent en une guerre ouverte avec le Yémen du Sud, une situation qu'il souhaite à tout prix éviter. Le 15 septembre dernier, il a rencontré, à Taez, son collègue sud-yéménite, le président Ali Nasser, pour le mettre en garde contre les « *conséquences incalculables* » pour les deux pays de la poursuite des affrontements à leurs frontières. Le communiqué officiel, qui a été rendu public à l'issue de cette entrevue, évoque comme d'habitude les thèmes constamment ressassés de la « *fraternité* » et de l'« *unité* » entre les deux pays et la nécessité de maintenir la région à l'écart de la politique des « *blocs étrangers* ». En fait, selon des renseignements puisés de bonne source à Sanaa, l'optimisme de commande qui se dégage de ce communiqué lénifiant ne reflète nullement le climat des entretiens, qui, dit-on, a été particulièrement dramatique.



Un nouveau dialogue de sourds

La réunion s'est vite transformée en un nouveau dialogue de sourds. Le président Ali Nasser a, une fois de plus, réclamé une solution politique, affirmant que l'entrée du Front au gouvernement constituait l'unique moyen de désamorcer la crise. Le président Ali Abdallah Saleh a répondu sèchement que les négociations en vue d'une solution politique se poursuivaient et qu'Aden pouvait contribuer à leur succès en mettant fin à l'aide multiforme qu'il fournit au F.N.D. Il a également fait part de sa « *vive inquiétude* » au sujet du pacte tripartite conclu au début d'août entre le Yémen du Sud, l'Ethiopie et la Libye, et dont la « *clause militaire* » constitue selon lui une menace permanente dirigée contre le Yémen du Nord.

La réunion de Taez n'a résolu aucun problème. Le président Ali Nasser a promis de transmettre au bureau politique du parti les desiderata nord-yéménites. Mais nul ne se fait ici trop d'illusions. Les changements intervenus en juin à Aden au sein de la direction collégiale avec l'arrivée à la tête du ministère de la défense de M. Saleh Mousleh, réputé plus « dur » que le président Ali Nasser, a renforcé la tendance favorable à une attitude plus énergique à l'égard du régime de Sanaa, accusé de complaisance envers l'Arabie Saoudite.

Il est vrai que le « *clan saoudite* », communément connu ici sous l'appellation vague de Front islamique, est majoritaire au sein du gouvernement. Mais le pouvoir de décision appartient au seul président de la République, qui a prouvé, en mars dernier, en procédant à l'arrestation de M. Abdallah Asnag, ancien ministre des affaires étrangères, considéré comme l'homme lige de Ryad, qu'il était capable de défier à l'occasion son puissant voisin du Nord pour mieux affirmer son autorité. M. Asnag avait non seulement mis en cause les qualités de chef d'Etat du président Ali Abdallah Saleh, mais il avait également informé l'Arabie Saoudite – dans une lettre tombée « *opportunément* » entre les mains des autorités – d'un projet de voyage du président de la République à Moscou, dans le dessein évident de tuer dans l'œuf une initiative qui a le don de déplaire profondément aux dirigeants saoudiens. Mais toutes les pressions exercées depuis près de deux ans par ces derniers en vue de convaincre le président Saleh de mettre un terme à sa politique de coopération militaire avec l'U.R.S.S. se sont jusqu'à présent soldées par un échec. Sur ce point précis, le chef de l'Etat nord-yéménite paraît intraitable. Il estime que seule l'aide militaire que lui fournit sans compter l'Union soviétique – « *sur une base strictement commerciale* », insiste-t-on ici – lui permet, en entretenant une armée puissante, de garder une marge de manœuvre susceptible de préserver son indépendance aussi bien à l'égard de l'Arabie Saoudite que de ses encombrants « *frères* » du Sud.

Un homme habile mais un pouvoir fragile

Le président Abdallah Saleh fait face à un dilemme qui est celui de tout dirigeant nationaliste appelé à régner à Sanaa : il ne peut se payer le luxe d'apparaître trop prosaoudien, sous peine de voir s'effriter rapidement sa popularité dans un pays traditionnellement antisaoudien. Mais, en même temps, il ne peut survivre sans l'aide économique de Ryad : d'où les concessions politiques qu'il est amené à leur consentir. La visite qu'il a finalement faite à Moscou en octobre dernier, vraisemblablement contre la volonté des Saoudiens, montre qu'il n'est pas décidé à aller trop loin dans la voie des concessions dès qu'il juge que les intérêts supérieurs de la nation sont en jeu.

Qu'est-il allé cherché à Moscou ? Probablement une aide financière et économique accrue et un réaménagement de l'endettement de son pays à l'égard de l'U.R.S.S. – environ 600 millions de dollars selon certaines estimations. Et encore et surtout, une démarche discrète des Soviétiques pour convaincre les Sud-Yéménites de mettre un terme à l'aide militaire qu'ils fournissent au Front. Il est encore trop tôt pour savoir dans quelle mesure cette initiative contribuera à ramener la paix civile dans le pays. Ce qui est en revanche certain, c'est que la politique de balance que le président Abdallah Saleh poursuit avec une surprenante habileté entre l'Arabie Saoudite, d'une part, et le Yémen du Sud, de l'autre, risque à la longue de lui être fatal. Le chef de l'Etat nord-yéménite célébrera, en juillet prochain, le quatrième anniversaire de son accession au pouvoir, un « exploit » peu banal dans un pays réputé pour l'instabilité chronique des institutions. Mais les assises de son pouvoir demeurent fragiles.

Peu à peu, celui qui, il y a encore quelques années, n'était qu'un obscur militaire sans aucune formation politique s'est révélé un homme d'Etat chevronné qui a su imposer sa volonté dans un pays profondément divisé en clans hostiles. Mais il s'est fait de nombreux ennemis. D'abord, au sein de l'armée, qu'il a épurée, créant aussi de nombreuses et solides inimitiés parmi certains militaires haut placés qui ont pris ombrage de sa fulgurante ascension politique, et également parmi les hommes politiques et les féodaux, qu'il a divisés pour mieux se maintenir au pouvoir. Sa grande faiblesse demeure cependant l'échec de la politique de réconciliation nationale qu'il avait amorcée en 1979 par la création d'un Comité pour le dialogue national dont les activités devaient, en principe, aboutir au début de 1981 à l'élection au suffrage universel d'une assemblée nationale.

Le Comité pour le dialogue national poursuit toujours ses travaux dans l'indifférence générale, mais ses activités ont été vidées de toute substance par la persistance de la guerre civile, qui hante tous les esprits. Nul ne se hasarde désormais à fixer une nouvelle date pour les élections « *libres et démocratiques* » qui devaient ouvrir une nouvelle ère dans l'histoire du Yémen du Nord.

JEAN GUEYRAS.

Le Monde

politique

L'EXAMEN DU BUDGET A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

SANTÉ : la lutte contre les inégalités et la médecine libérale

La réduction des inégalités devant la santé et la disparition de la médecine libérale : un objectif et une crainte. Le premier constitue l'un des axes de la politique qu'entend mener M. Jack Ralite, ministre de la santé ; la seconde est exprimée, sous des formes diverses, par les députés de l'opposition. Ces deux thèmes ont constitué l'essentiel du débat qui a précédé, lundi 16 novembre, l'adoption des crédits du ministère de la santé (« le Monde » du 28 octobre).

Les inégalités, la prévention, la qualité des soins, la complémentarité des structures hospitalières, un effort accru en faveur du secteur biomédical, la mise en œuvre d'une nouvelle coopération internationale, une réelle décentralisation des équipements sanitaires, etc... M. Ralite a défini de nombreuses priorités. Dans tous ces domaines, une ligne directrice, un « *fil rouge* », guide le ministre de la santé : rééquilibrer la politique de la santé, faire en sorte que tous les Français aient les mêmes possibilités d'accès aux soins. Pour se rendre compte des disparités existantes, le ministre a effectué un « tour de France ». Les inégalités qu'il a constatées au cours de ce périple ne s'effaceront plus de sa mémoire. M. Ralite ne cherche pas « *à susciter des épouvantes* » mais, malgré tout, ce qu'il a vu a été « *un sérieux révélateur* » sur « *tout ce que le travail tel qu'il est aujourd'hui laisse de débris chez les individus* ».

M. Blanc (U.D.F., Lozère) a beau juger que ce « tour de France » a été « *publicitaire* » et que l'ancien député communiste en a ramené une vision « *bloquée et partisane* », M. Ralite n'en a cure. A Usinor-Dunkerque, un ouvrier des fonderies lui a dit : « *Quand un gars n'en peut plus, quand la poussière a pris ses poumons, la seule façon de reconnaître la maladie, c'est de le déclasser.* » M. Ralite a vingt exemples de ce type. M. Blanc estime que le ministre de la santé « *en fait un peu trop* ». M. Blanc, lui, est préoccupé du sort des « *médecins libéraux* ». « *Vos actes*, affirme-t-il, *montrent que votre intention est bien de substituer à la médecine libérale l'ordre communisant d'une médecine collectiviste.* »

M. Ralite suit son « *fil rouge* ». Exemple : la médecine scolaire, pour laquelle des postes de médecins vont être créés. « *Je les répartirai inégalitairement*, explique-t-il, *pour résoudre les inégalités ; les critères seront le nombre de chômeurs, le taux de mortalité infantile, le nombre d'élèves.* » Le budget devrait permettre d'établir une moyenne nationale d'un médecin pour 6 500 élèves. Les écoles des grands ensembles et des quartiers très populaires seront privilégiées.

La « grande querelle »

Désireux de supprimer le secteur privé dans les hôpitaux publics, d'en « *finir* » avec la notion de prix de journée — « *verrou pour le progrès et source de gâchis* », soucieux de faire en sorte que le directeur d'hôpital devienne « *l'homme de la synthèse entre la concertation locale et la cohérence de la politique nationale* », M. Ralite souligne que 12 500 emplois ont été créés en six mois et assure que 20 000 le seront en dix-huit mois, conformément à la promesse du président de la République. Quant à la démocratisation, elle s'exerce notamment au sein des conseils d'administration des hôpitaux. Contrôlés *a posteriori*, ils comprendront désormais « *un tiers d'élus du suffrage universel représentant des usagers, un tiers de représentants du personnel, un tiers de représentants de la Sécurité sociale.* »

Reste, bien sûr, la « grande querelle » de la médecine libérale et de la multiplication des centres de santé intégrés. Il y a plusieurs façons d'en parler. Celle, vindicative, de M. Blanc, qui est lui-même médecin : « *Sachez que les médecins libéraux de ce pays n'ont pas besoin des faveurs empoisonnées octroyées par le prince. Avec patience et détermination, vous entendez extirper de notre pays toute forme privée d'exercice médical. Tantôt vous excluez, tantôt vous asphyxiez, toujours vous renforcez la position de vos amis. (...) Vous décidez la suppression de tous les lits privés dans les établissements publics hospitaliers. (...) Vous avez réservé aux seuls hôpitaux publics l'attribution par votre ministère de vingt-cinq nouveaux scanners. (...) Vous avez nommé à la tête de l'appareil administratif sanitaire de notre pays un homme qui est membre depuis près de vingt ans du comité central du parti communiste !* » (Il s'agit de M. Jacques Roux.)

Il y a la méthode de M. Gissinger (R.P.R., Haut-Rhin), courtoise mais ferme. M. Gissinger s'incline devant la « *conviction* » et les « *arguments* » de M. Ralite qu'il sait être « *un démocrate* ». Cela dit, le député R.P.R. est inquiet, tout comme les médecins libéraux, pour qui les mesures prises par le ministre de la santé « *peuvent apparaître comme autant de menaces* ». Outre les centres de santé et leur financement, M. Gissinger est inquiet de la décision de maintenir les effectifs d'étudiants en médecine au niveau de la rentrée précédente au lieu de les réduire de 10 % comme on l'avait fait l'année dernière.

M. Lareng (P.S., Haute-Garonne), rapporteur de la commission des affaires culturelles, s'est voulu rassurant : la création de centres de santé « *ne saurait être imposée aux médecins. Ce sont eux qui en prendront l'initiative* ». « *La guerre de religion* » entre médecins n'a pas eu lieu, souligne M. Ralite. Le ministre est d'ailleurs favorable à un « *édit de Nantes 1982 qui facilitera la rencontre entre médecins et organisations sociales et syndicales, rencontre institutionnalisée dans les centres de santé* ». Dès lors, s'étonne M. Ralite, « *pourquoi présenter aujourd'hui comme des épouvantails ces structures qui ont permis d'inventer une médecine à part entière pour les personnes dont les ressources sont modestes ?* » A Aubervilliers — « la ville » de M. Ralite, — il y a un centre de santé « *depuis la Libération* » et « *tout se passe très bien entre ce centre et les médecins libéraux* ». Qu'on se rassure : le ministre « *ne brandit pas la hache de guerre contre la médecine libérale* ».

A M. Barrot (U.D.F., Haute-Loire), ancien ministre de la santé, qui s'était inquiété de la réforme des études médicales — « *de concours transitoire en concours transitoire, ce seront une ou deux générations de médecins qui seront sacrifiées* », — M. Ralite a rappelé qu'avant la réforme, décidée par le précédent gouvernement, parmi les futurs médecins, les généralistes étaient les « *derniers de la classe* ». Le gouvernement souhaite qu'ils aient accès à l'internat pour être « *au même niveau* » que les autres médecins. Enfin, concernant le prix des médicaments, le ministre de la santé a indiqué : « *L'industrie pharmaceutique consacre 16 % de son chiffre d'affaires à la publicité et 7,50 % à la recherche. En 1981, la publicité lui a coûté 4,8 milliards de francs, 400 000 anciens francs par médecin. Alors je dis qu'il y a quelque chose qui ne va pas au royaume du médicament !* »

La prévention justifie, d'autre part, selon M. Ralite, la décision de ne pas limiter l'accès aux études médicales. Quant aux allusions sur l'appartenance au parti communiste du professeur Roux, directeur des services de la santé, M. Ralite s'est senti « *envahi par les mépris des insultes formulées par les semblables de M. Blanc à l'adresse de ces Français à part entière que sont les communistes* ». — L. Z.

Services économiques et financiers comptes spéciaux du Trésor, monnaies et médailles

L'Assemblée nationale a adopté, lundi 16 novembre, les crédits du ministère de l'économie et des finances concernant les services économiques et financiers des comptes spéciaux du Trésor et du budget annexe des Monnaies et médailles (« le Monde » daté 15-16 novembre).

Les crédits des services économiques et financiers pour 1982 s'élèvent à 8 milliards 286 millions de francs pour les moyens des services (+ 22,3 %), 374 millions de francs au titre des interventions publiques (+ 40,6 %), 70 millions de francs pour les investissements de l'Etat (— 40 %).

En 1982, la charge de l'ensemble des cinquante-trois comptes spéciaux sera la suivante : les opérations à caractère définitif dégageront un excédent de recette de 817 millions de francs ; les opérations à caractère temporaire entraîneront une charge nette de 11 milliards 646 millions de francs, au lieu de 3 milliards 967 millions de francs en 1981. M. Delors, ministre de l'économie et des finances, a précisé la répartition des dotations du F.D.E.S. : 600 millions de francs pour les entreprises nationales ; 1 milliard 350 millions de francs pour des prêts divers dont 280 millions de francs pour le tourisme et l'industrie ; et 780 millions de francs pour l'artisanat individuel ; 7 milliards de francs pour l'industrie, 1 milliard de francs de prêts participatifs pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 2 milliards de francs ; 500 millions de francs pour les entreprises occupant moins de vingt-trois salariés ou ayant un chiffre d'affaires inférieur à 10 millions de francs.

Le total net des dépenses du budget des Monnaies et médailles s'élève à 391 millions de francs pour 1982. La vente des médailles représente 27 % des recettes propres, celle des monnaies étrangères 13 %. Compte tenu de l'état des stocks, la majeure partie de l'activité de cette administration sera consacrée à la frappe de pièces de faible valeur (20, 10 et 5 centimes). L'abandon en 1980 de la frappe de la pièce de 50 F en argent est à l'origine du déséquilibre du budget annexe. M. Noir (R.P.R., Rhône), rapporteur spécial de la commission des finances, a rappelé que ce type de pièce est essentiellement thésaurisé et que sa circulation est donc extrêmement faible. Dans son rapport il souligne, d'autre part, qu'une « *révolution technologique relative aux cartes de paiement se fait jour avec l'apparition des cartes de paiement à mémoire* » (cartes jetables ou cartes rechargeables). La concurrence de ces futurs moyens de paiement, note-t-il, s'exercera à la fois sur les pièces, les billets, les chèques et les cartes de crédit traditionnelles.

M. Delors a précisé que si la frappe d'une pièce en argent de valeur faciale supérieure à 50 F se heurte aux mêmes difficultés que celles relevées par M. Noir, il n'en écarte pourtant pas l'éventualité.

COMMUNICATION, RADIO-TÉLÉVISION : vous avez dit « chasse aux sorcières » ?

Libération de la presse, démocratisation, pluralisme, politisation, soumission, décentralisation, responsabilisation, etc. La litanie des termes utilisés lors des débats concernant les crédits de la communication et de la radio-télévision est immuable. L'examen de ce budget, pour 1982, n'a pas failli à la tradition, tout en comportant une innovation : les années précédentes, les accusations étaient unilatérales. La gauche dénonçait la mainmise du pouvoir sur les moyens d'information, en appelait au respect du pluralisme, multipliait les exemples prouvant la « giscardisation » des ondes. La droite réfutait, en bloc. Lundi 16 novembre, ce fut bien différent...

La gauche a rappelé le poids et la diversité des mauvaises habitudes passées, la droite a stigmatisé celles, déjà prises, selon elle, par le nouveau pouvoir politique. Dans la forme pourtant, quelque chose a changé : les journalistes coupables d'être politiquement marqués ne sont plus dénoncés nommément, les procès et les procès d'intention sont globaux. La qualité du débat y gagne-t-elle ? A un tel niveau, la réponse n'est pas évidente... Chacun s'exprime au nom de la défense de la liberté de la presse, cela va sans dire...

Le premier à porter l'estocade fut M. Bocquet (P.C., Nord), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles. M. Bocquet a parfaitement résumé l'enjeu de ce débat, en soulignant que la réforme de l'audio-visuel, attendue pour le début de l'année prochaine, n'entrera pas en vigueur avant 1983, « *c'est-à-dire dix-huit mois après le vote des Français pour le changement* ». M. Fillioud a précisé que ce projet sera « *national, neuf, moderne, libéré, audacieux* », et a ajouté qu'il présentera, « *un peu plus tard* », un dispositif législatif concernant la presse écrite, le but étant d'élaborer un véritable « *statut* » pour celle-ci. Compte tenu de ces échéances, les propositions budgétaires de M. Fillioud « *intègrent ces préoccupations mais ne prétendent pas y apporter les réponses* ».

On ne saurait mieux dire : le débat autour du budget de 1982 pour la communication et la radio-télévision fut un débat entre parenthèses pour un budget tenu par des échéances qui le modifieront. Mis à part cette légère incidente, ce fut un beau débat. Tous les ingrédients y étaient : l'essentiel étant, comme à l'accoutumée, les perpétuelles interjections de M. Vivien (R.P.R., Val-de-Marne).

M. Bocquet donc : dix-huit mois ! « *Laisserons-nous, durant cette période, les forces du passé continuer de peser ?* » « *Après des années d'ostracisme politique et syndical, d'information sectaire et manipulée, d'autocensure, d'interdits professionnels, et, n'ayons pas peur des mots, puisqu'il y a eu quelque cinq cents journalistes de l'audiovisuel mis au placard depuis 1968, de chasse aux sorcières, les équipes de rédaction doivent maintenant refléter liuluralisme de la société française et la dviersité de ses courants de pensée.* » Comment, alors que « *quelques petites modifications* » interviennent à la radiodiffusion — « *qui ne sont encore qu'une première réponse à la volonté populaire de changement* », — on entend « *de véritables hurlements* » chez les représentants de l'ex-majorité et « *leurs amis du patronat !* ». M. Bocquet le dit comme il le pense : « *Ce n'est pas sérieux, c'est grotesque !* » M. Vivien a beau assurer que c'est M. Bocquet qui est grotesque, cela n'empêche pas celui-ci de continuer : « *Epuration systématique, quasi scientifique* », (...) « *chasse aux sorcières* », (...) « *mise en place d'hommes-liges à tous les postes décisifs* », (...) « *noyautage* », (...) « *règne des producteurs mandarins* », (...) « *abus de situations privilégiées à des fins lucratives* », (...) « *un air de liberté doit souffler* », (...) « *il ne s'agit pas de couper les têtes mais d'assurer une plus grande diversité de têtes* ».

M. Fillioud entend ramener un peu de sérénité : « *Nous n'allons pas ramener le débat de ce jour aux disputes subalternes qui ont alimenté, depuis six mois, des polémiques dérisoires, surtout destinées à masquer les véritables enjeux.* »

Peine perdue, M. Vivien contre-attaque : « *Vous avez eu vingt-trois ans pour vous préparer et vous nous dites maintenant : encore une minute M. le bourreau (...) M. Bocquet, vous connaissez ce mot de Diderot : « Il n'y a qu'un pas du fanatisme » à la barbarie » ?* (...) « *Pas un mot sur le téléspectateur !* » (...) « *Vous faites de l'information sélective* » (...) « *Ou vous avez menti aux électeurs ou vous ne pouvez pas faire passer votre message !* » (...) « *Qu'est-ce que ces quotas : tant de journalistes socialistes, tant de journalistes communistes !* » (...) « *Faites rêver les Français ! A l'heure actuelle vous êtes en train de les désespérer !* »

M. Gosnat (P.C., Val-de-Marne) entend dénoncer certaines pratiques : « *Des milliers de journalistes ont été achetés, vendus ou revendus en groupes au gré des combinaisons du grand capital et du pouvoir, qui ont littéralement bafoué la déontologie et le souci d'indépendance qui animent cette profession (...) Les campagnes ignobles auxquelles nous avons assisté contre les travailleurs du livre.* » M. Gosnat insiste pour que soient exclues toutes dispositions « *tendant à assimiler à un même statut juridique les journaux nantis et les journaux pauvres* ». D'ailleurs, le groupe communiste vient de déposer une proposition de loi tendant à créer une commission spéciale chargée d'examiner le problème des aides publiques à la presse écrite.

Les réponses de M. Fillioud

M. Loncle (app. P.S., Eure), qui est un ancien journaliste, a fait ses calculs : sous l'ancien septennat, 75 % de la presse était gouvernementale ; aujourd'hui, à 65 %, elle est d'opposition. Quant à la télévision, le « *changement y est encore modeste* ». M. Madelin (U.D.F., Ille-et-Vilaine), n'a que des questions à poser. Notamment celle-ci : oui ou non, durant le mois d'octobre, sur les trois chaînes de télévision, le temps global de l'opposition a-t-il été de une heure trente contre six heures pour la majorité ? A quelle chaîne de télévision s'applique le propos de M. Fillioud selon lequel, dans une rédaction, cent cinquante journalistes sont encore membres d'un des partis de l'ancienne majorité ? M. Fillioud a des réponses. La première : « *Vos chiffres sont faux !* » ; la seconde : « *Cent cinquante journalistes de droite ? Je le redis... mais ils y sont restés.* »

M. de Préaumont (R.P.R., Paris), souhaite, avec sérennité, l'élaboration d'une loi d'orientation sur l'audiovisuel comportant une instance supérieure dont l'autorité morale serait incontestable, et puis aussi une charte de l'audiovisuel, et puis encore la signature d'une véritable convention collective de l'audiovisuel... M. Schreiner (P.S., Yvelines), souligne que parmi les radios qui se mettent en dehors de la loi il y a notamment Radio-Service tour Eiffel (créé par la mairie de Paris... dont le maire est... M. Jacques Chirac). M. Fillioud a encore une réponse : « *Aucune radio municipale* (interdite) *ne subsistera* », surtout pas celles qui fonctionnent « *sous le couvert d'une association fabriquée pour la circonstance* » (...) « *la loi s'appliquera à tout le monde !* »

M. Péricard (R.P.R., Yvelines), ancien journaliste de la télévision, rappelle que lors du licenciement de deux cent soixante-quatorze journalistes, en 1974, les syndicats assistaient à la commission qui fut concernée par ces licenciements. M. Péricard dénonce une « *conception partisane et intolérante de l'information* ».

Le ministre de la communication assure que les amis de M. R.-A. Vivien ont « *cassé, démoli et détruit* » pendant vingt-trois ans. Alors, ajoute-t-il, « *qu'ils ne viennent pas nous demander d'avoir tout reconstruit sur leurs décombres en six mois !* ». M. Fillioud précise notamment : « *Apprenez que le cynisme et l'arrogance ne refont pas une vertu à ceux qui l'ont définitivement perdue !* » M. Madelin dénonce l'absence de réponses à ses questions. Il craint que M. Fillioud ne soit le « *ministre de la calomnie* », mais il est sûr qu'il est celui des « *faux-fuyants* ». M. R.-A. Vivien demande à ce même ministre s'il craint la « *censure de la rue de Solférino* » siège du P.S.). Le débat s'achève sur d'autres mots aimables. Chacun a l'air content d'avoir dévoilé aux Français sa vérité.

Quant au budget, une structure classique, en attendant mieux : les aides directes à la presse augmentent de 35 % ; il est créé un fonds d'aide aux journaux à faible capacité publicitaire : le chiffre d'affaires de l'A.F.P. devrait être de 397,7 millions de francs (+ 17,8 %) ; les ressources de la radio-télévision progressent de 25 %, atteignant 7 milliards 841 millions de francs. La redevance pour un téléviseur noir et blanc passe à 280 F (+ 17,6 %), pour un téléviseur couleur à 424 F (+ 18,4 %). Ces fortes augmentations serviront-elles à financer une partie des conséquences de la loi sur l'audiovisuel ? Les dotations « préciputaires » (avant répartition) sont multipliées par 3,12 par rapport à 1981 (734 millions de francs). FR 3 est privilégiée au nom de la décentralisation. Il n'est pas exclu que cette station puisse recourir à l'emprunt, après le vote de la loi sur l'audiovisuel. La publicité de marques à la télévision rapportera 2 milliards 25 millions (+ 25,5 %).

La réforme va changer bien des choses... Les téléspectateurs, n'est-ce pas, jugeront aux actes. Il faudra que le pluralisme soit respecté, que les journalistes soient indépendants du pouvoir, que l'autonomie soit réelle, que la liberté de la presse soit sauve... Et patati, et patata... — L. Z.

● *M. Roger-Gérard Schwartzenberg*, président du Mouvement des radicaux de gauche (M.R.G.), a apporté, lundi 16 mai, le soutien « *fidèle et résolu* » de son parti au président de la République. Reçu pendant quarante-cinq minutes par le chef de l'Etat, le président du M.R.G. a rappelé que le gouvernement de M. Mauroy comporte deux membres du M.R.G. (MM. Michel Crépeau, ministre de l'environnement, et François Abadie, secrétaire d'Etat auprès du ministre du temps libre), et s'est déclaré « *très satisfait* » du bilan de six mois du nouveau pouvoir.

POLITIQUE

DOSSIER

Les cabinets ministériels du gouvernement Mauroy

II. – DE LA SOLIDARITÉ A LA CULTURE

Nous avons publié dans notre précédent numéro la composition des cabinets du premier ministre, des ministres d'État et des ministres délégués (*le Monde* du 17 novembre).

Nous publions aujourd'hui la composition des cabinets des ministres, toujours dans l'ordre protocolaire, en notant cependant que Mme Questiaux, ministre de la solidarité nationale, y figure entre les ministres d'État et les ministres délégués auprès du premier ministre.

● **Ministre de la solidarité nationale : Mme Nicole Questiaux.**

Directeur du cabinet : M. Daniel Fabre.
[Né en 1942, ENA, maître des requêtes au Conseil d'État, ancien conseiller juridique du président du conseil régional d'Île-de-France.]

Chargés de mission auprès du ministre : M. Bernard Menasseyre.
[Né en 1938, ENA, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rapporteur près la commission de la santé du VIe Plan.]

M. Hubert Lesire-Oerel.
[Né en 1931, sciences politiques, licencié en droit, ancien membre de la commission exécutive de la C.F.D.T., chargé du secteur politique.]

Conseillers techniques : Mlle Catherine Blum-Girardeau.
[Née en 1937, chargée de mission à l'INSEE.]

M. Michel Lucas.
[Né en 1928, inspecteur général des affaires sociales.]

M. François Mercereau.
[Né en 1948, ENA, inspecteur général des affaires sociales.]

M. Gérard Moreau.
[Né en 1943, ENA, administrateur civil, sous-directeur au ministère de la santé.]

● **Ministre de la justice, garde des sceaux : M. Robert Badinter.**

Directeur du cabinet : M. Georges Beljean.
[Né en 1927, magistrat, directeur de l'administration pénitentiaire en 1973, puis procureur général à Besançon et à Orléans depuis 1979.]

Directeur adjoint : M. Marco Darmon.
[Né en 1930, magistrat, conseiller technique au cabinet du garde des sceaux (1973), vice-président du tribunal de grande instance de Paris.]

Conseillers techniques : M. Jean-Paul Beraudo.
[Né en 1946, magistrat, substitut à l'administration centrale.]

M. Hubert Dujardin.
[Né en 1942, magistrat, substitut à Evry.]

M. Jean Favard.
[Né en 1934, magistrat, juge au tribunal de grande instance de Paris.]

M. Pierre Lyon-Caen.
[Né en 1939, magistrat, substitut à l'administration centrale.]

M. Jean-Marie Sauvé.
[Né en 1949, ENA, auditeur au Conseil d'État.]

Mme Simone Souchi.
[Née en 1923, ancienne journaliste, publicitaire, peintre.]

Relations extérieures et défense

● **Ministre des relations extérieures : M. Claude Cheysson.**

Directeur du cabinet : M. François Scheer.

[Né en 1934, ENA, ministre plénipotentiaire, ambassadeur au Mozambique et au Swaziland, représentant permanent adjoint auprès des Communautés européennes, directeur du cabinet de Mme Veil à l'Assemblée européenne.]

Directeur adjoint : M. Philippe Petit.
[Né en 1941, ENA, conseiller des affaires étrangères, conseiller à la représentation permanente de la France auprès des Communautés européennes, adjoint au chef du centre d'analyse et de prévision des affaires étrangères.]

Chargé de mission auprès du ministre : M. Harris Puisais.
[Né en 1924, professeur de mathématiques, membre de cabinets ministériels sous la IVe République, directeur des relations commerciales avec les pays socialistes du groupe Saint-Gobain - Pont-à-Mousson (depuis 1965).]

Conseillers techniques : Mme Danièle Josselin.
[Née en 1939, licenciée en droit, ancien membre du cabinet de M. Cheysson à la Commission des Communautés européennes à Bruxelles.]

M. Albert Turot.
[Né en 1936, France d'outre-mer, en poste à Alger, Lomé, New-York, Moscou.]

M. Richard Narich.
[Né en 1940, conseiller des affaires étrangères (Orient).]

M. Marc Perrin de Brichambaut.
[Né en 1948, agrégé de géographie, maître des requêtes au Conseil d'Etat.]

M. Jean-François Lionnet.
[Né en 1940, secrétaire adjoint principal des affaires étrangères.]

● **Ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé des affaires européennes : M. André Chandernagor.**

Directeur du cabinet : M. Philippe Peltier.
[Né en 1937, ENA, conseiller des affaires étrangères, en poste auprès des Communautés européennes, chargé des affaires budgétaires au Quai d'Orsay.]

Chargé de mission auprès du ministre : M. Daniel Malingre.
[Né en 1941, ENA, maître des requêtes au Conseil d'Etat, secrétaire général de la Mission laïque française, maire (P.S.) de Chagny (Saône-et-Loire).]

Conseillers techniques : M. Claude Cambray.
[Né en 1939, adjoint de direction à la Banque de France.]

M. Bernard Guilieri.
[Né en 1943, licencié ès lettres, secrétaire des affaires étrangères, ancien premier secrétaire à Alger.]

M. Jean-Yves Goëau-Brissonnière.
[Né en 1926, avocat, ancien chargé de mission au cabinet du ministre des affaires étrangères (1957-1958), adjoint au maire de Montargis (1957-1978).]

● **Ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement : M. Jean-Pierre Cot.**

Chargé de mission auprès du ministre : M. Renaud Vignal.
[Né en 1943, ENA, conseiller des affaires étrangères à la direction des affaires africaines et malgaches, en poste au Caire et à Washington, membre du conseil syndical C.F.D.T. des affaires étrangères.]

Directeur du cabinet : M. Jean Audibert.
[Né en 1927, France d'outre-mer, directeur des programmes puis des affaires culturelles et sociales au ministère de la coopération.]

Conseillers techniques : M. Michel de La Fournière.
[Né en 1933, agrégé d'histoire, membre du secrétariat national du P.S. (courant Rocard).]

M. Jean-Hervé Lorenzi.
[Né en 1947, agrégé de sciences économiques, professeur à Paris-XIII et à l'Ecole normale supérieure, ancien conseiller technique auprès de la direction de Havas.]

M. Erik Arnoult.
[Né en 1947, maître assistant à l'université de Paris-I.]

M. Jean-Pierre Mounier.
[Né en 1943, docteur ès sciences politiques, assistant à l'Institut international d'administration publique et à l'université de Paris-I.]

M. Henri Rouille d'Orfeuil.
[Né en 1946, ingénieur agronome, docteur en économie, conseiller pour les affaires agricoles au ministère des affaires étrangères.]

● **Ministre de la défense : M. Charles Hernu.**

Chargé de mission auprès du ministre : M. Jean-François Dubos.
[Né en 1941, maître assistant de droit.]

Conseiller économique auprès du ministre : M. Jacques Piette.
[Né en 1916, conseiller d'Etat en service extraordinaire, ancien député S.F.I.O. (1956-1958), ancien directeur de cabinet de Guy Mollet.]

Directeur du cabinet : M. François Bernard.
[Né en 1933, ENA, maître des requêtes au Conseil d'Etat, conseiller au cabinet de Joseph Fontanet et de M. Poher, en poste à l'U.E.O.]

Directeur adjoint : M. François Cailleteau.
[Né en 1938 à Limoges, Saint-Cyr, licencié en droit, sciences politiques, contrôleur des armées.]

Conseillers techniques : M. François Heisbourg.
[Né en 1949 à Londres, ENA, secrétaire des affaires étrangères.]

M. Emile Blanc.
[Né en 1932, Polytechnique et ENA, ingénieur en chef de l'armement.]

M. François Fohanno.
[Né en 1936 à Brest, Ecole navale, contrôleur des armées.]

M. Olivier Renard-Payen.
[Né en 1936 à Amiens, magistrat, conseiller référendaire à la Cour de cassation.]

M Rémy Sautter.
[Né en 1945 dans les Hautes-Alpes, ENA, sous-directeur à la Caisse des dépôts.]

Finances et budget

● **Ministre de l'économie et des finances : M. Jacques Delors.**

Chargé de mission auprès du ministre : M. Pierre-Yves Cossé.
[Né en 1934, ENA, inspecteur des finances, en poste à la direction de la prévision puis au contrôle de la concurrence du Plan, délégué national du P.S. au secteur public.]

Directeur du cabinet : M. Philippe Lagayette.
[Né en 1943, ENA, inspecteur des finances, sous-directeur à la direction du Trésor.]

Conseillers techniques : M. Jérôme Vignon.
[Né en 1944, Polytechnique, chef du service des programmes à l'INSEE.]

M. Jean Lavergne.
[Né en 1938, inspecteur des impôts, conseiller technique au cabinet de Joseph Fontanet, ministre du travail, directeur départemental du travail et de l'emploi du Gard.]

M. Benoît Jolivet.
[Né en 1941, ENA, administrateur civil au ministère des finances, secrétaire du conseil de direction du F.D.E.S.]

M. Jean-Patrice de La Laurencie.
[Né en 1943, ENA, administrateur civil au ministère des finances.]

M. Patrick Careil.
[Né en 1947, ENA, inspecteur des finances.]

M. François Jouven.
[Né en 1947, ENA, administrateur civil au ministère des finances, en poste à la D.R.E.E.]

M. Pascal Lamy.
[Né en 1947, ENA, inspecteur des finances, secrétaire général du Comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles (CIASI).]

● **Ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget : M. Laurent Fabius.**

Directeur du cabinet : M. Louis Schweitzer.
[Né en 1942, fils de M. Pierre-Paul Schweitzer, ENA, inspecteur des finances, sous-directeur à la direction du budget.]

Conseiller technique adjoint au directeur du cabinet : M. Patrick Ponsolle.
[Né en 1944, ENA et Ecole normale supérieure, administrateur civil au ministère des finances.]

Conseillers techniques : M. Pierre Hilaire.
[Né en 1947, ENA, administrateur civil au ministère des finances.]

M. Gérard Moine.
[Né en 1945, ENA, chef de bureau au ministère du budget.]

M. Paul Thévenin.
[Né en 1940, ENA, administrateur civil au ministère des finances.]

∴

● **Ministre de l'éducation nationale : M. Alain Savary.**

Chargé de mission auprès du ministre chargé des relations avec les universités : M. Georges Dupuis.
[Né en 1933, agrégé de droit, professeur de droit public à Paris-I, ancien directeur des études à l'ENA.]

Chargé de mission auprès du ministre : M. Christian Join-Lambert.
[Né en 1936, ENA, direction du budget, conseiller référendaire à la Cour des comptes.]

Directeur du cabinet : M. Jean-Paul Costa.
[Né en 1941, ENA, maître des requêtes au Conseil d'Etat, conseiller de l'Institut de recherche en informatique et automatique.]

Conseillers techniques :
M. Jean Castagnet.
[Né en 1936, professeur d'enseignement général de collège.]

Mme Thérèse Delpech.
[Née en 1948, agrégée de philosophie.]

M. Daniel Perault.
[Né en 1946, ENA, chef de bureau au ministère de l'éducation nationale.]

● **Ministre de l'agriculture : Mme Edith Cresson.**

Chargé de mission auprès du ministre : M. Francis Ranc.
[Né en 1941, directeur de la Confédération nationale de la coopération agricole, rédacteur en chef de la revue *Agriculture et coopération*.]

Directeur du cabinet : M. Lucien Meadel.
[Né en 1935, ENA, administrateur civil au ministère des finances, directeur financier de la R.A.T.P.]

Directeur adjoint : M. Louis Lemoine.
[Né en 1936, Polytechnique, ingénieur du génie rural, directeur départemental de l'agriculture de l'Isère.]

Conseillers techniques : Mlle Françoise Fournié.
[Née en 1949, ENA, administrateur civil au ministère de l'agriculture.]

M. Jean-Louis Porry.
[Né en 1946, ingénieur du génie rural.]

M. Jacques Sturm.
[Né en 1946, ingénieur du génie rural.]

M. François Lemasson.
[Né en 1944, Polytechnique et ENA, administrateur civil au ministère des finances.

M. Jean Astruc.
[Né en 1946, ingénieur du génie rural, directeur de la modernisation au Centre pour l'aménagement des structures agricoles.]

M. Pierre Mazeran.
[Né en 1926, ingénieur agronome, directeur de la Confédération nationale de l'élevage.]

M. Didier Mineau.
[Né en 1944, ingénieur agronome.]

M. Marc Lucas.
[Né en 1936, ancien contrôleur des P.T.T., administrateur civil à la direction des forêts, maire (P.S.) d'Yerres (Essonne).

● **Ministre de l'industrie : M. Pierre Dreyfus.**

Directeur du cabinet : M. Loïk Le Floch-Prigent.
[Né en 1943, ingénieur (Grenoble), chargé de mission à la délégation générale à la recherche scientifique et technique.]

Conseillers techniques : M. Alain Bechtel.
[Né en 1947, Ecole nationale de la statistique, chargé des problèmes de gestion à Gaz de France.]

M. Michel Dahan.
[Né en 1949, Polytechnique, diplômé de l'Ecole de la statistique, chargé de mission à la D.G.R.S.T.]

M. Claude Dolle.
[Né en 1930, H.E.C., directeur de la société Stinox et Couedun (distribution de produits sidérurgiques).]

M. Philippe Lorino.
[Né en 1950, Polytechnique, ingénieur en chef des mines.]

M. Alain Madec.
[Né en 1947, Ecole normale supérieure et ENA, agrégé de mathématiques, inspecteur des finances.]

● **Ministre délégué auprès du ministre de l'industrie, chargé de l'énergie : M. Edmond Hervé.**

Directeur du cabinet : M. Gaston Rimareix.
[Né en 1935, ENA, administrateur civil au ministère des finances, directeur administratif et financier de l'Agence pour les économies d'énergie, maire de Mainsat (Creuse).]

Directeur adjoint : M. Christian Le Lamer.
[Né en 1946, ENA, administrateur civil au ministère de l'équipement.]

Conseiller technique : M. Gilles Bellec.
[Né en 1949, ingénieur civil en chef des mines à la direction générale des télécommunication.]

● **Ministre du commerce et de l'artisanat : M. André Delelis.**

Directeur du cabinet : M. Pierre Antommattei.
[Né en 1946, ENA, administrateur civil, sous-directeur des affaires sociales au ministère du commerce.]

Chargés de mission auprès du ministre : M. Louis Barbe.
[Né en 1922, chef de service au ministère du commerce puis inspecteur général de l'industrie et du commerce.]

M. Jean-Marie Faivre.
[Né en 1936, professeur, secrétaire général du comité d'expansion économique Nord-Pas-de-Calais, conseiller technique au cabinet du président du conseil régional (M. Mauroy).]

Conseillers techniques : M. Jean-Paul Olivier.
[Né en 1950, contractuel au ministère du commerce et de l'artisanat.]

Mlle Berthe Duguey.
[Née en 1938, couturière, présidente de l'Union nationale artisanale de la couture.]

M. Joël d'Angio.
[Né en 1939, chef de service départemental à la concurrence et la consommation en Seine-et-Marne.]

● **Ministre de la culture : M. Jack Lang.**

Directeur du cabinet : M. Jacques Sallois.
[Né en 1941, ENA, conseiller référendaire à la Cour des comptes.]

Chargés de mission auprès du ministre : M. André Larquié.
[Né en 1938, ENA, administrateur civil, sous-directeur de la musique au ministère de la culture, commissaire du gouvernement auprès du Centre Georges-Pompidou.]

M. Claude Mollard.
[Né en 1941, ENA, administrateur civil, secrétaire général du Centre Georges-Pompidou, secrétaire général de l'Institut national de l'audiovisuel, conseiller référendaire à la Cour des comptes.]

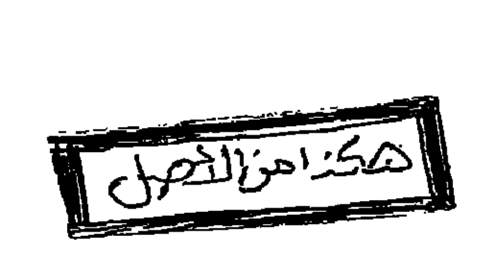
Conseillers techniques : M. Francis Beck.
[Né en 1947, ENA, administrateur civil au ministère de la culture.]

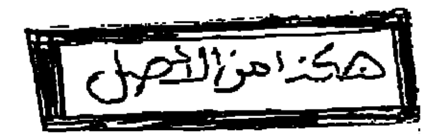
Mlle Florence Colin-Goguel.
[Née en 1950, maîtrise d'archéologie, chargée de mission au ministère de l'environnement.]

M. Patrick Lamarque.
[Né en 1948, administrateur de la Ville de Paris.]

(A suivre.)

ERRATUM. – Le directeur de cabinet de M. Labarrère, ministre délégué est Mme Marie-Aimée Latournerie (et non M. Latournerie ; *le Monde* du 17 novembre).





LE PROJET DE DÉCENTRALISATION

Le Sénat refuse le débat « tronqué » que lui propose M. Defferre

Le Sénat a terminé, lundi après-midi 16 novembre, l'examen du chapitre IV du projet de décentralisation, concernant la suppression des tutelles et contrôles a priori *sur les actes des autorités départementales. Il a modifié plusieurs articles du texte adopté par l'Assemblée nationale, appliquant notamment au département, sur initiative du rapporteur, M. Michel Giraud (R.P.R., Val-de-Marne), les dispositions approuvées précédemment au chapitre de la commune.*

La discussion de ces articles avait conservé un caractère de technicité qui écartait tout risque d'incident. Puis, brusquement, au début de la séance de nuit, le débat a pris un tour différent, politique et passionné. Les sénateurs abordaient l'examen d'un titre additionnel introduit par le rapporteur et traitant, selon son intitulé, de la « *clarification et [de la] répartition des compétences* » entre l'Etat et les collectivités locales.

Rebondissement prévu et qu'avait préparé (si l'on peut dire) une déclaration un peu « explosive » du ministre d'Etat en fin d'après-midi. M. Gaston Defferre avait alors confirmé, dans les couloirs du palais du Luxembourg qu'il entendait recourir (pour accélérer le débat de ce qu'il estime être un contre-projet) à la procédure de l'article 40 de la Constitution. L'ensemble du texte doit être voté jeudi 19 novembre avait-il précisé. Et le ministre avait lié ce vote à sa promesse d'appliquer à la Ville de Paris le statut de droit commun. Le 13 novembre (*le Monde* daté 14-15 novembre), il avait en effet répondu au vœu de la majorité sénatoriale en annonçant qu'il demanderait au conseil des ministres l'autorisation de renoncer, pour Paris, au statut spécifique adopté par l'Assemblée nationale.

Dès l'ouverture de la séance de nuit, M. Giraud expose les vues de la commission des lois : « *Votre projet*, déclare-t-il en substance, s'adressant à M. Defferre, *traite à maintes reprises de problèmes de compétences. Il est donc normal que nous voulions préciser les conditions et tirer les conséquences des transferts de compétences impliquées dans ce texte. Il est normal aussi que vous n'opposiez pas à nos amendements l'article 40 de la constitution.* »

L'article 40

M. Defferre : « *Le représentant du gouvernement a le devoir d'invoquer l'article 40 chaque fois qu'une dépense nouvelle n'est pas compensée par une recette.* »

M. Blin, rapporteur général : « *Vous pouvez vous opposer, en invoquant la Constitution et notre règlement, à la discussion de ces amendements. Dois-je vous rappeler néanmoins que ce n'est pas ici la tradition ?* »

M. Defferre : « *Il ne s'agit ni d'une dérobade, ni de l'application étroite de la procédure. Le Sénat sera saisi très bientôt d'un texte sur la répartition des compétences, qui répondra aux préoccupations de M. Giraud et de M. le rapporteur général. Sur le fond, par conséquent, le Sénat aura à délibérer. S'agissant de la procédure, nous sommes tenus par des délais : la discussion doit se terminer le 19 novembre au plus tard.* »

Le ministre, malgré les protestations de la majorité sénatoriale, n'hésite pas à recourir à l'article 40 pour faire rejeter cinq amendements de la commission des lois, « *en quarante-cinq secondes* », précisera son président, M. Jozeau-Marigné (R.I., Manche).

Celui-ci déclare alors : « *Comment peut-on empêcher l'auteur de l'amendement, surtout quand il est le rapporteur, d'exposer ses motifs, ne fût-ce que pour que la commission des finances soit informée ? En trente-trois ans de Parlement, je n'ai jamais vu procéder ainsi ! Que penseront les maires quand ils liront ce débat tronqué au* Journal officiel ? »

Devant la tournure que prend le débat, M. Chauvin (Val-d'Oise), président du groupe de l'union centriste, demande une suspension de séance. Quand le débat reprend à 23 h 30, on sait que le ministre accepte, finalement, que chaque auteur d'amendement puisse s'exprimer avant que ne tombe le couperet de l'article 40. — A. G.

[N.D.L.R. — L'article 40 de la Constitution dispose : « Les propositions et amendements formulés par les membres du Parlement ne sont pas recevables lorsque leur adoption aurait pour conséquence soit une diminution des ressources publiques, soit la création ou l'aggravation d'une charge publique. »]

● *Nationalisations.* — La commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de nationalisation, réunie sous la présidence de M. Daniel Hoeffel (Union centriste, Bas-Rhin) a décidé, lundi 16 novembre, d'apposer la « question préalable » au vote de ce texte, dont elle demandera donc le rejet par le Sénat avant même de passer à l'examen des articles. La discussion générale du projet commencera vendredi 20 novembre.

● *Les groupes de la majorité sénatoriale* (Union centriste, R.P.R., Républicains indépendants) ont déposé sur le bureau de leur assemblée une proposition de loi tendant à réduire la dépendance énergétique de la France, et dont l'article premier dispose que « *la puissance installée des centrales électronucléaires ne devra pas être inférieure à 70 000 mégawatts au 1er janvier 1991* ».

Sept élections municipales

AVEYRON : Decazeville (1er tour).

Inscr., 6 496 ; vot., 2 643 ; suffr. expr. 2 428. Liste de la municipalité (proche du P.C.) : MM. Paya, 1 195 voix, et Valero, 1 205 ; liste P.S. : MM. Bravo, 1 205, et Maurel, 1 236. *Il y a ballottage pour les deux sièges à pourvoir.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de deux adjoints, décédés. En mars 1977, la liste composée de 18 div. g. et 9 P.C., menée par M. Pierre Delpech (P.C.), avait été élue au premier tour avec 3 228 voix contre 2 254 à la liste U.G.S.D., conduite par M. Paul Ramadier, P.S.]

ESSONNE : Villemoisson-sur-Orge (2e tour).

Inscr., 2 954 ; vot., 1 483 ; suffr. expr., 1 466. Liste d'union de la gauche (composée de 5 P.S. et 3 P.C.) : 4 sièges (MM. Vanschelle, P.S., 750 voix ; Printanier, P.S., 735 ; Mme Anav, P.S., 735, et M. Guiraudon, P.S., 732) ; Liste d'expansion communale (div. mod. et act. loc.) : 4 sièges (MM. Charpentier, 732, Renaud, 733, Chamoulaud, 730, et Malineau, 728).

[Il s'agissait de pourvoir le siège de huit conseillers (sept mod. et un div. g.), qui s'étaient démis de leur mandat en raison de leur désaccord avec une partie du conseil municipal. En mars 1977, un seul siège était revenu à la liste de l'union de la gauche, les vingt-deux autres avaient été enlevés par la liste d'action locale, composée de modérés et conduite par le maire, M. Marcel Girard.

Au premier tour de ce scrutin partiel, les huit candidats de la liste d'union de la gauche avait obtenu en moyenne 668 voix contre 617 en moyenne aux candidats de la liste soutenue par la municipalité en place. Il y avait eu 1 301 votants et 1 269 suffrages exprimés sur 2 954 inscrits.]

EURE : Bernay (1er tour).

Inscr., 6 856 ; vot., 3 604 ; suffr. expr. 3 516. Liste soutenue par la municipalité : MM. Victor Lebrun, 1 300 voix, et Lucien Bourgeois, 1 276 ; liste P.S. : MM. Marcel Mabile, 1 176, et Jean Bertin, 1 116 ; liste des indépendants : M. Jean Bunel, 659, et Mme Paule Gonet, 563 ; liste P.C. : MM. Guy Blin, 307, et Louis Glatigny, 253 ; liste div. g. : M. Lucien Saint-Taurin, 182, et Mme Martine Attely, 154. *Il y a ballottage pour les deux sièges à pourvoir.*

[Il s'agit de pourvoir deux sièges vacants depuis le décès du maire, Gustave Héon, sénateur, Gauche dém., et de l'un de ses adjoints, René Prot.

En mars 1977, la liste conduite par Gustave Héon avait, dès le premier tour, enlevé vingt-six sièges (16 mod., 5 C.D.S. et 5 rad.), avec 2 532 voix contre 2 189 à la liste d'union de la gauche, conduite par le député socialiste de la circonscription, M. Claude Michel. Cette liste avait eu un siège.]

HAUTE-LOIRE : Retournac (1er tour).

Inscr., 1 964 ; vot., 1 405 ; suffr. expr., 1 301. Liste P.C. et div. g., 640 voix en moyenne : 5 sièges ; liste d'opposition, 611 voix en moyenne. *Sept des douze sièges à pourvoir sont en ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir le siège d'un conseiller municipal décédé et de onze élus démissionnaires. Ces élus, en majorité socialiste, qui ne se représentaient pas, s'étaient démis de leur mandat en raison de leur désaccord avec le maire, M. Dechiron (P.C.). En mars 1977, la liste d'union de la gauche avait enlevé les vingt et un sièges à pourvoir.]

SAONE-ET-LOIRE : Etang-sur-Arroux (2e tour).

Inscr., 1 254 ; vot., 878 ; suffr. expr., 833. Liste d'opposition : M. Philippe Bouvier, 496 voix, 1 siège ; Liste présentée par le conseil municipal : Mme Andrée Gilbert, 377.

[Il s'agissait de pourvoir deux sièges à la suite du décès du maire, Claude Bouthière (M.R.G.) et du décès d'un autre conseiller. Le premier siège avait été pourvu dès le premier tour, dont les résultats avaient été les suivants : inscr., 1 255 ; vot., 939 ; suffr. expr., 919. Liste présentée par le conseil municipal : M. Gabriel Lhenri, 559 voix, élu. Mme Gilbert, 361. Liste d'opposition : M. Bouvier, 358 ; Mme Françoise Dethy, 295. Candidature isolée : M. Gérard Garcia, sans étiquette, 144.]

SEINE-MARITIME : Franqueville-Saint-Pierre (2e tour).

Inscr., 2 121 ; vot., 1 191 ; suffr. expr., 1 171. Liste d'intérêt communal (mod.) : MM. Robert Jamelin, 740 voix, et Philippe Leroux, 713 : 2 sièges ; Liste P.S. : MM. Pierre Lepape, 437 ; Jean-Claude Marcel, 433.

[Il s'agissait de pourvoir les deux sièges laissés vacants par le décès accidentel du maire, Louis Lemonnier, et la démission, en 1978, d'un conseiller, M. Henri Lebreton. Tous deux étaient modérés.

YVELINES : Poissy (1er tour).

Inscr., 21 559 ; vot. 6 895 ; suffr. expr., 6 785. MM. Georges Constantin, P.S., 2 922 voix ; Jacques Mazdeu Arus, R.P.R., 1 300 ; Gaëtan Rizza, U.D.F., 1 068 ; Paul-Xavier Poli, éco., 995. *Il y a ballottage pour le siège à pourvoir.*

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal où le siège de M. Berthe (P.S.), démissionnaire, était vacant, avant de procéder à l'élection du successeur du maire, M. Jean Tricart (P.C.), qui s'était démis de ses fonctions de maire, mais qui conserve son mandat de conseiller municipal.

En mars 1977, la liste d'union de la gauche, composée de 13 P.C., 13 P.S., 4 div. g. et 1 M.R.G., avait enlevé les trente et un sièges à pourvoir au second tour, par 7 548 voix contre 7 090 à la liste conduite par le maire sortant, M. Pinel, R.P.R. Au premier tour, la liste conduite par M. Tricart était arrivée en tête, avec 5 855 voix contre 5 622 à la liste de M. Pinel et 2 369 à la liste écologiste de M. Poli.]

Le Monde

société

L'AFFAIRE DU MILITANT ARMÉNIEN

Deux nouveaux attentats à Paris

Les terroristes arméniens de l'ASALA (Armée secrète pour la libération de l'Arménie) continuent de faire pression pour obtenir la libération de leur militant arrêté à Orly, le 11 novembre, porteur d'un (faux) passeport chypriote au nom de Dimitriu Giorgiu. Les autorités françaises, qui ont renforcé les mesures de sécurité dans tous les aéroports, n'ont pas l'intention, indiquait-on lundi à l'hôtel Matignon, de céder à cette exigence. La procédure judiciaire concernant « M. Giorgiu » suit son cours, et il devrait être prochainement entendu par M. Guy Joly, le magistrat chargé d'instruire l'affaire de l'attentat de la rue Copernic.

Une bombe a explosé, lundi 16 novembre, peu après 23 heures, à la consigne de la gare de l'Est à Paris. L'attentat a été revendiqué, par téléphone, à l'A.F.P., par un correspondant anonyme au nom du groupe Orly, qui avait déjà revendiqué les six attentats antifrançais commis à Beyrouth. Au cours d'une seconde communication, le texte suivant a été transmis : « Ceci est le dernier avertissement au gouvernement français. Nous exigeons : 1) la libération de notre camarade Dimitriu Giorgiu ; 2) que le gouvernement français prenne position en faveur du peuple arménien et reconnaisse le génocide arménien. »

L'explosion, qui s'est produite à une heure où de nombreux militaires, regagnant leurs casernes en Allemagne, se trouvaient dans le hall de la gare, a légèrement blessé deux personnes.

La veille, dimanche 15 novembre, vers 23 heures, un engin a explosé dans les sous-sols du restaurant Mc-Donald, 56, boulevard Saint-Michel, à Paris (6e), sans provoquer de dégâts importants. Avant l'explosion, un correspondant anonyme avait téléphoné à l'A.F.P. pour annoncer l'attentat au nom du groupe Orly.

La position du gouvernement français sur le génocide de 1915

En posant aujourd'hui comme conditions à la fin des attentats, qu'il revendique depuis samedi 14 novembre, non seulement la libération de Dimitriu Giorgiu, mais aussi que *« le gouvernement français prenne position en faveur du peuple arménien et reconnaisse le génocide arménien »*, le groupe Orly semble être peu au fait de certaines déclarations officielles et officieuses exprimées sur ce point depuis le 10 mai.

Ainsi, au *Journal officiel* du 28 septembre, a été publiée la réponse faite par le ministre des relations extérieures à une question écrite posée le 13 juillet par M. Michel Noir, député (R.P.R.) du Rhône, à propos d'un tract mettant en cause *« certains politiciens français »* accusés d'utiliser *« à des fins électorales la propagande anti-turque »* et dans lequel M. Noir voyait une ingérence du consulat de Turquie à Lyon.

M. Claude Cheysson avait alors répondu : *« Le gouvernement déplore la position des autorités turques actuelles qui persistent à considérer les événements de 1915 non comme un génocide visant à exterminer les populations arméniennes d'Anatolie orientale, mais comme la répression d'une révolte concomitante à l'offensive de l'armée russe. Le ministre des relations extérieures condamne les excès de langage du tract distribué par le comité d'organisation d'une manifestation contre le terrorisme arménien. »*

Il est vrai que le ministre avait aussi rappelé à cette occasion, en jugeant que ce n'était *« pas sans importance »*, que *« depuis 1975 un ambassadeur et quatre employés de l'ambassade de Turquie ont été les victimes de l'Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie »*.

D'autre part, plusieurs personnalités socialistes de la majorité actuelle, telles que MM. Gaston Defferre, aujourd'hui ministre de l'intérieur, Charles Hernu, devenu ministre de la défense, avaient depuis longtemps affiché leur sympathie pour la cause arménienne en assistant régulièrement aux manifestations organisées chaque année le 24 avril, date anniversaire du début du génocide, dans des villes comme Marseille, Villeurbanne, Lyon et Décines (Rhône), où les communautés arméniennes sont importantes. Ainsi, le 24 avril dernier, M. Hernu avait déclaré à Lyon, en sa qualité de député du Rhône, et de maire de Villeurbanne : *« La reconnaissance du génocide arménien est une ardente obligation, une nécessité morale, un pas vers la paix, un acte de justice pour les sept millions d'Arméniens vivant dans le monde. »*

Devenu ministre, le maire de Villeurbanne exprimait la même position le 10 octobre en déclarant, à l'occasion d'un bal organisé par la Maison de la culture arménienne de Décines : *« Les Arméniens ont encore un état de liberté et de reconnaissance à conquérir »* et en mettant en cause la Turquie (*le Monde* du 13 octobre).

Pour avoir été tenus deux semaines après la prise d'otages par l'ASALA au consulat de Turquie à Paris, ces propos, que n'avait pas manqué de saluer le Comité de défense de la cause arménienne (C.D.C.A.), devaient provoquer de vives réactions chez les autorités turques. Le Quai d'Orsay, pour en atténuer la portée, avait parlé d'une *« déclaration faite à titre personnel qui n'engage pas le gouvernement »*.

En fait, il est évident que les mouvements et les partis politiques arméniens légaux comme la Fédération révolutionnaire arménienne ou le C.D.C.A. ont accueilli avec de grandes espérances le changement politique français. Ils en attendent toujours un soutien, ainsi que des interventions diplomatiques et politiques en leur faveur tant à l'ONU qu'à l'UNESCO.

Mais la multiplication des actes de terrorisme de l'ASALA, dont ils ont toujours redouté les conséquences, ainsi que le parti que ne manque pas d'en tirer la Turquie, contraint le gouvernement français à temporiser. Elle retarde à coup sûr ce que M. Hernu appelait le 24 avril *« l'ouverture d'un dialogue en vue d'aboutir par les voies pacifiques à la définition des modalités du retour des Arméniens sur leurs terres dans le cadre de réparations préalablement définies. »* — J.-M. Th.

L'AVOCAT DE « GIORGIU » : AUCUN RAPPORT AVEC COPERNIC

Selon l'avocat de M. Dimitriu Giorgu, Me Patrick Devedjian, qui est aussi le défenseur des quatre membres du commando contre le consulat de Turquie, invoquer un éventuel rapport avec l'affaire Copernic pour maintenir M. Giorgiu en détention n'est *« pas très sérieux »*. *« Quand on a décidé de le relâcher*, indique-t-il *on avait déjà vu ses papiers. De plus, on sait qu'à Beyrouth le commerce des faux passeports chypriotes est courant. Cela vaut quelque 200 F. » « Si je pensais que mes clients puissent être liés à l'affaire Copernic, je cesserai d'assurer leur défense*, précise Me Devedjian. *Je suis convaincu que si l'on entend M. Giorgiu sur cette affaire de passeport on constatera qu'il n'y a aucun rapport avec Copernic. »*

Me Devedjian se dit persuadé que les deux décisions, celle qui visait à la libération de M. Giorgiu et celle qui réclamait son maintien en détention ont été prises *« à un très haut niveau, probablement à Matignon : sous la pression de l'ASALA pour la première, des autorités turques pour la seconde »*.

Dans la région parisienne
ATTENTATS ET « ACTION CONCERTÉE »

Une énigmatique série d'attentats a commencé dans Paris et sa région le 25 octobre. Des attentats en apparence mineurs, de par leurs faibles charges en explosifs, mais cependant dangereux. Des attentats qui ont la particularité d'avoir tous été commis dans des lieux publics. Des attentats qui, par leur enchaînement et leurs objectifs, donnent l'impression, à certains égards, d'une « action concertée » pour reprendre l'expression de M. Chritian Le Gunehec, procureur de la République de Paris.

Qui a pu vouloir s'en prendre au restaurant le Fouquet's, à une voiture garée devant le drugstore Publicis, avenue des Champs-Elysées, à une agence d'intérim, à l'aéroport de Roissy, au cinéma Gaumont-Berlitz, etc., sans avoir peur de blesser des passants ? La première réponse des policiers, plus instinctive que « scientifique », fut : un groupe terroriste arménien. Les policiers faisaient le rapprochement entre l'arrestation de quatre Arméniens, membres du commando qui avait investi le consulat de Turquie à Paris, le 24 septembre, et les protestations de groupes de soutien réclamant leur libération. L'une des revendications des attentats parisiens au nom de « Septembre France » ne faisait-elle pas allusion aux « promesses non tenues de Gaston Defferre » après cette prise d'otages ?

Les premiers éléments d'analyse des débris d'explosifs en laboratoire viennent de donner partiellement raison aux policiers. Les attentats contre le Fouquet's, la voiture garée sur les Champs-Elysées et le cinéma Gaumont-Berlitz ont en effet été commis à l'aide d'un explosif peu courant, de type Semtex, fabriqué en Tchécoslovaquie, dont on indique qu'il a déjà été utilisé par des groupes arméniens dans le passé.

Depuis ces premières analyses, d'autres attentats ont eu lieu. Attentats dans une consigne de la gare de Lyon, contre un car de police, contre une permanence R.P.R., etc., dont il est trop tôt pour dire qui peut les avoir commis. L'attentat qui a eu lieu, samedi 14 novembre, sur le parking La Bourdonnais, à Paris, où sont amarrées les Vedettes de Paris, est en revanche signé « Orly ». Un groupe qui a revendiqué, à Beyrouth, plusieurs attentats depuis l'arrestation, à Paris, de Dimitriu Giorgiu.

On indique enfin de bonne source que l'attentat contre M. Jean Fonteneau (C.D.S.), maire de Clamart (Hauts-de-Seine), et la voiture incendiée devant le bureau, à Versailles, de M. Edouard Bonnefous, sénateur (gauche dém.), ne peuvent pas être reliés avec la série des attentats parisiens.

LAURENT GREILSAMER.

M. DEFFERRE LANCE UN « APPEL SOLENNEL » A LA COMMUNAUTÉ ARMÉNIENNE

Présentant, mardi 17 novembre, son budget à l'Assemblée nationale, M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a évoqué l'arrestation du militant arménien, déclarant : « Le gouvernement ne confond pas l'ensemble de la communauté arménienne, composée de gens honnêtes et travailleurs, qui ont su appliquer avec scrupule nos lois tout en conservant leurs traditions, qui font honneur à leur communauté, avec quelques terroristes. Je dis à cette communauté arménienne que le gouvernement français ne les assimile pas à ceux qui veulent se faire justice eux-mêmes avec les armes à la main. Cette communauté ne doit pas apporter son soutien à ces quelques extrémistes. Je lance un appel solennel à tous les Arméniens pour qu'ils comprennent que la solution de leurs problèmes n'est pas dans le terrorisme. »

PRESSE

GRÈVES AU « BERRY RÉPUBLICAIN »

Deux mouvements de grève ont affecté la parution du *Berry républicain*, quotidien édité à Bourges. Samedi 14 novembre, un arrêt de travail de vingt-quatre heures était observé par le personnel technique afin d'empêcher le licenciement de deux clavistes, jugé « abusif » par le Syndicat du livre C.G.T.

Lundi 16, un mot d'ordre de grève était lancé par la rédaction pour protester contre l'amputation d'un article relatif aux activités de la municipalité de Bourges. La direction du quotidien expliquait pour sa part : *« A la suite de la non-parution du journal samedi, un tri a du être opéré dans la masse considérable des textes destinés à l'édition du lundi 16 novembre, et il a fallu condenser l'ensemble des informations disponibles. »*

● *A « l'Echo républicain de Chartres »*, le personnel technique et la rédaction du quotidien ont repris le travail, lundi 16 novembre, après une grève de vingt-quatre heures qui avait empêché la parution du journal. Les grévistes ont obtenu de la direction la suppression du licenciement de deux clavistes, qui était à l'origine du conflit.

SPORTS

● *Le Honduras s'est qualifié* pour la phase finale de la Coupe du monde de football en faisant match nul (0 à 0) avec le Salvador, lundi 16 novembre, à Tegucigalpa (Honduras). Quatorze des vingt-quatre participants sont déjà connus : Espagne, Argentine, Brésil, Chili, Pérou, Honduras, République fédérale d'Allemagne, Belgique, Ecosse, Hongrie, Italie, Pologne, Yougoslavie et Algérie.

JUSTICE

Le procès de l'affaire de Broglie

« A Pâques ou à la Trinité »

Quel fouillis ! C'est à se demander comment les jurés de la cour d'assises de Paris s'y retrouvent dans ce maquis inextricable de noms, de dates, de sociétés. Certes, l'affaire est passablement compliquée, mais, en plus, la façon dont sont conduits les débats n'arrange — et c'est peu dire — pas les choses. Conduire est un grand mot, car le président, M. André Giresse, se contente, le plus souvent, de résumer par ordre chronologique les procès-verbaux d'instruction, ce qui entraîne d'inévitables répétitions ou fait apparaître hors de leur contexte des événements ou des personnages qu'il aurait été préférable d'évoquer au moment opportun.

La confusion est d'autant plus grande qu'aucune police des débats n'est assurée. Les avocats de la défense donnent libre cours à leur verve par d'interminables déclarations en forme de plaidoirie, où l'on saute allègrement du coq à l'âne. Cela provoque inévitablement des répliques de l'accusation, amorce d'un dialogue sans fin, sous l'œil impassible du président dont le rôle est joué par l'avocat général, M. Marcel Dorwling-Carter. Une discussion qui tourne trop souvent à la foire d'empoigne, d'où la clarté ne sort pas toujours vainqueur. La joute oratoire terminée, M. Giresse passe à la suite, mais à ce train « on aura terminé à Pâques ou à la Trinité », comme l'a fait remarquer Me Charles Robaglia, défenseur de Gérard Frêche.

Cela est d'autant plus vrai que l'examen de certaines questions ne peut se faire de façon approfondie sans l'audition des témoins. Ce fut le cas, vendredi 13 novembre, pour les faits reprochés au docteur Nelly Azerad, et lundi 16 novembre, pour le rôle joué par la police. A défaut d'aller au fond des choses, on batifole donc gaiement dans les champs, selon l'expression de l'avocat général, mais les débats n'en sont pas moins vifs.

Filatures et écoutes

L'avocat général l'a dit et répété. Il n'est pas là pour défendre la vérité officielle. Il veut aller jusqu'au fond des choses. Pour l'instant, il se borne à admettre que la police a commis *« des fautes »*. *« Des fautes*, certes, répond Me Francis Szpiner, avocat de Pierre de Varga, *mais si la police avait fait son devoir, Jean de Broglie serait vivant. » « C'est possible*, reconnaît M. Dorwling-Carter, *mais il s'agit de savoir si vous voulez dire que la police a organisé le crime ou commis des fautes. »*

Me Szpiner énumère alors les carences de la police, ses manquements, ses omissions, *« des omissions qui se doublent de mensonges, comment expliquez-vous cela ? »*, lance-t-il à l'avocat général, debout, qui réplique immédiatement : *« Je n'ai pas ici à vous donner les justifications de la police. Je les ai fait citer tous du haut en bas de l'échelle. Il y en a soixante-quatre, et je leur poserai les questions qu'il faudra. »* Me Szpiner conclut : *« En son temps, si j'estime que les policiers ont laissé assassiner Jean de Broglie, je le dirai. »*

Passions

Les passions sont retombées, et les questions sur l'attitude de la police restent pour l'instant sans réponse. La brigade de recherche et d'intervention (BRI), dirigée à l'époque par le commissaire Marcel Leclerc, aujourd'hui chef de la brigade criminelle, avait appris, le 22 septembre 1976, que Bernard André — pressenti dans un premier temps pour tuer Jean de Broglie — était susceptible de se livrer à des attaques à main armée. Une surveillance est mise en place. Le 24 novembre, les inspecteurs de la BRI repèrent au restaurant Chez Simone, rue de Maubeuge, à Paris, Guy Simoné et Albert Leyris, un indicateur, et s'aperçoivent qu'ils ne sont pas les seuls à avoir pris ces individus en filature, puisqu'ils rencontrent sur place leurs collègues de la dixième brigade territoriale. Mais eux seuls vont continuer la surveillance, et, le 8 décembre, à Marly-le-Roi, à l'auberge Henri-IV, ils « tombent » en plus sur Serge Tessèdre et Gérard Frêche. Mais Guy Simoné se rend compte de la présence des policiers et les filatures sont interrompues.

M. Leclerc et son adjoint d'alors, M. Robert Broussard, ont toujours nié que ces filatures étaient faites en rapport avec les menaces de mort pesant sur Jean de Broglie. *« Mais pourquoi*, se demande Me Szpiner, *la BRI était-elle sur les talons de l'équipe de tueurs à Marly-le-Roi alors que Bernard André n'était pas parmi eux ? Comment a-t-elle eu connaissance de ce rendez-vous ? Pourquoi, dans son rapport de filature remis plus d'un mois après le meurtre, la BRI a-t-elle occulté la présence de Leyris et menti en prétendant qu'elle avait sursis à l'identification de son véhicule pour éviter d'alerte: son propriétaire ? »* De plus, ajoute Me Szpiner : *« Albert Leyris n'a jamais été l'indicateur de la BRI, mais celui de la 10e brigade territoriale. »*

Un faux ?

Autant de questions auxquelles devront répondre les policiers comme à celles concernant les écoutes téléphoniques. Le président a indiqué, lundi 16 novembre, qu'il s'était fait communiquer les registres de la direction centrale de la police judiciaire et de la préfecture de police de Paris. Il a annoncé qu'il n'y avait aucune trace d'écoutes à l'encontre de Pierre de Varga et de Guy Simoné et que, en revanche, celles pratiquées sur la ligne de Bernard André avaient commencé le 14 octobre 1976, ce qui tendrait à prouver que la fiche en date du 5 octobre publié par *le Canard enchaîné* est un faux, comme l'affirme la hiérarchie policière.

Me Szpiner a cependant fait remarquer que le premier ministre et le ministre de l'intérieur de l'époque avaient donné des dates différentes et que la mise en place des écoutes précède la plupart du temps leur régularisation sur les registres. Bernard André n'a-t-il pas déclaré au juge d'instruction que, bien que sachant son téléphone surveillé, il n'hésitait pas à parler ouvertement du projet de meurtre ? De son côté, M. Giresse a déploré que la ligne de Pierre de Varga n'ait pas été écoutée dès le 24 septembre, c'est-à-dire lorsque la police a été informée des menaces de mort concernant le prince.

Les filatures et les écoutes téléphoniques, dont Guy Simoné persiste à affirmer la matérialité en ce qui le concerne, ne l'ont cependant pas empêché, ainsi que Gérard Frêche et Serge Tessèdre, de se rendre, le soir même où ils avaient été repérés par la police, rue des Dardanelles pour tuer Jean de Broglie. Comment expliquer cela ? Pour Guy Simoné c'est simple : *« Si la police me suivait, c'était pour intervenir. Je savais qu'elle était là. »* Gérard Frêche, pour sa part, déclare : *« On était super-protégés. On était super-couverts. C'est Simoné qui l'a dit. J'en avais rien à foutre. »* L'avocat général intervient : *« Vous saviez que vous étiez suivis et vous avez tué quand même. » « Oui*, répond simplement Gérard Frêche, *mais j'étais persuadé que je serais abattu sur place après avoir tué de Broglie. »*

L'avocat général est incrédule. Me Jean-Yves Le Borgne se dresse sur son banc : *« S'il ne tuait pas on le tuait. Et s'il tuait on le tuait également. »* L'avocat général sceptique demande alors : *« Cela ne vous a pas empêché de demander de l'argent. »* Gérard Frêche explose : *« C'était pour me barrer, bordel de merde. Je me demande toujours si quinze ou vingt ans après ils ne vont pas me tuer. » « Mais qui cela ? »*, interroge l'avocat général. *« Je ne sais pas*, hurle Gérard Frêche. *La police ou Guy Simoné ! »* De Pierre de Varga, il n'a jamais entendu parler. *« Cet homme n'aura jamais de sang sur les mains »*, conclut l'avocat général.

Cette tentative du 8 décembre échoua. Deux jours plus tard, le trio attendait de nouveau Jean de Broglie rue Blanche. La police avait cessé ses filatures. Elle ne la reprit jamais, car ces individus, selon la BRI, comme l'a rapporté le président, *« n'étaient pas dans une phase active de préparation d'un méfait quelconque »*.

MICHEL BOLE-RICHARD.

A sa demande
UN SUBSTITUT EST DÉCHARGÉ DU DOSSIER SUR L'ASSASSINAT DU JUGE MICHEL

M. Louis Bartolomei, quarante ans, premier substitut à Marseille, membre du Syndicat de la magistrature, qui suivait l'enquête sur le meurtre du juge Pierre Michel, vient d'être, à sa demande, déchargé de ce dossier. Cette décision est le résultat d'un conflit dans la manière de mener l'enquête entre M. Bartolomei et le juge d'instruction chargé du dossier, M. Patrick Guérin. Ce dernier aurait notamment dissimulé des éléments d'information au substitut. C'est M. Louis Di Guardia, trente-neuf ans, qui va lui succéder dans cette affaire.

FAITS ET JUGEMENTS

La suppression des tribunaux militaires n'est pas pour cette année

La suppression des tribunaux permanents des forces armées n'est pas pour cette année. Le projet de loi qui prévoit leur disparition devrait, après un premier report, être adopté par le conseil des ministres, mercredi 18 novembre. Mais le Conseil d'Etat, saisi pour avis par le gouvernement, a repoussé le texte qui lui était soumis (*le Monde* du 3 novembre).

Le ministère de la justice a remis le projet sur le métier. L'adoption de ce projet par le conseil des ministres, ainsi que son dépôt sur le bureau de l'Assemblée, sont toujours prévus pour cette année, mais l'examen du texte par le Parlement n'aura pas lieu avant 1982. Le ministère de la justice se livre actuellement à un travail de codification, suggéré par le Conseil d'Etat, qui consiste à harmoniser le projet de suppression des T.P.F.A. avec les autres articles du code de justice militaire.

● *Le bureau du Syndicat des avocats de France.* — Me Jean-Louis Brochen, du barreau de Lille, a été élu, dimanche 15 novembre, président du Syndicat des avocats de France, au terme de la réunion du conseil syndical élu le 2 novembre au huitième congrès du Syndicat (*le Monde* du 5 novembre). Onze vice-présidents composent le nouveau bureau national : Mes Gérard Bismuth (Marseille), Nicolas Chaput (Nantes), Jean-Bernard Geoffroy (Béthune), Dominique Delthiel (Bordeaux), Philippe Cannone (Dunkerque), Anne Terrel (Nice), Roland Rappaport, Serge Gomez, Armand Dimet, (tous de Paris), Franck Natali (Evry) et Tiennot Grumbach (Versailles).

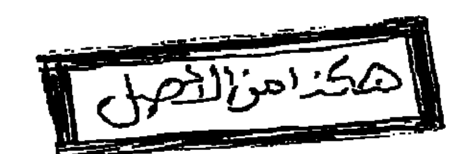
Me du Granrut est élu bâtonnier de Paris

Comme le veut la tradition, le « dauphin » du bâtonnier de Paris, Me Bernard de Bigault du Granrut a été élu, lundi 16 novembre, bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris, par 1 019 voix sur 1 094 votants. Il remplacera, à partir du 1er janvier 1982, et pour deux ans, l'actuel bâtonnier, Me Jean Couturon.

[Né le 12 mai 1920 à Sainte-Menehould (Marne), Me Bernard de Bigault du Granrut est un civiliste, avocat d'importantes sociétés commerciales. Ayant prêté serment d'avocat le 24 octobre 1940, engagé volontaire à la deuxième division blindée en 1944, il a quitté l'armée en 1945 avec le grade de capitaine. En 1946, il fut secrétaire de la Conférence des avocats à la cour d'appel de Paris. Ancien vice-président de l'association nationale des avocats, il est président d'honneur de l'association pour le développement de l'informatique juridique, domaine auquel il porte un intérêt particulier. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages de droit et a participé à un ouvrage collectif, « Au service de la justice » sur la réforme de la profession d'avocat.]

● *Un conseil municipal contre les Basques.* — Au lendemain de l'arrivée au Val-d'Ajol de deux Basques espagnols assignés à résidence (*le Monde* du 17 novembre), le conseil municipal de cette petite ville vosgienne s'est prononcé, lundi 17 novembre, contre la présence des deux hommes. Au terme de vives discussions, douze des vingt-trois conseillers (cinq abstentions, deux contre), ont voté une motion dans laquelle ils expriment leur désapprobation en constatant qu'ils ont été mis devant le fait accompli. Cette position ne semble pas refléter l'attitude de la population, qui, dans l'ensemble, a bien accueilli les deux jeunes Basques. Le maire, qui a voté contre la motion, a parlé *« d'arrière-pensées politiques et de manœuvres dirigées par l'opposition de droite à quelques mois des cantonales »*.





POLICE

Le projet de budget pour 1982 prévoit la création de six mille emplois

L'Assemblée nationale examine, mardi 17 novembre, le projet de budget du ministère de l'intérieur pour 1982, qui prévoit le recrutement de six mille policiers supplémentaires. Au moment où chaque jour, ou presque, la police occupe le premier rang de l'actualité et où son ministre, M. Defferre, fait l'objet de critiques, parfois très vives, de la part d'une opposition qui s'acharne à dénoncer ce qu'elle a baptisé le « laxisme » du ministre de l'intérieur — et, par la même occasion, celui du garde des sceaux — face au banditisme, les débats revêtiront un intérêt particulier.

D'autant que les policiers eux-mêmes ont, par le truchement d'organisations syndicales minoritaires, rejoint les rangs de ceux qui dénoncent les carences dont souffre la police et mettent son ministre en demeure de faire cesser, une fois pour toutes, le « malaise ». Malaise qui n'est pas, loin de là, né du 10 mai, mais que le changement n'a pas atténué.

« Le gouvernement doit donner à la police les moyens de son action », déclarait, le 10 octobre, le ministre de l'intérieur Un instant plus tard, M. Defferre rappelait que le budget de 1982 prévoyait le recrutement de six mille policiers supplémentaires, ajoutant : *« Je veux que l'on voie des policiers en uniforme dans les rues, nuit et jour. »* (*le Monde* du 13 octobre).

C'est essentiellement sur la création d'emplois nouveaux que se fondera l'effort du gouvernement, même si M. Defferre n'a pu obtenir les moyens qu'il escomptait initialement, lorsqu'il avait souhaité pouvoir créer 7 250 emplois, soit 6 000 concernant les policiers en tenue et 1 250 les policiers en civil. De fait, sur les 6 000 emplois qui seront effectivement créés au ministère de l'intérieur l'an prochain, 5 719 seulement intéressent la police nationale « active » en tenue ou en civil (1), dont 300 seront réservés aux services de transmission et du matériel.

Pourquoi de nouveaux policiers? La réalité des besoins en hommes n'est plus à souligner, notamment dans les grandes villes, Lyon et la région parisienne en tête. Seuls des effectifs renforcés permettront à la police d'être plus efficace, notamment au plan de la prévention avec, entre autres techniques, la généralisation progressive de l'îlotage, tâche qui ne saurait être dévolue qu'à des fonctionnaires en tenue.

Au nombre des autres actions, il faut noter le désir d'assurer désormais un service continu, et non plus épisodique — faute de moyens — dans les petites circonscriptions ; le renforcement des contrôles à l'immigration, qui implique l'affectation de policiers (en tenue) supplémentaires aux services de la police de l'air et des frontières (PAF) ; enfin le recrutement de personnels en civil (inspecteurs et enquêteurs) devrait contribuer à lutter plus efficacement contre la progression de la petite délinquance.

Une part du budget ira encore au développement des actions de formation. Aussi augmentera-t-on en 1982 le nombre des stages de recyclage et de formation continue, de manière à permettre aux personnels de se familiariser avec des techniques nouvelles.

Enfin, le matériel devrait bénéficier (pour 40 millions de francs) d'un rajeunissement indispensable. Trois cents véhicules neufs viendront renforcer le parc automobile, et trois cents engins à deux roues seront acquis. Au chapitre des transmissions, c'est l'équipement individuel en postes émetteurs-récepteurs qui sera augmenté, de même que l'équipement radio des véhicules, tandis que deux cents terminaux seront branchés sur le réseau informatique national.

Pour l'armement individuel, l'un des points de revendication où le bât blesse le plus fort et le plus souvent, on a prévu l'achat de sept mille revolvers Manurhin de calibre 9 mm et de gilets pare-balles supplémentaires. Quant à l'effort de rénovation des locaux (hôtels de police, commissariats, casernements des C.R.S., etc.), il sera poursuivi, des mises en chantier de nouveaux bâtiments étant également inscrites au programme.

Réactions syndicales

La Fédération autonome des syndicats de police (FASP), organisation majoritaire dans la police (exception faite dans la catégorie des commissaires où le syndicat des commissaires compte dans ses rangs 86,03 % de l'effectif total et n'adhère à aucune fédération ou groupe), juge *« sensiblement évolutif par rapport aux budgets précédents, et ce, malgré les difficultés économiques et sociales »* du moment, le budget 1982 de la police. Pour la FASP, *« des efforts sont consentis dans tous les secteurs »*, mis à part celui des crédits sociaux, jugés *« en stagnation »*.

D'autre part, la FASP note avec satisfaction le fait que le gouvernement ait voulu *« partiellement prendre en compte le déséquilibre provoqué par l'administration précédente entre la gendarmerie nationale et la police nationale, au bénéfice de la police d'essence militaire »*, et qu'il ait manifesté sa volonté de l'atténuer.

Pourtant, la fédération estime que, compte tenu des nécessités nouvelles *« découlant aussi bien du développement de la démographie que des carences antérieures et également de la réduction prochaine de la durée hebdomadaire du travail »*, les créations d'emploi prévues en 1982 restent *« encore insuffisantes »*. Au terme d'un calcul des besoins réels de la police en personnels actifs, basé sur la réduction du temps hebdomadaire de travail et l'indispensable renforcement des effectifs (2), c'est au nombre de 11 637 emplois qu'aboutit la FASP. Ainsi, selon elle, un peu plus de 6 000 emplois feront encore défaut à la police pour assumer les tâches qui sont les siennes.

Enfin, la FASP se montre satisfaite de voir les crédits alloués à la formation professionnelle et sociale des policiers passer des 2 187 175 francs de 1981 à 5 758 367 francs en 1982.

En résumé, une certaine satisfaction semble l'emporter nettement sur la « grogne » manifestée chaque année à pareille époque depuis vingt ans. Une certaine satisfaction, en attendant que vienne à l'Assemblée nationale le projet de loi-cadre si souvent réclamée, loi-cadre qui portera sur une profonde réforme globale de la police et à laquelle devraient logiquement aboutir les travaux de la commission d'étude placé sous la responsabilité de M. Jean-Michel Belorgey, député de l'Allier (P.S.).

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(1) Les créations de postes prévues par catégories sont — approximativement — les suivantes : gardiens de la paix (et C.R.S.), environ 3 300 ; brigadiers, 450 ; brigadiers-chefs, 170 ; officiers et officiers principaux, 85 ; commandants 12 ; enquêteurs, 525 ; inspecteurs, 300 ; inspecteurs principaux, 170 ; inspecteurs divisionnaires, 135 ; commissaires, 30 ; commissaires principaux, 25 ; commissaires divisionnaires, 10.

(2) Les effectifs actuels de la police nationale se chiffrent à 101 299 personnes, soit 79 634 gradés et gardiens de la paix (C.R.S. compris) ; 13 828 inspecteurs ; 4 000 enquêteurs ; 1 953 commandants et officiers de paix ; 1 817 commissaires ; 67 directeurs et inspecteurs généraux.

73 % POUR LES DÉPENSES DE PERSONNEL

Le budget total 1982 du ministère de l'intérieur et de la décentralisation s'élève à :

● Dépenses de fonctionnement	24 877 136 432 F
● Dépenses d'équipement :	
en autorisations de programme	9 723 258 000 F
en crédit de paiement	9 685 388 000 F
Total	44 285 782 432 F

Par rapport au budget de l'année en cours, la progression s'établit comme suit :

● Dépenses de fonctionnement	+ 3 508 351 697 F	(+ 16,42 %)
● Autorisation de programme	+ 1 372 780 000 F	(+ 16,44 %)
● Crédits de paiement	+ 1 301 577 000 F	(+ 15,52 %)

Les dépenses de personnel (19 104 346 169 F) représentent 72,78 % du budget de fonctionnement et augmentent de 2 684 715 990 F, dont 547 378 391 F seront affectés à la création de 6 000 emplois : 5 719 emplois pour la police nationale ; 198 emplois de techniciens des transmissions ; 51 emplois de pilotes, mécaniciens, etc. ; 27 présidents et conseillers des tribunaux administratifs ; 5 assistantes sociales.

La part du budget affectée au matériel de la seule police nationale est de 359,8 millions de francs.

ÉDUCATION

LES MOUVEMENTS EN FAVEUR DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

L'Association des parents pour l'évolution de l'enseignement catholique s'organise en fédération nationale

De notre correspondant

Saint-Brieuc. — Créée dans l'ouest de la France et représentée dans dix-sept départements (1), l'Association des parents pour l'évolution de l'enseignement catholique (APEEC-Ecole ouverte), a décidé, dimanche 15 novembre, à Saint-Brieuc, de s'organiser en fédération nationale sous la présidence de M. Jacques Ameline, de Nantes.

Ainsi émerge à l'échelon national un mouvement qui, paradoxalement, n'est pas reconnu dans la grande majorité des établissements privés. « *C'est le maquis*, dit M. Alex Brochec, responsable pour les Côtes-du-Nord. *Nous sommes interdits de séjour dans les établissements.* »

C'est que les associations départementales APEEC-Ecole ouverte remettent en cause aussi bien le monopole des APEL (Associations de parents d'élèves de l'enseignement libre) que certains aspects de cet enseignement privé : « *Lui qui défend le pluralisme, il est inconséquent avec lui-même en nous refusant une place que nous aurions dans le public.* »

Au terme des journées nationales de Saint-Brieuc, la Fédération APEEC-Ecole ouverte a pris acte « *de l'insatisfaction croissante des familles, des élèves et des enseignants face au fonctionnement actuel des systèmes scolaires public et privé* ». Elle n'est « *pas plus favorable à l'intégration autoritaire des écoles privées dans l'enseignement public, tel qu'il fonctionne actuellement, qu'au maintien de l'enseignement catholique tel qu'il est* ».

Le mouvement APEEC-Ecole ouverte réclame « *un nouveau service national de l'éducation, unique mais décentralisé, rénové et pluraliste* » où puissent s'exprimer les différentes options philosophiques ou religieuses présentes dans la nation et où les parents pourraient participer à l'élaboration des objectifs pédagogiques, à la vie scolaire, à la gestion des écoles.

Les responsables de la nouvelle fédération (2) se sont déclarés prêts à rencontrer ceux des autres organisations de parents d'élèves pour participer à la rénovation du système scolaire.

JEAN VIDEAU.

(1) Loire-Atlantique, Finistère, Morbihan, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, Maine-et-Loire, Loire, Mayenne, Sarthe, Vendée, Indre-et-Loire, Loiret, Côte-d'Or, Drôme, Aveyron, Nord, Paris.

(2) Fédération nationale des APEEC, Ecole ouverte, 18, allée Joliot-Curie à Sainte-Luce-sur-Loire (Loire-Atlantique).

« SAINT-LOUIS N'EST PAS A BRADER »

De notre correspondant

Brest. — « *Non, messieurs de la C.F.D.T., Saint-Louis n'est pas à brader.* » Des affichettes non signées reproduisant cette phrase risquent de relancer le débat scolaire, non seulement à Châteaulin (Finistère-Sud) où l'institut Saint-Louis accueille un millier d'élèves, mais aussi dans l'ensemble de la Bretagne. L'institut Saint-Louis emploie soixante-six enseignants, dont dix frères et deux religieuses. La Fédération de l'enseignement privé (FEP), affiliée à la C.F.D.T., y est très minoritaire. Alors, pourquoi cette attaque soudaine contre le syndicat ? Elle émane du directeur de l'établissement, le frère Leclerc, qui a voulu ainsi protester contre la position de la C.F.D.T. en faveur de l'intégration de l'enseignement privé dans un enseignement unique.

Dans ses propositions, ce syndicat indique notamment « *que le nouveau service public aura besoin d'utiliser les équipements publics et privés existants* ». Il précise « *que le transfert de propriété des établissements privés devra se réaliser dans les conditions fixées par la loi-cadre et conformément à la carte scolaire, après négociations entre l'Etat, les actuels propriétaires et les organisations de travailleurs et d'usagers* ».

La réaction du frère Leclerc (qui est le frère de M. Edouard Leclerc, promoteur de la chaîne de magasins qui porte son nom) apparaît être essentiellement dirigée contre l'éventuelle mainmise de l'Etat sur les locaux des établissements privés. « *Les élèves ne nous appartiennent pas*, a-t-il estimé. *Ils peuvent les prendre. Pour les professeurs, c'est la même chose. Quant aux bâtiments, ils nous appartiennent, certains ont été construits avec les salaires versés aux frères.* »

Le directeur de l'institut Saint-Louis souhaite, par son initiative, relancer la querelle entre l'enseignement public et l'enseignement privé.

La section C.F.D.T. de l'établissement rappelle la complexité du débat « *qui s'ouvre sur l'évolution de l'enseignement privé* » et dénonce « *le procédé d'affichage anonyme qui rappelle fâcheusement les méthodes appliquées à d'autres époques ou dans d'autres pays* ».

JEAN DE ROSIÈRE.

A RENNES

Près de dix mille personnes se sont rassemblées en présence de Mgr Gouyon

De notre correspondant

Rennes. — Près de dix mille personnes ont participé, samedi 14 novembre, à Rennes, au rassemblement départemental pour la liberté de l'enseignement, auquel assistait Mgr Paul Gouyon, cardinal-archevêque de Rennes.

Ce dernier a réaffirmé le soutien des évêques à l'école catholique. M. Pierre Maugendre, représentant de l'enseignement privé au comité économique et social de Bretagne, a considéré que le projet de création d'un grand service public, unifié et laïc, de l'éducation nationale constituait une atteinte à la liberté. Pour les représentants des parents d'élèves de l'enseignement catholique, « *l'éducation des enfants n'est pas l'affaire de l'Etat, mais celle de la famille qui a le droit de choisir l'école qu'elle préfère* ».

Méfiants à l'égard d'une éventuelle récupération politique de leur action, les défenseurs de l'enseignement catholique affirment que « *la liberté de l'enseignement n'est ni de droite ni de gauche, elle est le bien de tous les Français* ». Les participants ont réaffirmé dans une motion leur volonté de « *faire appel à la sagesse des responsables politiques* » et souligné la grave responsabilité que « *prendraient ceux qui porteraient atteinte aux principes et aux droits de l'enseignement* ». Cette première démonstration de force tranquille doit être suivie d'une manifestation à caractère régional à la fin du mois de novembre en Bretagne. — Ch. T.

LES CANDIDATS A SUP DE CO POURRONT SE PRÉSENTER SIMULTANÉMENT A PLUSIEURS ÉCOLES

Les candidats à Sup de Co pourront, dès le prochain concours (mai 1982), se présenter simultanément à plusieurs ESCAE (1) — cinq au maximum. C'est ce qu'a décidé l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie pour rétablir une juste concurrence entre les écoles qui organisent leur propre concours (H.E.C., ESSEC, etc.) et celles du concours commun (les seize ESCAE, que l'on appelle souvent Sup de Co ou E.S.C.), qui ne donnait accès qu'à une seule école au choix pour le candidat.

Les quelque six mille cinq cents candidats aux ESCAE devront donc, avant la fin de janvier 1982, établir la liste des établissements où ils se présentent. Mais ils continueront à subir une seule série d'épreuves écrites, notées nationalement et centralisées dans une « banque de résultats ». Ces notes seront transmises aux établissements choisis par le candidat et ceux-ci se prononceront sur l'admissibilité en appliquant leurs propres coefficients — en tenant compte de la « barre minimum » établie sur le plan national.

Cette réforme du concours devrait à la fois augmenter les chances d'intégration des candidats en leur épargnant l'accumulation des épreuves, et favoriser les ESCAE conduites désormais à recruter dans une masse de candidats plus importante.

(1) Les écoles supérieures de commerce et d'administration des entreprises sont au nombre de seize : Amiens, Bordeaux, Brest, Clermont-Ferrand, Dijon, Le Havre, Lille, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Pau, Poitiers, Reims, Rouen et Toulouse.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

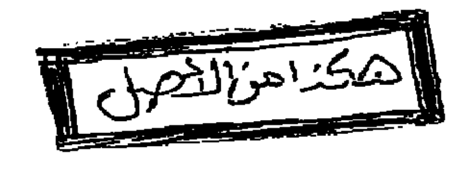
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



CARNET

Naissances

— M. et Mme Jean ALLAIRE ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille

Alexandrine,

le 5 novembre 1981.
116, boulevard Davout,
75020 Paris.

— Hélène et Marc-André FEFFER-CATAIX et Alice ont la joie d'annoncer la naissance de

Caroline,

le 3 novembre 1981.
52, rue Truffaut,
75017 Paris.

— Stéphanie, Fabrice, Marie-Françoise et Christian PALLANDRE ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Benjamin,

le 11 novembre 1981.
5, rue de l'Armistice,
94130 Nogent-sur-Marne.

Mariages

— Michel RELAVE
et
Debbie REICH
sont heureux de faire part de leur mariage célébré le 26 octobre 1981, à Miami (U.S.A.).
9, rue Roquépine,
75008 Paris.

Décès

— Mme René Bassin,
Mme Pierre Fache,
M. et Mme Raymond Bozon,
Leurs enfants, petits-enfants, neveux et nièces,
font part du décès de

M. René BASSIN,

survenu le 16 novembre 1981, à l'âge de soixante-dix-huit ans, à Neuilly-sur-Seine.

Les obsèques auront lieu le 19 novembre 1981, en l'église de Châtel-Censoir (Yonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.
24, rue de la Côte-d'Oson,
89660 Châtel-Censoir.

— Mme H. de Besombes,
Mme J. Julien-Laferrière,
Le capitaine de frégate A. Breuilh,
Mlle M. Breuilh,
Mme C. de Ory Dominguez,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
et ses arrière-arrière-petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer la mort, une semaine avant ses quatre-vingt-quatorze ans, de

Mme Lucien BREUILH,
née Suzanne Boudet,

décédée le jour de la Toussaint, à Louveciennes.

Ses obsèques ont eu lieu à Limoges, le 4 novembre.

Une messe sera célébrée le vendredi 27 novembre, à 19 heures, en l'église Sainte-Odile (Paris-17e).

— Mme David-Cavaz
a la douleur de faire part du décès, survenu le 30 octobre 1981, de

M. Auguste François DAVID-CAVAZ,
chevalier de la Légion d'honneur,
président d'honneur
de la Compagnie industrielle
des piles électriques.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Pierre-Bénite, dans l'intimité familiale.

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

— Le conseil d'administration,
La direction et le personnel du Carbone-Lorraine en France et à l'étranger,
ont la profonde tristesse de faire part du décès, survenu le 30 octobre 1981, à Paris, de

M. Auguste François DAVID-CAVAZ,
chevalier de la Légion d'honneur,
qui fut administrateur et directeur général adjoint de la société.

— Mme Marie-Thérèse Debuissy,
M. et Mme Alain Debuissy,
M. et Mme Francis Debuissy,
Isabelle et Caroline,
font part du décès de

M. Alphonse DEBUISSY,
agrégé de l'Université,
inspecteur général honoraire
de l'instruction publique,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur
des Palmes académiques,
survenu le 16 novembre 1981.

Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— La famille et les amis de

Mme Geneviève DIATTA

ont la douleur de faire part de son décès survenu le 12 novembre 1981.

Elle a été enterrée dans le caveau familial au cimetière de Vanves, le 17 novembre 1981.
59, rue de la Mutualité,
92160 Antony.

— M. et Mme François-Xavier Cledat et leurs enfants,
M. et Mme Arnaud Lefranc et leur fils,
M. et Mme Alain Lefranc et leur fille,
La famille Victor-Lefranc,
font part du décès de leur père, grand-père et parent,

François V. LEFRANC,
ingénieur I.E.G.,

survenu le 11 novembre 1981, à Bayonne, à l'âge de soixante-quatre ans.

Les obsèques ont eu lieu à Labenne (Landes), le 13 novembre 1981.

Cet avis tient lieu de faire-part.
28, rue Pasteur,
78480 Verneuil-sur-Seine.
9, rue de l'Orléanais,
« Les Piedallous »,
89000 Auxerre.
76, boulevard Sérurier,
75019 Paris.
12, rue de la Pompe,
75116 Paris.

— M. Robert Boy et Mme, née Janine Naudy,
M. et Mme Jean-Renaud Boy,
Jean-Rémi et Nathalie,
M. et Mme Joseph Naudy,
M. et Mme Jean Naudy,
Pascale, Sandrine,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Marie NAUDY,
conseiller d'administration scolaire
et universitaire honoraire,
(né le 5 avril 1901),
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre des Palmes
académiques,
chevalier du Mérite agricole.

Les obsèques ont eu lieu en l'église d'Orgeix le 10 novembre 1981.
Orgeix « L'Estagnou »,
09110 Ax-les-Thermes.
27, rue Chopin,
11000 Carcassonne.

— Mme Ugo Sacuto,
M. et Mme Georges Sacuto,
M. Marcel Sacuto,
Gilles et Françoise Sacuto,
La famille Enriquez,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Ugo SACUTO,

leur époux, père, grand-père et oncle.

Les obsèques auront lieu le mercredi 18 novembre, à 14 heures, au cimetière parisien de Thiais (route de Fontainebleau).
10, villa d'Este,
75643 Paris Cedex 13.

— Chamalières.
Mme Raymond Vacher,
M. et Mme Pierre Vacher et leurs enfants,
M. et Mme Marcel Duchamp et leurs enfants,
Le docteur Jean Vacher et ses enfants,
Et leurs familles,
font part du décès, dans sa quatre-vingt-cinquième année, de

M. Raymond VACHER,

rappelé à Dieu le 16 novembre 1981.

La cérémonie religieuse est célébrée en l'église de Cunlhat (63), le mardi 17 novembre 1981, à 15 h. 30.
« Les Savarounes »,
Rue Roc-Blanc,
63400 Chamalières.
10, rue des Sapins,
68170 Rixheim.
5 bis, avenue de Royat,
63400 Chamalières.
2, rue des Rosiers,
75004 Paris.

— Henriette Yousse,
Gabriel et Michèle Yousse,
Paulette et Michel Perny,
Evelyne et Jean-Claude Lévêque,
Et ses petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Jean YOUSSE,

leur époux, père, beau-père et grand-père.

L'inhumation a eu lieu à Bou (Loiret), le 16 novembre 1981.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Erratum

— Dans l'avis de décès de

M. LEROY,

il fallait lire :

La cérémonie religieuse a eu lieu à Bourg-la-Reine et non Bourg-en-Bresse.

Remerciements

— Mme Le Désert,
Et ses filles,
profondément touchées par les marques de sympathie témoignées lors du décès de

M. Jacques LE DÉSERT,

expriment leur profonde gratitude à tous ceux qui se sont associés à leur chagrin.

— Mme Jean-Marc Salomon,
M. et Mme Gérard Salomon,
Mme Suzanne Salomon,
Mme Hélène Suchman,
M. et Mme Charles Gilbert,
Toute la famille et tous ses amis, très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées expriment ici leurs sincères remerciements.

Messes anniversaires

— Une messe sera célébrée le vendredi 20 novembre 1981, à 18 h. 30, en la chapelle des Missions étrangères (128, rue du Bac, Paris-7e), en souvenir de

M. et Mme Joseph Henri GRUNENWALD

et de leur fils

Olivier.

Messes

— A la mémoire du

comte René de REGNAULD de LANNOY de BISSY,
ancien officier de cavalerie,
conseil financier de sociétés,
officier de la Légion d'honneur,
décoré des croix de guerre
française et belge,
commandeur de l'ordre des saints
Maurice et Lazare,
chevalier de l'ordre souverain
de Malte et du Saint-Sépulcre,
grand officier
de la couronne d'Italie,

décédé le 1er septembre 1981 et inhumé à Bissy (Savoie), le 5 septembre.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Philippe du Roule, à Paris-8e, le mardi 24 novembre 1981, à 18 h. 45.

De la part de la comtesse René de Bissy, née Adeline Cacan, du marquis et de la marquise de Bissy et de ses neveux.

Communications diverses

— M. Jean Guitton, de l'Académie française, a remis lundi les insignes d'officier de la Légion d'honneur à M. Pierre-Louis Mallen, ancien délégué permanent de l'O.R.T.F. au Canada, en présence de MM. Yves Michaud, délégué général du Québec en France, Jean-Daniel Jurgensen et Pierre Maillard, ambassadeurs de France, et de l'amiral Philippe de Gaulle.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

— Université de Paris-II, mercredi 18 novembre, à 9 h. 30, salle des commissions, M. Philippe Woodland : « Le procédé de la fiction dans la pensée juridique ».

— Université de Paris-V, mercredi 18 novembre, à 14 heures, salle Liard, M. Abdelkader Boualga : « Timimoun, l'oasis rouge du Gourara ».

— Université de Paris-II, mercredi 18 novembre, à 15 heures, salle 102, M. Georges Khairallah : « Les sûretés mobilières conventionnelles en droit international privé ».

— Université de Paris-III, mercredi 18 novembre, à 15 heures, salle Bourjac, M. Jean-Marie Privat : « Théâtre populaire et parodie carnavalesque dans trois pièces de la fin du quinzième et du début du seizième siècle, *les Menus Propos, le Roi des sotz, les Cris de Paris* ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du* « Carnet *du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

FAITS DIVERS

● *Un Cheminot tué en gare de Melun.* — Un chef de gare principal de la gare de Melun (Seine-et-Marne), M. Aldo Bizzoto, trente-neuf ans, a été heurté et mortellement blessé, le 14 novembre peu après 23 heures, par le train rapide Mistral Nice-Paris, alors qu'il se rendait sur les lieux d'un incident de circulation causé par la rupture d'une caténaire.

● *Une cordée de trois alpinistes espagnols* a été emportée, lundi 16 novembre, par une chute de séracs dans la face nord de l'Aiguille verte (4 121 mètres). Deux des grimpeurs ont été retrouvés morts. Le troisième a survécu.

Au cours de l'opération de sauvetage par le peloton de gendarmerie de haute-montagne de Chamonix, une partie de la calotte de glace qui recouvre le sommet de l'Aiguille verte s'est détachée. Des blocs de glace ont atteint deux sauveteurs, dont M. Christian Anselm, vingt-sept ans, qui a été très grièvement blessé à la tête. — *(Corresp.)*

MÉDECINE

« Solidarité médicale » s'engage dans une lutte contre la politique gouvernementale de santé

La médecine libérale est mise en péril par l'ensemble des projets du ministère de la santé et du gouvernement : modifications du cursus des études médicales, de l'organisation des services hospitaliers, politisation de la recherche, suppression du secteur privé dans les hôpitaux publics (1) : telle est la thèse qu'ont soutenue les animateurs de « Solidarité médicale » (2) lors d'une conférence de presse qui réunissait, le 16 novembre, les délégués de vingt-trois syndicats de médecins, biologistes, pharmaciens, temps plein ou temps partiel des hôpitaux, auxquels s'étaient joints des représentants de la médecine de ville et des dentistes.

« Solidarité médicale » s'est organisée il y a quelques semaines, notamment autour des professeurs Jean Loygue et Bernard Debré, lorsque, dans des déclarations qu'il a faites devant les parlementaires, le ministre de la santé, M. Jack Ralite, a annoncé que les pouvoirs publics supprimeraient le secteur privé dont disposent les hospitaliers plein temps des établissements publics. Il s'agit, a déclaré en substance, le professeur Loygue, d'un statut défini par une convention, auquel on ne peut mettre un terme d'un simple trait de plume, sous la seule pression de la C.G.T. et de la C.F.D.T., et pour des raisons qui ne tiennent qu'à l'idéologie. L'une des conséquences de cette mesure, a-t-il ajouté, serait la suppression du libre choix du médecin par le malade dans les hôpitaux, donc la fuite des patients vers les établissements privés et l'appauvrissement du recrutement hospitalier.

Le professeur Pierre Canlorbe, représentant du Syndicat autonome des enseignants de médecine, a déclaré de son côté que son organisation était disposée à présenter en temps voulu, à ce propos, un recours devant le Conseil d'Etat.

Ce qui met tout autant en péril les structures actuelles de la médecine, a ajouté le professeur Canlorbe, c'est la suppression annoncée de la sélection des étudiants et la création d'un internat pour tous, qui deviendra rapidement « *à l'image de l'externat, l'internat pour personne* ».

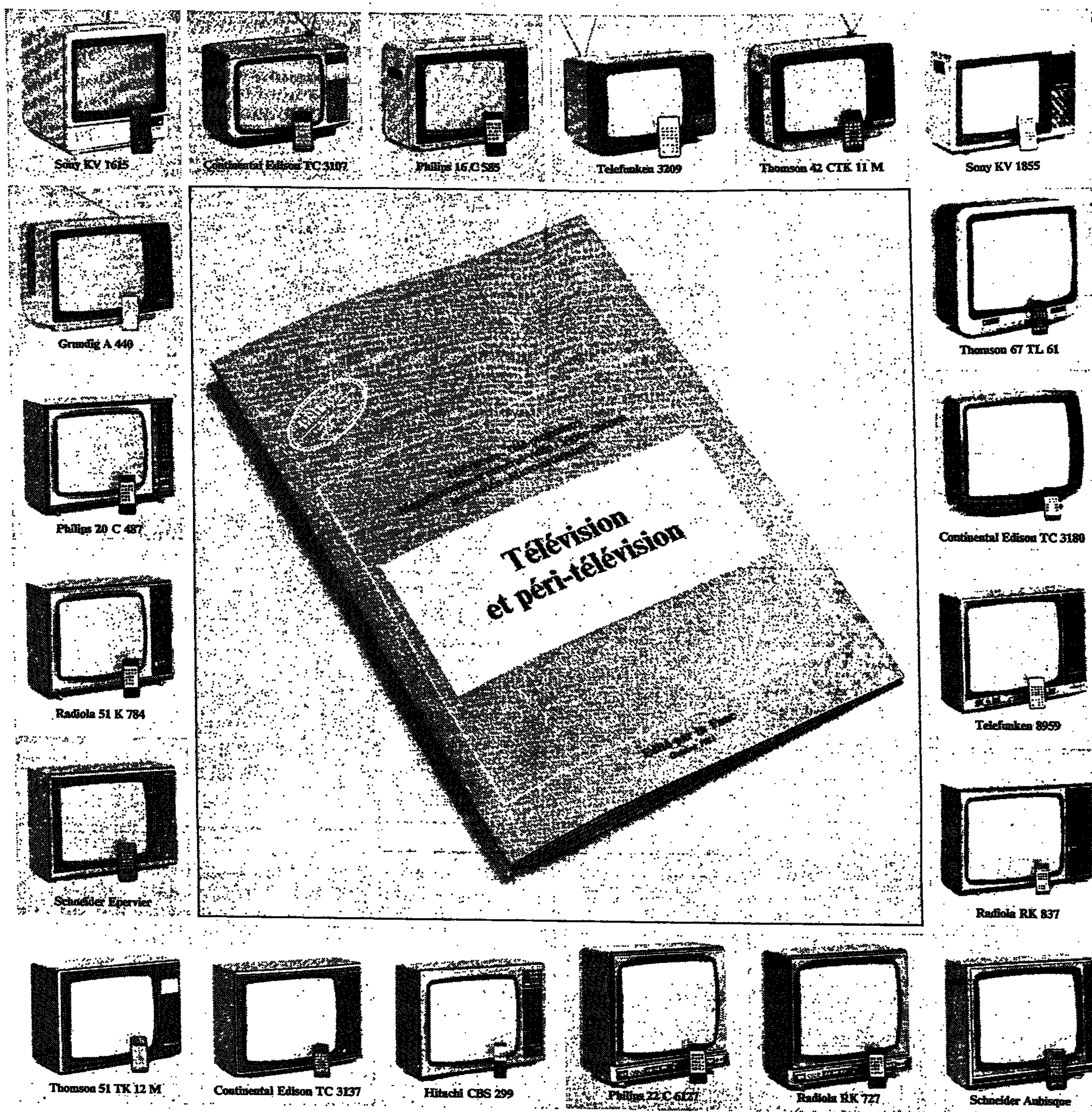
Quant à la départementalisation des hôpitaux envisagée par les pouvoirs publics, elle consisterait, a-t-il poursuivi, en une dilution des responsabilités des chefs de service actuels qui, jointe à l'augmentation inéluctable des effectifs d'étudiants, achèvera, selon lui, de désorganiser le fonctionnement hospitalier.

D'une manière générale, a déclaré le professeur Bernard Debré, « *la santé des Français ne doit être un terrain d'expérience ni pour l'utopie autogestionnaire ni pour le collectivisme (...)* ». *Solidarité médicale opposera un front commun aux tentatives de division du gouvernement* » et proposera une « *charte de la santé* » qui sera, par le fait même, une « *charte de la médecine libérale* », en parallèle à celle que prépare, pour son propre compte, le ministère. Cette charte, ajoutent les responsables de « Solidarité médicale » vise à préserver, comme fondements du système de santé français, « *le libre choix du malade ; la qualité des soins ; la dignité et la responsabilité des professions de santé ; l'avenir d'une médecine de qualité, notamment par la formation des étudiants au sein d'une médecine mixte, libérale et hospitalière, et la poursuite d'un effort de recherche qui a placé la France au premier rang dans le monde* ».

Pour parvenir à ces objectifs, les responsables de « Solidarité médicale » se proposent de mener une vaste campagne de sensibilisation de l'opinion. Ils envisagent ainsi des « *grèves sectorielles ou générales des professions de santé* ». Interrogé sur ce point, le professeur Loygue a rappelé que les médecins belges avaient précisément entrepris, en son temps, une grève des soins lorsqu'ils s'étaient sentis menacés dans leur mode d'exercice. Sans aller jusque-là, a-t-il ajouté, il n'est pas interdit aux médecins hospitaliers de s'en tenir à leurs strictes obligations, à savoir l'accomplissement des onze demi-journées qu'ils doivent statutairement au service public, ce qui aurait pour effet de bloquer les hôpitaux dans leur activité.

CLAIRE BRISSET.

(1) Lire page 2 trois opinions sur la suppression du secteur privé dans les hôpitaux publics.
(2) Information : Tina Paupert, 9, rue Roquépine, 75008 Paris. Tél. : 266-09-15.



Ce document de 32 pages (gratuit) est dès maintenant disponible dans toutes les Fnac.

La Fnac décerne ses étoiles à ces 20 téléviseurs qu'elle garantit 4 ans

Et voici pourquoi...

RIEN de plus banal aujourd'hui qu'un téléviseur. De 14 000 foyers français équipés en 1950, nous en sommes à 19 millions. Et, comme le téléphone, le réfrigérateur ou la machine à laver, le téléviseur « fait partie des meubles » - auxquels on n'accorde plus d'attention qu'à l'heure de s'en servir.

Pourtant cette boîte à œil de verre entame une seconde et fabuleuse carrière.

Sans doute continuera-t-elle de s'appeler téléviseur. Mais recevoir la télévision ne sera plus qu'un de ses talents parmi tant d'autres. Et elle risque fort d'être ce autour de quoi s'organisera bientôt toute la vie du foyer.

La Fnac a donc jugé nécessaire d'éditer le premier dossier complet sur les téléviseurs d'aujourd'hui pour demain.

En faisant aussi le point sur ce qu'est déjà la « chaîne audiovisuelle ». Sur ces nouveaux appareils qui, adjoints au téléviseur, lui inventent un nouveau destin.

Comment sont décernées les étoiles de la Fnac

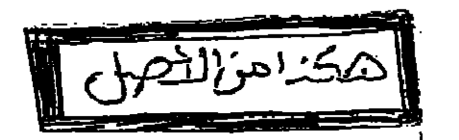
Chaque fois que la Fnac vend un téléviseur, une fiche est créée. Où sont notés le moindre incident et la moindre intervention ultérieure.

Et tout cela est géré en informatique. Ce qui permet de tenir dans le temps des statistiques infiniment précises et de juger très objectivement chaque modèle de chaque marque.

D'autres critères venant compléter ce jugement, la Fnac peut établir ainsi une hiérarchie exacte des qualités. Avec 1, 2, 3 ou 4 étoiles accordées à tel ou tel modèle.

Et la garantie (pièces et main-d'œuvre) de la Fnac s'ajuste bien sûr au nombre des étoiles... 4 étoiles : 3 ans, 3 étoiles : 2 ans, 2 étoiles : 2 ans, 1 étoile : 1 an.

Dans le cadre toutefois de cette sélection, la garantie a été exceptionnellement portée à 4 ans pour chacun des 20 téléviseurs retenus.



Le Monde

MEDECINE

POUR UNE CONTRACEPTION DES COUPLES

Vingt-cinq ans après la fondation du Mouvement français pour le planning familial, le gouvernement lance une « campagne nationale d'information sur la contraception », dont Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, commente, ce 17 novembre, les objectifs et la teneur. Vingt-cinq ans de combats incessants opposant, en une lutte inégale, les convictions des uns aux préjugés des autres, l'inertie des lois et des traditions morales ou sociales à l'irrésistible pression des acquis scientifiques.

L'avènement de moyens hormonaux ou mécaniques efficaces, permettant de dissocier la sexualité de la reproduction, suscitait un triple espoir.

Espoir de maîtriser une démographie mondiale galopante, d'abord ; espoir déçu, car, au train actuel, la Terre comptera dix milliards à douze milliards d'habitants à mi-parcours du prochain millénaire. Sur les quatre milliards actuellement dénombrés, deux cent cinquante millions seulement recourent à un moyen contraceptif, dans 80 % des cas archaïques et donc aléatoire.

Pour des raisons multiples, tenant tant à la psychologie collective et aux traditions patriarcales qu'à l'insuffisance de l'éducation, aux difficultés d'accès ou à la complexité relative des méthodes actuellement disponibles, l'échec des tentatives de maîtrise démographique dans les pays pauvres, qui en auraient le plus besoin, est patent.

Le second espoir, dont la contraception chimique était porteuse, s'est, en Occident tout au moins, largement accompli, et les sociologues n'ont pas encore mesuré l'ampleur des mouvements de « libération » des femmes qu'autorisait la maîtrise de la reproduction.

La suppression, ou, à tout le moins, l'importante diminution de cette pratique barbare, et nocive pour l'organisme féminin, qu'est l'avortement constituait le troisième espoir de la contraception. Il n'a pu se réaliser que partiellement, en raison des réticences psychologiques et du relâchement général des mœurs, notamment chez les jeunes. Les grossesses de très jeunes filles, dont le nombre ne cesse d'augmenter en France, constituent, déjà depuis une décennie, l'un des problèmes médico-sociaux majeurs des pays scandinaves ou anglo-saxons, où l'information contraceptive est pourtant si largement répandue.

Les femmes ont seules — ou quasiment seules — assumé jusqu'à présent l'effort de la régulation des naissances. Il semble que, au désintérêt général que rencontrait la contraception masculine, soit en train de se substituer une attitude nouvelle, tenant tant à des acquis scientifiques qu'à une orientation socio-politique dont la Chine a donné l'exemple.

Il se pourrait, dès lors, que la dernière partie de ce siècle voit enfin l'avènement de la responsabilité partagée, de la contraception des couples, d'une maîtrise de la reproduction humaine pleinement assumée par l'homme autant que par la femme. — Dr E.-L.

LES HOMMES OU LE PARTAGE DES RISQUES

par le docteur ESCOFFIER-LAMBIOTTE

BIEN que la conception d'un enfant implique la participation de deux personnes de sexe opposé, la responsabilité des modes de régulation est assumée, entièrement ou presque, par les femmes, et les hommes, qui en sont largement exclus, ne disposent, à cette fin, que de moyens artisanaux et d'informations à peu près inexistantes.

La publicité pour les préservatifs est interdite et leur vente se fait dans des lieux et des conditions de secret qui les rendent difficilement accessibles aux jeunes. Or, le préservatif, s'il n'est certes pas la panacée contraceptive, offre, néanmoins, un taux d'efficacité de 90 % lorsqu'il est employé seul, et de 95 % avec un spermicide, ce qui ne le place pas tellement loin de la pilule (90 % à 98 %). 6 % seulement des sommes allouées aux recherches sur la contraception sont destinées à l'évaluation des méthodes masculines, tout le reste allant au développement de moyens nouveaux destinés aux femmes.

Plus de la moitié des couples qui sont, dans le monde, en âge de procréer n'utilisent aucun moyen contraceptif. Concentrés dans les pays pauvres, ils appartiennent, dans la plupart des cas, à des sociétés patriarcales, et il est vraisemblable que le succès de toute politique de régulation des naissances repose, en fin de compte, et dans ces sociétés, sur la mise au point des méthodes contraceptives masculines et sur l'information — et l'adhésion active et volontaire — des hommes à cette politique. Cette adhésion se heurtera — dans nombre de ces sociétés — au mythe dit du « macho », fortement ancré, selon lequel la virilité d'un homme se symbolise par le nombre de ses descendants, quelles que puissent en être les conséquences pour la démographie nationale ou la santé de la partenaire...

La fertilité féminine, cyclique, ne survenant qu'une fois par mois, de quinze ans à cinquante ans, diffère de celle des hommes, permanente de quinze ans à la mort, et qui implique la production quotidienne de près d'un milliard de spermatozoïdes, tous, potentiellement, fécondants. Cette différence biologique explique-t-elle, à elle seule, que les travaux sur la contraception masculine soient si peu répandus ? Qu'ils se heurtent à des difficultés particulières ? Rien n'est moins certain et tant qu'un effort financier et de recherche de même envergure ne sera pas déployé pour la contraception des deux sexes, rien ne peut être prouvé, qui ne soit essentiellement d'ordre psychologique.

Il semble d'ailleurs que l'on assiste, en cette fin de siècle, à une évolution manifeste, dans une partie du monde à tout le moins, de cette psychologie selon laquelle la femme — et elle seule — doit assumer entièrement le processus et les risques de la reproduction et de sa régulation.

Préservatif et stérilisation

Le nombre des Américains mariés qui se sont fait stériliser (vasectomie) a triplé en dix ans ; ils sont six millions en 1981, soit 10 % des pères de famille. Vingt millions d'Indiens ont, de gré ou de force, il faut bien le dire, accepté la même intervention.

Les Japonais, dont la politique de maîtrise démographique a été un succès, ne recourent que rarement (1 % des cas) à la vasectomie, mais ils utilisent à 80 % (contre 5 % en France et 7 % aux Etats-Unis) les préservatifs, qui constituent pour eux l'une des méthodes les plus populaires et les plus répandues de maîtrise démographique, et permet, sur le plan culturel, le maintien d'une tradition ancestrale de « *politique sexuelle dominée par les mâles* » (1).

Les caractères irréversibles pour l'une, aléatoires et répétitifs pour l'autre, de la vasectomie et du préservatif laissent entier le problème d'une méthode contraceptive masculine hautement efficace, administrable à titre semi-permanent ; autrement dit de la « pilule pour homme », recherchée longtemps avec un manque d'enthousiasme et une mollesse évidents, mais qui semble tout à coup connaître un regain d'intérêt, tant de la part des équipes de recherche que des autorités gouvernementales ou privées qui subventionnent leurs travaux.

Il n'est pas impossible que l'impulsion politique donnée en Chine à ce type de travaux ait contribué au déclenchement de la récente émulation américaine. Le gossypol, extrait des graines de coton, fait à l'heure actuelle, en Chine, l'objet d'études cliniques à une échelle considérable. Un éditorialiste scientifique chinois, M. Wei Wen, en décrit ici, pour nos lecteurs, le déroulement. Nombre de laboratoires américains étudient aussi, depuis la découverte chinoise, les mécanismes d'action — restés mystérieux — du gossypol et surtout s'efforcent d'en évaluer l'exacte toxicité, plus préoccupante, semble-t-il, que ne l'avaient laissé penser les premiers essais. Ce produit entraîne, en effet, une déperdition généralisée d'un sel essentiel aux fonctions cellulaires, le potassium, et les travaux entrepris pour éviter cet inconvénient et perfectionner cette méthode prendront plusieurs années, comme vient de le préciser le docteur Wu Chien-Ping, vice-président de l'Académie chinoise des sciences médicales.

Le succès des premiers essais cliniques, menés à l'université de Nashville, aux Etats-Unis, avec une autre méthode, d'inspiration hormonale celle-là, incite ses initiateurs à penser qu'elle pourrait être commercialisée dans cinq ans, et qu'elle constituerait la première « pilule » contraceptive utilisable tant par l'homme que par la femme.

Son principe repose sur l'isolement, par l'équipe de l'Institut Salk, d'analogues chimiques des hormones cérébrales, qui commandent, par le relais de l'hypophyse, le fonctionnement sexuel et règlent l'intensité des sécrétions d'hormones mâles et femelles.

Le professeur Guillemin et ses collaborateurs ont découvert, aussi bien dans le testicule que dans les ovaires, des substances très semblables à ces hormones cérébrales (ou gonadotrophines), et qui sont capables de provoquer, au niveau des gonades, une diminution des récepteurs hormonaux, entraînant dès lors une réduction de la formation des spermatozoïdes et de la production de testostérone.

C'est l'une de ces substances (baptisées par le professeur Guillemin « gonadocrinines ») — ou LH-RH-A — qui a été utilisée pour les premières tentatives cliniques américaines, dont les résultats ont été rendus publics il y a un mois. Utilisée sous forme d'injections sous-cutanées quotidiennes durant dix semaines, elle a provoqué, chez les neuf sujets qui étaient volontaires pour cette expérience parce qu'ils avaient demandé une vasectomie, une diminution très importante du nombre et de la mobilité des spermatozoïdes.

Dans le même temps, les taux de testostérone de ces volontaires ont baissé, et cinq d'entre eux sont devenus impuissants à la sixième semaine de traitement. Curieusement, quatre de ces volontaires ont présenté des bouffées de chaleur, semblables à celles des femmes ménopausées, qui ont disparu dès l'interruption du traitement. Ces effets, tant sur la production de spermatozoïdes que sur celle de l'hormone mâle, ont été complètement réversibles après l'interruption du traitement, en une semaine pour l'impuissance, en dix à quatorze semaines pour la stérilité.

Vers une pilule unisexe

La même équipe étudie à présent une combinaison de LH-RH-A et d'hormone mâle, afin d'obtenir la stérilité sans que soit modifiée la libido.

D'autres analogues de ces hormones cérébrales, qui commandent la régulation de l'équilibre génital, ont été synthétisés très récemment. Ils ont, d'ores et déjà, démontré leur efficacité pour le traitement de certains cancers génitaux, du sein chez la femme ou de la prostate chez l'homme, et pour maîtriser les processus pathologiques de déclenchements de puberté anormalement précoces.

Ils réalisent, en somme, et dans ces cas, une paralysie spécifique et réversible du chef d'orchestre hormonal qu'est l'hypophyse. C'est cette grande spécificité et la facilité avec laquelle les spécialistes des peptides préparent des dérivés chimiques de l'hormone hypothalamique qu'est la LH-RH qui explique l'importance accordée, outre-Atlantique, à cette voie de recherche, celle de la contraception unisexe. Des essais sont déjà entrepris, à large échelle, par l'administration chez la femme de l'un de ces produits par voie nasale. De même qu'il empêche chez l'homme la maturation des spermatozoïdes, il entrave chez la femme celle du follicule (ou ovule).

Des méthodes nouvelles et prometteuses semblent donc enfin accessibles pour la contraception masculine, tant aux Etats-Unis qu'en Chine, où la toxicité du gossypol appelle néanmoins des recherches poussées.

Mais la disponibilité des méthodes est loin d'être une condition suffisante pour la participation réelle — et l'adhésion sans réserve — des hommes à la régulation des naissances.

La clientèle des centres de planning familial est, partout où ils existent dans le monde, constituée de femmes à 99 %, comme si celles-ci étaient seules impliquées et seules responsables de la fonction de reproduction.

Les moyens contraceptifs féminins sont remboursés en France, et le gouvernement envisage même le remboursement de l'avortement, alors que les préservatifs ne sont ni remboursés, ni gratuits comme en Suède, ni largement disponibles dans toutes les surfaces commerciales ou les lieux de rencontre des jeunes, comme dans les pays anglo-saxons. Bien avant l'avortement, c'est d'ailleurs la vasectomie (ou stérilisation masculine) dont il faudrait ordonner le remboursement pour ceux qui la désirent.

L'équation féminine

L'éducation dite sexuelle, très insuffisante dans son ensemble, est largement axée sur l'équation « reproduction = contraception = femme ». On pourrait, à tout le moins, souhaiter que le ministre de la défense, qui dispose d'un corps très compétent de médecins, leur fasse entreprendre, auprès des appelés, une tâche d'information éminemment souhaitable lors du service national.

Nombre des militantes des mouvements de libération féminine montrent une certaine réticence devant l'avènement de la contraception masculine. Fallait-il accomplir tant d'efforts, disent-elles, pour que notre destin repose de nouveau entre les mains des hommes ? Et comment croire, les yeux fermés, ceux qui prétendront se trouver sous « pilule » ou vasectomisés, « *alors que nous continuons à assumer tous les risques* » ?

Tous les risques, en effet : celui de la grossesse, celui de l'avortement, celui de l'accouchement et, depuis vingt-cinq ans, celui, parfois sérieux, de la contraception chimique...

Le tournant politique et scientifique auquel nous assistons, dans deux sociétés aussi radicalement différentes que la chinoise et l'américaine ne marque-t-il pas le temps d'un partage plus équitable ?

(1) Rapport du Worldwatch Institute sur *les Hommes et le Planning familial*. — 1981.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1980

Commission paritaire n° 57 437.

En Chine

GOSSYPOL ET GRAINES DE COTON

par WEI WEN (*)

LA République populaire de Chine est la nation la plus peuplée du monde. Ses neuf cents millions d'habitants représentent le quart de l'humanité, et la tâche de les nourrir, de les vêtir, de les loger et de les éduquer est constamment alourdie par une croissance démographique vertigineuse.

L'équivalent du triple de la population américaine est né en Chine au cours des trente dernières années — 63 % de la population totale d'aujourd'hui — avec un taux de croissance moyen de 2 %, presque le double de la population de 1949 (540 millions).

Le pays s'est rendu compte un peu tard du sens de cette explosion de population. Quand l'alarme a été donnée vers les années 50, ceux qui ont proposé de prendre des mesures préventives ont été l'objet d'attaques politiques violentes (par exemple, un économiste important, Ma Yinchu, qui avait publié une série d'avertissements à ce sujet, fut révoqué de son poste de directeur de l'université de Beijing, poste qu'il a retrouvé cette année à titre honorifique, à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans).

Actuellement, l'importance du contrôle des naissances est de toute première urgence. Des lois favorisant le planning familial ont été promulguées. Les couples qui n'ont qu'un seul enfant sont récompensés tandis que ceux qui, malgré tout, auront plus de deux enfants devront payer à l'Etat des frais d'entretien.

La perspicacité d'un médecin de campagne

Le gouvernement chinois a décidé en 1980 de faire tomber le taux de croissance de la population nationale de 12 à 5 pour 1 000 en 1985 et à zéro en l'an 2000.

Selon la loi qui veut que « *la nature aidera ceux qui s'aident* », à ce moment crucial de l'histoire chinoise, la science a fait une découverte qui peut changer en Chine l'aspect de la lutte contre les grossesses non désirées. Mais, outre la nature, la Chine a sollicité l'aide de ses chercheurs, qui sont convaincus d'avoir trouvé un moyen de contraception masculine.

Les essais ont déjà duré six ans, sur un peu plus de dix mille volontaires masculins. Ils ont prouvé que le nouveau produit contraceptif, le gossypol, est efficace dans 99,89 % des cas et sans effet sur la libido (1).

Extrait du cotonnier (essentiellement de ses racines, tiges et graines), le gossypol est abondant et sa fabrication peu coûteuse.

L'effet d'inhibition du gossypol sur la fertilité masculine a été mis en évidence par hasard, comme ce fut le cas pour bien des acquis scientifiques. La première découverte remonte à la fin des années 50. Un médecin de campagne de la province du Jiangsu (Chine orientale) constata un phénomène étonnant : beaucoup de villageois en âge de procréer étaient stériles pour s'être nourris d'huile grossièrement extraite des graines de coton. Plus tard, dans une autre province, le Hou-Pei (Chine centrale), des médecins remarquèrent des cas semblables. Les jeunes filles considérées comme stériles dans la région de consommation d'huile de graines de coton étaient enceintes quand elles se mariaient à des habitants d'autres contrées. D'autre part, les femmes immigrées dans la région, pour la plupart, n'avaient pas de grossesses.

(Lire la suite page 18.)

(*) Editorialiste scientifique (Pékin).

(1) N.D.L.R. — Selon le laboratoire de biologie de la reproduction de Shangai, le principe actif du gossypol serait un aldéhyde naphtolque, qui agirait sur les mitochondries des spermatides, bloquant ainsi la spermatogenèse.

POUR UNE CONTRACEPTION DES COUPLES

Pilules et stérilets : une évaluation claire des risques

JUSQU'A présent, les risques qu'implique la contraception pour les femmes et pour leur descendance ont été trop souvent soit passés sous silence, pour éviter d'alarmer les intéressés et de les détourner des méthodes contraceptives, soit majorés à l'excès, pour des raisons surtout idéologiques. Les débats organisés à Paris par le docteur Jean Cohen, sous la présidence du professeur Etienne-Emile Baulieu, du 14 au 16 novembre, lors des neuvièmes Journées d'étude et de bilan sur la fertilité et l'orthogénie, ont montré que les attitudes passionnelles, à cet égard, s'estompent et que les risques liés aux méthodes contraceptives peuvent être, à présent, plus clairement évalués.

Les congressistes réunis à Paris, ont évalué ces risques sous deux aspects : ceux qu'encourt la femme elle-même, et ceux auxquels la contraception peut exposer les enfants, notamment après l'utilisation par leur mère de méthodes hormonales.

Les risques qu'encourent les femmes sont de plusieurs ordres. Il n'a pas été question, lors des Journées de Paris, des hypothèses d'une cancérogénicité des méthodes contraceptives, tant ces hypothèses semblent aujourd'hui infirmées par l'expérience et le recul. En revanche, les risques cardio-vasculaires d'une part, infectieux de l'autre, sont réels et doivent être clairement mesurés.

Cœur, tabac, obésité

Les pilules contraceptives comportent dans leur grande majorité une association d'œstrogènes et de progestatifs dont l'action combinée inhibe l'ovulation. Or, a noté le docteur E. Drapier (Lyon), « *toutes les études rétrospectives concluent à une augmentation du risque d'accidents thrombo-emboliques sous œstro-progestatifs* », la multiplication du risque pouvant être chiffrée selon les études, a-t-il ajouté, de 3 à 8,3. Ce qu'il importe de souligner à cet égard est l'effet cumulatif des facteurs de risque, dont la gravité n'est pas égale : le plus lourd semble être, incontestablement, le tabac, suivi des antécédents familiaux, de l'hyperlipidémie, de l'obésité, de l'hypertension artérielle puis — dans une proportion moindre — du diabète. L'accumulation de plusieurs de ces facteurs majore le risque d'infarctus du myocarde ou d'accidents vasculaires cérébraux de façon décisive si trois d'entre eux sont réunis. L'âge entre en jeu aussi, comme l'ont montré les études britanniques, mais à la condition qu'un ou plusieurs autres facteurs soient aussi en cause. Il semble enfin confirmé, a noté le docteur Drapier, que les œstro-progestatifs retentissent sur le métabolisme des lipides et augmentent, en particulier, la présence dans le sang du cholestérol et des triglycérides.

Il faut cependant souligner, a-t-il ajouté, que d'une manière générale ces effets varient suivant le dosage hormonal des pilules et les caractéristiques propres des utilisatrices, et que les composés très faiblement dosés paraissent provoquer des retentissements métaboliques moindres que les formules classiques. Il faudrait cependant réaliser à leur propos des études épidémiologiques suffisamment vastes pour permettre une évaluation précise des effets de ces mini-pilules.

Il semble enfin confirmé que le recours aux méthodes orales favorise l'éclosion de mycoses souvent récidivantes, cela pour des raisons encore mal élucidées.

Pour sa part, le stérilet, a remarqué le docteur B. Achard (Paris), « *fait apparaître un risque d'infection significativement accru lorsqu'il est inséré chez des patientes ayant des antécédents infectieux notables tels que des salpingites, des inflammations pelviennes, des abcès ovariens, des pelvi-péritonites...* ». Le risque est majoré, a-t-il ajouté, lorsque la durée d'utilisation du stérilet est longue (plus de cinq ans), mais il serait moindre, en tout état de cause, quand sont utilisés des dispositifs au cuivre (par rapport aux stérilets « inertes »). Quoi qu'il en soit, il semble acquis que « *la présence d'un stérilet entraîne une diffusion plus rapide et plus explosive de l'infection* », ce qui limite ses indications chez les femmes qui n'ont pas encore eu d'enfant. Il est en outre certain que, plus que le recours à telle ou telle méthode contraceptive, c'est la multiplicité des partenaires qui majore le risque infectieux.

Les enfants d'une femme qui a recouru à la contraception, ou qui devient enceinte malgré la méthode qu'elle a choisie, risquent-ils d'en pâtir, notamment par des malformations ? La question se pose essentiellement pour les méthodes hormonales, les techniques locales et le stérilet n'étant pas concernés. Il paraît prouvé, a remarqué le docteur Claude Moraine (Tours), que les anomalies chromosomiques ne sont pas significativement plus fréquentes chez les enfants dont les mères ont recouru à la contraception hormonale avant d'être enceintes. Il semble néanmoins prudent, a-t-il déclaré, de conseiller aux femmes dont les cycles antérieurs étaient irréguliers « *d'attendre au moins deux cycles après l'arrêt de la contraception orale* » avant de concevoir.

En revanche, le risque d'anomalies est augmenté lorsque la femme a conçu un enfant au cours d'une utilisation défectueuse de la contraception hormonale : il s'agit alors de malformations cardiaques et d'amputation des extrémités. Celles-ci apparaissent surtout s'il s'agit de garçons et si l'imprégnation hormonale est advenue précocement au cours de la grossesse. Ces risques sont, au total, statistiquement faibles. Il est cependant prudent d'admettre, a conclu le docteur Moraine, que « *les grossesses « malgré pilule » peuvent être affectées d'un discret potentiel tératogène* ».

Quoi qu'il en soit, a rappelé le docteur Jacques Lansac (Tours), il ne faut pas oublier que la grossesse aussi comporte des risques, qu'il existe 20 % de fausses couches spontanées, que 3 % des enfants naissent malformés et que des morts maternelles surviennent encore. En tout état de cause, il n'existe pas, a conclu le docteur Jacqueline Kahn-Nathan, de méthode contraceptive parfaite ni de technique idéale, et le risque le plus considérable reste celui d'une activité sexuelle sans contrepartie contraceptive, qui expose au recours à l'avortement, particulièrement préjudiciable à la vie génitale ultérieure, surtout lorsqu'il s'agit d'adolescentes.

CLAIRE BRISSET.

Vingt-cinq ans de Planning familial

FONDE en 1956, à l'époque de l'illégalité totale de l'avortement et de la contraception, par quelques militants déterminés, médecins pour la plupart, le Planning familial (1), célèbre, cette semaine, son vingt-cinquième anniversaire. Un anniversaire que les membres de l'organisation placent sous le signe de la lutte : lutte pour la liberté sexuelle et, aujourd'hui, pour la démédicalisation.

Cette dernière notion marque une évolution considérable dans l'histoire du mouvement : il s'était agi, au milieu des années 50, avant tout, d'une révolte des médecins — dont un certain nombre de femmes, — devant les ravages de l'avortement clandestin ; il s'agissait aussi d'accéder à la demande croissante des femmes à l'égard de la contraception : les diaphragmes, puis les premiers contraceptifs oraux devenaient disponibles outre-Atlantique et outre-Manche, mais restaient frappés d'interdit en France où les lois demeuraient d'une extrême rigueur.

Ce sont des médecins militants, auxquels se joignirent des non-médecins, qui parvinrent à imposer l'idée, puis la pratique, d'une contraception tolérée, devenue légale en 1967 par le vote de la loi Neuwirth. Les mêmes, dont les rangs s'étaient grossis, participèrent à la lutte en faveur de la libéralisation de l'avortement, devenue effective en 1975.

Parallèlement, le Planning familial avait organisé des consultations de contraception et d'orthogénie qui connurent un succès croissant. Parallèlement aussi, le rôle des médecins y apparaissait moins déterminant et se trouvait de plus en plus contesté par des militants qui revendiquaient une réappropriation, par les intéressés, de leur sexualité.

Un certain nombre de médecins ont donc quitté, au fil des ans, le Planning familial pour fonder d'autres mouvements. Le divorce n'est pas accompli pour autant. Mais la tendance à la « démédicalisation » demeure et se renforce ; le mouvement s'est, en outre, politisé au fil des ans, dans la mesure où la lutte en faveur de modifications légales supposait une pression politique et parlementaire.

Le Planning familial est, aujourd'hui, à un tournant. « *D'une révolte à une lutte* », disent ses responsables. Une lutte qu'ils cherchent aujourd'hui à réorienter et, pour certains, à radicaliser.

C. B.

(1) Mouvement français pour le planning familial (M.F.P.F.), 9, Villa d'Este - 75013 Paris, tél. : 584-34-18.

Traitement de la ménopause

APPEL A DES VOLONTAIRES

Le professeur J.-P. Gautray, chef du service de gynécologie obstétrique du CHU de Créteil, nous prie de publier l'appel suivant :

« Pour l'étude physiologique et le traitement non hormonal des troubles fonctionnels de la ménopause (bouffées de chaleur, etc.), le service de gynécologie-obstétrique du CHU de Créteil (tél. 898-91-80, poste 1425) recherche des patientes volontaires pour une investigation sans danger et indolore. »

LES ADOLESCENTES

• 3000 accouchements • Plus de 6000 avortements

DANS quelle mesure les jeunes recourent-ils aux procédés contraceptifs ? Les réponses à cette question ne peuvent être que partielles, étant données les réserves qu'ils manifestent, comme d'ailleurs leurs aînés, à donner ce genre d'information. Tel était néanmoins le thème principal d'une journée d'information organisée par la Mutuelle nationale des étudiants de France (M.N.E.F.), tout récemment, à Paris.

Selon le docteur David Elia, directeur médical du centre d'orthogénie de la M.N.E.F., les statistiques montrent que, chaque année, quelque trois mille enfants naissent de mères âgées de moins de seize ans. En 1980, six mille sept cents lycéennes ont subi une interruption volontaire de grossesse, un chiffre, a noté le docteur Elia, certainement inférieur à la réalité, dans la mesure où une partie non négligeable des avortements pratiqués par des adolescentes restent clandestins.

Ces données chiffrées montrent que, chez beaucoup de jeunes, les relations sexuelles ont lieu sans protection contraceptive. Près de la moitié des jeunes filles, ajoute le docteur Elia, n'ont recours à aucune méthode de contraception alors qu'elles ont commencé leur vie sexuelle.

Comment s'expliquer de telles réticences ? D'abord par une incontestable sous-information, mais aussi par la relative inadaptation des méthodes actuelles à une vie sexuelle encore épisodique, comme l'est le plus souvent celle des adolescents. L'ensemble des conférenciers réunis lors du colloque ont, en effet, insisté sur la réticence des adolescents à utiliser les méthodes locales (préservatifs, spermicides, diaphragme...) en raison de leur caractère contraignant, malgré la vague écologique qui éloigne certains jeunes de la pilule contraceptive. Cette dernière, a-t-on souligné lors du colloque de la M.N.E.F., reste en tout état de cause la méthode la mieux adaptée, même à l'adolescence.

Ces données, a conclu M. René Teulade, président de la Fédération nationale de la mutualité française (F.N.M.F.), montrent, s'il en est besoin, la nécessité d'une vaste campagne d'information, que les mutualistes, pour leur part, ont déjà entreprise. Dans les jours prochains, la mutualité diffusera un livre *(Choisir sa contraception)* dans lequel sont contenues les informations pratiques nécessaires. En outre, la F.N.M.F. poursuivra la campagne qu'elle a entreprise sur ce thème dans ses unions locales et départementales, comme dans les centres de santé qu'elle gère.

C. B.

Gossypol et graines de coton

(Suite de la page 17.)

L'examen génito-urinaire ne révélait pourtant aucune anomalie. Mais, en revanche, on observa que beaucoup d'hommes consommateurs d'huile de graines de coton, avaient l'épididyme vide de spermatozoïdes. La stérilité tenait donc à la consommation de cette matière oléagineuse.

Vers le milieu de 1971, l'Institut pharmaceutique de l'académie des sciences médicales de Chine pratiqua des essais sur des animaux. Les cobayes mâles recevaient une dose variant de 15 milligrammes à 60 milligrammes de gossypol tous les jours. Après quatre semaines consécutives d'ingestion, tous avaient perdu la capacité de reproduction sans que leur activité génitale en soit affaiblie. Les cobayes femelles avec lesquelles ils s'étaient accouplés se montraient hors d'état d'assurer la reproduction. L'examen microscopique indiqua que les spermatozoïdes avaient tous été tués ou mortellement atteints. Trois à cinq semaines après une interruption d'ingestion, les cobayes mâles redevenaient aptes à la reproduction. Leur descendance s'est développée normalement et il en a été ainsi pour la troisième génération.

L'hémogramme et l'électrocardiogramme ont montré que leurs organes génitaux, à l'exception des testicules, n'avaient pas connu de changements morphologiques, après un an d'administration de 7,5 mg de gossypol par jour. Même résultat après qu'on eut accru le dosage à 20 mg, cela pendant neuf mois, et même à 30 mg pour deux mois.

Dix mille hommes

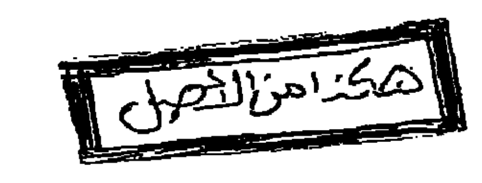
C'est depuis 1972 que l'expérience a été faite sur des hommes à la suite d'analyses systématiques du gossypol (par exemple, ses effets sur le métabolisme et sa toxicité éventuelle). En septembre 1978, dix mille hommes ont participé volontairement à ces essais. Leur âge allait de trente à quarante-cinq ans pour la plupart. Pères d'un enfant au moins, ils étaient tous bien portants. Au début, ils prenaient 20 mg de gossypol par jour. Cinquante à soixante-dix jours plus tard, on constatait que les spermatozoïdes de la majorité d'entre eux étaient inactifs, morts ou encore trop peu nombreux pour être fécondants.

A ce stade, les sujets de l'expérience ne prenaient le même dosage que deux fois par semaine. La pratique prouvait qu'une telle dose, soit la dose minimale pour la contraception, était sans danger : aucune modification pathologique n'a été observée dans d'autres organes que les testicules où seul le canal déférent a connu une légère modification. Les cellules interstitielles des testicules qui produisent l'hormone masculine étaient toujours normales. La testostérone et la fonction sexuelle, elles aussi, étaient restées les mêmes qu'avant l'administration du produit.

Les statistiques établies à l'échelle nationale prouvent que la restauration de la fonction de production de spermatozoïdes demande un délai de trois mois, après la cessation de l'administration, pour la grande majorité des volontaires, et de un à deux ans, pour quelques individus.

Les effets secondaires de ce contraceptif se manifestent sous la forme d'un léger affaiblissement et d'un manque d'appétit pendant la première période de l'administration. Ce phénomène disparaît en une ou deux semaines. Nombre de personnes souffrent d'une perte de potassium à la suite d'une longue période de fatigue consécutive à la consommation du gossypol. Des recherches sont en cours pour l'étude de cette toxicité et des moyens d'y remédier.

WEI WEN.



INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Nouveautés parisiennes

La rue des Saints-Pères, non loin de la rue de Sèvres, voit s'étendre les enseignes de mode, aussi bien au masculin qu'au féminin et n'est plus seulement dominée par Arnys et Marie-Martine.

Ainsi *Maud Frizon* vient-elle d'étendre son magasin aux hommes. *Camille Unglick* s'installe au 78, sur 45 mètres carrés, dans une boutique cossue, bois de sycomore et murs ivoire comme la moquette. On y trouve des chaussures travaillées, escarpins ou Charles-IX, ainsi que des modèles plats pour le sport, des sacs et des accessoires.

Jean-Charles Brosseau inaugure, au 70, une boutique sobre blanche, soulignée de touches noires, avec rampes lumineuses et meubles higt-tech, à rayonnages d'acier chromé. Il y propose toutes sortes de bonnets, chapeaux, gants et écharpes coordonnés en unis, jacquards et rayures, ainsi que de grands carrés, des chaussettes, ceintures et bijoux. Son prêt-à-porter alterne les mini-jupes et gros pulls de mohair avec des superpositions étagées. Une série de modèles anti-pluie donne la vedette aux translucides lisses ou gauffrés, aux blazers et jupes ou pantalons coulissés à la taille, bottes et parapluies de toutes les couleurs vives ou métallisées.

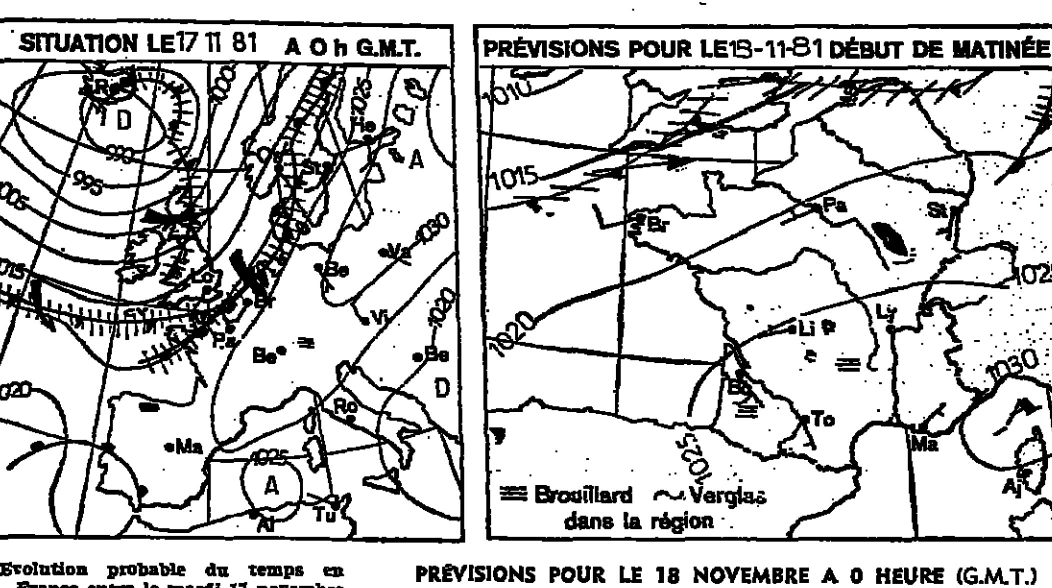
Enfin, une opération « portes ouvertes » de la mode parisienne, destinée au grand public, « Les coulisses de la mode » (« *Paris Fashion Show* »), est un très beau spectacle réalisé par le groupe Marie-Claire, avec le concours des couturiers et créateurs ainsi que des professionnels de la beauté et de la coiffure.

Cette manifestation hebdomadaire au Club 78 (78, avenue des Champs-Elysées) comprend, pour 160 F, un spectacle audiovisuel de quarante minutes des points forts de la mode, choisis dans les archives de la revue depuis la libération, une démonstration de maquillage et de coiffure, puis un défilé de la mode de saison. Le déjeuner-buffet qui suit est copieux, arrosé de bordeaux ou de jus de fruits.

NATHALIE MONT-SERVAN.

★ Pour retenir ses places, il suffit de téléphoner au 266-65-62. Les premières manifestations auront lieu les 19 et 24 novembre, les 1er et 16 décembre, les 5, 19 janvier et 4 février, avant de prendre leur rythme de croisière le mardi, jour de fermeture des musées.

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mardi 17 novembre à 0 heure et le mercredi 18 novembre à 24 heures :

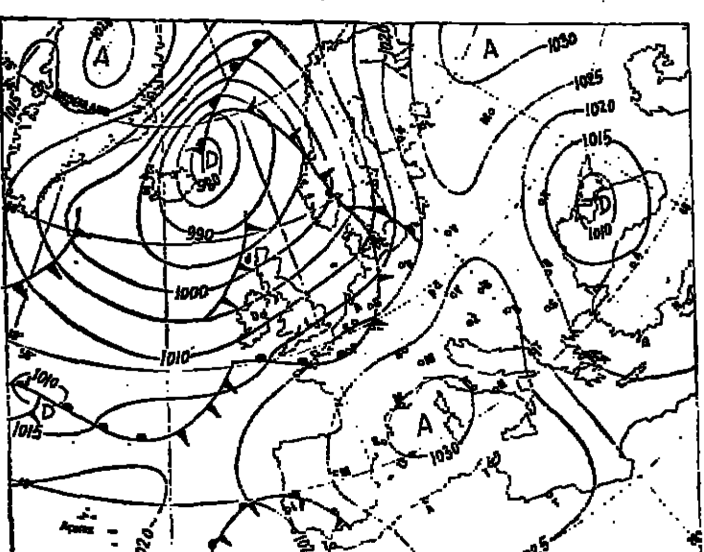
De faibles perturbations océaniques intéresseront progressivement la moitié nord de la France.

Mercredi 18 novembre, sur la moitié nord du pays, les nuages seront abondants ; ils donneront quelques pluies ou bruines intermittentes au nord de la Loire. Les températures seront en hausse des Ardennes aux Vosges. Les vents faibles viendront de sud-ouest.

Sur le reste de la France, après une matinée brumeuse avec de nombreux brouillards du bassin Aquitain au Centre-Est, le ciel sera peu nuageux. Il y aura encore des gelées le matin du Morvan au Jura, aux Alpes et au Massif Central.

Les températures maximales s'élèveront légèrement.

PRÉVISIONS POUR LE 18 NOVEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Le mardi 17 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 020,8 millibars, soit 765,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 16 au 17) : Ajaccio, 15 et 2 degrés ; Biarritz, 16 et 6 ; Bordeaux, 15 et 4 ; Bourges, 6 et —1 ; Brest, 12 et 12 ; Caen, 11 et 7 ; Cherbourg, 9 et 8 ; Clermont-Ferrand, 11 et —1 ; Dijon, 4 et —5 ; Grenoble, 7 et —5 ; Lille, 5 et 2 ; Lyon, 2 et —3 ; Marseille, 11 et 2 ; Nancy, 5 et —6 ; Nantes, 12 et 6 ; Nice, 15 et 5 ; Paris-Le Bourget, 6 et 1 ; Pau, 16 et 3 ; Perpignan, 16 et 2 ; Rennes, 11 et 8 ; Strasbourg, 6 et —6 ; Tours, 7 et 1 ; Toulouse, 15 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 35 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 5 degrés ; Amsterdam, 4 et 2 ; Athènes, 15 et 8 ; Berlin, 3 et —1 ; Bonn, 5 et —1 ; Bruxelles, 5 et 2 ; Le Caire, 25 et 15 ; Iles Canaries, 27 et 19 ; Copenhague, 5 et 3 ; Dakar, 31 et 25 ; Genève, 2 et —6 ; Jerusalem, 18 et 8 ; Lisbonne, 19 et 14 ; Londres, 10 et 6 ; Madrid, 18 et 2 ; Moscou, —1 et —4 ; Nairobi, 26 et 15 ; New-York, 12 et 7 ; Palma-de-Majorque, 19 et 6 ; Rome, 12 et 1 ; Stockholm, 2 et 1.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 16 et 17 novembre 1981 :

DES DECRETS

● Portant publication de la convention consulaire entre la République française et la République démocratique allemande (ensemble un échange de lettres), signée à Berlin le 16 juin 1980 ;

● Modifiant le décret du 20 mai 1965 fixant les dispositions statutaires applicables aux personnels titulaires de direction et d'enseignement des lycées et collèges agricoles et des établissements d'enseignement agricole spécialisés de même niveau ;

● Révisant et complétant les tableaux de maladies professionnelles agricoles annexés au décret du 17 juin 1955 modifié.

DES ARRETES

● Portant relèvement du taux de remboursement des services d'aide ménagère aux personnes âgées dans les départements d'outre-mer ;

● Portant création d'un Bulletin officiel du ministère de la justice.

UNE INSTRUCTION GENERALE

● Relative au règlement des indemnités de réquisitions de biens et de services dans le cadre de l'ordonnance du 6 janvier 1959.

VIE QUOTIDIENNE

THÉATRE DANS LE MÉTRO

Le théâtre est au centre des animations artistiques organisées par la R.A.T.P. dans le métro, du 18 au 21 novembre. Y participent la Comédie-Française, le C.I.C.T. de Peter Brook, le TEP, le Théâtre du Chapeau Rouge, les Colombaïoni, Marianne Sergent, Jean-Paul Farré, entre autres, plus une dizaine de jeunes compagnies. Les stations Auber, Miromesnil et Montparnasse sont aménagées pour recevoir des spectacles en matinée et soirée.

Seize stations accueillent les troupes itinérantes. Des rencontres d'information ont lieu chaque jour entre 14 h. 30 et 18 h. 30 à Châtelet, Châtillon, Gabriel-Péri, Gambetta, Mairie d'Ivry, Odéon, Réaumur, République, Saint-Denis-Basilique, Trocadéro, Aubervilliers - Quatre - Chemins. Renseignements aux stations.

ÉCHECS

Au championnat du monde

UNE VRAIE PARTIE NULLE

Pour la première fois depuis le 1er octobre, les deux adversaires du championnat du monde d'échecs, Anatoly Karpov et Victor Kortchnoi, se sont accordés un temps de répit dans la dix-septième partie, se contentant d'une partie nulle après des échanges rapidement conclus.

Les neuf parties nulles précédentes résultaient généralement d'attaques et de contre-attaques qui se sont neutralisées.

Le champion du monde, Karpov, qui jouait avec les noirs, pouvait se contenter de la nullité en attendant la partie qui se disputera jeudi. Il disposera de l'avantage des blancs et tentera de remporter cette sixième victoire qui lui échappe depuis quelques jours.

On s'étonne, en revanche, à Mérano du peu d'agressivité de Kortchnoi, mais on avance une explication : superstitieux, comme beaucoup de grands joueurs, il n'avait pas oublié qu'il avait été battu dans les dix-septièmes parties des rencontres qui l'ont opposé au même adversaire en 1974 et en 1978. Une nullité l'a donc comblé d'aise.

Dans la seizième partie (*le Monde* du 17 novembre), il faut lire au trente-sixième coup des noirs *Da2* et au quarante-deuxième coup des blancs *Rf1*.

Dix-septième partie

Blancs : Victor KORTCHNOI
Noirs : Anatoly KARPOV

Gambit de la dame

1. Cf3	Cf6		13. F×é7	C×é7	
2. ç4	é6		14. C×d5	C×d5	
3. Cç3	d5		15. Dd4	Fç8	
4. d4	Fé7		16. Ff3	Cé7	
5. Fg5	h6		17. F×ç6	C×ç6	
6. Fh4	0-0		18. D×d8	Tf×d8	
7. Tç1	d×ç4		19. Ré2	Taç8	
8. é3	ç5		20. a3	Rf8	
9. F×ç4	ç×d4		21. Tç2	Cé7	
10. C×d4	Fd7		22. Thç1	T×ç2	
11. Fé2	Cç6		23. T×ç2	Nulle.	
12. Cb3	Cd5				

PARIS EN VISITES

JEUDI 19 NOVEMBRE

« Hôtel de Marle », 14 h. 45, 11, rue Payenne, Mme Allaz.

« Saint-Denis », 14 h. 45, entrée de la basilique, Mme Vermeersch.

« Les fastes du gothique », 17 h., Grand Palais, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les hôtels de la rue de Varenne », 15 h., 77, rue de Varenne (Approche de l'art).

« Art mosan », 15 heures, Petit Palais (Mme Angot).

« Hôtel de la Monnaie », 15 h., 11, quai Conti (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Musée Cognacq-Jay », 15 h., 25, boulevard des Capucines (Mme Ferrand).

« Les synagogues du Marais », 15 h., métro Saint-Paul (P.-Y. Jaslet).

« Hôtel Scipion Sardini », 15 h., 13, rue Scipion (Histoire et archéologie).

« L'art baroque en Bohême », 14 h. 45, Grand Palais (Paris et son histoire).

« La rue des Rosiers », 14 h. 30, métro Saint-Paul (Paris pittoresque et insolite).

« L'île Saint-Louis », 14 h. 30, métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« Saint-Germain-des-Prés », 14 h. 30, 2, rue Mabillon (le Vieux Paris).

« Les fastes du gothique », 16 h., Grand Palais (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

JEUDI 19 NOVEMBRE

15 heures, Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal, M. R. Capia : « Les poupées anciennes ».

15 heures, 62, rue Madame : « La musique du quatorzième » (Arcus).

19 heures, 7, rue Danton, M. G. Pegand : « Auto-écoute des profondeurs. Libération des complexes » (Psycho-Intégration).

15 heures et 18 h. 30, salle du musée des Monuments français, Palais de Chaillot, Mme O. Boucher : « L'Italie de César à Auguste ».

20 heures, 26, rue Bergère, Mme Noutte Genton-Sunier : « Le prophète en l'homme ».

18 h. 30 : Centre Pompidou, salle d'actualité, rez-de-chaussée, MM. L. Bonnafé, J. Colmin, J.-L. Metge, H. Rubinstein, R. Gentis : « Psychiatrie ouverte ».

18 heures, 33, faubourg Saint-Honoré, docteur Guy Godlewski : « Gauguin aux îles pacifiques ».

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DU VENDREDI 13

TIRAGE N° 74 DU 16 NOVEMBRE 1981

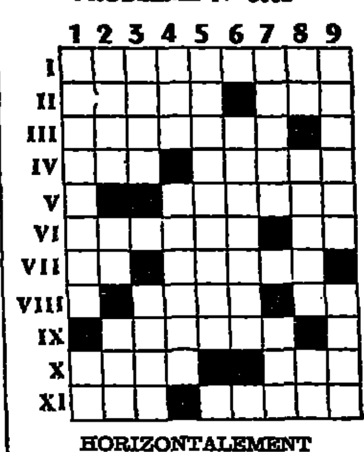
TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER
1	1	F. 100	6	098 646	F. 4 000 000
2	3 842	2 000	7	387	700
	5 022	2 000		0 667	10 000
3	néant	néant	8	418	700
4	854	700		2 138	5 000
	3 344	5 000	9	19	200
	8 544	5 000		939	700
	187 454	1 000 000		9 769	2 000
5	05	200		9 589	5 000
	1 375	5 000		0 329	10 000
	3 495	5 000		12 169	75 000
	73 585	100 000	0	0	100
6	26	200		70	300
	806	700		460	800
	996	700		8 440	2 100
	5 666	2 000		9 720	2 100
	4 296	5 000		9 900	5 100
				06 150	100 100

PROCHAIN TIRAGE TRANCHE DE NOVEMBRE DES SIGNES DU ZODIAQUE LE 18 NOVEMBRE 1981 A MALAKOFF (Hauts-de-Seine)

LOTERIE NATIONALE - TIRAGE N° 74 DU 16 NOVEMBRE 1981

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 3062



HORIZONTALEMENT

I. Dans une certaine mesure, elle concerne plus Sancho Pança que Don Quichotte. — II. Différencie les canons de Navarone de ceux du Colorado. Réserve de grains. — III. Donne des coups d'épée dans l'eau. — IV. La dernière n'est pas forcément l'ultime. Gonfle les fonds d'un fessemathieu ou réduit ceux d'un fessier. — V. Peut être vénale ou désintéressée. — VI. Petite cousette qui tricote beaucoup. Note. — VII. Révèle, quand on le double, un sujet bien diminué. Des bouchées de choix pour un cannibale un peu snob. — VIII. Aile-de-pigeon ou entrechat. Possessif. — IX. On ne peut la donner sans recevoir. — X. A son siège au palais. Passe brutalement à l'exécution. — XI. Obtenus. Il fait l'objet d'expositions annuelles.

VERTICALEMENT

1. Exposition de toiles généralement bien brossées. Divinité. — 2. Sa curiosité est monumentale. Extrait de Ravel. Sans valeur au singulier, il fait souvent défaut au pluriel. — 3. Le plancher des vaches en surélévation. On tient d'autant mieux aux siens qu'on en est près. — 4. Eminence qui fut le témoin d'une fameuse distribution. Assainissait. — 5. Bourreau ayant fait perdre plus d'une tête. — 6. Affection qui vous prend jusqu'à la moelle des os. — 7. Barbe que l'on connaît quand on se rase beaucoup. Lettre grecque. — 8. Quelque chose d'unique en double exemplaire. Doit tourner rond pour filer carrément. Tête de liste. — 9. On l'apprécie si peu qu'on souhaiterait ne pouvoir le sentir. Pied palmé.

Solution du problème n° 3061

Horizontalement

I. Franchise. — II. Régal. Let. — III. Amener. Ma. — IV. Nô. Eloi. — V. Question. — VI. Us. Mot. Ca. — VII. Verrier. — VIII. Toi. Sel. — IX. Trône. Ope. — X. Elle. Star. — XI. Yéti. Eté.

Verticalement

1. Franquette. — 2. Remous. Orly. — 3. Age. Viole. — 4. Nanisme. Net. — 5. Clé. Torse. — 6. Reitre. — 7. Il. Lô. Ilote — 8. Semonce. Pat. — 9. Etai. Artère.

GUY BROUTY.

Le Monde

culture

ACTION CULTURELLE

La fermeture du Centre du Marais

Le prix de l'ambition

Le Centre culturel du Marais cessera ses activités fin janvier 1982, après la fermeture de l'exposition « Turner en France », qui s'y tient en ce moment. Cette décision déjà annoncée début novembre (*le Monde* du 4 novembre) vient d'être confirmée, après la réunion du conseil d'administration du Centre, le 12 novembre. Tout en étant « *pleinement conscient de la gravité de cette mesure* » et malgré « *certaines réussites artistiques incontestables* », celui-ci a, en effet, estimé « *ne pas pouvoir continuer à laisser se poursuivre un processus qui aboutit inévitablement à l'accroissement constant du déficit* » de l'entreprise. Ce déficit est évalué à près de 3 millions de francs, fin 1981.

Créé à titre privé en 1971 par Jacqueline et Maurice Guillaud, le Centre culturel du Marais avait enregistré dès la fin de 1977 un passif d'un peu plus de 2,5 millions de francs. C'est alors que la Ville de Paris et le ministère de la culture, reconnaissant la qualité du travail qui y était effectué, avaient accepté de participer à son fonctionnement dans des conditions analogues à celles d'un centre d'action culturelle, en créant, en 1978, une association selon la loi de 1901.

La nouvelle association avait alors repris à sa charge l'apurement du passif, lequel depuis n'a pu être remboursé, malgré les interventions des collectivités publiques, et notamment la subvention exceptionnelle de 1 million de francs consentie en 1980 par les autorités de tutelle.

Selon le conseil d'administration du Centre, ces difficultés financières résultent en partie de l'importance des charges locatives (environ 18 000 francs mensuels), en partie aussi de la difficulté pour les différents administrateurs de contrôler les initiatives des directeurs artistiques, Jacqueline et Maurice Guillaud, que la situation de 1977 aurait dû inciter « *à plus de prudence* ».

Maurice Guillaud, pour sa part, souligne que si passif il y a, celui-ci reste antérieur à 1978, et que sur les trois dernières années le centre s'autorentabilise. Il espérait, semble-t-il, que la reconnaissance du travail de recherche et de création mené au Centre, qu'il n'a jamais considéré comme un simple centre d'action culturelle, c'est-à-dire de triage d'expositions et de diffusion, allait l'emporter sur la raison financière. D'autant que les expositions qui s'y sont déroulées — citons Dürer en 1978, Goya en 1979, Hokusai l'année dernière, Turner maintenant, — avec un sens tout particulier de la mise en scène ont trouvé un écho auprès du public (une exposition comme celle de Turner reçoit plus de mille six cents visiteurs par jour).

Maurice Guillaud comptait en outre pouvoir au moins réaliser les programmes prévus de longue date pour 1982 (expositions « Caspar David Friedrich » « Vostell », « Altdorfer et le réalisme fantastique dans l'art allemand », notamment).

Un comité de soutien, créé en novembre dès l'annonce de la fermeture du Centre, met au point le plan de redressement qui permettrait de sauver ces programmes. Plus de cinq mille signatures auraient déjà été recueillies.

Au Conseil de Paris, le 16 novembre, M. Lydia Mombert (P.C.) a demandé que la municipalité débloque les crédits nécessaires pour combler le déficit du Centre. M. Chirac a répliqué que « *tout avait été fait pour redresser la situation financière. Mais cette situation est devenue aujourd'hui indéfendable. L'Etat en a tiré la conséquence. La Ville ne peut donc à elle seule supporter l'ensemble des charges occasionnées par le fonctionnement du centre* ».

GENEVIÈVE BREERETTE.

CINÉMA

La mort de William Holden

L'acteur américain William Holden a été trouvé mort à son domicile de Santa-Monica (Californie) le 16 novembre. Il était âgé de soixante-trois ans.

Un acteur avisé

En 1938, un « découvreur de talents » de la Paramount remarqua, dans une représentation théâtrale, un jeune acteur de vingt ans, interprétant le rôle d'un vieillard dans une pièce consacrée à la famille Curie. C'est ainsi que William Franklin Beedle, né le 17 avril 1918 à O'Fallon (Illinois), fut engagé à Hollywood, et dut prendre, pour le cinéma, le nom de William Holden. Un an après, il est boxeur dans l'Esclave aux mains d'or *de Rouben Mamoulian, et partenaire de la star Barbara Stanwyck (qui l'aide beaucoup de ses conseils). C'est son premier succès.*

Grand, musclé, souriant, William Holden tourne, alors, jusqu'en 1942, une série de films, où on lui donne, le plus souvent, un emploi de jeune premier, d'Américain bien tranquille. Puis, il s'engage dans l'aviation et, la guerre terminée, reprend difficilement sa carrière car on le fait osciller de la comédie au western et au film noir, pour des personnages stéréotypés.

Il gagne brusquement une renommée internationale en 1950, grâce à Billy Wilder, avec Boulevard du Crépuscule.

Il tourne alors sous la direction de George Cukor (Comment l'esprit vient aux femmes), *Michael Curtiz* (les Amants de l'enfer), *William Dieterle* (Boots Malone, le Cran d'arrêt) *et retrouve Billy Wilder, en 1953, pour* Stalag 17 *où sa composition d'un officier cynique et méprisant lui fait, enfin, remporter l'Oscar. C'est la consécration. En 1955, après avoir été dirigé par Otto Preminger* (La lune était bleue), *John Sturges* (Fort Bravo), *Robert Wise* (la Tour des ambitieux), *Billy Wilder une troisième fois* (Sabrina), *William Holden est quatrième au box-office du cinéma américain. Il choisit ses rôles en fonction de son âge, ne tenant pas malgré le succès de* Picnic *(Joshua Logan, 1955) avec Kim Novak, à jouer les séducteurs.*

Il accepte pour le Pont de la rivière Kwaï *(David Lean) un rôle refusé par Gary Cooper. Son cachet est relativement modeste mais il doit recevoir un pourcentage sur les recettes. Le triomphe du film, inattendu, lui procure une sorte de rente à vie. De 1959* (les Cavaliers, *de John Ford) à 1969* (la Horde sauvage, *de Sam Peckinpah), William Holden tient des rôles comiques ou dramatiques dans des films de Richard Quine, Leo Mac Carey, George Seaton, Jack Cardiff, Edward Dmytryk, Andrew Mac Laglen. A partir de* la Horde sauvage, *il prend et garde l'emploi d'un homme fatigué, usé* (Deux hommes dans l'Ouest *de Blake Edwards,* Breezy, *de Clint Eastwood par exemple). Son talent reste jusqu'au bout solide, efficace, particulièrement dans* Network *de Sidney Lumet (1976) et dans* Fedora *(1978), de Billy Wilder, son metteur en scène fétiche.*

Au cours de sa longue carrière qui compte quelque soixante-dix films, William Holden n'a jamais pris la dimension mythique d'un Gary Cooper, d'un Clark Gable ou d'un Marlon Brando. Il a été un grand acteur, un professionnel qui, en dehors de ses activités cinématographiques, se montra un homme d'affaires avisé. Une certaine façon, en somme, d'être Américain.

JACQUES SICLIER.

« La Tragédie d'un homme ridicule »
de Bernardo Bertolucci
Primo Spaggiari le magnifique

Le dernier film de Bernardo Bertolucci ne va pas provoquer de scandale. Il montre une tragédie, mais n'en est pas une. Il n'est pas une tragédie puisque le héros, Spaggiari, se sent trop ridicule, trop inutile, pour faire de son malheur un drame. Ni grandiose ni pitoyable, c'est un personnage modeste, et modeste semble le film. Voilà qui n'était pas le genre du *Dernier tango à Paris,* de *Novecento* ou de *la Luna.*

Primo Spaggiari (Ugo Tognazzi, prix d'int rprétation à Cannes) est un nouveau riche, patron d'une fromagerie qu'il a créée à la force du poignet, et qui bat de l'aile. On lui enlève son fils, on lui demande une rançon, il ne sait pas qui ni pourquoi, il ne saura jamais les tenants et les aboutissants de ce mauvais rêve, qui dure un automne et un hiver. Du début à la fin du film, il est le spectateur ennuyé d'une incompréhensible aventure, et même, lorsqu'il veut agir, il est berné.

Le point de vue de Bertolucci est le point de vue de Spaggiari. Comme Spaggiari, nous sommes embarqués dans un faux suspense où la police danse un ballet grotesque, où l'entourage mène une existence pas claire. Tout a l'air précis, pourtant, mais les rêves les plus troubles ne sont-ils pas constitués d'images précises — comme celle de l'énorme machine à découper qui trône chez les Spaggiari et transforme le jambon en dentelle ?

L'épouse de Spaggiari (interprétée par Anouk Aimée) est belle, cultivée, bourgeoise. Elle est assez peu solidaire. Il y a, d'autre part, l'« ouvrier-prêtre », qui en sait long sur les ravisseurs, et la petite amie du fils, Laura. A eux deux, ils sont la jeune génération, dont Spaggiari constate qu'elle est à des années-lumière de sa morale, de son expérience. Spaggiari, par exempe, fait l'amour avant d'en parler — et cependant il parle, contrairement aux jeunes.

Mais alors cet homme n'est pas ridicule ? Il l'est par sa passion des vaches, du lait et du fromage, il l'est sur son « home-trainer », il l'est dans sa maison qui est la copie du château voisin, il l'est parce qu'il n'a pas le physique de Mastroianni.

Il est ridicule parce que son franc-parler, son franc-penser, n'ont plus cours. Alors il est très sympathique. Bertolucci aime Spaggiari, et nous l'aimons aussi. *La Tragédie d'un homme ridicule* est un film à aimer, où la richesse psychologique et matérielle d'un univers est brouillée par la folle réalité d'un pays en crise.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les exclusivités.

■ Une rétrospective complète de l'œuvre d'Abel Gance sera présentée à la Cinémathèque française, à partir du 2 décembre, date anniversaire de la bataille d'Austerlitz. Abel Gance, qui a été inhumé le 14 novembre, en présence de M. Jack Lang, ministre de la culture, de M. Jacques Attali, qui représentait le président de la République, et d'une centaine de personnes, avait réalisé un film sur Austerlitz en 1960.

MORT DU SCULPTEUR ALLEMAND GERHARD MARCKS

Le sculpteur allemand Gerhard Marcks est mort le 13 novembre, à Burgbrohl (Rhénanie). Il était âgé de quatre-vingt-douze ans.

[Né à Berlin, en 1889, Gerhard Marcks fut initié à la sculpture par Richard Scheibe avant d'entrer au Bauhaus où l'avait appelé en 1920 Walter Gropius. Il y enseigna pendant cinq ans, puis dirigea un atelier à l'Ecole des arts et métiers de La Halle. En 1933, son œuvre (expressionniste, influencée par l'Antiquité) fut bannie par les nazis au cours de l'autodafé de l'art dit « dégénéré » à Munich.

Il fut fêté après la guerre par les musées allemands, qui lui consacrèrent plusieurs expositions, se vit offrir à nouveau un enseignement, cette fois à Hambourg, et de nombreuses commandes notamment pour des églises à Lubeck et à Hanovre ainsi que des monuments aux morts à Cologne, Mannheim, Hambourg, Bochum...

Un musée à Bremen, qui porte son nom, conserve de nombreuses œuvres de son atelier.]

■ La comédienne Enid Markey est morte le 15 novembre à New-York. Elle était âgée de quatre-vingt-quinze ans. Elle a été, en 1918, Jane, la partenaire du premier Tarzan, Elmo Lincoln.

■ M. Georgy Cziffra, trente-neuf ans, chef d'orchestre, fils du célèbre pianiste hongrois, a été brûlé grièvement, lundi 16 novembre, dans l'incendie de sa maison, à Jouy-Mauvoisin (Yvelines). Le chef d'orchestre a été hospitalisé à l'hôpital Foch, de Suresnes (Hauts-de-Seine), dans un état grave.

EXPOSITION

Un long voyage avec Hiroshige

(Suite de la première page.)

Il faut passer les rivières et gravir les cols. Hiroshige nous fait tout voir avec une variété extraordinaire des « points de vue » : d'admirables panoramas, larges, aériens, étaient les rives du fleuve Oi dans sa crue, un cortège seigneurial, misérable et filiforme, s'y empêtre dans les eaux bleues et les sables blonds — les couleurs sont toujours d'une fraîcheur inespérée. Il faut grimper au col d'Okabe, entre torrent et montagne, et la mise en page se fait pressante, serrée, à peine éclairée d'un coin de ciel. Pour décrire le décor naturel, Hiroshige utilise toutes les ressources d'une composition savante, adoptant même la perspective occidentale, mais sans renoncer aux lointains flous étagés, au traitement des roches à la chinoise, aux surplombs traditionnels vertigineux qui, à la passe d'Hokone, mettent vraiment sous nos yeux un Japon coupé en deux.

Tout ce qui compte est cité dans cette sorte de carnet de voyage : l'emplacement d'un grand temple détruit, comme le pont le plus long et le plus habile. Dans ces petits formats, dont on oublie qu'il s'agit d'estampes, tant le dessin reste présent, tant la composition prend souvent de l'envergure, tant l'espace est bien senti, nous avons un vrai festival de la nature au Japon. Le voyageur d'aujourd'hui y reconnaîtra la répartition typique des éléments avec sa distribution nostalgique des plans d'eau, des découpures de conifères et, pour passer à une géographie humaine, ses équilibres d'implantation.

Hiroshige a brossé cet immense décor naturel en dépassant évidemment la relation ponctuelle de sa « mission ». Sa description quitte volontiers la fin d'été de son parcours personnel du Tôkaidô pour universaliser l'ambiance climatique : il pleut et il neige passablement dans la série : à Oiso, tombe en oblique la grosse pluie de printemps rapprochée par le Kabuki des larmes de la belle veuve Tora ; sur le fleuve Mie, le vent est violent : l'*Averse*, qui ploie les bambous de Shono, est un classique de l'estampe en général ; la neige se voit « après éclaircie », et même « dans la nuit », ce qui n'est pas sans poser des problèmes de tirage pour l'emploi du noir et du blanc. Il faut noter des éclairages roses d'aurores et de couchants, tandis que les nuages sont absents, et les brumes, chères au lavis, mais peu accessibles à l'estampe, ne font qu'une apparition épisodique. Le paysage d'Hiroshige, résolument moderne, ne conserve des anciens procédés que ce qui enrichit une structuration spatiale étonnamment riche, variée et originale.

Haltes, rencontres

Les relais épicent quelque peu le parcours ; le pittoresque alterne avec la topographie. Les rencontres sont traitées en caricatures : gros lutteurs débordant de leurs palanquins, horribles courtisanes agrippant les voyageurs, hommes et chevaux alignant leurs derrières à l'arrêt. Deux auberges montrent, à l'intérieur, les voyageurs occupés aux massages, aux bains, etc. On voit les haltes réputées pour leurs fritures ou pour quelque jolie sauce. Les porteurs avaient, bien entendu, leurs restaurants « routiers » très animés (avec les « gâteaux de riz de mémère »). Et il y avait les spécialités touristiques : les tissus teints « au pinçage » et le prêt-à-porter de Narumi ou les simples lanières de calebasses séchées à déguster sur le pouce.

Avec de la chance, on pouvait rencontrer les quatre cents ou cinq cents chevaux du marché de Chiryu — mais Hiroshige n'en représente qu'une trentaine, attachés à des piquets dans de hautes herbes. Et puis il fallait affronter une rencontre macabre à Nissaka, celle de « la pierre qui pleure dans la nuit ». Hiroshige a conçu pour cette évocation un paysage irréel d'effroi et de désespoir. La pierre est au fond d'un creux. Les voyageurs la regardent pour la fuir vite, malgré la pente abrupte. Elle fut, selon la légende, éclaboussée jadis par le sang d'une femme enceinte assassinée par des brigands, et ses cris (« dans la nuit ») alertèrent heureusement la miséricordieuse Kannan, qui sauva l'enfant en vue d'une poursuite vengeresse, guidée, naturellement, par le spectre de la mère.

Dans l'ensemble, Hiroshige fait peu usage du fantastique : son Japon est un monde positif très organisé. Un monde déjà d'aujourd'hui, où la nature compte.

On sort de l'exposition avec le sentiment d'avoir accompagné un voyage exceptionnel. En fait, ces pièces, qui n'ont jamais, même au Japon, été présentées hors du musée d'Atami, sont d'une perfection technique désarmante, si leur contenu est, en gros, connu : l'important est qu'ici on les rencontre, avec le sentiment d'entrer dans le récit d'un voyage qui a tout retenu et dépassé. De gré ou de force, nous sommes complices de l'extrapolation. Et c'est tout juste si, devant la représentation de la célèbre allée de pins de Yoshiwara, sinueuse, étroite et un peu surélevée entre des rizières, nous ne comprenons pas l'attente émue d'un cavalier tournant le regard vers un petit cône déchiqueté perdu sur le ciel. C'est le seul endroit du Tôkaidô où, à un détour privilégié, le mont Fuji surgit « à main gauche ».

PAULE-MARIE GRAND.

★ Musée Cernuschi, jusqu'au 6 décembre.

COLLOQUES

Le congrès des journalistes de langue française se prononce pour la fondation d'une université franco-arabe en Afrique noire

De notre envoyé spécial

Tunis. — L'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française a tenu, la semaine dernière, à Tunis et à Nefta, oasis du sud tunisien, son dix-septième congrès, réunissant quelque cent quarante journalistes de vingt-deux pays, depuis le Canada, avec des délégations du Québec et de l'Acadie, jusqu'à Taïpeh. Le président Bourguiba a offert un déjeuner en leur honneur.

Deux thèmes ont été abordés : les rapports de « l'arabité et de la francité », et l'information régionale. Les congressistes ont notamment entendu une communication de M. Hermassi, professeur de sociologie à l'université de Tunis, qui s'est prononcé pour la « *coexistence des cultures multiples* » ; il a réclamé la « *réciprocité d'influence* », appelé l'Europe et, en particulier, la presse francophone à ne pas traiter le monde arabe en « *bouc émissaire* » et à s'abstenir du « *cannibalisme intellectuel et politique qui frappe particulièrement les communautés arabes* ». Il ne suffit pas, a-t-il dit, d' « *admirer les talents d'un peuple si on continue d'en dédaigner les sentiments et l'âme* ».

M. Hermassi a suggéré la fondation, « *dans un pays d'Afrique tel que le Sénégal* » d'une « université franco-arabe », suggestion que le congrès a fait sienne, que le premier ministre tunisien, M. M'Zali, a approuvée « *à cent pour cent* » et qui se situe dans le droit fil du « trilogue » euro-arabo-africain cher au précédent président français.

Le congrès a également préconisé la fondation à Tunis d'un « *office arabo-francophone de presse* » pour faciliter la « *coopération entre les professionnels de l'information* », entre autres « *pour enrayer la dégradation de la langue française dans les moyens de communication* ». C'est un journaliste tunisien de gauche, M. Chamari (dont le journal *le Phare* a maille à partir avec les autorités), qui a appelé ses confrères à la vigilance à cet égard, tout en soulignant que l'arabisation de l'enseignement n'entraîne nullement, au contraire, une baisse du tirage des journaux tunisiens francophones.

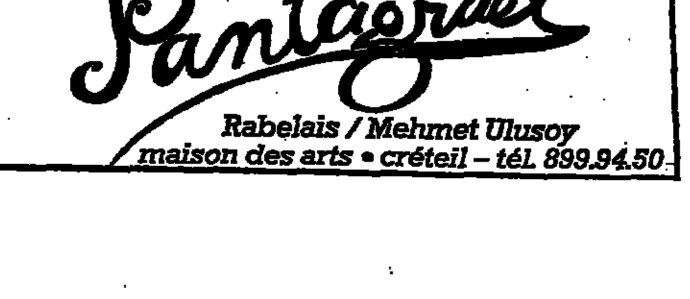
Dans sa résolution finale, l'U.I.J.P.L.F. estime que la présence linguistique française dans les pays arabes « *devrait être une source d'enrichissement mutuel* » ; elle « *reconnaît que le monde actuel ne saurait progresser dans l'uniformité* » et que « *l'épanouissement de la culture française suppose que le monde francophone favorise celui de cultures qui jusqu'à présent n'ont pu se développer pleinement* » ; elle souhaite enfin que la « *dimension culturelle* » soit prise en considération dans tous les projets de coopération, notamment ceux que recouvrent l'expression « *dialogue Nord-Sud* ».

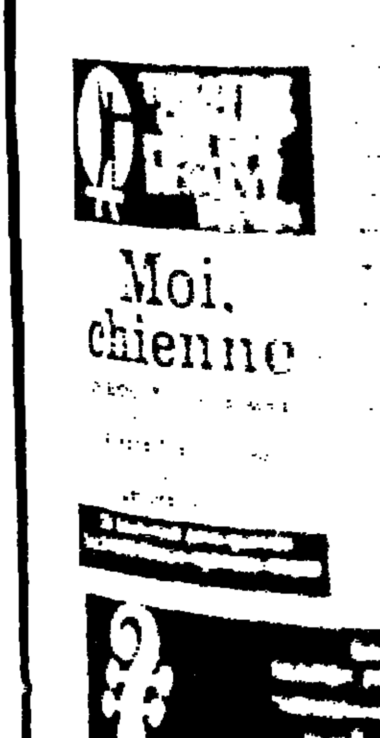
A propos de l'information régionale, dont la discussion a été introduite par un universitaire voltaïque, M. Balima, l'Union a estimé qu'elle doit « *être le fait de professionnels intégrés à leur milieu et dont il convient de valoriser la fonction* ».

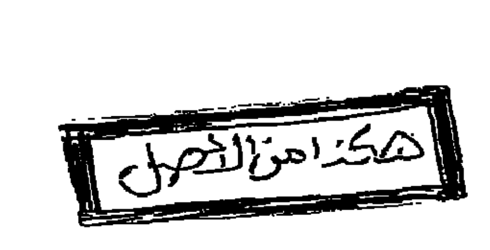
MAURICE DELARUE.

● *Louis Aragon* sera au nombre des personnalités du monde des arts et des lettres décorées le jeudi 19 novembre à 18 heures par le président de la République. L'écrivain faisait partie de la promotion du 14 juillet dernier. Il recevra les insignes de chevalier de la Légion d'honneur (voir *le Monde* du 15 juillet 1981). Seront également décorés par le chef de l'Etat le compositeur Georges Auric et M. Jannelle, secrétaire de la fédération C.G.T. du spectacle.









SPECTACLES

théâtres

SPECTACLES NOUVEAUX

La Duchesse d'Amalfi, Carré Silvia-Monfort (531-20-76), 20 h. 30.
Qui a peur de Virginia Woolf ? Chelles, C. A. C. (421-20-76), 20 h. 45.
L'Absent, Marie-Stuart (508-17-20), 22 h.
Kravd modus vivendi, Espace Marais (271-10-19), 22 h. 30.
On loge la nuit : Roquette (805-78-51), 20 h. 30.
Le Match, Comédie de Paris (281-00-81), 23 h.
La Fumée des cargos, Sartrouville, Théâtre (914-44-86).
West Side Story, Théâtre municipal de Paris (261-19-83), 20 h. 30.
Le Cid, Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h. 30.
La Passion de l'insomniaque, Jardin d'hiver (255-74-40), 21 h.
Elle lui dirait dans l'île, Lucernaire (544-57-34), 22 h. 15.
Ciel de Lit, Théâtre de la Mer (589-70-22), 20 h. 30.
Britannicus, Chaillot (727-31-15), 20 h. 30.
L'Inscription, Petit TEP (797-96-06), 20 h. 30.
Le Grand Bilan, Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30.
Moi, chienne, Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h. 30.
Le Bleu de l'eau de vie, Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30.

Les salles subventionnées et municipales

Salle Favart (296-12-20), 20 h. : Soirée de ballets (Auréole, Vaslaw, Esplanade).
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Soirée littéraire Jouvet-Giraudoux.
TEP (797-96-06), 20 h. 30 : la Mandragore.
Théâtre de la Ville (274-22-77) : 18 h. 30 : José Alfonso ; 20 h. 30 : Peer Gynt.

Les autres salles

Antoine (207-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Artistic-Athévains (379-06-18), 20 h. 30 : le Foulon.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : Princesse Baraka.
Astelle-Théâtre (202-34-31), 20 h. 30 : les Bonnes.
Atelier (606-49-24), 21 h. : le Nombril.
Athénée (742-67-27), 20 h. 30 : la Bête dans la jungle.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Centre d'Arts celtique (258-97-62), 20 h. 45 : Compagnie Bouche Cousue.
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : Vita e morte di Arlecchino.
Cité internationale universitaire (589-67-57), Galerie, 20 h. 30 : Mademoiselle Julie.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (720-08-24), 20 h. 45 : le Jardin d'Eponine.
Comédie italienne (321-22-22), 20 h. 30 : la Servante amoureuse ; 22 h. 30 : Un p'tit rêve dans l'nez.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. : Sandwich on the blues ; 21 h. 30 : les Aventures de Georges Laarrère.

THEATRE GERARD PHILIPE DE SAINT DENIS
Moi, chienne
de Arthur B. Clocheperse
mise en scène
Viviane Théophilidès
avec
Jérôme Nicolin
59 boulevard jules-guesde
loc.243.00.59 fnac-agences-copar

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures a 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 17 novembre

Daunou (261-69-14), 21 h. : La vie est trop courte.
Edouard-VII (742-57-49), 20 h. 30 : Deburau.
Espace-Gaîté (327-95-94), 20 h. 30 : D. Lavanant ; 21 h. 45 : Tranches de vie.
Essaïon (278-46-42), salle I, 20 h. 15 : Incendie au sous-sol ; 21 h. 30 : Attention, copy-right. — Salle II, 18 h. 30 : Blaise Cendrars; 20 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils 22 h. : Cheese ou la vie en rond.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : les Trois Jeanne ; 22 h. : la Tour de la Défense.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Elle voit des nains partout : 22 h. : Anatole.
Galerie 55 (326-63-51), 21 h. : Figaro Solo.
Huchette (326-38-99), 18 h. 30 : André Frère ; 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon ; 22 h. 40 : les Armes secrètes.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : le Divan.
Le Lierre-Théâtre (586-55-83), 21 h. : les Bouffons.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : Yerma ; 20 h. 30 : Faut pas faire ça tout seul. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Don Quichotte ; 20 h. : les Amis. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Du vent dans les branches de sassafras.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Sacrilèges.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Domino. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : Jacques et son maître.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Mademoiselle.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercices de style. — Petite salle, 20 h. 30 : Un dibouk pour deux personnes.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Œuvre (874-45-52), 21 h. : Pa.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Joyeuses Pâques.
Roquette (805-78-51), 22 h. : le Fétichiste.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 45 : le Charimari.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
TAI - Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h. 30 : l'Ecume des jours ; 22 h. : la Métamorphose.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 15 : Vinci avait raison ; 21 h. 30 : Nous, on fait où on nous dit de faire ; II, 23 h. 15 : le Chant du bouc.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : Henri IV.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30: Bent.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h. 30 : Nos merveilleux amis ; Petite salle, 20 h. 30 : Oh les beaux jours.
Théâtre 18 (226-47-47), 22 h. : Vera Baxter.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Une heure à tuer.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

La danse

American Center (321-42-20), 21 h : Eiko et Koma.
Espace Marais (271-10-10), 18 h 30 : M. Vossen, S. Kessler.
Essaïon (278-46-42), 18 h 30 : la Création, les dieux de l'Inde.
Mutualité (707-57-52), 21 h : Shalom Israël.
Palais des Congrès (758-21-34), 20 h 30 : Ballet Moïsseiev.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h 30 : New York Blues.
Théâtre de Plaisance (320-00-06), 20 h 45 : Sangre Flamenca.
Théâtre 18 (226-47-77), 20 h : All that love.

Les music-halls

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Maxime Le Forestier.
Eldorado (208-18-76), 20 h. 30 : Brel en cent chansons.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : le Grand Orchestre du Splendid.
Hippodrome de Paris (267-11-64), 20 h. 30 : Barbara.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Yves Montand.
Palais des Glaces (607-49-93), Petite salle, 20 h. 45 : D. Bailly ; 22 h. 15 : Alexandre Reverend.
Petit Forum (297-53-47), 20 h. 30 : Richard Bohringer.
Potinière (261-44-16), 20 h. 45 : Alex Métayer.
Ranelagh (288-64-44), 20 h. : Cante flamenco andalou.
Théâtre de Ménilmontant (636-87-67), 20 h. 30 : Paris-show retro music-hall.

Les concerts

Cité internationale des arts, 21 h : J.-M. Luisada.
Radio-France, auditorium 106, 18 h 15 : D. Erlih, J. Di Donato, A. Gorog (Bartok).
Salle Pleyel, 17 h 30 : Orchestre du conservatoire du IXe, dir. : P. Chetail, sol. : A. Loewenguth (Mozart, Franck, Doreau, Vivaldi). — 21 h : F. Doreau, P. Langlois, J. Dejean, J. Borsarello, R. Loewenguth (Bach, Vivaldi, Fauré, Chausson).
Musée d'art moderne, 20 h 30 : Les grands concerts de la Sorbonne, dir. M. Deutsch (Reger, Hasquenoph, Schoenberg, Berio).
Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 20 h 30 : Ensemble Bach de Paris, dir. J. von Websky (Bach).
Salle Gaveau, 21 h : A. Renteria, J. Matute (Stravinsky).
Eglise Saint-Julien-Le-Pauvre, 19 h et 21 h : W. Parrot, J. Parrennin, G. Bosset (Bach, Haëndel, Weber, Desportes).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. : L. Maazel (Berlioz, Prokofiev).

Festivals

MUSIQUE CONTEMPORAINE DANS LES HAUTS-DE-SEINE (750-44-28)

Garches, C.C.M., 21 h. : B. Bocquillon, P. Lenfant (Levinas, Lejeune, Lavista...).

En région parisienne

Antony, Théâtre F.-Gémier (666-02-74), 21 h : le Bal.
Boulogne, T.B.B. (603-60-44), 20 h 30 : les Frères Jacques.
Choisy-le-Roi, Théâtre Paul-Eluard (890-89-79), 21 h : la Double Inconstance.
Clamart, C.C. J. Arp (645-11-87), 20 h 30 : Faut pas payer.
Créteil, Maison André-Malraux (899-94-50), 20 h 30 : Ch. Byrd, B. Kessel, H. Ellis.
Juvisy-sur-Orge, Théâtre de l'Eclipse (921-36-10), 21 h. : Portrait de l'artiste en costume de noce.
Versailles, Théâtre Montansier (950-71-18), 21 h. : le Procès de Shamgorod.
Le Vésinet, CAL (976-32-75), 21 h. : les Femmes savantes.
Vincennes, Théâtre D. Sorano (374-73-74), 21 h. : Crime banal pour motif de peu d'intérêt.

harmonia mundi FRANCE
DU MONT
GRANDS MOTETS
LA CHAPELLE ROYALE
Philippe Herreweghe
1 DISQUE

ORCHESTRE COLONNE
dimanche 22 novembre 18 h
LOVRO VON MATACIC
WALTER KLIEN
piano
Mozart - Bruckner
dimanche 29 novembre
MATACIC/ZEHETMAIR
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS-CHÂTELET
places de 25 à 90 F
loc. aux caisses de 11 h à 18 h 30

BRASIL TROPICAL



OPERA COMIQUE
SALLE FAVART
1 au 10
DEC. 1981 JAN. 1982
LOCATION: THEATRE-AGENCES
296.12.20 - 296.40.40 24h/24

17 NOVEMBRE
SAINT-SÉVERIN, à 21 h.
ΣRATO DISQUES
SCIMONE

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
Jeudi 14 janvier, 20 h 30
Premier concert des
SONATES de BEETHOVEN
par VYRON BELLAS
Location par correspondance ouverte au Théâtre
723-47-77

PIANO ★★★★
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
Dim. 29 novembre, à 20 h 30
RADU LUPU
MOZART. SCHUBERT. BRAHMS
Location : 723-47-77

SALLE PLEYEL
Dim. 6 décembre, à 20 h. 30
FRIEDRICH GULDA
MOZART, SCHUBERT
Loc. 563-88-73

ORCHESTRE COLONNE
création d'un CHŒUR SYMPHONIQUE
100 à 150 choristes
non professionnels
voix d'hommes
recrutées en priorité
chef de chœur
JEAN SOURISSE
programme 1982
6 mai
Messa di Gloria de Puccini
dir. CLAUDIO SCIMONE
2 décembre
Requiem de Mozart
dir. MICHEL CORBOZ
inscriptions pour auditions
ORCHESTRE COLONNE
2, rue Edouard-Colonne
75001 Paris

IRCAM
Forum de la Création
mercredi 18 novembre 20 h 30
Jean-Louis Chautemps : from a saxophonological point of view
créations de Globokar
Méfano et Chautemps
vendredi 20 novembre 20 h 30
Groupe Intervalles
créations de
Marchutz et Lenfant
Vasquez - Nowak
Denisov - Bosseur
ESPACE DE PROJECTION
31, rue St-Merri 4e loc. 278.79.95

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

17, 18, 19, 20 novembre à 20 h. 30. (p.e. Dandelot) Renseign. : 563-45-54.	POINT D'ORGUE (252, Fg St-Honoré, 75008) Enregistrements de Musique symphonique de HAYDN à MAHLER
CENTRE CULTUREL SUÉDOIS 11, rue Payenne. Jeudi 19 novembre à 20 h. 30. Entrée libre. (p.e. Valmalète)	Pär OJEBO violoncelle Albena ZAHARIEVA piano BRAHMS, CARLSTEDT de FRUMERIE, GLASER POULENC
SALLE GAVEAU Jeudi 19 novembre à 21 heures. Loc. : salle Gaveau. (p.e. Werner)	« PIANISTES ET CONCERTS » présente ORCH. SYMPHONIQUE du VENEZUELA Sol. : Raphaël OLEG Dir. : Georg W. SCHMÖHE MESSIAEN - BRAHMS MENDELSSOHN : cto viol. no 2
SALLE GAVEAU Vendredi 20 novembre à 21 heures. (p.e. Valmalète)	« Pianistes et Concerts » Brigitte ENGERRER BEETHOVEN, SCHUMANN MOUSSORGSKY
SALLE GAVEAU Samedi 21 novembre à 17 heures. (p.e. Werner)	Amis Musique de Chambre Programme musical France-Culture FITZWILLIAM STRING QUARTET Haydn, Fauré, Dvorak Borodine
SALLE FAVART Jeudi 26 novembre à 20 h. 30. (p.e. Kiesgen)	Orch. du Conservatoire de Paris Dir. Pierre STOLL avec Norbert ZABALY, piano J.M. BARDEZ (1re and.) MOZART - D. MILHAUD
EGLISE DES BILLETTES Dimanche 22 novembre à 17 heures. (p.e. Kiesgen)	Philippe PELISSIER hautbois Olivier BENSA guitare Purcell - Bach - Haendel Villa Lobos - Albeniz Ravel - Britten
SALLE PLEYEL Lundi 23 novembre à 20 h. 30. (Valmalète)	Récital du Pianiste Michael RUDY Beethoven, Prokofiev Liszt, Moussorgsky
Saint-Séverin Lundi 23, mardi 24 novembre à 21 heures. (Dandelot p.e. Musicaglotz et Kiesgen)	TROMPETTE et ORGUE Bernard SOUSTROT François-Henri HOUBART
SALLE GAVEAU Lundi 23 novembre à 21 heures. (p.e. Dandelot)	Récital de Piano Michèle SCHARAPAN Bach, Mozart, Beethoven
SALLE PLEYEL Dimanche 22 novembre à 17 h. 45. (p.e. Valmalète)	CONCERTS LAMOUREUX AUTOUR DU BALLET Dir. : Michel QUEVAL OFFENBACH, WEBER TCHAIKOVSKY, LALO KHATCHATURIAN
EGLISE DE LA MADELEINE Jeudi 26 novembre à 21 heures. (p.e. Valmalète, O.A.I.)	CONCERTS LAMOUREUX En hommage à Charles LAMOUREUX REQUIEM DE VERDI Dir. : Gian Paolo SANZOGNO sol. : Vassilia PAPANTONIOU Patricia PARKER Vincenzo PUMA Nicolaï GHIUSELEV CHOR : ELISABETH BRASSEUR

CONCERTS Radio France

SAISON LYRIQUE

RADIO FRANCE Grand Auditorium Vendredi 20 novembre à 20 heures.	LE PLUMET DU COLONEL de Henri SAUGUET LE TESTAMENT DE LA TANTE CAROLINE de Albert ROUSSEL Ch. Chateau, R. Gorr, M. Damonte, I. Poulenard, M. Sieyes, J.-P. Chevalier, L. Hagen-William, H. Gui, A. Arapian Chœurs de Radio France NOUVEL ORCHESTRE PHILHARMONIQUE Dir. Henri GALLOIS

ORCH. NATIONAL DE FRANCE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES Samedi 21 novembre à 20 h. 30 et dimanche 22 novembre à 15 heures.	Dir. : Leonard BERNSTEIN A. THOMAS - SAINT-SAENS ROUSSEL - FRANCK (Concert télévisé)

NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE

RADIO FRANCE Grand Auditorium Mardi 24 novembre à 20 h. 30.	Dir. Marius CONSTANT Sol. Martial SOLAL MARTIAL SOLAL

NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES Dimanche 29 novembre à 17 heures.	Dir. Günther WICH BEETHOVEN - BRUCKNER

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE BUDAPEST

SALLE PLEYEL Lundi 30 novembre à 20 h. 30.	Dir. György LEHEL Sol. J.-P. RAMPAL BARTOK - DVORAK KHATCHATURIAN

Loc. : Radio France, salles et agences



ORCHESTRE DE L'ILE DE FRANCE
DIRECTEUR JEAN FOURNET

MOZART
- Danses allemandes
- Symphonie parisienne no 31 en ré majeur
- Divertimento en fa majeur
- Symphonie concertante pour hautbois, clarinette, cor, basson et orchestre.

Solistes : C. LEFEBVRE (Hautbois)
J. CALMEL (Clarinette)
J.-C. BAILLIEUX (Cor)
H. LESCOURRET (Basson)

Direction : JEAN-CLAUDE HARTEMANN

(75) PARIS	- Eglise de la Madeleine	Jeudi 19 novembre, à 21 h.
(91) EVRY	- Salle Hexagone AGORA	Vendredi 20 novembre, à 21 h.
(78) VERSAILLES	- Théâtre Montansier	Mercredi 25 novembre, à 21 h.
(91) ATHIS-MONS	- Eglise Notre-Dame-de-la-Voie	Jeudi 26 novembre, à 21 h.
(91) MASSY	- Centre Paul Bailliart	Vendredi 27 novembre, à 21 h.

48e GALA DE L'UNION DES ARTISTES
« LA NUIT DES ÉTOILES »
Hippodrome de Longchamp
AVANT-PREMIERE GRAND PUBLIC
VENDREDI 20 NOVEMBRE, à 20 h 30
Location : FOUQUET'S et DRUGSTORES PUBLICIS. Prix unique 50 F

SAMEDI 21 NOVEMBRE
GRANDE SOIRÉE DU GALA
Ouvert au public
Location pour chapiteau : de 100 à 600 F FOUQUET'S, Champs-Elysées
Tribunes de Longchamp : prix unique 30 F.
DRUGSTORES PUBLICIS

En raison d'importants travaux exécutés à l'Oratoire
LA MAITRISE DE L'ORATOIRE DU LOUVRE
(subventionnée par la Ville de Paris)
donnera un concert
Mardi 1er décembre à 20 h. 45 précises
en l'Église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, PARIS
MOZART : Messe du Couronnement - Vêpres des Confesseurs
Sol. : E. SELIG - N. OXOMBRE - G. FRIEDMANN - D. HENRY
Orgue : M.-L. GIROD - PARROT - MAITRISE DE L'ORATOIRE
Soli, chœurs, orgue, orch. dir. Horace HORNUNG
Places : 36 à 60 F - J.M.F., Etud., Carte Vermeille et Améthyste : 30 F
Locat. : Eglise St-Roch, 22, rue St-Roch, (renseig. : 261-93-26)
Oratoire - Librairie protestante - Royal Tourisme, 10, rue Royale

SALLE GAVEAU
MARDI 24 NOVEMBRE - 20H30
"HOMMAGE A IGOR STRAVINSKY"
gabriele ferro
a. papadjiakou - c. jean - m. vento
PERGOLESE : SINFONIE
STRAVINSKY : PULCINELLA
BALLET EN UN ACTE AVEC CHANT D'APRES PERGOLESE
ENSEMBLE ORCHESTRAL DE PARIS
Location
Salle Gaveau
et Agences

Jeudi 19 novembre 1981, à 21 heures
Église Saint-Louis-en-l'Ile
(Ile Saint-Louis - Métro Pont-Marie)
CONCERT
JEAN-SÉBASTIEN BACH
Suite en si mineur pour Flûte et Orchestre
Concerto en mi majeur pour Violon
VIVALDI
Deux concertos pour Flûte : « LA NOTTE » - « LE CHARDONNERET »
VITALI
Chaconne pour Violon et Orchestre
C. BOBESCO, Violon — M. BEAUCOUDRAY, Flûte
ORCHESTRE DE CHAMBRE
BERNARD THOMAS
Location
Les 3 F.N.A.C. - Le CROUS
Royal Tourisme : 10, rue Royale, 75008 Paris - Tél. : 260-31-84
Prix des places : 40 F
Etud., J.M.F., Cartes Vermeil : 25 F (dans la limite des places disp.)



SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans. (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 heures : la Rose effeuillée, de G. Pallu ; 19 h : San Mao le petit vagabond, de Z. Ming et Y. Gong ; 21 heures : Rétrospective H. Sanders : la Fille offerte.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche

Les exclusivités

AGATHA (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)

L'AMOUR NU (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82).

L'ANNEE DES TREIZE LUNES (All., v.o.) (**) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)

L'AU-DELA (It., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86)

AU-DELA DU REEL (A.) (*) (v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88)

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A.) (v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Elysées Point-Show (225-67-29) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

BEAU-PERE (Fr.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10)

LES BIDASSES AUX GRANDES MANŒUVRES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37)

LA BOUM (Fr.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

CHARULATA (Ind., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25)

LE CHOIX DES ARMES (Fr.) (*) : U.G.C Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10)

CONDORMAN (A.) (v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; U.G.C Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)

COUP DE TORCHON (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-50-22) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE DERNIER METRO (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) sous-titres anglais.

DESPERADO CITY (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04)

EXCALIBUR (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32)

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.) (*) : Studio de la Harpe-Huchette (633-08-40) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29)

FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17)

LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C Chps-Elysées, 8e (359-12-15) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; V.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02)

LA FEMME D'A COTE (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 8e (770-33-88) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Calypso, 17e (380-30-11)

GARDE A VUE (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA GUEULE DU LOUP (Fr.) : U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

L'HOMME DE FER (Pol. v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Lucernaire, 6e (544-57-34)

LES HOMMES PREFERENT LES GROSSES (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08)

IL FAUT TUER BIRGITT HAAS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)

IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37). H Sp.

IRAN, UN PRINTEMPS EN HIVER (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04). H. Sp

LE JARDINIER (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38)

JAZZ SINGER (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45)

JULIETTE DU COTE DES HOMMES (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Studio 43, 9e (770-63-40)

LE LOUP-GAROU DE LONDRES (A. v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-50-22) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C - Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention - St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

MADAME CLAUDE 2 (Fr.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Miramar, 14e (320-89-52).

FILM NOUVEAU

MAX FRISCH, Journal I-III, film suisse de Richard Dindo. Forum Cinéma, 1er (297-53-74)

LE MAITRE D'ECOLE (Fr.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. - Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00)

MALEVIL (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98)

METAL HURLANT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; v.f. : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial - Pathé, 2e (742-72-52) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy - Pathé, 18e (522-46-01).

MOI, CHRISTIANE F. (All., v.f.) (*) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)

MOURIR A BELFAST (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Studio-28, 18e (606-36-07)

NEW-YORK 1997 (A., v.f.) : Marivaux, 2e (296-80-40)

NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

NOTRE FILLE (Fr.-Cam.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22)

L'OMBRE ROUGE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75)

PASSION D'AMOUR (It., v.o.) : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) — V.f. : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37)

POLYESTER (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21)

POUR LA DEFENSE DU PEUPLE (Iran., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)

POUR LA PEAU D'UN FLIC (Fr.) (*) : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25)

LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paramount Bastille, 12e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96)

REGARDS ET SOURIRES (Ang., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)

REPORTERS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18)

RIEN QUE POUR VOS YEUX (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25)

RUST NEVER SLEEPS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22)

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)

LE SANG DU FLAMBOYANT (Fr.) : Cin'ac Italiens, 2e (296-80-27) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)

SANGLANTES CONFESSIONS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27)

TAIS-TOI QUAND TU PARLES (Fr.-Tun.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

TARZAN L'HOMME-SINGE (A., v.f.) : Cin'ac Italiens, 2e (296-80-27)

THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA TRAGEDIE D'UN HOMME RIDICULE (It.) : v.o. : Movies, 1er (260-43-99) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00)

UNE AFFAIRE D'HOMMES (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount - City, 8e (562-45-76) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)





RADIO-TÉLÉVISION

VOTRE ENFANT M'INTERESSE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A.) : v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) H. sp. ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

Les séances spéciales

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h. 35.
BUFFET FROID (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11), 22 h. 15.
CALIGULA (It., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h. 10.
CARRIE (A., v.o.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11), 0 h. 15.
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), mar., 22 heures.
LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) (*) : Châtelet - Victoria, 1er (508-94-14), 18 h.
DE L'INFLUENCE DES RAYONS GAMMA... (A., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 20.
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 14 h. 40, 18 h 30 St-Lambert, 15e (532-91-68).
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 20 h. 10.
LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 heures.
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
LES ENCHAINES (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 20.
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h. 30
L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h 10
L'INDE FANTOME (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04). Mar., 18 h. 30, 21 h.
MA FEMME EST UNE SORCIERE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34), 14 h., 20 h.
MARATHON MAN (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h. 20.
OUTLAND (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 18 h. 45.
OUT OF THE BLUE (A., v.o.) (**) : Saint - Ambroise, 11e (700-89-16), Mar., 16 h.
REBECCA (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h. 10.
LES SEPT SAMOURAIS (Jap v.o) : Saint-Lambert, 15e (532 - 91 - 68), Mar., 17 h.
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 20 h., 22 h.
SHINING (A., v.o) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 10, Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE SYNDROME CHINOIS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66)
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 30
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) 22 h 30, 0 h 16
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34), 18 h., 22 h.
TOMMY (A. v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), mar., 21 heures.
LE TROISIEME HOMME (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), L., 20 h. 45.
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Mar., 21 h 15.

• Vote du budget à l'Assemblée nationale • Contestation à FR3

Tandis que le budget 1982 de la radio-télévision était voté, lundi 16 novembre, à l'Assemblée nationale, la grève prévue à FR 3 a été maintenue (malgré des hésitations ici et là) dans les vingt-deux stations régionales, pour protester contre « l'insuffisance » du budget de la chaîne. Cette grève, qui a entraîné la suppression du programme régional dans plusieurs stations, n'est pas dirigée contre la direction de la chaîne, a expliqué M. Guy Thomas, P.-D.G. de la troisième chaîne, c'est une « grève d'avertissement » pour attirer l'attention des parlementaires sur un « certain nombre d'anomalies ».

« La part de FR 3, compte tenu de sa spécificité, compte tenu du personnel qui s'élève aujourd'hui à quatre mille personnes, avec les intégrations des hors statut, est désavantagée par rapport à celle des deux autres chaînes », a déclaré M. Guy Thomas au cours de la conférence de presse qu'il a donnée le 16 novembre, avec M. Serge Moati, directeur des programmes de FR 3, pour annoncer les programmes de fin d'année.

Du 21 décembre au 3 janvier, plus de la moitié des programmes s'adresseront aux jeunes. Jean-Christophe Averty assurera l'enchaînement des émissions. Annoncés par des présentateurs de toutes les régions et des DOM-TOM, ces vœux de Noël, qui mêleront connus et inconnus, musique, cinéma, cirque et opéra, auront, selon M. Serge Moati, un ton spécial, « symbolique ». Huit récits ont été commandés à huit réalisateurs : une dramatique, « les Saltimbanques » à Maurice Failevic ; une adaptation de « la Chartreuse de Parme » à Mauro Bolognini.

En attendant de voir ces programmes, où une large place a été accordée à la création, nous avons demandé à M. Serge Moati de quelle façon il envisage de changer la physionomie de la chaîne.

Un entretien avec M. Serge Moati, directeur des programmes de FR3

« Il faut casser le mépris »

« On assiste sur la troisième chaîne, après six mois, à un très grand malaise pour très peu de changements...

— Je ne parlerai que de ce qui me concerne, les programmes. Il faut beaucoup de temps pour renouveler des programmes. Je ne sais pas si vous savez qu'un simple téléfilm demande six à huit mois, un feuilleton un à deux ans ! Pour l'instant, on continue donc de voir ce qui a été commandé par nos prédécesseurs, des émissions qui sont parfois très bonnes.

» On peut agir ponctuellement. *Le Chagrin et la Pitié* a été pour Guy Thomas et moi un acte symbolique. Les programmes de Noël le seront également. Dès maintenant, j'ai demandé à des réalisateurs dont j'apprécie le talent, et qui, curieusement, pour certains, travaillaient très peu sous l'autre régime, des réalisateurs comme Jean-Pierre Marchand, Jacques Trefouël, Jacques Fansten, Maurice Failevic, Daniel Karlin, Claude Otzenberger, Jacques Ertaud, de collaborer avec nous. Ainsi, de janvier à septembre, verra-t-on se dessiner progressivement la nouvelle physionomie de la chaîne.

— Ce sont tout de même des noms de la « vieille génération » et qui ne représentent pas précisément les régions. Est-ce qu'il ne faudrait pas commencer de donner leur chance à de nouveaux talents?

— Mais si ! Pascal Ory, qui va produire un magazine historique interrégional, n'a pas trente ans. Je suis en train de mettre en place une sorte de « centre de création » : tous les responsables de programmes devront réserver 10 % de leur production à des auteurs, à des réalisateurs, à des producteurs dont ce sera la première œuvre.

» En ce qui concerne les régions, la troisième chaîne ne doit pas être bonne, elle doit être très bonne. Il faut sortir les régions de leur ghetto, les pousser à prendre leur liberté et des initiatives ; pour cela, curieusement, il faut une forte impulsion centrale

— C'est une idée particulière de la régionalisation.

— On a trop habitué les régions à faire, malgré elles, des sous-produits. Il faut changer cet état d'esprit, le bouleverser. Mon idée n'est pas que les régions produisent seulement pour elles-mêmes, elles doivent participer au programme national. Il faut que les Bretons puissent être entendus des Alsaciens, les Antillais des Corses (et inversement), et à une heure de grande écoute. Ce qui n'est pas sans poser des difficultés. Il y a une contradiction entre la nécessaire décentralisation et la nécessaire exigence artistique.

— C'est l'impression que vous avez eue au cours de vos récents voyages dans les stations régionales ?

— Dans toutes les régions, il y a des hommes de qualité, peut-être n'ont-ils pas été assez stimulés. On a souvent considéré les réalisateurs implantés en région comme des réalisateurs de seconde zone, les émissions importantes étant faites par les « Parisiens ». Il faut casser ce mépris et libérer FR 3.

Personne n'est propriétaire de la télévision

— De qui ?

— De toutes les emprises. Des emprises politiques comme des conformismes locaux. Personne n'est propriétaire de la télévision, elle appartient à tous les Français. Nous en sommes les locataires passagers, je le dis, le répète à ceux qui travaillent à FR 3 : vous n'êtes pas propriétaires, la clé, c'est la nation qui l'a. C'est pourquoi je suis en train de créer des « comités consultatifs de programme » où vont entrer ceux qui à l'extérieur de la télévision, artistes, animateurs, etc., se battent pour une culture vivante dans chacune des régions.

— En outre-mer aussi ?

— Justement oui. Même si ça grince dans les milieux conservateurs. Il se trouve que jusqu'à présent, dans les DOM comme dans les régions, toute initiative un peu personnelle, un peu non conformiste était systématiquement rejetée, brisée. Comme s'il fallait donner de tout une image figée, une image de carte postale, de syndicat d'initiative.

— Vous pensez qu'on peut changer avec les mêmes gens ?

— C'est le jeu démocratique. Je fais crédit aux bonnes volontés mais je ne suis pas naïf. Je sais que certains s'opposent, freinent déjà par intérêt personnel, par conservatisme intellectuel ou politique. Je ne peux que faire appel à leur sens du service public. Pour changer vraiment, il faudrait une révolution culturelle qui n'est pas arrivée, on se heurte à des résistances, à des craintes, à toutes sortes de craintes.

» Comment convaincre, par exemple, qu'on ne fait pas forcément une bonne émission avec des gens qui parlent « bien », comment expliquer que la culture, c'est la vie même des gens, et que l'ouvrier a autant de choses à dire que le médecin ou le poète qui est devenu une notabilité locale. Je sens très fort tout cela. Je sens très fort que cette formidable politique du mépris qui a expulsé des antennes une partie de la France est rentrée dans les têtes. Tous ces exclus aujourd'hui veulent forcer les portes des studios pour reprendre la parole confisquée. Je le sens, mais comment convaincre, comment faire ? Je suis minoritaire.

— Minoritaire ? La gauche a tout de même gagné.

— Ce n'est pas parce que la gauche a gagné que les problèmes sont réglés. Même à l'extérieur, on dirait que les gens veulent et ne veulent pas ce changement à la télévision.

— Comment résolvez-vous cette contradiction ?

— On ne résout pas, on avance. Faut-il reconduire la télévision d'avant ? Toute avancée se fait dans le malaise, et ce n'est pas parce qu'il y a malaise qu'il ne faut pas avancer. Le public est conservateur, dit-on ? Il faut lui proposer de nouveaux choix. Mon travail finalement consiste peut-être à crever quelques abcès, à débusquer les pièges de ceux qui ne veulent pas que la vie aille et bouscule. Je serai exigeant sur le talent. Je ne serai pas un directeur des programmes indifférent, je ne serai pas un signeur de chèques et de bons à diffuser. Je dois assumer mes responsabilités, je dois pouvoir donner mon avis dans le respect de la liberté des auteurs. Et, si c'est médiocre, pouvoir le dire. Récemment, dans un département d'outre-mer, je me suis rendu compte que certains programmes n'étaient pas à mon sens de bonne qualité, ils ne reflétaient pas non plus la réalité locale. Alors j'ai dit : « arrêtez ». Il vaut mieux arrêter les programmes pour un temps, réfléchir sur le rôle et l'utilité de la télévision : on ne produit pas pour produire !

— Pourquoi avoir repris le vieux conflit qui existait entre Radio-France et FR 3 ? Le personnel de votre société est inquiet : quel est l'avenir de la radio à FR 3 ?

— Comment peut-on faire une radio en émettant seulement quelques heures par jour ? On a tout fait pour qu'une tentative de décentralisation de radio (celle de FR 3) échoue. Guy Thomas et moi héritons de cette situation, nous ne l'avons pas créée. Je pense qu'il faut, et qu'il y aura un jour, une radio régionale constituée des apports de Radio-France et de FR 3 mal, en attendant le personnel de notre société doit être assuré de son avenir. Nous nous battons pour cela.

Propos recueillis par
CATHERINE HUMBLOT.

● *M. Michel Droit a décidé d'assigner Radio-France* devant les prud'hommes *« pour réparation du préjudice moral et professionnel qui lui a été causé du fait de la nouvelle direction ».* Michel Droit assurait une chronique hebdomadaire sur France-Inter, supprimée à la fin du mois d'août.

TRIBUNES ET DÉBATS

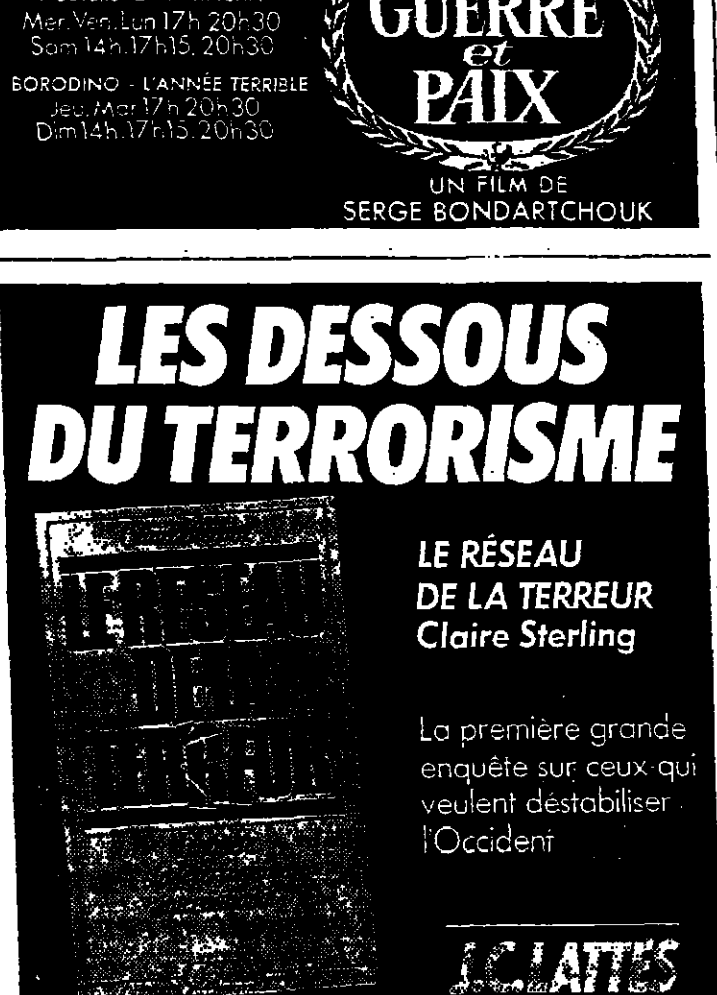
MERCREDI 18 NOVEMBRE

— *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du P.S., est reçu à l'émission « Europe soir » sur Europe 1 à 19 h. 30.

— *M. Michel Pinton*, secrétaire général de l'U.D.F., participe à l'émission « Face au public » sur France-Inter à 19 h 15.

— *Mme Yvette Roudy*, ministre des droits de la femme, est l'invitée de Didier Lecat sur France-Inter à 7 h 45.

MERCREDI



Mardi 17 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 30 Série : les Roses de Dublin.
Réal. L. Iglésis, avec J.-C. Bouillon, B. Toolan.



21 h 30 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
Au sommaire : les enfants de l'institut des Tournelles aux Etats-Unis ; portrait de Michel Hidalgo ; l'entraînement des troupes américaines dans le désert égyptien.

22 h 35 L'art et les hommes : Ljuba.
Un peintre d'origine yougoslave inspiré du surréalisme d'Ernst, Matta et Chirico.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).

20 h 40 Les dossiers de l'écran : l'Enlèvement du président.
Film de G. Mendeluk.
Catastrophe météorologique et enlèvements d'hommes politiques dans la jungle argentine.

22 h Débat : La sécurité des chefs d'Etat.
Avec MM. R. Tessier, chargé de la sécurité du général de Gaulle, Y. Michaud, écrivain, C. Caudron, commissaire divisionnaire, R. Torino, directeur d'une agence de protection privée, J.-R. Lavoine, psychiatre, Mme C. Sterling, journaliste américaine.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma : la Porte du diable.
Film américain d'A. Mann (1950). Avec R. Taylor, P. Raymond, L. Calhern, E. Buchanan, J. Mitchell, S. Bington (N. Rediffusion.)
En 1865, un jeune Indien qui a combattu dans l'armée nordiste pendant la guerre de Sécession, revient à son village du Wyoming. Des Blancs, convoitant ses terres, cherchent à les lui prendre. Western antiraciste, tourné au moment de la « chasse aux sorcières » à Hollywood. Mise en scène simple et forte, qui provoque l'émotion et la réflexion.

21 h 50 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h. Dialogues : l'Algérie au cœur, avec H. Alleg et R. Boudjedra.
21 h 15. Musiques de notre temps.
22 h 30. Nuits magnétiques : risques de turbulence (les directeurs de la photo).

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30. Concert (échanges internationaux) : « Sonate pour piano », de Berg, « Fantaisie pour piano », de Schumann, « Visions fugitives », de Prokofiev, « Petrouchka », de Stravinski, par M. Beroff, pianos : « Paroles tissées sur des textes de J.-F. Chabrun », de Lutoslawski.
22 h 30. Ouvert la nuit : Les chants de la terre : musiques traditionnelles ; 23 h Les mémoires de la musique : Schumann, Beethoven, Dvorak.

Mercredi 18 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 5 Jeu : Réponse à tout.

12 h 25 Une minute pour les femmes.
Voir son bébé dans son ventre : une peur ou un plaisir ?

12 h 30 Midi première.

13 h Journal.

13 h 35 Portes ouvertes.
Protéger l'avenir des enfants handicapés mentaux.

13 h 55 Les visiteurs du mercredi.
Spécial 6-10 ans : pourquoi les feuilles changent-elles de couleur ? Heidi, Matt et Jenny ; Spécial 10-13 ans : les arts martiaux venus d'Orient ; Y a-t-il un fantôme dans l'armure ? ; C'est pour rire : Super parade des dessins animés ; Studio 3.

18 h 25 Série : L'île aux enfants.

18 h 50 Avis de recherche.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Les paris de TF 1.

19 h 53 Tirage du Loto.

20 h Journal.

20 h 35 Les mercredis de l'information.
L'insertion des handicapés dans la société ; deux films : Andréa, l'enfant du silence, *de F. Giraldi, et* Dites-moi qui je suis, *de L. de Kermadec.*

21 h 30 Les mémoires de la mine.
Le bassin houiller du Nord et du Pas-de-Calais.

22 h 20 Opéra première : la Fille mal gardée (extraits).
Avec Mmes C. Bessy, directrice de l'école de danse du TNOP, R. Hightower, directrice de la danse, et MM. G. Hirsch, administrateur de la danse, J.-M. Damase, qui a adapté et réorchestré cette nouvelle version.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 5 Passez donc me voir.

12 h 30 Série : Les amours des années grises.

12 h 45 Journal.

14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.

15 h Série : La nouvelle équipe.

16 h 10 Récré A 2.
La panthère rose ; Candy ; Tistou les Pouces verts.

18 h Les carnets de l'aventure.
L'archipel de Saint-Brandon (rediff.).

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Les gens d'ici.

20 h Journal.

20 h 25 Sports : Football.
Coupe du monde : France - Pays-Bas.
La dernière chance de qualification de l'équipe de France de football pour la prochaine Coupe du monde.

22 h 20 Magazine scientifique : Objectif demain.
Planètes, étoiles, molécules et atomes ; un voyage au centre de la matière.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h Retransmission en direct de l'Assemblée nationale.
Les questions au gouvernement.

18 h 30 Pour les jeunes.

18 h 55 Tribune libre.
Droits socialistes de l'homme.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.

20 h Les jeux.

20 h 30 Cinéma : Casanova.
Film italien de F. Fellini (1976). Avec D. Sutherland, T. Aumont, C. Browne, C. Scarpitta.
Au dix-huitième siècle, à Venise, Casanova se livre à la débauche. Emprisonné par l'Inquisition, il s'évade et entreprend un tour d'Europe se prêtant, sans relâche, à des aventures sexuelles. Fellini propose ici sa vision d'un séducteur célèbre qu'il déteste et a transformé en pantin érotique, en machine d'une sexualité minable. Ce film, entièrement tourné en studio, dans des décors insolites, est un moment de mise en scène, portant les fantasmes du cinéaste.

23 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

9 h 7, Matinée des sciences et des techniques : à la recherche du réel ; la chimie supermoléculaire ; l'usage de la télématique pour l'apprentissage de la géographie.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : rencontre avec François Faucher, directeur des Ateliers du père Castor.
11 h 2, Semaine Elisabeth Schwarzkopf : journée Mozart (et à 17 h 32).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h, Sons : transports.
14 h 5, Un livre, des voix : « le Piège », de Francis Ryck.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : couples au fil des jours.
15 h 2, Le monde au singulier : l'actualité selon Jean Cathala.
15 h 45, Archimedia : les grandes inventions (la lumière).
16 h 45, Contact.
17 h, Roue libre : quatre épisodes de la vie d'une musicienne.
18 h 30, Feuilleton : l'Homme truqué, de M. Renard.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : les confessions d'un chimiste ordinaire.
20 h, La musique et les hommes : semaine Elisabeth Schwarzkopf : journée Mozart.
22 h 30, Nuits magnétiques : risques de turbulence (les directeurs de la photo).

FRANCE-MUSIQUE

9 h 2, Le matin des musiciens : « Italia », autour de Franco Donatoni (Zandonai, Donatoni, Wolf, Ferrari)
12 h 2, Midi-Deux : Magazine quotidien du disque ; 12 h 30, Jazz classique : B. Coleman ; 14 h, Musique légère : Gounod, T. Boehm, Françaix.
14 h 30, Microcosmos : Emission pour la jeunesse ; 14 h 30, Feuilleton ; 14 h 40, Les études à l'étude (Marie, Allbright) ; 15 h 15, Kaléidoscope ; 16 h, Rébus sonore ; 16 h 15, Guimbardes et basket ; 16 h 50, La galerie des portraits : Avicenne ; 17 h 30, Haute infidélité (Rosenbaum, Henry).
18 h 2, Le club du jazz : Gillespie, Gordon.
18 h 30, Quotidien concert : (en direct de Radio-France) « Sonate en la », de Mozart ; « Sonate en ut mineur » de Beethoven ; « Suite populaire » de de Falla ; « Fantaisie », de Schumann, par I. Flory, violon, et J. Delannoy, piano.
20 h 5, Les chants de la terre : musique traditionnelle.
20 h 30, Concert (en direct de la salle Pleyel), Récital de chant, Gundula Janowitz (soprano), avec P. Waters (piano) : Schumann, Brahms.
22 h 30, Ouvert la nuit : « Henri Heine, Français méconnu au fondement de notre modernité » : Reger, Meyerbeer, Liszt, Chopin.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)
emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

SCREG Finance
recherche
pour une de ses filiales
au Colorado

INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL

Expérience minimum 5 ans, bonne connaissance structures béton et bâtiments industriels, pratique bureau d'études et chantiers.

Son rôle consistera à établir projets techniques, définir méthodes d'exécution et contrôler leur application sur chantiers.

Il participera également aux études de prix de ces projets.

Adresser C.V., photo à C. Diaz, SCREG, Tour Eve, la Défense 9, 92806 PUTEAUX.

LE MINISTERE
DE LA COOPERATION
ET DU DEVELOPPEMENT
recherche pour des postes
d'assistance technique
en AFRIQUE NOIRE
FRANCOPHONE

des Conseillers techniques pour la programmation de la recherche scientifique

Ces postes nécessitent un haut niveau scientifique (agronomie, biologie, énergies, industrie) et une expérience de la recherche, si possible dans les pays en développement. Le contrat est de deux ans, éventuellement renouvelable, avec congé annuel de 50 jours.

Voyage et logement assurés. Ecr. s/nº 7362 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ASSOCIATION
AIDE AU DEVELOPPEMENT
recherche
Responsable technique
parlant arabe
pour projet irrigation en Egypte.
Six mois renouvelables.
Rémunération modeste.

Envoyer C.V. + photo à INTER AIDE, 8, place du Roi-de-Rome, 78120 RAMBOUILLET.

LA BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT,

BEI EIB

institution bancaire de la Communauté Européenne pour le financement à long terme,

finance des projets dans les dix pays membres de la CEE et dans plus de soixante-dix pays d'Afrique, du Pacifique, des Caraïbes et de la Méditerranée. Ses agents, recrutés dans les pays membres, travaillent en équipes multinationales.

Actuellement, la Banque recherche pour sa Direction de l'Administration Générale, Division Traduction,

UN TRADUCTEUR QUALIFIE

remplissant les conditions suivantes:

- Langue maternelle française
- Formation de niveau universitaire (diplôme de traducteur)
- Très bonne connaissance de l'anglais et au moins d'une autre langue communautaire
- Solides connaissances économiques et financières
- Pratique de la traduction pendant plusieurs années

Ce poste pourrait également convenir à un économiste, cadre bancaire etc. ayant d'excellentes connaissances linguistiques.

Le traitement initial se situera pour une personne mariée, en fonction de la qualification, entre FB 79.900,- et FB 104.800,- par mois net d'impôts et de contributions sociales. Il sera complété, le cas échéant, par des allocations pour enfants à charge. La Banque offre par ailleurs des avantages sociaux intéressants (régime de pension et caisse de maladie autonomes, allocations scolaires, etc.)

Les intéressés possédant la nationalité d'un des pays membres de la Communauté sont priés d'envoyer leur curriculum vitae détaillé et une photographie à la:

BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT
Division Recrutement et Carrières
100, boulevard Konrad Adenauer
L – 2950 LUXEMBOURG

Les candidatures seront traitées avec la discrétion de rigueur.

---

directeur logistique & administration commerciale

Une Société - CA 300 millions - filiale d'un Groupe multinational, spécialisée dans l'importation et la distribution en France de produits alimentaires de prestige, renforce ses structures commerciales en raison d'une forte expansion et crée un poste de DIRECTION dans son ÉTABLISSEMENT de PARIS.

Ce poste, axé surtout sur l'amélioration de la STRUCTURE LOGISTIQUE et de L'APPLICATION DES MOYENS INFORMATIQUES en matière d'ADMINISTRATION COMMERCIALE, comportera aussi la responsabilité de l'ensemble des problèmes généraux de l'établissement (comptabilité, contrôle budgétaire, crédit clients,...), en relation avec les services centraux de la Société.

Ce poste conviendrait à un CADRE ayant 30 ans minimum, une FORMATION SUPÉRIEURE en GESTION, une expérience des problèmes d'organisation d'un service commercial et de distribution, et souhaitant accéder à des responsabilités plus larges. Pratique de l'Anglais indispensable.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 2282 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

---

ingénieur gestion industrielle
BRÉSIL

La filiale d'un très important groupe industriel français, exerçant son activité dans le domaine de la MÉCANIQUE, crée dans le cadre de son développement un poste de CONTROLEUR DE GESTION INDUSTRIELLE.

Son rôle sera de mettre en place et d'exploiter un système de suivi des fabrications (états d'avancement, marges prévisionnelles...) de manière à permettre une meilleure connaissance des résultats et à susciter les actions correctives nécessaires.

Ce poste conviendrait à un INGÉNIEUR MINES, CENTRALE, A&M, ayant de préférence une formation complémentaire en GESTION et possédant une expérience industrielle lui ayant permis de se sensibiliser aux problèmes d'organisation et de gestion de la production.
STATUT d'EXPATRIÉ. Logement sur place assuré dans ville d'importance moyenne.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 2285 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.



Pour faire face au développement de ses activités à l'étranger,

bec recrute

• ingénieur travaux génie civil

De formation grandes écoles et ayant 5 années d'expérience de chantier comme Ingénieur Travaux, il se verra confier dans un premier temps la responsabilité du secteur génie civil d'un grand chantier au Nord du Nigéria.

La connaissance de l'anglais est nécessaire.

• responsable achats et approvisionnements

Ayant l'expérience de l'exportation comme acheteur, il connait le transit et les règles de dédouanement. Il se verra confier dans un premier temps la responsabilité des achats d'un grand chantier au Nigéria.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Envoyer C.V. et prétentions à BEC - service du Personnel
B.P. 10 - 34680 Saint-Georges-d'Orques

TRES IMPORTANTE ENTREPRISE
DE TRAVAUX PUBLICS
recherche pour l'AFRIQUE de l'OUEST

un directeur de travaux routiers

- Maitrisant les techniques modernes de construction et de renforcement de routes, il sera responsable d'un chantier routier de grande envergure.
- Bénéficiant d'une large autonomie pour cette réalisation, le candidat possèdera, de préférence, une expérience similaire acquise à l'étranger.

L'entreprise garantit le secret des candidatures.

Merci d'envoyer C.V., photo et prétentions à no 15469 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Pour assurer la création
d'une Unité Industrielle en **Amérique Latine**,
Société internationale recherche

Gestionnaire
confirmé

expérimenté dans la conduite administrative d'un grand chantier.

Le candidat sera rapidement diponible et parlera couramment l'Espagnol.

Ecrire sous réf. 1725/1534 à

MEDIA P.A.
9, Bd des Italiens 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

Cadres Internationaux

Ingénieur "Export"

(Bâtiment, T.P....) — *Salaire ouvert*

Filiale française d'un Groupe International, nous sommes spécialisés dans les travaux et techniques pour la Construction et l'Equipement d'Ouvrages d'Art, et nous exportons déjà vers l'Afrique, le Moyen-Orient et le Sud Est Asiatique... nous souhaitons renforcer et développer notre action vers l'extérieur, en intégrant à notre équipe Export un ingénieur (ou technicien supérieur) parfaitement entraîné à la commercialisation des produits techniques auprès des clientèles étrangères (principalement, Entreprises locales de T.P., Administrations, Ministères...).

- Bilingue français/anglais, si possible trilingue (+ espagnol ou allemand) le candidat devra assurer la recherche et le suivi des « appels d'offre » et des opportunités de marchés, négocier les contrats, assister la clientèle au plan technique et commercial.
- Des déplacements fréquents sont à prévoir.
- Salaire en rapport avec l'expérience et la compétence.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (avec photo et rémunération actuelle) sous la référence 1386 M à notre **Conseil en Relations Humaines :**

Sonia Lipszyc *13, rue A. de Neuville, 17ᵉ.*

UNE GRANDE BANQUE FRANÇAISE
de dimension internationale recherche pour participer au développement de ses agences implantées à l'étranger des

CADRES EXPÉRIMENTÉS

(30-40 ans), **Classe VII-2/VIII,**

capables d'assumer des responsabilités dans les domaines de :

- l'activité commerciale,
- la gestion administrative,
- la trésorerie,
- le « merchant banking ».

Expérience bancaire et connaissances linguistiques (Anglais ou Espagnol, de préférence) requises.

Ecrire à nº4391 TELEX PA
34 bd Haussmann 75009 PARIS qui transmettra

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

SRI International

SRI-France
Conseil en Stratégie

SRI International (précédemment Stanford Research Institute), organisme à but non lucratif, est une société de conseil en Stratégie et en Recherche et Développement de réputation mondiale. Il emploie 3 000 personnes et a réalisé, en 1980, un C.A. de 800 millions de francs.

SRI-France développe actuellement ses activités de conseil en stratégie d'entreprise et recherche pour son Bureau de Paris des:

Consultants
35-40 ans (Grandes Ecoles)

Les candidats (X, Mines, Centrale, HEC...et si possible, Business School) devront avoir une DOUBLE expérience acquise dans une société de conseil et dans l'industrie à un poste de management.

Ils assisteront les directions générales des entreprises privées et du secteur public dans l'analyse et l'élaboration de leurs decisions stratégiques: options technologiques, plans marchés et produits, redéploiement industriel, audits...

Appelés à travailler avec les équipes des centres d'études de Menlo Park (Californie), de Croydon (G.B.) et du Japon, ils devront être parfaitement bilingues français/anglais.

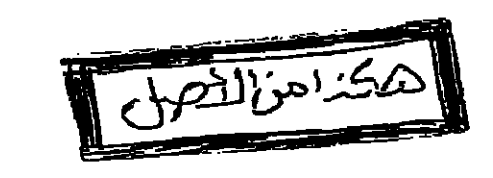
Nous remercions les personnes intéressées d'adresser leur dossier de candidature à: SRI-France, 10, rue Bellini, 75782 Paris Cèdex 16.

SRI International

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



هكذا من الأصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

MERLIN GERIN

14.000 personnes - 3,1 milliards de chiffre d'affaires dont 43 pour cent à l'exportation. Le plus important constructeur français d'appareillages et d'équipements haute et basse tension pour le transport et la distribution d'énergie électrique

recherche

des jeunes ingénieurs A.M.

OU EQUIVALENT

Débutants ou 2 à 3 ans d'expérience pour renforcer ses équipes méthodes et gestion de production.

Affectés à un département ou à une filiale, ils participeront au développement de méthodes de production (automatisation, CFAO...) pour des activités en fort développement.

Les postes sont à pourvoir à GRENOBLE, ROUEN, LIBOURNE, offrent de réelles perspectives d'évolution. Réf. GDL 149

un ingénieur électronicien

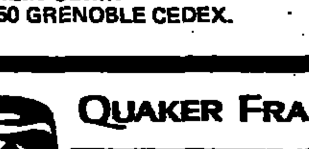
CONFIRME

Pour participer à la conception d'appareillages moyenne tension (à Grenoble).

Une bonne connaissance des microprocesseurs, une première expérience sur des projets électroniques sont indispensables. Réf. GDL 150

Ecrire avec CV en précisant la référence à
MERLIN GERIN
38050 GRENOBLE CEDEX.





recherche un

ADJOINT DU RESPONSABLE ENTRETIEN

Il sera responsable du personnel en quart, chargé de l'entretien des lignes de production.

A terme, il evoluera vers un poste de responsable travaux neufs, ou de responsable entretien.

Nous souhaitons rencontrer un jeune débutant de formation A. et M. ou équivalent, passionné par les problèmes techniques de mécanique, d'électromécanique et parlant couramment l'anglais.

Adresser lettre manuscrite, C.V. + photo et prétentions sous référence R.E. à :

QUAKER FRANCE
40, boulevard de Dunkerque
13002 MARSEILLE





*annonce parlée**



Production - Méthodes - Contrôle
Investissements productifs - Fabrication - B.E....

jeunes ingénieurs grandes écoles

Débutants ou ayant 1 à 2 ans d'expérience. Après une année de formation à nos techniques et de missions ponctuelles en production, ils prendront part, activement, à notre développement.

* Avant de faire acte de candidature, prenez connaissance par téléphone du descriptif détaillé de cette offre conçu pour vous par SVP Information Carrière. Vous serez informé immédiatement en toute discrétion et notre rencontre s'en trouvera accélérée. Appelez le 763.11.15, Réf. 1080

SVP Information Carrière
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

OSNCR Chambre syndicale nationale des conseils en recrutement

---

*annonce parlée**



filiale de



La Roche sur Yon (85)
2 000 pers 650 M F

Thomson Brandt
Electroménager

jeune ingénieur débutant

SUPELEC ; AM ; ENSMA ; ENSM

A la Direction Recherche et Développement

- *La première année d'activité sera une année d'information et de formation par stages dans les diverses fonctions, méthodes, fabrication, contrôle, qualité, laboratoire, marketing.*
- *Il pourra, notamment, être chargé de promouvoir un nouveau style de relations, entre la D.R D et les services de la production, tenant compte de la mise en application des nouvelles techniques de conception assistée par ordinateur et se voir confier des missions de type de mise en place de groupe de projets ..*
- *Affectation ensuite dans l'un des services de la Direction Recherche et Développement.*
- *Évolution possible vers d'autres responsabilités au sein du groupe*

* Avant de faire acte de candidature, prenez connaissance par téléphone du descriptif détaillé de cette offre conçu pour vous par SVP Information Carrière. Vous serez informé immédiatement en toute discrétion et notre rencontre s'en trouvera accélérée. Appelez le 763.11.15, REF. 1156

SVP Information Carrière
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

OSNCR Chambre syndicale nationale des conseils en recrutement

---

*annonce parlée**

syminex Mesures à haute technicité offshore
Marseille

Ingénieurs

spécialistes de

Calcul dynamique de structures

de plateformes offshore

ayant 2 à 3 ans d'expérience de développement et définition de méthodes de calcul et de surveillance du comportement dynamique des structures marines (analyse vibratoire et émission acoustique). réf. M 362

Traitement du signal

ayant 3 ans mini d'expérience dans ce domaine et la pratique de la programmation Fortran. réf. M 363

Pour ces deux postes, l'anglais pratique est nécessaire.

* *Avant de faire acte de candidature, prenez connaissance par téléphone du descriptif détaillé de cette offre, conçu pour vous par SVP Information Carrière. Vous serez informé immédiatement en toute discrétion, et notre rencontre s'en trouvera accélérée. Appelez le (91)54.92.55, en précisant la référence.*

SVP Information Carrière
48, rue Grignan 13001 Marseille

OSNCR

---

*annonce parlée**





jeune ingénieur

Débutant ou 1 à 2 années d'expérience
SUPELEC ou AM

A la Direction Recherche et Développement

- *Service activité nouvelle · matériel de cuisson non traditionnel ; fours à micro-ondes*
- *Le poste comprend*
  - *la définition du produit en liaison permanente avec le labo, l'atelier prototypes et la fabrication,*
  - *les contacts permanents avec fournisseurs et clients.*
- *Evolution possible vers d'autres responsabilités au sein du groupe*

* Avant de faire acte de candidature, prenez connaissance par téléphone du descriptif détaillé de cette offre conçu pour vous par SVP Information Carrière. Vous serez informé immédiatement en toute discrétion et notre rencontre s'en trouvera accélérée. Appelez le 763.11.15, REF. 1157

SVP Information Carrière
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

OSNCR Chambre syndicale nationale des conseils en recrutement

---

emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

Importante société
recherche pour mission longue durée
Département OUTRE MER

ingénieur électronicien

Responsable d'une équipe chargée de l'exploitation et de la maintenance de réseaux interphones, télévision, radio fixe et mobile, télécommande.

Expérience confirmée dans les domaines précités.

Sens des responsabilités, autorité naturelle, bon gestionnaire, disponibilité et rigueur.

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 7451 à Média System 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES

recherche pour

KOUROU (GUYANE FRANCAISE)

un ingénieur grande école

Possédant de solides connaissances en électricité industrielle et climatisation.

Adjoint au chef du département moyens techniques, il sera plus particulièrement chargé du fonctionnement et de la gestion des services climatisation, énergie et mécanique.

Ce poste exige une expérience confirmée dans les domaines ci-dessus et nécessite un sens du commandement et un sens opérationnel développés.

Anglais très souhaitable.

Envoyer C.V. avec lettre manuscrite, photo et prétentions au CENTRE SPATIAL GUYANAIS - Service du Personnel - B.P. No 6
97310 KOUROU (GUYANE FRANÇAISE)

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

D'UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS RENTABLE ET EN EXPANSION CONTINUE, C.A. F 4 MILLIARDS, 15000 PERSONNES, IMPLANTE DANS UNE VILLE UNIVERSITAIRE DE PROVINCE.

Outre une expérience confirmée des techniques de comptabilité générale et analytique et de fiscalité, il faut être capable de participer à la mise en place et assurer la maintenance d'un système évolué d'informations comptables et financières à l'aide de moyens informatiques.

Ce poste conviendra à un candidat diplômé d'une école commerciale, option finance comptabilité + DECS, ou une formation équivalente et ayant acquis une solide expérience de la fonction au sein d'un grand groupe industriel.

LE NIVEAU DE REMUNERATION NE DEVRAIT PAS PRESENTER D'OBSTACLE MAJEUR POUR UN CANDIDAT DE PREMIER PLAN.

Adresser dossier de candidature : lettre manuscrite, curriculum vitae, photo (retournés) et prétentions sous réf. 20.135-M à CLA Recrutement 11 av. Delcassé - 75008 Paris.



Importante firme région RHONE-ALPES

recherche

ANALYSTES PROGRAMMEURS

Formation I.M.A.G. ou équivalent.
Deux à trois ans d'expérience, connaissant langages évolués et compilateurs, pour poste développement logiciels Aéronautique.

Adresser C.V., photo, références et prétentions à HAVAS SUPPORTS, 81, rue de la République, 69002 LYON, sous le nº 5041 en précisant la référence du poste : nº 221.

Chambre Commerce Industrie Eure-et-Loir
recherche pour antenne de DREUX

ASSISTANT TECHNIQUE INDUSTRIE

A.M. ou similaire + formation éco. compl.
Expérience 2 à 5 ans en entreprise.

Candidature avec C.V. + photo + prétentions.
B.P. 62 - 28005 CHARTRES CEDEX.

---

ingénieurs responsables études recherches et ingénierie

La Division ÉNERGIE de CREUSOT LOIRE connaît actuellement une forte expansion dans le secteur de la réalisation complète de stations de compression des gaz. C'est pourquoi elle recherche, pour son département Turbo-Machines, des ingénieurs désireux de prendre des responsabilités techniques importantes dans les domaines Études de construction, Recherches et Développements, Ingénierie. Ils seront en outre chargés d'animer des équipes comprenant ingénieurs et agents techniques.

Ces postes conviendraient à des ingénieurs diplômés, ayant de préférence une formation à dominante mécanique (ECP, A & M, ENSI) et âgés d'au moins 35 ans. Spécialistes des machines tournantes, en particulier des compresseurs, ils devront justifier d'une expérience réussie, acquise au sein de Bureaux d'Études ou de Centres de Recherches.

Une évolution de carrière vers des fonctions élargies peut être envisagée ultérieurement.

Certains postes impliquent des déplacements et séjours fréquents à l'étranger. La pratique de l'anglais est indispensable et celle de l'allemand serait appréciée.

Les candidatures, avec mention de la rémunération actuelle ou souhaitée, doivent être adressées à CREUSOT LOIRE, à l'attention du Responsable de la Gestion des Cadres de C.L. Industries, 42, rue d'Anjou - 75008 PARIS.

CREUSOT-LOIRE

HAVAS CONTACT



Société de Développement Régional d'Alsace
recherche

DIRECTEUR ADJOINT

En relation constante avec le Directeur de l'Agence du Bas-Rhin, par ailleurs Directeur d'Exploitation de la Société, ce collaborateur aura pour principale mission de le seconder dans l'animation et la gestion de cette agence. Responsabilités : recherche des investisseurs potentiels par des actions commerciales ; analyse économique et financière des dossiers, qui porte sur une étude approfondie des entreprises : capacité de production, marchés, environnement et structures, évaluation des projets d'investissement ; proposition du plan de financement et présentation des dossiers. Le candidat sera âgé de 35 ans environ, de formation supérieure type : HEC, ESSEC, Sciences Politiques, Ecole Supérieure de Commerce, etc. La candidature d'un ingénieur pourra être retenue si sa formation est complétée par une formation complémentaire ou une expérience en gestion d'entreprise. Les responsabilités confiées sont importantes et la rémunération en rapport.
Adresser C.V. + photo sous réf. 71089 A

SECE Jean WEGBECHER
11, allée de la Robertsau
67000 STRASBOURG

DUSSELDORF - LONDRES - MADRID - PARIS



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

---

EFCIS Grenoble

recherche pour renforcer son équipe

«APPLICATION ET PROMOTION»

ingénieur d'application circuits "professionnels"

Il aura la responsabilité des applications des circuits intégrés entrant dans la fabrication des produits «Professionnels et Industriels» en particulier, les circuits bipolaires linéaires (Ampli Op., Régulateurs, Convertisseurs, Alimentation à découpage, Interfaces Industriels, ...).

Chainon indispensable entre la Production et la Force de Vente pour la mise en valeur de ses produits, il concluera ses études par des rapports ou exposés.

Profil : 1 à 3 ans d'expérience. Bonne connaissance du linéaire, du filtrage, de la puissance. Anglais lu, parlé fortement souhaité.

Quelques déplacements seront nécessaires.

Envoyer C.V. et lettre manuscrite à E.F.C.I.S. sous référence DAP 5 - Service Recrutement
B.P. 217 - 38019 GRENOBLE CEDEX.

SOCIETE LEADER SECTEUR PETROCHIMIE
recherche

jeune ingénieur confirmé physique-chimie

(P.C. Paris ou équivalent avec Doctorat)

pour recherche et développement produit.

Il est exigé :
- 2 à 3 années d'expérience effective en Recherche Appliquée ou à la Production
- une assez bonne pratique de la langue allemande pour déplacements fréquents en Allemagne (anglais souhaité).
- de l'autonomie, du dynamisme.

Poste très ouvert
Pour l'immédiat : Résidence LYON.

Envoyer C.V., photo et lettre manuscrite à Mme DENQUIN
1, avenue de la Bedoyère 92380 GARCHES.

IMPT GROUPE INDUSTRIEL
recherche
pour sa division BATIMENT
(préfabrication légère)

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL BATIMENT

Au sein d'une équipe jusqu'alors centrée sur l'exportation, sa mission essentielle consistera à développer le marché français.

Dans cette perspective, il aura pour principales fonctions :
- la recherche et la mise au point de produits nouveaux ;
- la promotion de ces produits sur le marché national.

Ce poste pourrait convenir à un ingénieur de formation type ESTPB ou ENTPE qui, après 3 à 5 ans dans un poste commercial, souhaiterait évoluer vers une fonction à dominante commerciale mais où il pourrait également valoriser son acquis technique.

Poste à pourvoir en Normandie

Adresser lettre candidature, C.V. et prét. s/réf. 11271 à
PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220,
75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

TECHNIP

SOCIÉTÉ D'ENGINEERING

recherche pour son établissement de l'OUEST
situé près de LA BAULE

INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL DIPLOMÉ

Appelé à seconder le CHEF DE SERVICE pour le suivi des contrats (technique et planning) et la gestion du service.

Les candidats auront 10 ANS D'EXPÉRIENCE au moins dans les domaines du BÉTON ARMÉ, de la CHARPENTE MÉTALLIQUE et du V.R.D. (conception, calcul, plans guides). Bonne connaissance de la mécanique des sols et des calculs dynamiques.

CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS TRÈS SOUHAITABLE.

INGÉNIEUR D'ÉTUDES MÉCANIQUES DIPLOMÉ

Dans un groupe composé d'ingénieurs, de projeteurs, et dessinateurs de la section MÉCANIQUE du Département ÉTUDES, il sera chargé des études de conception et de réalisation d'installations.

Le poste convient à un candidat ayant PLUSIEURS ANNÉES D'EXPÉRIENCE dans une société d'ENGINEERING ou chez un CONSTRUCTEUR dans l'étude d'équipements mécaniques destinés à des installations PÉTROLIÈRES, PÉTROCHIMIQUES ou NUCLÉAIRES.
- Machines tournantes (pompes, compresseurs, turbines à vapeur et à gaz),
- ou Systèmes de manutention et de transfert automatisés.

CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS NÉCESSAIRE.

Envoyer C.V. et prétentions à
TECHNIP - Le Petit Gavy - Route de Saint-Marc - 44600 SAINT-NAZAIRE



LEADER EN CHROMATOGRAPHIE
recherche
3 RESPONSABLES REGIONAUX

BIOCHIMISTES

(NIVEAU D.E.A.)
REGIONS A POURVOIR :
SUD-OUEST — NORD et EST
REGION PARISIENNE

Domicile sur secteur souhaité
(Si vous habitez hors de ces secteurs mais que vous puissiez y résider ultérieurement, votre candidature nous intéresse également).

ILS DEVRONT :
- promouvoir des produits hautement scientifiques,
- s'intégrer dans une équipe créative et ambitieuse,
- contribuer au développement d'une société en pleine expansion,
- acquérir des responsabilités à la mesure de leurs qualités.

Voiture fournie et frais de déplacements

Envoyer C.V. et photo ss/référence FCM/11/81
PHARMACIA FRANCE S.A.
B.P. 61 — 78390 BOIS D'ARCY

pmd



GÉNÉRALE SUCRIÈRE

Nous étoffons notre **SERVICE TECHNIQUE CENTRAL** situé en Picardie près de l'un de nos 7 établissements.

Son rôle est d'apporter à la Direction Générale et aux Directeurs d'Unités de Production un soutien technique dans la conception et la réalisation des investissements.

Nous souhaitons intégrer dans cette équipe un

ingénieur grande école option génie chimique ou génie alimentaire

Il est actuellement depuis 5 ans environ, dans un engineering ou dans l'industrie (pétrochimie, papeterie...) et a acquis l'expérience de la conception et de la mise en place d'

AUTOMATISMES, REGULATION, INFORMATISATION DE PROCEDES

L'informatique industrielle est pour lui un outil, non un but en soi. Ses connaissances et son habitude des contacts lui permettront d'intervenir près des établissements pour apporter une optique d'**OPTIMISATION des PROCEDES** grâce aux techniques informatiques nouvelles, sur lesquelles il se tiendra, par ailleurs, constamment informé.

Son rôle sera celui d'un Chef de Projet mais aussi d'un catalyseur des potentialités près du personnel technique des usines et dépendra largement de sa personnalité et de sa compétence.

Les candidatures (lettre manuscrite et C.V.) sous référence 2076-M seront traitées en toute discrétion par

a. et j. ourlin CONSEILS DE DIRECTION
47, AV. ALSACE-LORRAINE
92160 ANTONY

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

ORGANISME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
SUD-OUEST
recherche
POUR ÉTABLISSEMENT DE FORMATION CONTINUE

DEUX ANIMATEURS DE FORMATION

- Bonne expérience 2 à 5 ans entreprise (commerce détail ou gros et secteur sports loisirs).
- Formation niveau École de Gestion ou Licence.
- Ouvert, sens du contact.

Ecrire sous référence 28030 M à :
BLEU Publicité - 17, rue du Dr Lebel
94300 VINCENNES

Importante Société Région RHONE-ALPES
offre plusieurs postes à pourvoir
dans le domaine « Terminaux de paiement - Peage - Télécommunications »

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
pour étude « matériel » - Réf. 222.

INGÉNIEURS INFORMATICIENS OU ANALYSTES
Réf. 223.

AGENTS TECHNIQUES D.U.T. ou
B.T.S. Electronique
Réf. 224.

PROGRAMMEURS D.U.T. Informatique
Réf. 225.

pour étude d'équipements à base de microprocesseurs et miniordinateurs. Adresser C.V., photo, références et prétentions à HAVAS SUPPORTS, 81, rue de la République, 69002 LYON, sous le nº 5046 en précisant la référence du poste choisi.

Venez rejoindre nos équipes commerciales et inventer avec nous votre marché

Ingénieur d'Affaires

Nous sommes une entreprise de BTP
en forte expansion

et nous recherchons un Ingénieur d'Affaires, véritable animateur sur votre territoire, vous devrez par la recherche de terrains, de financement, de solutions techniques, créer un marché et générer une prise de commande d'ouvrages de bâtiment T.C.E.

Pour ces réalisations, vous aurez l'appui de services techniques et financiers très expérimentés.

Ce poste nécessite, à notre sens, une formation d'Ingénieur Bâtiment doublée d'une expérience réussie de quelques années dans un poste similaire.

Notre société (1100 personnes - 350 M. C.A.), leader dans la Région CENTRE et PAYS DE LOIRE, et filiale d'un groupe français fortement tourné vers l'international, offre de larges possibilités de carrière aux plus dynamiques de nos collaborateurs, en France et à l'étranger.

Merci d'adresser votre lettre de candidature
avec C.V., photo et prétentions sous référence 15089 à



CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01
qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE IMMOBILIERE
filiale d'un puissant Groupe Financier du secteur public,
recherche pour

NANCY

INGENIEUR responsable d'opérations

DIPLOME : A.M. - CENTRALE - E.T.P.

Il prendra part à la conception des opérations et sera chargé de l'étude, de la mise au point et de la réalisation (autorisations administratives, plans de financement, passation des marchés).

Il devra assurer le prix de revient et veiller tout particulièrement à la qualité du produit. Son action se poursuivra jusque dans la phase de commercialisation ainsi que dans le règlement des désordres impliquant le constructeur.

Une première expérience, si possible dans le domaine immobilier, s'avère indispensable.

Possibilités d'évolution dans un groupe important pour candidat de valeur.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions,
sous référence 6441 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

---

camif

coopérative de consommateurs réservée aux adhérents de la Maif (personnel de l'Éducation Nationale), 3e entreprise française de vente par correspondance, recherche

2 CONCEPTEURS-REDACTEURS
(conceptrices-rédactrices)
EXPERIMENTÉ(E)S désireux(ses)
d'exercer leur métier
- au service de consommateurs,
- dans une coopérative authentique.

• l'un des postes est plus particulièrement orienté vers l'information produits.
Il requiert un esprit et un style simplificateurs, des qualités d'organisation, le sens du travail en équipe.
Expérience souhaitable : presse, édition, agence (style informatif).

• l'autre est orienté principalement vers la communication hors-produits.
Expérience journalistique souhaitable ou expérience en agence (style informatif).
Goût du travail en équipe.

Les 2 postes sont à pourvoir en janvier 1982.
Les candidatures seront reçues au Département Personnel, Camif, 79039 Niort Cedex (C.V. manuscrit avec rémunération souhaitée + photo).

Institut Consulaire de Dieppe
recherche

le Responsable de son Centre de Formation

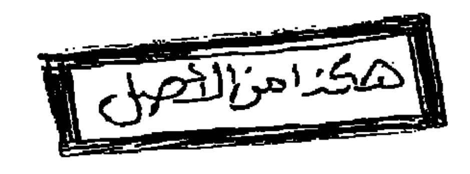
Il aura pour mission :
- de promouvoir, animer et gérer l'établissement
- d'assurer les contacts avec les entreprises, les administrations, le corps enseignant et les élèves
- de participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre des programmes pédagogiques.

Ce poste conviendrait à un candidat, 35 ans minimum, diplômé de l'enseignement supérieur ayant si possible de solides connaissances en gestion et une expérience pédagogique. Il devra disposer par ailleurs d'un bon sens de l'organisation, de solides qualités de meneur d'hommes et d'un excellent contact humain.

Adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle) sous référence 119 à C.K. 22, rue de l'Assomption 75016 Paris



Chantal Kenvyn



هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Groupe CEGOS

La Division Informatique et Systèmes de Gestion de la CEGOS recherche dans le cadre de son développement un

Ingénieur Grandes Ecoles

Sa mission consistera en actions de conseil auprès des entreprises dans les domaines de l'organisation administrative et de l'informatique : schémas directeurs des systèmes d'information, conception et mise en place de systèmes, audit.

Le candidat devra :

- avoir une expérience dans le domaine des bases de données et des réseaux de transmission,
- avoir exercé la fonction de chef de projets importants ou de responsable des études informatiques.

sélé CEGOS

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions à A. de NOBLENS
CEGOS, 204, Rond Point du Pont de Sèvres
TOUR CHENONCEAUX
92516 BOULOGNE Cédex

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Tunis.

Membre de SYNTEC

---

intel

16 000 collaborateurs. 854 millions de dollars de C.A. en 1980, un bénéfice de 97 millions de dollars réinvesti en recherche et développement.

Ingénieurs expérimentés, optez pour des fonctions technico-commerciales

pour promouvoir notre nouvelle ligne de systèmes (matériel et logiciel) auprès d'une clientèle à caractère OEM (réf. 1151).

ou développer nos lignes de produits : MICROPROCESSEURS, MEMOIRES, SYSTEMES DE DEVELOPPEMENT *auprès de secteurs industriel et informatique (réf. 1152).*

Ces propositions s'adressent à des Electroniciens, informaticiens expérimentés. Après formation en France ou en Europe, nous vous confierons la responsabilité complète d'un secteur en mettant à votre disposition tous les supports techniques marketing et formation clients.

Position évolutive. Rémunération très motivante. Intéressement. Voiture de fonction.

Envoyez dossier de candidature en précisant la référence à

SVP RESSOURCES HUMAINES
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

Dans le cadre de son développement

le Groupe BUITONI FRANCE

crée au sein de son Département
RESTAURATION COLLECTIVE
un poste de

CHARGE(ée) d'ETUDES

Ce poste évolutif nécessite une personnalité entreprenante et dynamique.

Il est exigé une formation supérieure de type IUT, école des cadres ou école hôtelière avec 2 ans d'expérience dans un poste similaire.

Adresser lettre manuscrite, C.V.+photo récente à
BUITONI - Direction des Ressources Humaines
76, rue Garibaldi 94100 SAINT MAUR.

Nous importons des produits
anti-abrasion et anti-corrosion sans concurrence.
Nous recherchons
pour poursuivre notre expansion (+ 185%)

TECHNICO-COMMERCIAL

(type Ecole Violet ou DUT)

débutant ou 1 à 2 ans d'expérience. Après formation commerciale et technique, il sera chargé d'aider notre reseau de concessionnaires applicateurs agrees dans leur commercialisation ainsi que de former les nouveaux.

Apporter son concours technique aux gros chantiers. Deplacements frequents sur toute la France. Voiture indispensable. Evolution de carrière au sein de la Sociéte pour tout candidat possedant un esprit technique (mécanique - chaudronnerie et de sérieuses notions d'anglais).

Envoyer C.V. + prétentions + photo sous référence 9554 à :
VALENS CONSEIL
B.P. 359 — 75064 PARIS Cédex 02

AUDIT TECHNIQUE

Importante Société d'Ingénierie solidement implantée en France et à l'Étranger souhaite confier à un **ingénieur de haut niveau** la responsabilité d'audit technique sur ses opérations en **Entreprise Générale.**

Ce poste exige une formation École d'Ingénieurs à dominante Génie Civil (connaissances en mécanique et électricité appréciées); une expérience confirmée en Entreprise: planification, devis, direction de travaux, contrôle des sous-traitants, etc... et, au moins, la référence d'un commandement sur un chantier important à l'Etranger; 35 ans minimum; la pratique courante de l'anglais; une grande disponibilité pour des déplacements fréquents de courte durée, tous pays.

Adresser CV manuscrit, photo et prétentions sous référence 72790/LM, à
HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS,
qui transmettra.

HAVAS CONTACT



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Le Centre d'Achèvement et d'Essais des Propulseurs et Engins (C.A.E.P.E.) à Saint-Médard-en-Jalles, près de Bordeaux

recherche

UN INGÉNIEUR D'ÉTUDES

pour le service chargé de l'exploitation des mesures lors des essais au banc de propulseurs à poudre.

Cet ingénieur sera plus particulièrement chargé :

- d'analyser la qualité des mesures et de l'améliorer ;
- de concevoir des méthodes d'exploitation répondant à des besoins nouveaux ;
- de réorganiser l'activité à l'occasion du prochain changement de matériel informatique du service.

Profil : généraliste avec des bases solides en analyse numérique et calcul scientifique sur ordinateur.

Formation : ENSI, Arts et Métiers, Doctorat 3e cycle ou équivalent.

Candidatures à adresser au : Service du Personnel du C.A.E.P.E.
B.P. nº 2.
33160 SAINT-MÉDARD-EN-JALLES.

Votre expérience de la bactériologie nous intéresse ....

Que vous l'ayez acquise en Laboratoire d'analyses Médicales de ville, ou à l'Hopital ou en milieu Universitaire,

Que vous soyez pharmacien, médecin ou scientifique niveau Doctorat.

Laboratoire Pharmaceutique implanté à 100 km à l'Ouest de Paris, nous fabriquons des produits de diagnostic, milieux de culture précoulés, etc. ..nous vous proposons le poste de

Responsable du laboratoire de contrôle bactériologique

- contrôles de stérilité – contrôles de fertilité et spécificité des milieux
- contrôles bactériologiques divers – contrôles immunologiques – application des B.P.F.

Adressez votre dossier de candidature sous réf. 7008
à ENTREPRENDRE, département de Séléphar
à qui nous avons confié cette recherche
77, rue du Chateau 92103 BOULOGNE

entreprendre
département de Séléphar

Publival

Banque Populaire de Lorraine

recherche

INGENIEUR

pour compléter son équipe de chargés d'études et d'analyses d'entreprises.

Il est demandé :

- une formation école d'ingénieurs
- le goût pour l'analyse financière
- une expérience de 4 ans environ dans une entreprise, PMI si possible.

Ecrire lettre manuscrite avec C.V. détaillé et prétentions à B.P.L., 3, rue François de Curel
Direction Centrale du Personnel
57021 METZ CEDEX.

---

2 INGÉNIEURS

POUR ROUEN
Arts et Métiers...
Industrie et engineering

1 INGÉNIEUR

BANLIEUE SUD
VIOLET - ESTACA...
machines automatiques, robotisation.

Ecrire Société FLASHMAN
6, rue Dieu, 75010 PARIS
ou téléphoner au 203-01-18.

REPRÉSENTANT. INGÉNIEUR ou TECHNICO-COMMERCIAL

- introduit auprès utilisateurs presse à découper et à emboutir pour représenter société française en expansion.
- Secteurs : Yonne, Cher, Nièvre, Allier.
- Une sérieuse expérience dans le domaine technique et celui de la vente est nécessaire.

Pour le premier rendez-vous Ecrire sous le nº 030.172 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

VILLE de QUIMPER
recrute

1 CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE

Il devra être capable :

- de conduire la mise en œuvre des moyens informatiques (Burroughs B 1900 sous base de données DMS 2 et Télétraitement) ;
- de planifier et de coordonner le développement de l'informatique à l'intérieur des services communaux ;
- de diriger et d'animer une équipe d'une quinzaine de personnes ;
- expérience de direction et bonne connaissance de la fonction communale exigée.

Candidatures à adresser pour le 11 décembre 81, dernier délai, à M. le Sénateur, Maire de la ville de Quimper, Service du Pers., 29107 QUIMPER CEDEX.

La Maison de la Culture de Reims
recherche
pour son service
« Communication » :

- Attaché de Relations publiques ayant une bonne connaissance du monde du travail.
- Responsable sectoriel de Relations publiques chargé de la promotion de certaines manifestations. Devra participer à l'information.

Expérience du secteur culturel souhaitée. Avantages sociaux.
Adresser C.V. détaillé,
3, chaussée Bocquaine à Reims.

MINISTÈRE
DES RELATIONS
EXTÉRIEURES
recrute pour son centre implanté
A NANTES

1 CHEF DE PROJET

(titulaire de 2 diplômes d'enseignement supérieur dont un en informatique).

1 ANALYSTE

(titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur en informat.)

Ecrire avec curriculum vitae au :

MINISTÈRE
DES RELATIONS EXTÉRIEURES
soit CENTRE DE TRAITEMENT
DE L'INFORMATION
48, rue Georges-Méliès
44038 Nantes Cedex,
soit DIVISION
DE L'INFORMATIQUE
21 bis, rue La Pérouse
75016 Paris.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
A VOCATION ÉLECTRONIQUE
ET PETITE MÉCANIQUE
recherche pour son
UNITÉ de PRODUCTION

dans la VIENNE

INGÉNIEUR DE FABRICATION

- 30 ans minimum.
  Ingénieur électronicien de base avec expér. complémentaire électromécanique exigée.
- Assurance techn. à fabrication et mise en place de nouvelles techniques de production.
- Anglais souhaité.

Adresser C.V. avec prétent. à nº 15.456, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

IMPORT. STÉ LANGUEDOC
recherche

COLLABORATEUR

pour sa section Comptabilité analytique.

- Formation D.E.C.S. ou Sup. de Co. (Opt. Fin./Compta.).
- 2 ans d'expérience souhaités.

Adr. lettre man., C.V., ph. (ret.) et rém. souh. à nº 7391, le Monde Pub., service Annonces classées, 5, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

Société ingénieurs-conseil
recherche pour province

INGÉNIEUR

5 a. expér. assainissement (réseaux, mesures, conception et/ou exploitation expér. informatique appréciée).
Envoyer C.V. SAFEGE,
76, rue des Suisses, B.P.727
92007 NANTERRE Cedex.

Sté de Form.-Conseil Lyon
cherche

COLLABORATEUR

Bonne connaissance en sciences sociales, de préférence avec expérience industrielle ou administrative, capable d'animer et de gérer l'ensemble d'une action de formation.
Ecrire sous le nº 30.307 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Groupe Important
Recherche pour l'une des ses Sociétés à MARSEILLE, spécialisée en construction offshore

UN INGÉNIEUR SOUDEUR

10 ans d'expérience pour diriger service soudage et bureau de fabrication 30 à 40 personnes. Poste convenant à candidat de niveau élevé, ayant exercé ses responsabilités. Rémunération en fonction de la valeur du candidat.
Envoyer C.V. et photo
sous nº T 030.309 M
à RÉGIE-PRESSE,
85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

CENTRE D'ÉTUDES
ET D'EXPÉRIMENTATION
ORGANISME PUBLIC
INTERMINISTÉRIEL
RECHERCHE

UN CHARGÉ DE MISSION

Dans le cadre de la mise en place d'un système d'information du public en zone rurale (système vidéotext), cette personne dirigera les travaux de constitution de la banque de données regroupant les informations des associations :

- Contacts avec les associations, rédaction des informations, composition des textes sur écran.
- Connaissance du milieu associatif secteur social exigée, expérience des contacts avec les associations.
- Aptitude à la coordination des travaux d'une équipe.

Téléphoner au 271-57-98
à Mlle Sapolsky ou M. Vitale.

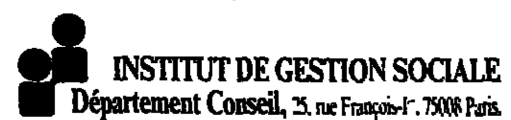
Organisme national de Contrôle et de Prévention Générale
recherche

INGÉNIEUR
CONTRÔLES NON DESTRUCTIFS
Région Centre

Mission :
- développement et contrôle des interventions techniques.
- assistance technique aux Délégués Régionaux dans les négociations et actions sur le terrain.
- information et formation du personnel.
- animation de séminaires techniques chez les adhérents et dans les entreprises.
- participation aux travaux des Instances Professionnelles.

Profil :
- ingénieur,
- connaissances en résistance des matériaux, procédés de soudage, appareils à pression de gaz et vapeur.
- pratique des contrôles non destructifs.
- compétence en formation des utilisateurs,
- certification COFREND souhaitée.

Une définition de poste sera adressée aux candidats intéressés qui doivent écrire sous référence LZ-LM 251 à :



INSTITUT DE GESTION SOCIALE
Département Conseil, 25, rue François-Iᵉʳ, 75008 Paris.

Pour son Siège à TOULOUSE

NK NORTHRUP KING SEMENCES

Filiale Européenne de NK recrute :

Un DIRECTEUR de la RECHERCHE pour l'EUROPE

Son rôle : organiser, gérer la Recherche, concevoir les projets, les faire réaliser, diriger, animer l'équipe Recherche, contrôler ses résultats. Près du Directeur Général, il assure les contacts permanents avec les stations de NK aux USA. Le candidat doit avoir exercé des responsabilités de haut niveau au sein d'une équipe de Chercheurs, être Ingénieur + DEA en Amélioration des Plantes ou équivalent. Anglais indispensable. Ce poste qui est à créer, requiert des qualités de Gestionnaire.

Merci d'adresser lettre de candidature, photo, prétentions, sous réf. M 102 a :

Marie-Françoise LAUTREC LEPY conseiller d'entreprise.

22, rue Sainte-Marthe 31000 TOULOUSE

qui vous assure de sa discrétion et de sa réponse

PUBLICIS TOULOUSE

MSL international

73, boulevard Haussmann 75008 PARIS - Tél. (1) 266.04.93.

Directeur de production

Mécanique — *Province Centre-Ouest*

Une société d'un groupe international fabriquant en grande série des pièces mécaniques de précision (C.A. d'environ 200 millions de F.) recherche son directeur de production. Dépendant du directeur général et jouissant d'une large délégation, il aura autorité sur les services fabrication, ordonnancement, lancement, approvisionnements. Il sera, en outre, responsable de l'entretien et du développement de l'outil de production dans son ensemble. Le poste requiert des aptitudes à la conduite des hommes, à la gestion par objectifs et à la prise de décisions, d'excellentes qualités en matière d'organisation et d'innovation technique, l'art de savoir faire évoluer les mentalités. Agé d'au moins 35 ans, de formation supérieure (ingénieur Arts et Métiers ou équivalent), parlant anglais, il aura exercé avec succès des fonctions similaires dans un établissement d'au moins 500 personnes et saura utiliser l'informatique pour optimiser la gestion de production. L'expérience de la production de série d'importance variée dans l'industrie mécanique de précision est particulièrement recherchée. Ecrire à Yves Blanchon - Réf. M 9336.

---

chef de produit

Lyon



Le nº 1 de l'outillage électro-portatif recherche, pour assister le Directeur du Marketing de sa Division MATERIEL PROFESSIONNEL, un jeune Chef de Produit.

Ce collaborateur se verra confier la gestion (études, action sur le terrain, suivi de la réalisation des objectifs) d'une ligne d'outillages professionnels très performants destinés à une clientèle de grossistes et de distributeurs industriels.

Ce poste permettra à un jeune diplômé de l'enseignement commercial supérieur d'exercer des responsabilités actives et de donner la mesure de ses possibilités futures. Une première expérience dans le domaine Marketing-Ventes et la connaissance de l'anglais sont nécessaires.

Le poste est basé au siège près de Lyon et implique des déplacements en France.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite sous la référence 2232 M à M Laperche, Sema Selection 29, Cours Vitton 69006 LYON.

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Jeunes ingénieurs chimistes

Nous recherchons pour notre complexe industriel de **BEAUCHAMP (Val d'Oise), 3 JEUNES INGENIEURS CHIMISTES** option chimie organique.

Nous vous proposons de débuter dans l'un des domaines suivants :

Ingénieur service technique

- Participation au lancement de nouveaux produits en liaison avec les ventes et le marketing.
- Développement de technologies nouvelles tournées vers l'industrie automobile.
- Assistance technique en clientèle.

La pratique de l'anglais et de l'allemand est indispensable (réf. 1901).

Ingénieur mise au point et développement

- Formulation et standardisation de nouveaux produits,
- Optimisation du coût et de la qualité.

Anglais indispensable (réf. 0314).

Ingénieur responsable études sur produits

- Développement de nouveaux produits,
- Assistance à la production et au contrôle.

Connaissances en gestion et allemand appréciées. Anglais indispensable (réf. 0203).

MEDIA PA

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en indiquant la référence du poste choisi à Monsieur B. KUNERTH **3M France** 2, avenue Boulé - 95250 BEAUCHAMP.

3M

---

digital

N° 1 de l'informatique interactive pour son CENTRE DE FORMATION, à Evry

instructeurs hardware

hommes ou femmes

Ils(elles) assureront les cours techniques pour nos clients et la formation technique interne.

Nous souhaitons :

- une connaissance des systèmes mini-micro et des questions de fiabilité et de maintenabilité
- une expérience professionnelle de la maintenance en clientèle.
- un niveau de « support ».

Dans l'ensemble, ces caractéristiques sont les vôtres. Vous avez le goût de l'enseignement et des aptitudes pédagogiques. Vous parlez bien l'anglais. Venez nous rejoindre !

Adresser votre candidature sous référence M 63 à Colette Davaze
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
2 rue Gaston Crémieux - BP 136 - 91004 EVRY Cedex

Nous offrons un nouvel emploi chaque jour.
Aujourd'hui : le vôtre.

Sté française, la plus importante filiale européenne d'un groupe américain, leader sur le marché des composants électroniques actifs, en expansion continue recherche pour sa division

informatique industrielle

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Leur mission : vendre nos systèmes sur la région parisienne

De l'expérience dans ce secteur, la pratique de l'anglais, un tempérament de gagneur seront de solides atouts.

Autonomie, forte rémunération, nombreux avantages et réelles possibilités d'évolution sont assurés aux candidats bien décidés à réussir.

Envoyer C.V. manuscrit et photo à

ANALOG DEVICES
12, rue Le Corbusier
SILIC 204
94518 RUNGIS Cedex

UNE INFORMATIQUE A LA MESURE DE NOS REALISATIONS...

Nous sommes une importante société d'ingénierie (5000 personnes) concevant et réalisant des ensembles industriels de haute technologie; notre Direction de l'information propose à des Jeunes Ingénieurs Grande École, débutants ou 1re expérience, de rejoindre ses équipes pour les postes suivants:

- Ingénieur Conseil organisation pour des applications bureautiques.
- Ingénieur Analyste participant à la conception jusqu'à la mise en exploitation.
- Spécialiste Système (IBM - ITEL - OS - VM).
- Spécialiste Contrôle réseau (réseau de télétraitement de plus de 250 écrans...).

La variété de nos applications permet à moyen terme des évolutions, tant dans des fonctions de spécialistes que de généralistes.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 72785 à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Important Organisme de Prévoyance
recherche

TECHNICIEN

Etudes des propositions de régimes de prévoyance collective.
Tarification, rédaction des contrats, suivi des résultats.
Diplôme universitaire, mathématiques, sciences éco ou diplôme actuariat.
Une expérience au sein d'une société d'assurances (branche groupe) ou d'un organisme de prévoyance serait appréciée.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo sous N° 8092 à
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE RESTAURATION FILIALE DE DEUX GRANDES SOCIÉTÉS INTERNATIONALES

Plus de 800 restaurants
recrute pour sa Direction Financière:

UN AUDITEUR INTERNE

La mission:
Assurer le contrôle et conseil auprès des services centraux et des établissements des filiales françaises et étrangères.

Le profil:
Une formation supérieure, ESSEC, ESC, SC ECO..., débutant ou une première expérience de 2 ou 3 années dans la fonction d'Auditeur.

Une bonne connaissance de l'espagnol ou du portugais serait un atout.

Le poste:
Basé à Paris, le poste implique de fréquents déplacements en France et à l'étranger.

Susceptible d'évolution, il vous fera découvrir l'entreprise et vous préparera à d'autres fonctions, notamment administratives et comptables.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à:
EUREST - Recrutement et Développement
14, rue de l'Arcade
75008 PARIS

HAVAS CONTACT



4.rue Massenet 75016 Paris — etap

ECP, MINES, AM...
fort potentiel
postes opérationnels en usine

UN GROUPE FRANÇAIS RENOMME, QUI EXPORTE PLUS DE 50 % DE SON CA (biens d'équipement pour industries nucléaire, pétrolière, pétrochimique, agro-alimentaire...) étoffe son équipe de cadres pour se donner les moyens de poursuivre une politique volontariste de développement.

Nous recherchons plusieurs Ingénieurs diplômés Grandes Ecoles, ayant de préférence une première expérience professionnelle (la candidature de débutants peut être envisagée).

Ils occuperont d'emblée **des postes formateurs et assumeront des responsabilités effectives** leur permettant d'évoluer selon leurs goûts et aptitudes.

Trois postes sont ouverts au départ, auprès de trois Jeunes Ingénieurs en Chef, désireux de contribuer à l'intégration et à la formation d'un jeune ingénieur :

- **INGENIEUR FABRICATION** - Il s'agit de collaborer à la réalisation de biens d'équipements lourds, en abordant des problèmes variés : technique, organisation, gestion, animation de personnel. **référence PX 236 AM**
- **INGENIEUR EQUIPEMENTS** - Il s'agit d'étudier (sur le plan technique et économique), puis de réaliser les investissements en équipements de fabrication. Ce poste implique de bonnes connaissances en mécanique et en automatisme. **référence AK 237 AM**
- **INGENIEUR PROGRES** - Rattaché à un département de fabrication, il sera chargé d'étudier, proposer et réaliser tous projets apportant une amélioration, tant sur le plan technique que sur le plan de l'organisation et de la gestion de production (bonnes notions d'informatique souhaitées). **référence BL 238 AM**

Pour ces trois postes, nous recherchons des candidats ayant le goût de l'innovation des qualités de réalisateur et la capacité d'animer des équipes.

Postes : ville 100 km Paris.

CENTRE TECHNIQUE INDUSTRIEL
recherche pour ses services administratifs

JEUNE CADRE E.S.C.

Dégagé O.M.
Expérience souhaitée.

Adresser C.V. à C.T.I.F., 12, av. Raphaël, 75016 Paris.

GROUPEMENT DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
offre collaboration à
COMMISSAIRES INSCRITS
Position cadre. Résidence
PARIS ET PROVINCE
Ecr. s/nº 7.399 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ATTACHÉ DE DIRECTION
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

UN ORGANISME MUTUALISTE à caractère national recherche pour son siège à PARIS un jeune ATTACHÉ DE DIRECTION Généraliste, il secondera directement la Direction sur l'ensemble des problèmes d'organisation et de gestion. Il participera aux études et projets à caractère social et/ou commercial et sera chargé de leur mise en application.

Ce poste vivant et diversifié — impliquant à la fois des qualités de gestionnaire et d'homme de contacts — conviendrait à DIPLOMÉ SUP de CO, SCIENCES PO (Gestion) ayant acquis une expérience de 2 à 5 ans dans un Secrétariat Général de moyenne entreprise ou un Service Études d'un organisme du secteur public ou parapublic.

Les dossiers de candidatures — sous réf. 2286 M, à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par DÉVELOPPEMENT
10, r. de la Paix, 75002 Paris.

La ville de VITRY-SUR-SEINE (94400) recherche

UN DIRECTEUR de patinoire municipale

pour assurer les fonctions suivantes :

— Direction du personnel, gestion du budget, rapports avec les utilisateurs, promotion de l'équipement, direction technique de la production et de l'entretien de la glace, sécurité générale (public et équipement).

Adresser demande et curriculum vitae à M. le Maire de Vitry-sur-Seine.

LA FILIALE FRANCAISE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
2500 personnes — 5 divisions
BANLIEUE OUEST
recherche un

JEUNE DIPLOME

OPTION PERSONNEL + courte expérience professionnelle, éventuellement dans une autre activité, pour l'intégrer à son

DEPARTEMENT du PERSONNEL

Dans un premier temps, il prendra en charge partiellement puis en totalité certaines opérations de recrutement.

Il pourra évoluer ensuite vers les autres aspects de la fonction : formation, statistiques, enquêtes de rémunération, législation sociale. . ., ou vers des activités de nature différente : gestion, marketing ou vente. . .

Adresser CV, photo et prétentions sous Nº 6473 à
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra



dassault systemes
recherche

Ingénieurs

FONCTION : études et développement de programmes de conception et de fabrication assistées par ordinateur sur matériel IBM
PROFIL : Centrale, Sup'Aéro, Mines, etc
OU : A.M., INSA, ICAM.
Anglais souhaité. Débutant ou 2 à 3 années expérience.

Techniciens Supérieurs

FONCTION : analyses et programmation sur matériel IBM
PROFIL : diplômé IUT d'Informatique
Anglais souhaité
Débutants ou 2 a 3 années d'expérience

Adresser lettre manuscrite + photo récente + CV détaillé à
CONSILIA Conseil en Ressources Humaines
5, rue Lincoln 75008 Paris

Les Thurney Pub

Important Laboratoire Pharmaceutique
proche Banlieue Est
recrute pour diriger son **animalerie recherches et contrôles production**

Technicien Animalier

EXPERIMENTE

Diplôme Technicien sur animaux de laboratoire exigé + solide formation pratique. Position Cadre.

Adresser CV et prétentions sous réf. 9343 à
L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

Un important établissement financier crée la fonction d'adjoint au responsable d'un service informatique chargé de la constitution des tableaux de bord de gestion financière.

Ce poste représente une réelle opportunité de se former à l'informatique et d'évoluer dans une grande entreprise, pour un

DIPLÔMÉ D'ÉTUDES SUPÉRIEURES COMPTABILITÉ - GESTION

Débutant ou ayant une première expérience professionnelle, ce cadre recevra, s'il en est besoin, une formation à l'informatique lui permettant d'utiliser ses compétences en comptabilité et en gestion pour aider à la programmation au sein du service, assister les utilisateurs comptables et gestionnaires, et plus généralement jouer un rôle de correspondant informatique des services comptables.

Ce poste est basé à Paris 2e.

Les candidatures, accompagnées de CV, sont à adresser, sous réf. 72804/LM, à

GROUPE ETHNOS
Conseil en recrutement
9, rue Alfred de Vigny - 75008 PARIS
Membre de syntec informatique

HAVAS CONTACT

FINANCE COMPTABILITÉ

Banlieue NORD-EST **F 170 000**

La filiale française d'un groupe anglais de réputation internationale, commercialisant des véhicules industriels, recherche son RESPONSABLE ADMINISTRATIF FINANCIER ET COMPTABLE.

Il sera responsable de la comptabilité générale (française et anglaise), du contrôle budgétaire, de l'analyse des écarts, du reporting mensuel forme anglo-saxonne, des prévisions et du suivi de la trésorerie, de la paie, des déclarations sociales et fiscales, de la supervision de l'administration du personnel.

C'est un candidat âgé de 28 ans minimum, diplômé d'une école commerciale, option finance comptabilité + DECS ou l'équivalent, pratiquant couramment l'anglais, ayant acquis au moins trois ans d'expérience dans une entreprise industrielle, pratiquant la comptabilité anglo-saxonne.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo (retournés) en précisant votre rémunération actuelle, sous référence 21.420-M à CLA Recrutement, 11 av. Delcassé - 75008 Paris.



HAVAS CONTACT

ADJOINT DU CONTRÔLEUR DES CREDITS

Nous sommes la filiale en pleine expansion d'un groupe international fabriquant une des principales gammes mondiales de HI-FI, T.V. et VIDEO. Nous recherchons un praticien de la comptabilité-clients, capable :

- d'élaborer une politique de recouvrement des créances dans le but d'améliorer la relance de la clientèle,
- de mettre en place les procédures administratives nécessaires.
- d'assurer un suivi rigoureux des problèmes concernant les litiges, le précontentieux.

Tout ceci en étroite collaboration avec le service commercial et en utilisant les moyens informatiques mis à sa disposition.

Sous l'autorité du contrôleur des crédits, il supervisera une équipe de cinq personnes.

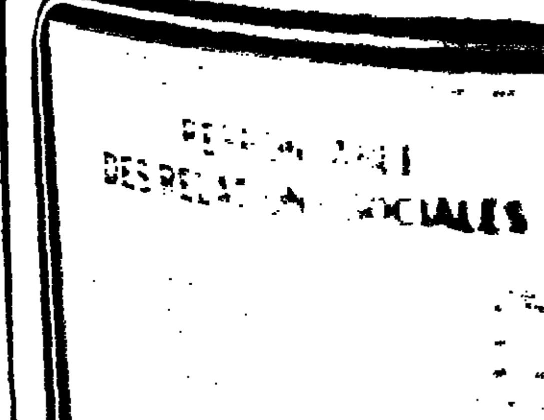
Une expérience de quelques années dans un poste similaire ainsi que de bonnes aptitudes administratives et comptables sont requises pour ce poste.

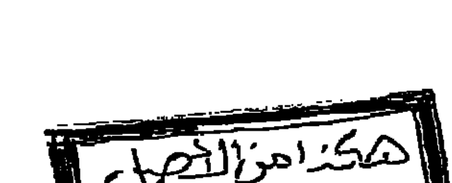
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et salaire actuel sous référence M 181 à Rudolph von Raesfeld, TEG, 18 Square Henri Bergson 75008 Paris. Discrétion assurée.

The Executive Group

Correspondant de SYSTEMA

media-system





OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

4,rue Massenet 75016 Paris

etap

Ecrire en précisant la référence - Discrétion absolue

X, ECP, Mines Paris Responsable de projets
référence MU 233 AM

UN GROUPE FRANCAIS PERFORMANT, leader dans un domaine en développement, recherche un **Directeur de Projets.**

Rattaché au Directeur Général d'une grande filiale, il sera chargé d'étudier des projets mettant en œuvre des disciplines variées (mécanique, électricité, électronique, bâtiment, aménagement urbain, études économiques...) et d'en piloter la réalisation.
Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur, de fort potentiel, impérativement diplômé d'une grande école, ayant environ 5 ans d'expérience dans l'étude et la conduite de grands projets (engineering, aménagement du territoire, bâtiment-TP, grands systèmes de transports collectifs...) capable d'entretenir de nombreux contacts à haut niveau, tant à l'intérieur du groupe qu'avec des interlocuteurs extérieurs.
Formation aux techniques du groupe assurée.
Réelles perspectives d'évolution de carrière.

Poste : grande ville Nord France.
Ordre de grandeur de rémunération : 200 000 F

Négociateur responsable grande exportation
référence ED 241 AM

PME DYNAMIQUE ET PERFORMANTE, spécialisée dans la réalisation de matériels destinés aux TP et Bâtiment, travaillant pour de grandes entreprises françaises et étrangères (CA 70% en exportation) recherche dans le cadre de son expansion un **Ingénieur Commercial Responsable Grande Exportation.**

Réelle opportunité de carrière pour jeune ingénieur TP ou équivalent désirant participer au développement de l'entreprise et disposant d'une expérience de 5 ans environ de vente à l'exportation de biens d'équipements (matériels TP appréciée).
Bonne connaissance de l'anglais indispensable ainsi que des qualités marquées de dynamisme et de négociateur.
Poste à Paris.

Adjoint évoluant vers direction des achats
référence KS 231 CM

SOCIÉTÉ FRANCAISE DE FABRICATION DE PETITS APPAREILLAGES ÉLECTROMÉCANIQUES ET ÉLECTRONIQUES GRANDE SÉRIE : 400 millions de CA, recherche l'**Adjoint du Directeur des Achats.**

Ce poste peut convenir à ingénieur AM ou équivalent, école supérieure des approvisionnements appréciée, 40 ans mini, disposant d'une expérience très confirmée des achats et approvisionnements, capable de diriger plusieurs groupes d'achat matières premières : métaux et plastiques, appareils électriques et électroniques : 1 600 produits, 3 000 références, budget global de l'ordre de 180 millions de francs. Approvisionnement France et étranger. Service informatisé mettant en œuvre des méthodes modernes de gestion.
Ce poste débouchera à **moyen terme sur la Direction des achats** pour un cadre ayant des qualités d'animateur et de gestionnaire.
Langue anglaise souhaitée.
Poste à Paris.

Cadre gestion des ressources humaines
référence CM 239 AM

UNE SOCIÉTÉ FRANCAISE DU SECTEUR MÉTALLURGIQUE pratiquant une politique du personnel dynamique, recherche pour une de ses usines (1 000 personnes) un **Cadre de Personnel.**

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure, ayant une première expérience professionnelle, capable de collaborer activement aux actions déjà engagées. Il aura une activité d'études (études de postes, de salaires...), de gestion des carrières (recrutement, formation, mutation...) et d'amélioration des conditions de travail (enrichissement des tâches, délégation des responsabilités...).
Poste motivant pour un candidat à l'aise au sein d'une usine, capable d'apporter une contribution personnelle.
Poste : ville 100 km de Paris.

4,rue Massenet 75016 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Responsable logistique exportation
référence LT 232 AM

CIMENTS LAFARGE FRANCE
3 milliards de CA dont 400 millions à l'export
recherche pour la **Direction de l'Exportation,** le Responsable de la logistique d'exécution des contrats.

Il agit comme conseil vis-à-vis des négociateurs et assure la logistique des affaires depuis la prise en charge des produits en usine jusqu'à leur arrivée à destination finale.
L'activité s'exerçant **essentiellement par voie maritime,** une pratique des aspects réglementaires et opérationnels de ce mode de transport est indispensable (y compris les problèmes de manutention portuaire).

Cette fonction, essentielle pour le développement du service, conviendrait à un cadre confirmé, diplômé de l'enseignement supérieur, ayant une dizaine d'années d'expérience de la fonction acquise de préférence dans une société industrielle commercialisant des produits pondéreux.
La pratique de l'anglais est indispensable – une autre langue serait appréciée.
La gestion des carrières au sein de la société et du Groupe peut permettre un développement personnel dans les activités internationales de Lafarge-Coppée.
Lieu de travail : Saint-Cloud.

Directeur commercial France et export diplômé grande école ingénieur
référence NQ 234 AM

SOCIÉTÉ FRANÇAISE spécialisée matériels d'équipement et installations pour industries agro-alimentaires, 170 personnes, cherche dans le cadre de son redéploiement : **Directeur Commercial France et Export,** capable définir avec PDG la politique commerciale de la firme, d'animer une équipe d'ingénieurs d'affaires et de technico-commerciaux, et d'assumer en France et à l'étranger, l'intégralité de la fonction : recherche de contrats, leur négociation et suivi de leur réalisation.

Situation intéressante et d'avenir pour ingénieur diplômé grande école, 35 ans minimum, disposant solide expérience vente équipements industriels. Anglais indispensable et espagnol souhaité.

Poste à Paris.

Collaborateur gestion et administration d'immeubles
référence JR 230 AM

UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ASSURANCES recherche un **Responsable** capable de diriger une petite équipe chargée de la gestion et de l'administration d'un important patrimoine immobilier à usage locatif réparti sur toute la France.

Ce poste conviendrait à un candidat, bonne formation de base (formation complémentaire ICH appréciée) ayant environ 5 ans d'expérience dans la gestion d'immeubles.
Situation intéressante et réelles perspectives d'avenir pour un candidat animateur et dynamique.

Poste à Paris.

Ingénieur de ventes exportation bilingue français-allemand
référence DN 240 AM

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DE RENOMMÉE INTERNATIONALE, recherche un **Jeune Ingénieur diplômé grande école** (connaissances en génie chimique appréciées) débutant ou ayant un à deux ans d'expérience professionnelle, motivé par la vente, désireux de s'engager résolument dans une carrière internationale.

Connaissance de l'allemand indispensable et de l'anglais appréciée.
Il assumera d'importantes responsabilités technico-commerciales : contacts clients, devis, négociations, suivi d'affaires.

Poste à Paris.

PHILIPS 

recherche pour sa
DIVISION SCIENCE ET INDUSTRIE

1 INGENIEUR COMMERCIAL

Responsable sur la REGION NORD de la vente de matériel de mesure.

1 INGENIEUR

Spécialiste de vente de systèmes de développement pour microprocesseurs, auquel sera confié la responsabilité d'une zone géographique impliquant de nombreux déplacements.

Poste basé à PARIS.

Une connaissance pratique des microprocesseurs est indispensable.

Pour ces 2 postes il est demandé un diplôme d'ingénieur ou une expérience professionnelle confirmée, le goût pour les contacts humains.

La connaissance de l'anglais est souhaitée, mais non indispensable.
Formation complémentaire assurée.

Ecrire à PHILIPS - SCIENCE ET INDUSTRIE 105, rue de Paris
93002 BOBIGNY ou tél : 830.11.11 - Poste 555.

COOP CENTRALE D'ACHATS

recherche pour services produits grande consommation

UN JEUNE CADRE COMMERCIAL

diplômé d'une grande école de commerce

Il justifie d'une expérience professionnelle valorisante et d'une pratique courante de l'anglais.

De larges possibilités d'évolution matérielle et professionnelle assurées par un groupe diversifié.

C.V. manuscrit, photo,
niveau de rémunération à communiquer
au Secrétairat Général de la **S.G.C.C.**
27/33, Quai Le Gallo, 92100 Boulogne
(réponse et discrétion assurées)

bleu

Société française à vocation internationale, leader sur son marché - les encres d'imprimerie - recherche pour son exploitation française un



contrôleur de gestion

Dans le cadre des procédures existantes, sa mission consistera à mettre en place et exploiter le contrôle budgétaire, suivre et valoriser les consommations et les stocks et assister les responsables de budgets.

Le candidat retenu devra justifier :

- du DECS ou équivalent,
- d'une expérience de 2 ans minimum de la comptabilité d'une société industrielle,
- si possible, de l'utilisation de l'outil informatique.

Basé initialement en proche banlieue parisienne, le poste sera déplacé près de Compiègne fin 1982 où sera regroupé l'ensemble de nos activités françaises.

Notre société offre, pour le candidat retenu, de réelles possibilités d'évolution de carrière.

Merci de transmettre lettre manuscrite + C.V. + photo à :
Nicole OUTIN, Conseil en Recrutement
15, rue Marcel Renault - 75017 PARIS, qui assurera
les premiers contacts avec toute la discrétion souhaitée.

SOCIETE EXPORTATRICE EN PLEINE EXPANSION
recherche pour Paris et Banlieue Sud son :

RESPONSABLE DES RELATIONS SOCIALES

150.000/180.000

Placé sous l'autorité directe de la Direction Générale, il aura pour mission de créer le Departement des Relations Sociales. Pour ce faire, il sera chargé de :

- La définition de la politique du Personnel (Siège et usine)
- La gestion du Personnel
- Gérer le plan de retraite et d'établir un plan de carrière pour le personnel
- Le recrutement et la formation (employés ETAM et cadres)
- La participation active aux réunions CE. DP. CHS
- Conseiller la Direction et les responsables opérationnels dans le domaine social
- La gestion des Services Généraux.

Ce poste conviendrait à un cadre de 32 ans minimum, si possible de formation supérieure, complétée par une expérience réussie de cette fonction en usine.

Homme de terrain, il connait bien la Législation Sociale, possède le goût des contacts humains.



Adresser CV, photo et salaire actuel au
CABINET CLAUDE VITET
20, rue de la Trémoille - 75008 PARIS
sous référence 8155

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

- Vous êtes diplomé d'Etudes Supérieures ou Docteur en Droit.
- Vous maîtrisez suffisamment le droit des régimes matrimoniaux et des successions pour en saisir les implications au plan du droit des affaires qui sera votre principal champ d'activité.

UN IMPORTANT ETABLISSEMENT PUBLIC

Vous propose de vous intégrer à une équipe de juristes, spécialisée en assistance et études.

Adressez lettre manuscrite, CV et photo s/réf. 10154 à :

PIERRE LICHAU S.A.
BP 220 - 75063 PARIS CEDEX 02
qui transmettra

Commercial Haut Niveau

De formation ESC ou équivalent, âgé d'environ 35 ans, votre expérience commerciale témoigne d'ouverture à la technique, d'un goût certain pour l'action sur le terrain, d'une grande disponibilité personnelle.
Vous parlez l'allemand et, si possible, l'anglais.
Vous vous estimez capable d'assurer avec une grande autonomie d'action d'importantes responsabilités de vente.
Dans ce cas, vous pouvez rejoindre une entreprise de taille humaine, filiale d'un grand groupe fabriquant et commercialisant une large gamme de produits utilisés principalement par les PME.
Il vous sera confié le suivi et le développement d'une partie de la clientèle existante en France. Progressivement, vous prendrez également en charge des missions de prospection et de suivi commercial à l'exportation.
La rémunération, importante, sera fonction de l'âge et de l'expérience du candidat.
Le poste, comportant de fréquents déplacements de courte durée, est basé en proche banlieue Paris Ouest.
Merci d'adresser votre candidature sous référence 81575 M à Madame Claude FAVEREAU qui garantit discrétion et réponse.



13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél : 285.15.53

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

Mobil

recherche

ATTACHES COMMERCIAUX
débutants
HEC, ESCP, ESSEC

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
débutants ou
2 à 3ans d'expérience industrielle
A & M, IDN, HEI, ICAM, ECAM, etc.

Ces postes :
— permettent la prise rapide de responsabilités et d'initiatives dans des domaines variés
— offrent de nombreuses possibilités de contacts et de déplacements
— demandent une grande disponibilité et mobilité (résidence Paris ou Province)
— prévoient, suivant potentiel et aptitudes, de très intéressantes évolutions de carrière.

ANGLAIS COURANT INDISPENSABLE.

Prière d'adresser sous référence No 15.098 : lettre manuscrite, C.V. et photo à MOBIL OIL FRANCAISE, Service Central Recrutement - Tour Septentrion - 92081 PARIS LA DEFENSE - CEDEX 9.

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL

recherche

PARIS et PROVINCE

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

DE HAUT NIVEAU

FONCTION :

Conception, expérimentation, suivi de l'industrialisation d'équipements électroniques montés sur des produits de série de haute technicité.

PROFIL SOUHAITÉ :

Ingénieur Grandes Ecoles ; ESE, INPG, ECP, Sup. Aéro... ;
5 années d'expérience dans ce domaine ;
Les candidatures de débutants seront aussi examinées et donneront lieu à formation.
Anglais exigé.
Large évolution de carrière dans un groupe multinational.

Ecrire Nº 110.980 M - RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS. qui transmettra.

Important établissement financier français, nous recrutons, pour prendre en charge des activités diversifiées de **formation** et **d'assistance** aux utilisateurs, un

INFORMATICIEN DÉBUTANT

Ingénieur (option informatique) ou diplômé d'un niveau équivalent, il devra dans un premier temps s'intégrer au Département informatique, pour y acquérir une bonne connaissance des procédures et des équipements de l'entreprise.

Ses fonctions s'élargiront ensuite à des actions d'assistance (minis) et de formation interne : formation technique des utilisateurs, cycles longs pour programmeurs débutants...

Il pourra bénéficier d'une formation complémentaire dans ces domaines.

Ce poste, vivant et évolutif, est basé à Paris 2e.

GROUPE

Candidature et CV sont à adresser sous réf. 72806/LM, à

ETHNOS - Conseil en recrutement
9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 PARIS
Membre de Syntec Informatique.

HAVAS CONTACT

L'UN DES PRINCIPAUX GROUPES FRANÇAIS DE BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS.
en pleine expansion, recherche dans le cadre de son activité T.P., un

CONTRACT ENGINEER
DE HAUT NIVEAU

Placé sous l'autorité du Directeur "contrats T.P." qu'il remplacera à moyen terme, le candidat retenu :
• analyse les conditions générales des contrats lors des soumissions,
• assure le suivi contractuel tout au long de la réalisation,
• rédige et analyse les conventions avec les confrères en cas de soumission conjointe,
• conseille les Directeurs de Travaux en cours de chantier pour la rédaction de la correspondance à caractère contractuel, ainsi que pour l'établissement des contrats de sous-traitance.

Cette mission s'exercera tant auprès des Directeurs de Travaux France que des Directeurs de Travaux Etranger et nécessite de nombreux déplacements, le poste étant à pourvoir en région parisienne.

Le candidat idéal est un ingénieur, 40 ans mini., habitué aux contacts avec les maîtres d'œuvre et les maîtres d'ouvrage français et étrangers.
• De langue maternelle française, il s'exprime et rédige couramment en anglais.
• Pendant une quinzaine d'années, il a exercé des responsabilités techniques et/ou administratives dans le Département T.P. d'une grande Société ou sur de grands chantiers internationaux. Il a un goût prononcé pour les questions juridiques et contractuelles.
• C'est un homme de contact souhaitant trouver dans une mission de rayonnement un épanouissement à sa carrière.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 6426 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.



Une carrière financière au sein d'un grand groupe

AUDITEURS INTERNES

Diplômé d'une Grande Ecole, vous travaillez depuis 2 - 3 ans dans un Cabinet d'Audit et vous maîtrisez au moins une langue étrangère.

Nous vous offrons la possibilité de valoriser votre expérience en vous confiant des missions d'audit sur l'ensemble des Sociétés du Groupe, en France et à l'étranger.

Une expérience réussie à ce poste vous ouvrira une évolution de carrière au sein de la Direction Financière, ou dans l'une ou l'autre de nos Filiales.

Notre service d'Audit interne est basé à Courbevoie.

COMPTABLES

De formation supérieure et titulaire d'un DECS, vous débutez ou vous avez acquis, lors d'une première expérience, de solides connaissances en comptabilité française et anglo-saxonne.

Votre dynamisme, allié à votre esprit novateur, vous permettra de mener à bon terme les missions qui vous seront confiées par la Direction des Services Comptables à Vénissieux.

Dans ce cadre, certains de vos déplacements nécessiteront la pratique d'une langue étrangère.

Ce poste vous ouvrira de réelles perspectives d'évolution.

Nous vous remercions d'adresser les dossiers de candidature concernant ces deux types de poste à M. LOUYS
SERVICE RECRUTEMENT CADRES :
SURESNES - B.P. 302 - 92156 SURESNES CEDEX
LYON - 129, rue Servient 69003 LYON.

ricg carrières

Notre société industrielle de prestations de services à vocation nationale de plus de 1000 personnes recherche

Responsable d'applications pour son système CAO(3D)

De formation supérieure, cet informaticien (ingénieur, analyste-programmeur...), justifiant d'une expérience de 3 à 4 ans dans son domaine, assumera la direction d'une équipe de 5 personnes qui sera chargée de la réalisation de tous les projets et du développement de nouvelles applications autour de ce système.

Le matériel :
Applicon équipé d'un Digital PDP 11/34 sous R.S.X 11 M.

La formation sera assurée par stages chez le constructeur.

Ce poste, intégré à une équipe de direction de structure légère, est à pourvoir dans une entreprise en constante expansion : (CA + 35% an).

Ce poste se situe dans une ville universitaire de l'Ouest à 200 Km de Paris.

Prenez contact avec nous en adressant lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 1510 M à :

ALPHA CDI
59, rue Saint-Didier
75116 PARIS.

ALPHA CDI

ENERTEC

recherche

2 INGÉNIEURS TECHNICO COMMERCIAUX

Basés à Vélizy, vous serez responsables, pour la France, de la vente de produits d'instrumentation électronique et informatique. - L'un axé sur la centralisation de mesures, l'autre sur l'analyse dynamique -
Vos clients seront, entre autres, les industries nucléaires, l'aérospatiale, la chimie et la pétro-chimie...
De formation ingénieur Grandes Ecoles ou ENSI électronique, vous devrez posséder une première expérience de la vente, des connaissances en traitement numérique du signal, et de bonnes notions d'anglais.
Votre rémunération sera fonction de votre expérience.

Envoyer CV détaillé sous référence 72795 au

ENERTEC

ENERTEC
Schlumberger

Service du Personnel
1, rue Nieuport
78140 VÉLIZY

HAVAS CONTACT



SNECMA

SOCIETE NATIONALE D'ETUDE ET DE CONSTRUCTION DE MOTEURS D'AVIATION

RECHERCHE
Pour son centre de Production
d'EVRY-CORBEIL (91)

programmeurs

BTS ou DUT informatique avec expérience de 3 ans en gestion base IMS. Connaissances PL1 et DL1 souhaitées. Bon anglais technique.

acheteurs

Possédant BTS ou DUT physico métallurgie.

La SNECMA offre les avantages suivants : rémunérations intéressantes - restaurants d'entreprise - facilités de logement et de transport - avantages sociaux.

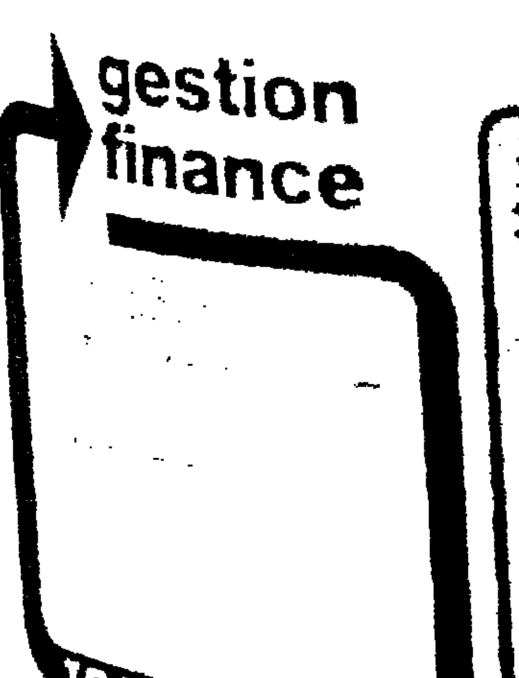
Candidatures à adresser : "BUREAU D'EMBAUCHE SNECMA"
B.P. Nº 81 — 91003 EVRY CEDEX

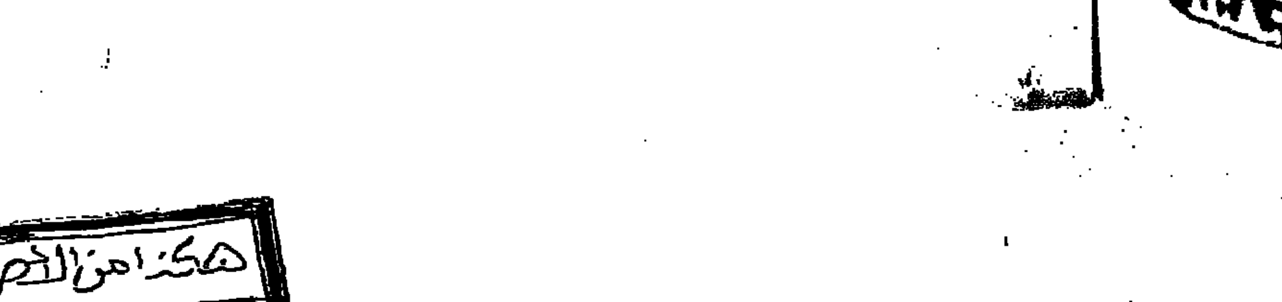
Importante Société Aéronautique
située proche banlieue Ouest
recherche un

PROGRAMMEUR ou PROGRAMMEUR ANALYSTE

DUT d'informatique 2 à 3 ans d'expérience sur mini-ordinateur de gestion.
Connaissances systèmes appréciées pour analyse-programmation d'application de gestion conversationnelle en milieu industriel.

Envoyer CV manuscrit détaillé, photo et prétentions sous Nº 8091 à
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra





TOTAL

COMPAGNIE FRANÇAISE DES PETROLES

Dans le cadre du développement de ses activités, TOTAL EXPLORATION PRODUCTION recherche un

ingénieur débutant ou semi-débutant

(1 à 2 ans d'expérience)

Il travaillera au sein d'une équipe au traitement des problèmes liés aux MATERIAUX (Métalliques ou Composites) dans leur utilisation et comportement en MILIEUX AGRESSIFS (Fatigue, Corrosion, etc...).

Le candidat recherché est ingénieur INSA, ENSI ou équivalent.

De très bonnes bases en mesures physico-chimiques et en métallurgie sont nécessaires. Une formation complémentaire en Soudage et Contrôle non destructif serait appréciée.

Le poste proposé est basé à Paris avec des missions à l'étranger. L'anglais courant est nécessaire. La carrière ultérieure pourra comprendre des affectations à l'étranger. Une réelle disponibilité, à terme, pour l'expatriation est donc requise.

Si ces perspectives vous intéressent, veuillez envoyer une lettre manuscrite + CV + photo au Service Recrutement de TOTAL EXPLORATION PRODUCTION - Tour Mirabeau - 39 à 43 Quai André Citroën 75739 PARIS CEDEX 15, sous la réf. 1MO22.



Télématique et Communication

Nous sommes un important groupe de sociétés d'ingénierie en télécommunication et informatique. Nos produits et services nouveaux connaissent un fort succès commercial.

Dans le cadre du développement des activités de commutation de messages et de réseaux de transmissions de données, nous recherchons plusieurs collaborateurs appelés à travailler au sein d'équipes de pointe au plan international.

Ingénieurs Chefs de Projets HF (réf. 81822 M)

Mission : encadrement, animation de projets, assistance, conseil de haut niveau

Exigences : 8 à 10 ans d'expérience acquise :
- en SSCI et dans la participation à de grands projets,
- dans des fonctions de chef de projet (réseau/problèmes de terminaux/microprogrammation)
- formation Ingénieur Grande Ecole.

Ingénieurs Etudes/Conception HF (réf. 81821 M)

Mission : détermination des aspects standards et spécifiques des appels d'offre, conception de systèmes, encadrement et suivi de réalisation.

Exigences : 3 à 5 ans d'expérience dans l'analyse et la réalisation de systèmes de téléinformatique. Formation Ingénieur Grande Ecole.

Technicien Supérieur Electronique Confirmé (réf. 81824 M)

Mission : interventions techniques dans les projets conduits (mesures de trafic, téléinformatique, transmission de données,...)

Exigences : au minimum formation BTS électronique + 5 à 6 ans d'expérience. Mobilité à l'étranger indispensable.

Tous ces postes sont basés à Paris, impliquent des déplacements à l'étranger et nécessitent la pratique de l'anglais. Les conditions de rémunération et les avantages sociaux offerts sont de nature à intéresser des professionnels de valeur.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + souhaits rémunération) sous référence choisie à Madame Claude FAVEREAU qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI centor

13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél : 285.15.53

Responsable Sécurité Surveillance

Paris La Défense

- 15 000 clients,
- 450 personnes qui se relaient de 5 h à 22 h,
- 100 camions qui livrent 200 tonnes de marchandises,
- 20 000 m² de bâtiments à entretenir et à surveiller.

Voilà, en quelques chiffres, la vie quotidienne de l'hypermarché **AUCHAN** de La Défense.

C'est pourquoi nous attachons une importance toute particulière au recrutement d'un homme-clé : **le responsable sécurité surveillance de notre magasin de La Défense.**

Outre l'encadrement et l'animation d'une équipe de 30 personnes environ (personnel chargé de la surveillance, du nettoyage), il sera chargé :
- de la sécurité de la clientèle et du personnel,
- des conditions d'hygiène et de travail dans l'hypermarché,
- de la surveillance des équipements de lutte contre l'incendie,
- de la bonne gestion du circuit des marchandises (contrôle de l'entrée, de la démarque connue et inconnue...).

Ce poste aux responsabilités multiples conviendrait à un homme âgé de 35 ans minimum, ayant confirmé, au cours de ses expériences passées, son **goût du concret et de l'efficacité** ainsi que **son sens des contacts.**

Plus qu'à ses diplômes ou à sa formation, nous nous attacherons **à ses qualités de rigueur, d'organisation, d'opiniâtreté et d'énergie.** Bien entendu, la disponibilité, le sang-froid, la capacité à réagir vite font partie des exigences de ce poste.

Si vous êtes intéressé, adressez rapidement votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) à Pierre-Albert WEVERS - **AUCHAN** - Centre Commercial les 4 Temps - B.P. 25 - 92095 PARIS LA DEFENSE.

MEDIA PA

AUCHAN

DES HOMMES RESPONSABLES !



SNECMA

SOCIETE NATIONALE D'ETUDE ET DE CONSTRUCTION DE MOTEURS D'AVIATION

RECHERCHE
Pour son unité de Production d'EVRY-CORBEIL (91)

responsable de l'organisation des actions de formation

Missions :
- Participer à l'élaboration des plans de formation
- Rechercher et développer de nouvelles méthodes et supports pédagogiques pour répondre aux objectifs de formation de la Société.
- Assister les unités dans la définition et l'organisation d'actions de formation et en assurer la conception et la réalisation.

Le candidat retenu :
- sera diplômé de l'enseignement supérieur.
- aura une bonne connaissance du milieu industriel (mécanique de préférence).
- présentera des qualités de contacts, de méthode, d'organisation et d'aisance dans la rédaction.

Candidatures à adresser : SNECMA - Département Encadrement
2, Boulevard Victor - 75724 PARIS Cedex 15.

IMPORTANT ORGANISME DE SERVICES recherche

CHEF SERVICE DU PERSONNEL

pour lui confier :
- la responsabilité de la fonction personnel de l'organisme (800 salariés) ;
- la gestion du personnel ;
- les relations avec les organismes sociaux et les administrations ;
- la gestion prévisionnelle des effectifs (croissance, carrière) ;
- assurer la cohérence de la politique des actions de formation et des emplois ;
- un rôle d'information interne et de participation aux réunion, avec les partenaires sociaux.

Ce poste nécessite :
- des connaissances approfondies sur les différents aspects de la fonction (législation, paies, organisation du travail, psycho-socio, relations humaines, formation).

Conviendrait à un cadre de bon niveau doté d'une personnalité affirmée, possédant une expérience probante de plusieurs années en poste de responsabilité au sein d'un service du personnel.
Des connaissances informatiques seraient appréciées.
Ce poste est basé au siège à PARIS.

Ecrire avec C.V. + photo + prétentions, nº 02018 P.A. SVP, 37, r. Gal.-Foy, 75008 PARIS.

Vous êtes jeune, actif, disposé à vous déplacer.

ECP - EMP - ENSTA - ENSAE...

Vous avez une formation de MECANICIEN et THERMICIEN.

Vous êtes diplômé de : ECP - EMP - ENSTA - ENSAE ...

Vous recherchez une activité où vous devrez prendre des initiative: sur de grands ensembles industriels.

Vous n'hésitez pas à vous déplacer, même en famille, tant en France qu'à l'Etranger.

Vous souhaitez trouver une fonction qui vous assurera une longue période de formation, gage d'évolution dans l'avenir.

Alors n'hésitez pas à nous contacter : notre Groupe, leader européen dans notre branche d'activité, pourra vous proposer ce que vous attendez.

Ecrivez à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, sous référence 15.461, qui transmettra

MAIS ATTENTION : si vous avez peur de vous déplacer durant plusieurs mois successifs, si vous craignez de « payer de votre personne », si vous avez peur de ne pas rentrer à l'heure à votre domicile, alors ne nous contactez pas, nous risquerions de vous rendre malheureux.

Pour P.M.I., 300 personnes rech.

INGÉNIEUR FAB.

Grde expér. de cette fonction dans l'électron. et la mécan. C.V. et prétent. à SORETRA, 5, rue Beudant, Paris (17e).

Sté distribution en pleine expansion pour siège Paris 17e, recherche

COMPTABLE

DECS ou BTS comptable avec 2 ans min. d'expérience. Possibilité d'évolution vers comptabilité analytique et contrôle de gestion. Connaissance informatique nécessaire. Horaires individualisés. Libre le 1er décembre 1981. Ecrire nº 02021 P.A. SVP, 37, r. Gal-Foy, 75008 Paris.

RADIALL

Société de composants électroniques Leader européen recherche pour sa division internationale

TECHNICO-COMMERCIAUX

- Formation technique.
- 25 ans minimum.
- 2 ans expérience vente.
- Anglais lu, écrit indispensable, autres langues appréciées.

Env. C.V. et prétentions : 101, rue Ph.-Hoffmann 93116 ROSNY-SOUS-BOIS

gestion finance

Vous êtes ingénieur conseil confirmé mais vous n'êtes pas pleinement satisfait.

LE METIER DE CONSULTANT VOUS PASSIONNE • vous êtes diplômé d'études supérieures • vous pratiquez l'anglais et la comptabilité à l'anglo-saxonne • vous avez l'expérience de l'entreprise et du consulting à un niveau élevé de qualité.

NOUS VOUS OFFRONS la possibilité de donner la pleine mesure de vos talents et de réaliser vos ambitions en vous joignant à l'équipe pluridisciplinaire d'ingénieurs conseil de notre cabinet de réputation internationale

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés) et rémunération souhaitée sous référence 10.275-M (en mentionnant le nom des cabinets auxquels vous ne souhaitez pas que votre candidature soit communiquée) à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Graco France

est la filiale du premier fabricant mondial d'équipements de transfert et d'application industrielle de composants liquides et semi solides.

Nous recherchons pour notre siège européen situé en Banlieue Sud :

Analyste marketing

pour lui confier la responsabilité des analyses sur les ventes et les produits.

La réussite à ce poste implique une formation supérieure (licence, maîtrise, école de commerce ou équivalent) et une première expérience dans une fonction similaire. La connaissance de l'outil informatique et la pratique de la langue anglaise sont indispensables.

Les candidats intéressés par ce poste pourront téléphoner ou écrire afin de convenir d'un rendez-vous à :

GRACO FRANCE
Direction du Personnel
94523 RUNGIS Cédex Silic 141
Tél. : 687 22 38 Réf. : 155

SL Sipartion

IMPORTANT ORGANISME ASSURANCE-VIE

recherche

UN ADJOINT AU RESPONSABLE DEVELOPPEMENT

Niveau d'études supérieures.

Position Cadre.

Fréquents déplacements de courte durée en province.

Le candidat devra justifier d'une expérience réussie de plusieurs années dans l'animation d'un réseau-vie G.B.

Adresser C.V. détaillé, photo (retournée) et prétentions à No 14.940
CONTESSE PUBLICITE
20, Av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

JEUNE ASSISTANT DE DIRECTION ADMINISTRATIVE et FINANCIÈRE

Nous sommes un groupe français de génie climatique (800 M.F. de C.A.) à vocation internationale.
Nous travaillons avec des pays d'Afrique, du Moyen-Orient, du Sud-Est asiatique...
Dans la principale filiale, la D.A.F. souhaite accueillir

UN JEUNE CADRE

ayant une bonne formation universitaire (sup. de Co. + licence en droit, par exemple) et une première expérience en entreprise.
Dans un premier temps, il lui confie le suivi juridique et administratif des opérations à l'export. Progressivement il l'associe à la Gestion Administrative et Financière France.

La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions sous nº T 030.356 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

FILIALE GROUPE MULTINATIONAL EQUIPEMENTS AUTOMOBILE
recherche

INSPECTEUR COMMERCIAL export

Vous avez une formation d'Ecole de Commerce ou équivalent et vous pratiquez une ou plusieurs langues (anglais impératif).

Vous êtes jeune et dynamique et vous avez une première expérience même de courte durée dans la vente de produits à caractère technique.

Vous êtes disponible pour des déplacements importants et fréquents.

Nous vous confierons la responsabilité d'une vaste zone géographique hors Europe pour la promotion et la vente à la rechange de nos produits.

Une rémunération motivante et de réelles possibilités d'évolution seront offertes au candidat que nous auront retenu.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à no 15004 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Ingénieurs d'études

Expérience VHF-UHF

Notre Société, filiale d'un groupe français de 1er plan, réputé pour son dynamisme et sa créativité dans des technologies de pointe, connaît depuis sa création une croissance de plus de 40 % par an.

Pour faire face à notre expansion, nous cherchons à intégrer au sein de notre laboratoire RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, situé en **banlieue Ouest de Paris, des INGENIEURS D'ETUDES (expérience VHF-UHF).**

Au sein d'une équipe performante, ils participent à l'élaboration d'une nouvelle génération de systèmes **RADIO-TELEPHONE.**

Les candidats de valeur sont appelés à une rapide progression de carrière tant sur le plan technique qu'au niveau de l'encadrement.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions en indiquant sur l'enveloppe la réf. 1535 LM à



9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

---

*annonce parlée**

Ingénieurs système... ...Réanimateurs au service des urgences...

Groupe de Sociétés de services en Informatique de toute première dimension, nous avons créé un département d'Assistance Système spécialisé dans les interventions sur matériels IBM et compatibles. Ayant un minimum de 5 ans d'expérience, les ingénieurs système de cette équipe sont devenus des spécialistes de haut niveau, passionnés par la diversité de leur métier: leur rôle est comparable à celui du médecin d'urgence, travaillant seuls ou en petites équipes, auprès de systèmes en difficulté. Nos clients attendent de nous des petits miracles et il nous arrive d'en faire.

** Avant de faire acte de candidature, prenez connaissance par téléphone du descriptif détaillé de cette offre conçu pour vous par SVP Information Carrière. Vous serez informé immédiatement en toute discrétion et notre rencontre s'en trouvera accélérée. Appelez le 763.11.15, référence 1150.*

SVP Information Carrière
7, rue de Logelbach 75017 Paris.

OSNOR

Ingénieurs Commerciaux

Lille - Lyon - Paris

Filiale du **premier groupe industriel mondial,** nous nous développons rapidement sur le marché de la **Bureautique** (systèmes de traitement de textes QYX et VYDEC).

Pour participer à notre expansion, nous recrutons de **JEUNES INGENIEURS COMMERCIAUX.**

Les candidats possèderont une première expérience professionnelle, acquise si possible dans la vente, ainsi qu'une **formation supérieure** qui leur permettra de commercialiser une gamme de produits faisant appel aux **techniques informatiques.**

Nous proposons à des jeunes gens **motivés** par notre réussite, une rémunération très attractive et de réelles perspectives d'évolution.

Ecrivez dès maintenant en précisant le lieu de travail choisi à :



OFFICE SYSTEMS
Service du Recrutement
Les Mercuriales
40, rue Jean-Jaurès
93176 BAGNOLET Cedex.

MEDIA PA

Ingénieur Electronicien Responsable Laboratoire

GROUPE AIRELEC RADIAL conduit depuis de nombreuses années une croissance d'environ 30 % par an sur le marché des appareils de chauffage électrique. Son efficacité est due autant au dynamisme des différentes équipes sur le terrain qu'à une politique de produits méthodiquement innovatrice, impulsée et réalisée par le centre de recherche et développement. Celui-ci souhaite avancer encore et intégrer un INGENIEUR ELECTRO-THERMICIEN.

Il prendra en charge les développements et adaptations électroniques sur tous les appareils en cours de création : préparation des spécifications techniques des produits et composants, détermination des tests de contrôle, contacts et négociations avec les universités et organismes professionnels, ...

Il animera deux ingénieurs et un technicien.

De formation ingénieur électronicien, il a impérativement au moins 3 ans d'expérience dans des domaines tels que : chauffage, régulation thermique...

Ce poste intéresse une personnalité créative, ayant le goût du travail en équipe.

Merci d'adresser rapidement votre candidature sous référence 81722 M à François CORNEVIN.



13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél : 285.15.53

SIEMENS

Siemens Data
des hommes compétents pour une informatique de qualité

Notre Département Technique recherche pour son siège à Paris, des

Techniciens de Maintenance expérimentés.

De formation minimum BAC F.3 ou A.F.P.A. équivalent, ils assureront après une période de formation théorique et pratique, l'installation et la maintenance de systèmes informatiques en clientèle.

Pour réussir dans ce poste, une première expérience en maintenance informatique ou péri-informatique, ainsi que de bonnes connaissances en allemand et en anglais sont nécessaires.

Les candidats interessés sont priés d'adresser leur dossier avec C.V. détaillé sous référence 433/35 m à :

Siemens S.A.
Département du Personnel
B.P. 122 - 93204 St-Denis Cedex 1

Siemens Data : l'informatique-qualité

Constructeur de périphériques pour l'informatique

proche Banlieue Ouest
recherche pour structurer son
SERVICE APRES VENTE

un adjoint administratif

du Chef de Service

- Si vous avez une pratique administrative en milieu technique ;
- si vous aimez travailler dans une ambiance dynamique qui demande beaucoup de vous même ;
- si vous lisez et parlez l'anglais ;

les tâches que nous vous confierons seront :

- Gestion du planning.
- Déclenchement et suivi facturation.
- Contrôle des niveaux stock P.D.
- Suivi des commandes pièces détachées internes et fournisseurs.
- Exploitation commandes clients, pièces détachées.
- Encadrement personnel magasin.
- Suivi administratif des réparations, appel Client.

— 13e mois — Avantages sociaux —

Écrire avec C.V. et prétentions no 37.466
PUBLICITÉ ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 Paris.

P.R.B.

Valeo

GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
C.A. 6,7 milliards, 30 000 personnes

Dans le cadre de notre politique de promotion interne, nous privilégions le recrutement de jeunes diplômés de grandes écoles et à fort potentiel d'évolution. Notre gestion prévisionnelle des ingénieurs et cadres ouvre de larges possibilités de carrière dans le Groupe à des

INGENIEURS DEBUTANTS

Pour notre Centre de Recherche Développement de St-OUEN (93).

1) Ingénieur chimiste, ayant de bonnes connaissances en polymères, vous serez chargé, après formation, de concevoir, de mettre au point et d'industrialiser de nouvelles garnitures de freins, en liaison avec les essais et la production de notre activité matériaux de friction. Réf. 42972/1

2) Ingénieur mécanicien, vous serez chargé, après formation, de développer l'utilisation de l'outil informatique pour automatiser différents travaux techniques et d'organisation du bureau d'études produits mécaniques. Réf. 42972/2

Adresser CV, prétentions et photo en indiquant la référence du poste choisi à VALEO Service Recrutement I & C
43, rue Bayen - 75017 Paris

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
FIDUCIAIRE DE FRANCE
recherche pour
PARIS et REGION PARISIENNE

collaborateur

CONFIRMÉ

Expérience 3 à 4 ans minimum en cabinet.
Carrière intéressante pour candidat dynamique.
Adresser C.V. photo et prétentions à :
FIDEX - PARIS, 18 bis rue de Villiers
92300 LEVALLOIS-PERRET



Télématique et Communication

Nous sommes un important groupe de sociétés d'ingénierie en télécommunication et informatique. Nos produits et services nouveaux connaissent un fort succès commercial. Pour promouvoir et développer ceux-ci, nous créons à Paris les postes :

Ingénieurs Technico-Commerciaux H/F

(réf. 81573 M)

Mission : assister nos clients dans l'utilisation de nos services.
Exigences : formation IUT informatique, 4 à 6 années d'expérience dans le domaine de la téléinformatique.

Responsable de la Formation Clients H/F

(réf. 81618 M)

Mission : organiser la formation (définition de plans, mise au point des supports de cours) ; animer des séances.
Exigences : formation supérieure, au moins 30 ans, une expérience pédagogique et si possible pratique de la formation dans le domaine technique.

Les conditions de rémunération et les opportunités d'évolution offertes sont de nature à intéresser des professionnels de valeur.

Merci d'adresser votre candidature sous référence choisie à Madame Claude FAVEREAU qui traite confidentiellement cette recherche

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE
D'ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE
SECTEUR AERONAUTIQUE
recherche

deux ingénieurs technico-commerciaux électroniciens

Pour les secteurs :
RELEVES AUTOMATIQUES DE MESURES
SYSTEMES ET EQUIPEMENTS RADIOELECTRIQUES

Ils seront chargés de la promotion et de la vente de matériels et systèmes conçus par la Société et participeront à la gestion commerciale de leur domaine d'activité.

Ces postes s'adressent à des ingénieurs technico-commerciaux confirmés, de formation électronique. Anglais nécessaire.

Déplacements fréquents.

Adresser lettre manuscrite + C.V. à M. DELAVALLEE,
40, rue Vauvenargues 75018 PARIS.

INGÉNIEURS CHIMIE CORROSION

Vous êtes diplômé de ESPCI, ENSCP..., ou Universitaire (doctorat), et intéressé aux domaines de la chimie de l'eau, de la métallurgie et de la corrosion.

Notre société:
l'ingénierie dans un domaine de pointe, l'électronucléaire.
Le poste:
— l'analyse de données provenant de centrales en exploitation;
— la participation à des actions de Recherche et Développement, dont certaines dans un cadre international, en relation avec des laboratoires publics ou privés, vis à vis desquels vous représenterez la société dans des négociations à caractère principalement technique.
Dans cette optique, une bonne pratique de l'anglais est nécessaire.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 72800 à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Pour ses agences parisiennes
IMPORTANTE BANQUE
recherche

JEUNES DIPLOMES

ESSEC, HEC, ESCP, IEP Paris ou ESCAE

Au terme d'un stage de formation de 6 mois, ils se verront confier la responsabilité d'un portefeuille de clientèle privée ou d'entreprises dont ils auront à assurer le développement par des actions de prospection appropriées.

Nous vous remercions d'adresser vos candidatures (c.v., lettre manuscrite et photo) sous réf. 7490 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS.

Plain Champs

Ingénierie appartenant à un groupe français leader dans la fabrication de matériel pour l'industrie du pétrole et spécialisé dans la conception et la réalisation de dépôts pétroliers, recherche, pour diriger son secteur informatique, un jeune

INGÉNIEUR-CHEF DE PROJET

ayant 4 à 5 ans d'expérience, acquise dans une SSCI, sur des applications industrielles.
Le candidat devra avoir le sens des contacts humains car il assistera le service commercial pour ses négociations.
Il devra connaître l'anglais, et il serait souhaitable qu'il ait une expérience sur matériel DEC (gamme PDP 11).
Ce poste est à pourvoir en proche banlieue sud est de Paris.

GROUPE Candidature et CV sont à adresser sous réf 72807 à



ETHNOS - Conseil en recrutement
9, rue Alfred de Vigny - 75008 PARIS
Membre de Syntec Informatique.

HAVAS CONTACT

ARTHUR ANDERSEN & CIE
CONSEILS EN ORGANISATION

Nous sommes un cabinet de conseil en organisation, membre de l'organisation mondiale Arthur Andersen.
Pour accompagner notre croissance, nous avons besoin de recruter :

des
INGÉNIEURS CONSEIL EN ORGANISATION
(réf. MICD)

Fonction :
participer à des missions d'organisation (stratégie, structures, procédures - études et réalisation) dans des entreprises de toutes les branches d'activités économiques.
Profil recherché :
– diplôme HEC, ESSEC, ESCP, IEP, X, Mines, Centrale, Supélec, Télécom, Ponts ;
– débutants ou première expérience (1 à 2 ans)

des
INGÉNIEURS CONSEIL EN INFORMATIQUE
(réf. APG)

Fonction :
apporter sur des missions d'organisation une expertise informatique (réseaux, télématique, CAO, robotique, génie logiciel). Évolution progressive vers le conseil de haut niveau en informatique.
Profil recherché :
– diplômé X, Mines, Centrale, Supélec, Télécom, Ponts :
– débutants ou première expérience de réalisation (2 à 3 ans).

Vous bénéficierez :
– d'une formation permanente en France et aux USA ;
– d'une évolution rapide des responsabilités et de la rémunération.

Le sens du contact et le goût du travail en équipe sera un atout.

Nous vous invitons à prendre contact avec nous en écrivant à notre Siège



ARTHUR ANDERSEN & Cie
CONSEILS EN ORGANISATION
Tour Gan, Cedex 13
92082 PARIS LA DÉFENSE 2

HAVAS CONTACT

Dans une IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIERIE réalisant des installations industrielles variées,

L'INGENIEUR SYSTEME
assume également l'assistance aux utilisateurs.

- Vous êtes jeune informaticien.
- Vous connaissez l'assembleur 370.
- Vous avez une formation ou une expérience de programmeur système.
- Vous aimez la communication.
- Vous avez l'esprit d'équipe.

Nous vous offrons l'opportunité de connaître puis de gérer notre 4341 sous VM/CMS au sein d'une équipe dynamique et de taille humaine.

Adresser C.V. + photo + prétentions sous la référence 1573 M à :

PUBLISCOPE JUNIOR, 13 rue Royale 75008 PARIS (qui transmettra)

L'AIR LIQUIDE
recherche des
INGÉNIEURS SYSTÈMES
GRANDES ECOLES

● **AU SIEGE SOCIAL A PARIS,**
ils auront pour mission de :
- mettre en application les logiciels de base,
- contribuer à améliorer l'utilisation des systèmes,
- participer à l'étude et au développement des produits nouveaux, notamment en matière de réseaux d'ordinateurs.

● **L'INFORMATIQUE REPARTIE,**
en cours de mise en place leur offrira un travail diversifié par :
- la taille et le modèle des équipements,
- les modalités d'interconnexion des systèmes,
- les logiciels de base (télétraitement, temps réel, bases de données),
- les langages (COBOL, FORTRAN, BASIC, APL).

Ils auront des possibilités d'évolution de carrière au sein du Groupe, en France ou à l'étranger.
La connaissance de l'Anglais est souhaitable.
Une première expérience "Système" sur IBM 4341 ou sur miniordinateurs serait appréciée mais n'est pas indispensable.

Adresser C.V. + photo en rappelant la référence 4282 à :
l'AIR LIQUIDE
Direction des Relations Humaines
75, Quai d'Orsay - 75321 PARIS CEDEX 07

Notre Département Informatique, grâce à ses hommes, ses techniques et ses compétences est parvenu au plus haut niveau dans les domaines de la recherche et des applications.

Son développement nous conduit à renforcer nos équipes et à rechercher pour PARIS des

Chefs de Projet

Ils possèdent une expérience informatique de 6 ans dont 3 comme Chef de Projet.
Ils seront chargés de la conception et de la réalisation de grandes applications d'informatique de gestion.

Ingénieurs Informaticiens

Ils possèdent une expérience d'au moins 2 ans acquise en partie dans l'informatique de gestion.
Ils seront chargés de l'analyse et de la réalisation d'application d'informatique de gestion

Ces 2 postes requièrent une **formation École d'Ingénieurs ou MIAGE**

THOMSON-CSF
DIRECTION
INFORMATIQUE INTERNE

Merci d'adresser votre dossier avec photo en indiquant la rémunération souhaitée au Service du Personnel THOMSON DIS.
33, rue de Vouillé - 75015 PARIS

"SPÉCIAL JEUNES"

SVP Information Carrière Grandes Ecoles

*annonces parlées** *763.11.15*

entreprises	postes à pourvoir	lieux	expériences	langues	formations	réf.
EDF	ING. PRODUCTION Centrales thermiques et nucléaires	France entière	Débutant à 3 ans		Mines, ECP, ENSAM, ESE Grenoble, ENSEM	151C2
STRAFOR	CADRE ORGANISATION	Strasbourg (67)	2 à 3 ans	anglais allemand	Grandes Ecoles du Commerce et de gestion	104A1
KODAK PATHE	INGENIEUR ETUDE grands projets	Chalon (71)	Débutant ou +	anglais	ESE, ECP	161D7
KODAK PATHE	INGENIEUR ANALYSTE	Paris	Débutant ou +	anglais	Grandes Ecoles	161D8
KODAK PATHE	INGENIEUR SYSTEME	Paris	Débutant ou +	anglais	Grandes Ecoles ou Universités	161D9
FRANCE GLACE FINDUS	ADJ. au CHEF de DISTRIBUTION REGIONALE	France entière	Débutants ou +		Ecoles de commerce et de gestion	131C1
ETUDES & PRODUCTIONS SCHLUMBERGER	INGENIEUR QUALITE mécanique	Clamart (92)	Débutant à 3 ans	anglais	Grande Ecole option mécanique	111B4
EFCIS	INGENIEUR développement informatique	Grenoble (38)	Débutant et +	anglais souhaité	Ecoles d'informatique	132B9
EFCIS	INGENIEUR produit Télécom.	Grenoble (38)	expérience circuits intégrés	anglais	Ingénieurs électronique	132C1
BOUYGUES Bât Etranger	INGENIEURS TRAVAUX	Afrique Moyen-Orient	Débutants à 2 ans	anglais	Grandes Ecoles d'ingénieurs	120F7
ENERTEC SCHLUMBERGER	INGENIEURS ELECTRONICIENS ELECTROMECANIC.	Région parisienne Province	Débutants ou +	anglais	ESE, ENST, INPG, ENSI	148C9
OLIVETTI	ING. CCIAUX bureautiques et systèmes informatiques	Paris Province	Débutants à 2 ans		Grandes Ecoles de commerce	102C9
SAT	INFORMATICIENS temps réel	Dourdan (91) Massy (91)	Débutants ou +		Grandes Ecoles d'ingénieurs	149B6
COFLEXIP	INGENIEURS D'AFFAIRES	Paris étranger	2 à 3 ans ingénierie ou pétrolier	anglais	Ecoles d'ingénieurs	109A5
COFLEXIP	JEUNES INGENIEURS GENERALISTES	Paris + déplac. sur sites	Débutants ou +	anglais	Grandes Ecoles d'ingénieurs domin. mécanique	109A7
SEREG SCHLUMBERGER	INGENIEURS MECANICIENS	Région parisienne Province	Débutants ou +	anglais	ENSAM, ENSI, INSA, ENSM Nantes	158D7
ELF AQUITAINE	INGENIEURS INFORMATICIENS	Sud-Ouest Paris	Débutants ou + IBM, CII HB (grands systèmes)	anglais	Grandes Ecoles ou Universités	137D2
PROMODES	CADRES DE DISTRIBUTION	France entière	Débutants à 2 ans		Ecoles de commerce et de gestion	145B1
CCMC Informatique de Gestion	INGENIEURS COMMERCIAUX	Paris Province	Débutants ou +		Ecoles de commerce, informatique, comptabilité.	159A3
SCHLUMBERGER WIRELINE (Logging)	INGENIEURS INTERNATIONAUX (terrain)	Monde entier Immédiat	Débutants	anglais	G.E. solides connais. électron. informat. électricité	155A4
P.T.T. Service d'études techniques	INSPECTEURS PRINCIPAUX	France entière	Débutants ou informatique		Ecoles d'ingénieurs de commerce ou MIAGE	126A1

* Avant de faire acte de candidature prenez connaissance par téléphone des descriptifs détaillés des offres qui vous intéressent, ils ont été conçus pour vous par SVP Information Carrière. Vous serez informé immédiatement en toute discrétion et votre rencontre avec l'entreprise s'en trouvera accélérée. Appelez 763.11.15 en rappelant la référence.

SVP Information Carrière
7, rue de Logelbach 75017 Paris.

CSMCR

JEUNES INGÉNIEURS
(X, Centrale, Mines, ENSTA, ENSI, AM, ENSC...)

Nous vous proposons de débuter ou d'orienter votre carrière dans les domaines suivants :

Production
Etudes
Recherche
Développement

Notre société est française. Sa dimension est internationale.
Elle occupe le premier rang mondial dans sa spécialité.
Elle conçoit et fabrique des produits diversifiés, mettant en œuvre des techniques d'avant-garde.
Elle offre à des hommes et des femmes de caractère des possibilités d'évolution à leur mesure.

Ecrire en joignant curriculum vitae et photo à INTERMEDIA n° 450 59, rue La Fayette - 75009 PARIS, qui transmettra. Discrétion assurée.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col. *	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	[illegible]
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	[illegible]
IMMOBILIER	31,00	[illegible]
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
NUCLEAIRE-ESPACE-AUTOMATISME
Banlieue SUD-EST
recherche
pour leur confier des études de haut niveau

INGENIEURS PHYSICIENS
à spécialisation électronique

et

INGENIEURS ELECTRONICIENS ANALOGICIENS
intéressés par les mesures physiques en laboratoire

Leur mission s'exercera :
- sur des équipements associant l'électronique analogique, et les techniques du vide.
- sur l'ensemble des techniques liées au fonctionnement propre des équipements et à leur utilisation
- sur l'optimisation des produits nouveaux.

Adresser C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel
1, avenue Descartes
94450 LIMEIL BREVANNES

BERTIN & Cie
Recherche appliquée
Développement Réalisation

recherche pour son
BUREAU D'ETUDES TECHNOLOGIQUES
en relation avec les autres divisions (mécanique des fluides et structure, énergétique, équipement industriel)

ingénieur mécanicien

(A.M. - ICAM - INSA...) qui allie les qualités du concepteur "à la planche" à des connaissances en techniques avancées (spatiale, structure, dynamique des fluides) et en informatique (CAO...).

Il participera à la conduite de projets qui requièrent une bonne perception des systèmes, une aptitude au travail en groupe et aux réalisations concrètes.

Pour un homme expérimenté de 35 ans environ, c'est une opportunité de développement personnel.

Anglais

Les ingénieurs intéressés enverront leur C.V. et rémunération souhaitée à :

**R. BOY — BERTIN & Cie
B.P. 3 — 78370 PLAISIR**

SOCIETE D'ENGINEERING ET D'ENTREPRISE GENERALE OFFSHORE
recherche pour groupe de direction de projets

ingénieurs de contrat
«expeditors» (suivi-relance)
responsable des transports
ingénieur de planning
ingénieur rédacteur
assistante d'ingénieur

Pour tous ces postes, une expérience professionnelle de plusieurs années dans l'industrie, si possible offshore, est nécessaire.
Anglais courant indispensable pour tous les candidats.

Adresser CV, photo et prétentions en précisant le poste choisi sous référence 33893 à
projets publicité
12 rue des Pyramides 75001
Paris qui transmettra.



ENTREPRISE VOISIN

Leader sur le marché européen de l'utilisation de l'acier inoxydable dans le bâtiment.

Responsable informatique comptabilité finances

Rattaché à la Direction Générale pour

Animer et contrôler la bonne marche d'un service comptable-financier structuré.

En développer les techniques de gestion.

Superviser et rentabiliser l'outil informatique (IBM 34).

Expérience similaire de 5 ans minimum dans une PMI du secteur bâtiment ou TP à justifier.

Formation supérieure Finance + DECS souhaités.

Bonnes connaissances de l'Anglais.

Rémunération motivante liée à l'acquis professionnel du candidat.

Lieu de travail : Gennevilliers.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, salaire actuel, téléphone privé sous réf. 20810 à

MRI conseil
Danièle Chapuis - 13, rue Madeleine Michelis 92522 Neuilly.

Important Etablissement de Crédit
recherche
pour sa Direction Financière à PARIS

UN JEUNE CADRE DE GESTION

diplômé HEC - ESSEC ou ESCP

PROFIL :
- Grande Ecole Commerciale option financière,
- Une expérience de 2 à 3 ans de GESTION DE TRESORERIE acquise en banque ou en entreprise,
- Personnalité ouverte et dynamique, capable de s'intégrer dans une équipe en voie de constitution,
- Esprit méthodique.

FONCTIONS :
En étroite collaboration avec le responsable du Service, il aura à concevoir et à utiliser un instrument de gestion rationnelle de la trésorerie (analyse des flux, prévisions, évolution des coûts).

Possibilité de carrière

Envoyer C.V., photo, prétentions,
s/réf. 3121, à :
PIERRE LICHAU S.A.
BP 220 - 75063 Paris Cédex 02
qui transmettra

IMPORTANT GROUPE DE SOCIETES DE TRANSPORTS NATIONAUX & INTERNATIONAUX
(effectif 5000 personnes) Siège Social PARIS
recherche son

Directeur du Contentieux

45 ans minimum

FONCTION : Rattaché à la D.G. et disposant d'une bonne autonomie au sein d'un Groupe à structures décentralisées, il aura la responsabilité :
- du recouvrement des créances,
- de la défense des affaires litigieuses (étude des dossiers, préparation des conclusions, procédure, plaidoiries avec ou sans l'intermédiaire d'un correspondant)
- du conseil auprès de la D.G. et des responsables opérationnels (droit des affaires, droit du transport)

PROFIL
- Licencié ou docteur en droit,
- être ou avoir été avocat,
- avoir une expérience de la fonction au sein d'une entreprise commerciale ou industrielle.
- Anglais souhaité.

REMUNERATION : 200 000 F +

Ecrire avec C.V. manuscrit sous nº 18594 à COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS, qui transmettra.

UN IMPORTANT GROUPE NATIONAL
recherche pour ses sociétés

un responsable assistance comptable

Il aura pour mission d'assurer :
- la maintenance et le contrôle de systèmes et procédures comptables ;
- les relations avec le service informatique ;
- le conseil permanent aux services comptables, notamment dans le domaine de la fiscalité immobilière.

Profil :
- DECS exigé, expertise souhaitée :
- expérience de la responsabilité d'un service comptable de préférence dans le secteur immobilier ou T.P.

Déplacements en province à prévoir.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. VELIC, (mentionné sur l'enveloppe) à



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS



ÉTABLISSEMENT FINANCIER en forte expansion, recherche

SPÉCIALISTES DE LA P.M.E. SENIORS et JUNIORS

SENIORS:

personnes autonomes, capables seules ou avec une petite équipe, d'assumer l'entière responsabilité commerciale d'un secteur géographique.

Cette fonction implique:
l'étude du marché, l'approche des PME, leur analyse sous l'angle du risque et la négociation des contrats.

Les candidats doivent être capables d'animer des exposés-débats destinés à des Chefs d'Entreprises, Experts-Comptables, Banquiers...

JUNIORS:

même fonction sous la responsabilité d'un spécialiste senior.

Ils devront être titulaires d'un diplôme de l'Enseignement Supérieur, posséder une solide formation Comptable, Financière et Commerciale acquise au cours de 5 à 10 ans d'expérience professionnelle, dont si possible une partie comme exploitants dans le secteur bancaire.

Lieu de résidence: PARIS et LYON.

De fréquents et courts déplacements sont à prévoir.

Envoyer CV et photo à FACTOFRANCE HELLER Service du Personnel - Tour Maine-Montparnasse 75734 PARIS CEDEX 15.

HAVAS CONTACT

UNE SOCIETE INTERNATIONALE DE MECANIQUE DE PRECISION
recherche pour sa filiale en région Parisienne un

general manager

La filiale s'occupe de distribuer en France des produits fabriqués à l'étranger et, avec une quarantaine de personnes, fait un chiffre d'affaires d'environ F 20 M. L'objectif principal est de doubler ce chiffre (en termes réels) en 5 ans et de créer une solide base pour l'avenir. Peut-être faudra-t-il envisager la fabrication de certains produits en France. En même temps il faudra coopérer à l'intérieur du groupe sur les projets internationaux.

Le candidat devrait avoir 35 ans minimum, un diplôme d'étude supérieure (technique ou commerciale), au moins 5 ans de responsabilité pour la vente des produits industriels (action auprès des clients, direction d'une équipe et administration des ventes) et une bonne connaissance du marketing et de la gestion des sociétés.

Ce poste conviendra surtout à quelqu'un ayant obtenu cette expérience dans le secteur des équipements tels que :

POMPES, VANNES, COMPRESSEURS, etc.,
destinés à l'INDUSTRIE PETROCHIMIQUE et similaire.

Il aura une personnalité ferme qui saura s'imposer et l'esprit ouvert pour travailler dans un contexte international. La pratique courante de l'ANGLAIS est indispensable.



CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, recevra votre candidature avec C.V., photo et prétent. et transmettra sous la référence 15061, sauf contre indication de votre part mentionnant les Sociétés à ne pas faire parvenir.

NOUS RECHERCHONS
JOURNALISTE
JEUNE OU DÉBUTANT
Diplômé de l'enseignement sup. (I.E.P., lettres, droit, Sc. Eco.) pour publications spécialisées :
- Vie parlementaire ;
- Collectivités locales ;
- Techniques municipales.

Ecr. av. C.V., photo : Centre d'Information des Collectivités Locales, 13, r. d'Uzès, Paris-2e.

Bureau d'Etudes Paris (8e) recherche
INGÉNIEUR DÉBUTANT
Sup. aéronautique, centrale, sup. électricité ou équivalent, option électronique exclusiv. Ecrire avec C.V. et prétentions à SERAT, 20, r. de la Baume, 75008 Paris.

Recrutons Paris, province
INGÉNIEURS LOGICIEL
Expérience commutation
INGÉNIEUR SYSTÈME
V.M. - C.M.S.
Tél. 563-17-27, p. 256, 257.

Groupement des Librairies L. chaîne de 50 librairies recherche
ASSISTANT (E) COMMERCIAL (E)
Chargé (e) de la promotion des ventes et de la publicité. Le candidat doit justifier d'une bonne réussite professionnelle. Ecrire sous nº 111.351 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e).

Librairie banlieue Ouest offre à H. ou F. poste
CHEF DE RAYON
scolaire, universitaire, technique. Il devra animer et améliorer les ventes, la gestion, la rotation du stock. Ce poste convient à un professionnel du livre spécialisé, solide culture et réussite prouvée. Le candidat (e) est passionné (e) par l'obtention des résultats et la direction d'une équipe de 3 ou 4 personnes. Adressez votre candidature (lettre manuscrite + C.V. détaillé + photo et prétentions) à Librairies L. 13, rue Ed.-Vaillant, 93100 Montreuil.

I.N.R.A.
pourvoie sur concours 4 postes contractuels de
CADRES ADMINISTRATIFS
ouverts aux :
- Cadres du secteur privé ayant au moins 5 ans d'expérience.
- Fonctionnaires de catégorie A.
- Titulaires d'une maîtrise de Droit Public (option finances publiques pour le service des affaires financières).

Ces postes sont à pourvoir au service des affaires financières (2), du personnel (1), des affaires générales (1).
Adresser candidature et C.V. en précisant l'emploi postulé à I.N.R.A., 149, rue de Grenelle, Paris 7e.
Une documentation sera adressée aux candidats pré-sélectionnés. Ne pas téléphoner.

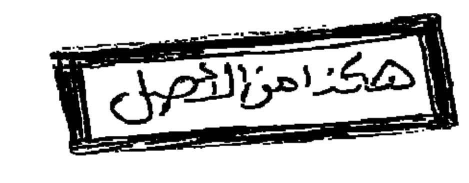
Club de sport et de détente recherche pour SECRETARIAT et RECEPTION CLIENTÈLE JEUNE FEMME, 25 ans min. Expérience nécessaire.
Tél. 633-16-80, avant 10 h.

BUREAU D'ÉTUDES TRANSPORTS CIRCULATION en développement rapide France et étranger recherche
UN (E) CHEF D'AGENCE
PARIS ET RÉGION PARISIENNE
Ingénieur 3 à 5 ans d'expérience en plans de circulation études de T.C. urbains et interurbains.
La préférence sera donnée à un candidat familier des collectivités publiques et des administrations, rapidement disponible.
Ecrire sous nº T 030.329 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

SOCIÉTÉ implantée Porte de Pantin recherche
UN COMPTABLE
pour s'occuper de la comptabilité clients.
Référence C 21.
UNE COMPTABLE OPÉRATRICE
sur ordinateur pour la comptabilité générale.
Référence C 25.
Ecrire à COMELOG, 9, rue Sainte-Anne, 75001 Paris.

STÉ SOUS-TRAITANCE rech.
COMMERCIAL
confirmé, dynamique, motivé informatique. Adresser curriculum vitae sous référence 7.578 à S.C.S. Jonction, 9, rue des Halles, 75001 Paris, qui tr.

Bureau d'Etudes Transports Circulation en développement rapide France et Etranger cherche
UN (E) CHEF D'AGENCE
PARIS et REGION PARISIENNE
Ingénieur 3 à 5 ans d'expér. en plans de circulation, études de T.C. urbains et interurbains.
La préférence sera donnée à un candidat familier des collectivités publiques et des administrations, rapidement disponible.
Ecrire sous le nº T 030 285 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.



OFFRES D'EMPLOIS

LE CENTRE DE FORMATION
ASTER INFORMATIQUE
recherche
DE FUTURS ANALYSTES PROGRAMMEURS
qui à l'issue d'une formation privée très complète (Cobol Basic, Télétraitement) de quatre mois se verront proposer un poste au sein de la Société ou d'entreprises clientes.
BAC + 2 minimum
Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et disponibilité au responsable de la formation
CABINET ASTER INFORMATIQUE
121, rue de Tocqueville, 75017 PARIS.

GRAND GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS
6000 personnes, recherche
pour son Département des Relations Humaines
(banlieue sud)
responsable de la formation

Ce cadre est chargé de proposer la politique de formation de l'Entreprise, après analyse des besoins, et de la mettre en pratique : organisation, gestion et suivi des actions, animation de certains stages. Il a à intervenir à titre de conseil auprès des responsables de l'Etablissement et des salariés.

Ce poste convient à un(e) diplômé(e) de l'enseignement supérieur, âgé(e) d'au moins 30 ans. Sa culture générale, une formation déjà acquise dans la fonction, de préférence dans le domaine des produits de grande consommation, lui permettront d'être rapidement opérationnel.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions, sous référence 118-M à GemO, 32 rue Pierret, 92200 Neuilly, qui étudiera confidentiellement votre candidature.

GemO

Novapat
qui assure la protection
de l'innovation industrielle
recrute
INGENIEUR
de préférence Electronicien
aimant le dynamisme et les responsabilités
d'une activité de conseil sur le plan international.
Anglais courant exigé.
Formation et sérieux encadrement de départ assurés.
Écrire 107, bd Péreire - 75017 PARIS.

pmp

---

suma 
mammouth

la société des Supermarchés DOC
filiale des DOCKS DE FRANCE exploite
30 SUPERMARCHÉS et HYPERMARCHÉS
EN RÉGION PARISIENNE
avec l'aide de 2 300 collaborateurs
elle recherche
JEUNES DIPLOMÉS DÉBUTANTS
ÉCOLE DE COMMERCE, DUT, BTS...

désireux de faire carrière dans la distribution (secteurs alimentaire et non alimentaire).
Après quelques mois de formation ils prendront la responsabilité de la GESTION D'UN RAYON et de l'animation d'une équipe.

L'offre s'adresse à des candidats dynamiques, ambitieux et attirés par de larges perspectives de promotion.

Adr. lettre manuscrite, C.V., photo à Sté S.M.D.
Service du Personnel, 17, avenue de la Résidence
92160 Antony.

JURISTE
droit des affaires

Entreprise Travaux Publics
d'importance nationale
recherche
pour son Siège Social à PARIS 8ème, son
CONSEILLER JURIDIQUE
Ce futur collaborateur devra disposer d'un Diplôme d'Etudes Supérieures en Droit (D.E.S.– licence), d'une expérience confirmée en entreprise. Sa solide formation juridique doit lui permettre de suivre les affaires contentieuses, les affaires d'assurances et de conseiller au point de vue juridique la Direction Générale et les services de la Société.

Ce poste important implique des qualités de contacts, de rigueur et d'ouverture sur les problèmes économiques de l'Entreprise.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 3205 à INTER P.A. – B.P. 508 – 75066 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE
filiale d'un groupe américain, activité internationale dans secteur pétrolier,
recherche
Technicien
électricité - instrumentation

Définition des fonctions :
- études des parties électricité et contrôle de petits ensembles pétroliers,
- définition des matériels et choix fournisseurs,
- réception des matières,
- participation aux mises en service éventuellement,
- déplacements de courte durée.

Profil souhaité :
- niveau BTS
- expérience professionnelle : environ 10 ans en B.E., électricité et/ou contrôle,
- anglais : lu et écrit,
- connaissance industrie pétrole appréciée.

Lieu de travail : Paris-La Défense.
Écrire avec C.V. et prétentions sous référence 1.998 M à PUBLIPANEL 20, rue Richer - 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

THOMSON-CSF
INGENIEURS D'ETUDES
(ENSAE - ENST - ESE - ENSI - ISEP - ISEN...)
En expansion, en proche banlieue sud,
La Division Avionique
souhaite renforcer le potentiel de ses équipes techniques en y intégrant des
ELECTRONICIENS DEBUTANTS
pour leur confier des travaux de
Conception et Réalisation
d'Equipements Aéroportés.

A - PLUSIEURS postes sont offerts dans des secteurs de technologies avancées
- I - traitement du signal (algorithmes, numérique, analogique)
- II - MICRO-ONDES : antennes et circuits en micro-électronique performante
- III - Electronique de puissance

B - ENSEMBLES RADARS
conception et essais de systèmes, coordination et suivi de projets radars, évolution vers des responsabilités de maîtrise d'œuvre impliquant le goût des contacts et le sens de l'organisation.

Merci d'envoyer C.V. et photo à THOMSON CSF, Département RCM - Service du Personnel - 68, Avenue Pierre Brossolette - 92242 MALAKOFF Cedex.

P.M.E. - 60 PERSONNES
EN EXPANSION RÉGULIÈRE
recherche
CHEF COMPTABLE CONFIRMÉ
Homme 30 ans minimum

RESPONSABLE SERVICE 7 PERSONNES
ayant une bonne technique comptable pour suivi de la comptabilité générale, clients, fournisseurs, déclarations fiscales, situation périodique, tableaux de bord et gestion financière.

L'évolution à court terme implique une bonne expérience informatique.

Traitement à débattre selon qualification.
LIBRE DÈS QUE POSSIBLE.
LIEU DE TRAVAIL PARIS-3e.

Ecrire avec C.V. et prétentions :
P. ROCHET, 14, boulevard de Lesseps,
78000 VERSAILLES.

UNE GRANDE BANQUE FRANÇAISE
renforce ses moyens d'études pour accélérer la réalisation de son Plan d'organisation lié à l'informatique, et recherche pour PARIS :
des INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
des DIPLÔMÉS des GRANDES ÉCOLES de COMMERCE ou de l'UNIVERSITÉ

Après une formation bancaire, ils participeront à la réalisation de grands projets :
- évolution des moyens de paiements (Guichets automatiques de banque, terminaux points de vente,...) ;
- refonte du système de gestion des titres ;
- évolution des opérations bancaires relatives à l'étranger ;
- développement de la saisie d'opérations dans le cadre de la nouvelle architecture de réseau ;
- etc.

Afin de faciliter l'intégration de ces collaborateurs au sein des équipes techniques, des connaissances informatiques seraient appréciées.

Larges perspectives d'évolution de carrière dans l'ensemble des fonctions de la Banque en France ou à l'Etranger, accompagnées d'une formation complémentaire permanente.

Ecrire à n°4389 TELEX PA
34 bd Haussmann 75009 Paris qui transmettra.

Centre de recherche en mécanique
Nord de la région parisienne
recherche
UN ATTACHE DE PRESSE
30 ans minimum
Formation journaliste scientifique.

Dans le cadre de l'action «image de marque» du centre, il sera chargé de :
- nouer des contacts avec les journalistes de la presse écrite et audio-visuelle nationale et régionale
- transmettre aux média les informations sur le centre et ses activités dans une forme susceptible de toucher le grand public
- participer à l'organisation de journées d'information.

Expérience dans un poste semblable souhaitée.

Adresser CV, photo et prétentions sous référence 15.417
CONTESSE & Cie
20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01
qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'ENGINEERING
recherche
INGÉNIEUR D'AFFAIRES EXPORTATION
Pour gestion technique et financière de contrats d'équipements et d'usines « clés en main »
DIPLOMES GRANDES ÉCOLES
INGÉNIEURS EXIGÉS
Débutant ou expérience : 1 à 3 ans.
Lieu de travail : Paris - Déplacements à l'étranger.
Anglais indispensable.

Adres. C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée s/nº 7.406 *le Monde* Pub., Service Annonces classées 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT - PARIS
recherche
UNE ASSISTANTE FINANCIÈRE
possédant de bonnes connaissances juridiques et comptables.

Formation B.T.S. Comptable, D.U.T. Finances, Capacité en droit.

BONNE DACTYLOGRAPHE

Une première expérience en rapport avec des études de crédit serait appréciée.

Elle étudiera des dossiers de crédit, elle rédigera les contrats de prêts, en relation avec les banques et les clients.

Nous assurerons sa FORMATION.

Statut bancaire.

Envoyer C.V., photo, prétentions sous référence 3.123 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75083 Paris Cedex 02, qui tr.

Pour mise en place d'un important système sur CII/HB mini 6 société (Paris, banlieue Sud-Est)
recherche
ANALYSTE système
Connaissant G.COS Mod. 400 pour assurer démarrage et assistance technique auprès de l'équipe de programmation.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions sous référence 7.099 à PUBLISCOPE JUNIOR, 13, rue Royale, Paris (8e), qui transmettra.

GROUPE DE PRESSE
recrute
RÉDACTEURS
pour son département informations sur les sociétés industrielles et financières. Formation analyste financier et expérience professionnelle de quelques années souhaitées.
Adr. candidature avec réf. à : S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, 75001 Paris.

secrétaires

Club de Sports et de Détente recherche pour SECRÉTARIAT et RÉCEPTION CLIENTÈLE JEUNE FEMME 25 ans minimum. Expérience nécessaire. Tél. 633-16-80 avant 10 h.

formation professionnelle

FAITES UNE FORMATION POUR TRAVAILLER
S.G.I. propose stage de formation professionnelle aux techniques de l'informatique. Nombreux travaux pratiques sur ordinateur.
PAIEMENT POSSIBLE APRÈS PLACEMENT
Renseignements - Inscriptions 282-12-40.

capitaux propositions commerciales

Pour firme Suisse romande (décolletage industriel et mécanique de précision) cherchons partenaire actif (passif) (entreprise ou particulier). Parc machines modernes, clientèle régulière, possibilités développement. Contacter notre conseiller de direction : M. B. Prince, dipl. INSEAD, Brena 3, 2013 Colombier (Suisse).

information divers

Orientation, Conseil, Formation. « Les Métiers de l'Informatique » Conférences grat. Inscriptions : DATATEC. 294-95-28.

Emplois et carrières de la fonction publique FRANCE-CARRIÈRES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

maisons de repos

OUVERTURE D'UN FOYER D'ACCUEIL 3e AGE dans un motel 3 étoiles, 15 km du centre de Nantes, 50 km de la plage de La Baule. Chambres de plain-pied, verdure, calme, gastronomie diététique. Tél. au 16 (40) 86-88-09.

propositions diverses

Emplois outre-mer, étranger MIGRATIONS chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

automobiles

ventes

de 12 à 16 C.V.

V. Mobil Home type Hymer Mobile Mercedes, 6 places, 1980. Et. neuf. Tél. Marché du Bateau 94/89-10-13.

PORSCHE CARRERA 2,7 L. 1973, blanche. 40.000 F. Téléphone : 370-78-28.

plus de 16 C.V.

BMW 525 - 1979
gris clair métal. 65.000 km, vitres teintées, boite automatique, roues spéciales. PRIX : 49.500 F Tél. : 562-82-02, Poste 318.

travail à domicile

Secrétaire de direction frappe tous textes et manuscrits, travail soigné. Téléph. : 051-44-49.

travaux à façon

ENTREPRISE. Sér. référ. effectue rapidement travaux peinture, menuiserie, décorat, coordinat. tous corps d'état. Devis gratuit. Tél. 368-47-84 et 893-30-02.

villégiature

SKIEZ AUX ORRES
05200 KORN AR C'HOAT
••NN - Renseignements heures bureau, 16 (1) 668-11-73.

traduction demande

J.F. nationalité japonaise licence de Français disponible traduction interprétation, franco-japonaise. Tél. 321-60-42.

Traductrice diplômée université française, anglais/français/allemand, exp. littéraire technique, cherche à élargir activités dans ce domaine. 228-58-50 matin.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE SUPÉRIEUR
TECHNIQUE COMMERCIAL - GESTION
Quadragénaire, Français, CNAM, CPA
Anglais, russe, courant. Connaiss. allemand, esp., ital. pour développer activités France et ou Europe.
DE L'ATLANTIQUE A L'OURAL
Expérience vente, animat., négociat., création : réseaux, agences, filiales, SAV, fabrication.
Clients, ttes industries, administ., distribution.
Réf. sociétés françaises et US biens et matériels d'équipement électroméc., électronique. POS, consommables.
Etudierait toutes propositions compatibles.
Tél. : (1) 736-19-86 ou écrire à :
GAI-LEBLANC, 59, avenue Victor-Cresson
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX qui transmettra.

J.F. CADRE 34 ans
10 ans expér. recouvrement contentieux de Stés américaines et françaises. Anglais courant. Ecrire sous le nº 30.335 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF COMPTABLE FINANCIER INFORMATIQUE GESTION DU PERSONNEL
H., 33 ans, formation supérieure (Eco., Droit, Sc. Po., IAE, DECS), anglais lu et parlé. Expérience dans secteurs bâtiment et agro-alimentaire. Libre immédiatement. Tél. : (90) 79-37-87.

Recherchons travail toutes sortes pour étudiants. Association APLL 33, place Maubert. 326-77-51.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
(Brevet de Secrétariat)
J.F., 35 ans, 14 ans expérience cherche poste assistante ou collaboratrice avec responsabilités et initiatives (avec relations publiques). Ecrire sous nº 14.919 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm..

ACOUSTICIEN HAUT NIVEAU, 38 ans, 15 ans expér. Solides connaissances propagation, diffraction, émission analyse numérique, programmation, pratique anglais, apte à l'abstraction mais sens pratique rech. situation évolutive dans société dynamique. Ecr. s/nº 15.222 Contesse, 20, avenue Opéra, Paris-1er.

Homme, 40 ans, propédeutique lettres DUT carrières sociales, qualités littéraires et 10 ans d'expérience travail social, ouvert à toutes propositions région parisienne, M. GOUYE, 35, avenue Lénine, 94110 Arcueil.

URGENT
H., 42 ans, exp. direction ingé. + DEUG Droit, étudie TOUTES propositions pour Paris et banlieue. LAURENT J.-M., 3/574, rue Picasso, 94 Choisy-le-Roi.

Professeur de français en entreprise spécialisé français pour étranger, 7 ans expérience enseignement, recherche poste stable statut salarié. Tél. Mme SLAMA, au 854-76-27 ou écrire 135, rue E.-Branly, 93 Montreuil.

J.F., célibataire, 25 ans, maîtrise Droit national, 3 ans expérience commerciale bancaire cherche emploi dans services juridiques. Ecrire Mle CARTON, 17 bis, avenue Walter-Stucki, 03200 VICHY.

DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE, 35 ans
Responsable de promotion, animation de séminaires, spécialiste de la théorie des jeux stratégiques. Ecrire sous le nº 310 RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. B.T.S. secrétariat bilingue anglais cherche emploi temporaire longue durée. Libre de suite. Tél. : 248-72-23, poste 25-20 - 906-56-25 (le soir).

H. 43 ans ou quel. nation. port., bon bricoleur, ch. emploi r. Paris. M. Loureiro, 128, r. Tocqueville, 75017 PARIS.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF COMPTABLE FINANCIER INFORMATIQUE GESTION DU PERSONNEL
H., 33 ans, formation supérieure (Eco., Droit, Sc. Po., IAE, DECS), anglais lu et parlé. Expérience dans secteurs bâtiment et agro-alimentaire. Libre immédiatement. Tél. : (90) 79-37-87.

Dame 56 a. ancienne gérante coiffure-parfumerie, sérieuse, bon. présent., accept. propos. empl. stable. Delmas, 17, rue Buffon, 93100 Montreuil. Tél. 857-01-19.

J.F. 24 ans, disponible imméd. Maîtrise droit privé, D.E.A. droit social. Désirerait poste serv. du personnel ou service contentieux de Paris ou R.P. Ecrire sous le nº 30.333 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Vous cherchez un cadre de très haut niveau, gestionnaire et organisateur, formation doctorat 3e cycle es sciences économiques, exp. 18 ans du service de l'industrie (études, négociations, etc.), connaissances des langues français, arabe, espagnol, italien, anglais. Intérêts : relations internationales dans banque ou industrie de pointe.
Ecrire sous le nº T 030.354 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 34 ans, licence + DES Sciences Economiques + IAE DECS Comptable. Très bonne exp. contrôle gestion multinationales, recherche poste gestion finances. Ecrire sous le nº T 030.315 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune Femme 25 ans, études Sciences Po et langues orientales, anglais courant, polonais, tchèque et italien lu et écrit, cherche emploi motivant et rémunérateur. Ecr. s/nº 6215 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE COMMERCIAL, 30 a. d'exp. vente machines bureau, recherche poste à respons. sur Paris, Bordeaux, Toulouse. J. MARTY, 23, rue Dulong, 75017 Paris. Tél. 227-56-21.

J. Fme SECRÉTAIRE DE DIRECTION, Assistante (B.T.S.), 13 ans exp. anglais, notions comptabilité, rech. pl. stable, responsabilités. Libre de suite. 528-52-47.

Jeune Femme, 21 ans, cherche POSTE DE DACTYLO ou SECRÉTAIRE ASSISTANTE MÉDICALE. Libre de suite. Tél. : 283-21-50.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

RESPONSABLE SAV - Autodidacte - 55 ans. Très bonne expérience commerciale et technique secteurs : automobile, RATP, services... Bonnes connaissances gestion stock. Contacts haut niveau milieux divers.
RECHERCHE : situation auprès PME/PMI soucieuses du rôle SAV vis-à-vis clientèle et désirant créer ou développer cette fonction. R.P. Grande disponibilité pour déplacements province. (Section BCO/JCB 125).

GRAPHISTE ILLUSTRATRICE DESIGNER diplômée ENSAD DNBA - 3 ans expérience professionnelle mode, audiovisuel, PLV, très bon sens de l'adaptation dans tous domaines créatifs.
RECHERCHE : poste stable (assistance de direction artistique ou équivalent). Paris ou proche banlieue ouest (Section BCO/JCB 126).

J.F. 25 ans - DUT TC + Form. secrétaire bilingue anglais (sténo angl.), notion espagnol, 3 ans expérience dpt. com. Habitude animation équipes de ventes.
RECHERCHE : POSTE et RESP. secrétaire assistante de direction export de préf. Paris ou proche banlieue nord. (Section BCO/JCB 127).

CADRE COMMERCE INTERNATIONAL ET FINANCE, 39 ans - IAE/DEA finance, bilingue russe anglais courant, allemand, 12 ans expérience professionnelle dont direct. de filiale à l'étranger de banque d'affaires. Spécialiste transfert technologie, biens d'équipement financement pays de l'Est.
RECHERCHE : responsabilités export ou/et financières dans Sté de services PME ou PMI, R.P. Grande disponibilité pour déplacements (Section BCO/JCB 128).

s'adresser à: ANPE
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

DÉFENSE

NOUVELLE RÉORGANISATION DU SDECE

• Renforcement des postes extérieurs du contre-espionnage
• Création d'une cellule d'analyse politique et économique

Une réorientation de ses activités et des départs, ou des permutations, de fonctionnaires du renseignement marquent, à l'heure actuelle, la réorganisation, en cours, du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE) décidée par son nouveau directeur général, M. Pierre Marion. Cette réforme interne, qui concerne principalement l'état-major des services secrets français et la branche du contre-espionnage, intervient alors que, dans les milieux gouvernementaux, des accusations sont portées à l'encontre du comportement jugé indiscipliné, voire franchement hostile, de certains des collaborateurs ou correspondants du service en Afrique. On assiste probablement à la reprise en main d'une administration par ses nouvelles autorités de tutelle, après une décennie d'une direction sans partage qui a laissé se constituer, au sein du SDECE, des féodalités ou des clans et qui s'est accommodée de l'existence de plusieurs « bavures » graves dont ont été victimes des agents confirmés ou anciens.

L'aspect le plus spectaculaire de la réorganisation du SDECE, aujourd'hui, est le renforcement de la branche du contre-espionnage, qui dépend de la direction de la recherche.

Traditionnellement, la direction opérationnelle d'un service secret – la direction de la recherche au SDECE – est divisée en une branche S.R. (service de renseignement) et une branche C.E. (contre-espionnage). La mission du contre-espionnage est double : 1) recruter des agents dans les services adverses de renseignement pour connaître les orientations et le motivations de leurs recherches, au besoin en suscitant des « défections » ; 2) assurer la protection du service de renseignement du SDECE ou des sources de la D.S.T. (Direction de la surveillance du territoire) qui travaillent à l'étranger, pour mieux vérifier l'authenticité de leurs contacts et garantir, ainsi, la fiabilité des informations.

Redéploiement

M. Marion se propose, pour 1982, de redéployer à l'étranger des postes et des moyens propres au C.E., renouant avec une politique de certains de ses prédécesseurs au SDECE.

Ainsi, pendant ce qu'il est convenu d'appeler la « guerre froide » entre l'Est et l'Ouest, le SDECE disposait à l'étranger de postes de C.E. et de postes de S.R. relativement étoffés et indépendants les uns des autres. Progressivement, après la guerre d'Algérie, les postes du S.D.E.C.E à l'étranger sont devenus mixtes, le chef de poste, souvent originaire du S.R., ayant sous sa dépendance son homologue du C.E.

En 1970, M. Alexandre de Marenches, nommé par Georges Pompidou à la tête des services secrets français, a maintenu cette mixité, mais il a aussi recréé de postes de C.E. dans une demi-douzaine de pays « sensibles », comme les pays de l'Est.

Après le renvoi, à la fin de 1976, du « patron » du C.E. central à Paris, le colonel, puis général Yves Choppin de Janvry, les postes du C.E. à l'étranger ont été rattachés à la branche du S.R. pour cesser, dès lors, d'avoir des activités réellement distinctes. Cette modification correspond, dans le même temps, à une ascension progressive des responsables du S.R. et à une montée de leur influence au sein du SDECE.

Sous la direction du colonel, puis général René Crignola, le poids du S.R. s'est renforcé entre 1977 et 1981, sans que l'on observe, pour autant, un accroissement parallèle de la qualité de sa production. Au contraire, les synthèses se sont faites plus sommaires et plus dogmatiques.

A en croire des fonctionnaires du C.E., la production contestée du secteur « Afrique » du S.R. illustre cette fâcheuse évolution, surtout depuis le départ de son chef, le colonel Maurice Robert, qui devait devenir ambassadeur au Gabon après un court passage dans la filiale locale de ELF-Erap.

Machination

Le déclin du C.E. s'est aussi accompagné de la revendication de son autonomie par le service « action », le bras séculier du SDECE qui fut longtemps dirigé par le colonel, puis général Alain de Gaigneron de Marolles, avant qu'il ne devienne, pour moins d'un an, directeur de la recherche.

En Afrique, le service « action » a son propre réseau d'informateurs – que, parfois, le C.E. n'est pas en mesure d'identifier, – et il s'est constitué en bastion qu'il est, du reste, demeuré avec le colonel Georges Grillot. Les hommes du camp du Cercottes, comme on les appelle du nom de leur centre d'instruction dans le Loiret, ont mené de nombreuses opérations de logistique au profit de responsables africains, sans toujours attendre le feu vert de leur hiérarchie. Ils ont aidé à la création de services locaux de contre-ingérence qui œuvrent parfois contre le représentant français de SDECE.

Précisément, les récentes péripéties au Tchad ont été l'occasion, dans les milieux gouvernementaux français, de mettre en cause le comportement de certains collaborateurs du SDECE en Afrique, liés à des anciens réseaux de renseignements toujours en place.

Au plus haut niveau de l'État, on a eu le sentiment, surtout dans la nuit du mercredi 28 au jeudi 29 octobre, d'avoir été la cible d'une machination destinée – par la diffusion de fausses nouvelles sur la progression hypothétique d'une colonne blindée libyenne sur N'Djamena – à créer entre Paris et Tripoli un état de guerre dans lequel auraient été aussi impliqués le Soudan et l'Égypte : d'un côté, les Libyens étaient avertis de l'entrée imminente de troupes françaises au Tchad et, de l'autre, la France était informée d'une tentative semblable de la Libye.

La présidence de la République a pris l'initiative, depuis, de démêler l'écheveau, et l'on n'y est pas tendre pour les activités, chèrement rémunérées, du SDECE en Afrique.

On estime en haut lieu que cette intoxication par des agents ou des correspondants mal contrôlés en Afrique visait à nuire aux intérêts de la France dans cette région du monde et l'on est quasiment persuadé que, sciemment ou non, les auteurs de cette « manipulation » ont joué le jeu d'une puissance étrangère en cherchant, notamment auprès de la presse, à accréditer des rumeurs de coup d'État à Tripoli.

En restaurant le C.E. « offensif » dans ses prérogatives, dans ses missions et dans son organisation, M. Marion se donne les moyens de mieux contrôler les sources de son S.R. en le protégeant, peut-être, contre lui-même.

Synthèses

Mais la réorganisation du SDECE a un autre objectif, avec la création d'une cellule « plan, prospective et évaluation » qui aura pour tâche de réaliser des synthèses, à partir des renseignements fournis par les services, et de préparer, évaluer et orienter les plans de renseignements.

Cette cellule de synthèse et de plans à long terme doit occuper quarante-cinq fonctionnaires civils recrutés en 1982 et en 1983. Officiellement, elle se présente comme devant permettre de proposer au gouvernement des synthèses politiques et économiques directement utilisables par lui.

Une telle structure peut faire double emploi avec une série d'instructions déjà existantes :

1) au sein même du SDECE, avec la division R-3 de la direction de la recherche, qui rédige des synthèses ponctuelles à partir des informations fournies par les agents du S.R. ou à partir des écoutes radio, sous chiffre ou sous code, décryptées par la division R-5 de cette même direction de la recherche ;

2) au niveau interministériel, avec le Secrétariat général de la défense nationale (S.G.D.N.), qui, fort de ses sept cent cinquante fonctionnaires civils et militaires, est chargé d'élaborer des synthèses quotidiennes pour le compte du gouvernement.

La division R-3 « exploitation » du SDECE avait perdu de son importance. Ses bulletins de renseignements, que la conférence de diffusion doit chaque jour répartir entre leurs différents destinataires, ne peuvent espérer couvrir tout le champ de l'actualité, faute de moyens et de personnels compétents pour traiter les informations de tous ordres. Ils s'en tenaient à de courtes fiches sur des aspects particuliers, pour éviter d'entrer en compétition avec les instances propres au Quai d'Orsay ou à l'état-major des armées.

Allègement

Avec la création de la cellule « plan, prospective et évaluation » de M. Marion, ces bulletins de renseignements retrouveront, sans doute, une seconde jeunesse.

A cette initiative du nouveau directeur général du SDECE, il faut ajouter, enfin, la volonté d'alléger l'administration centrale (finances, personnel, matériel, laboratoires, écoles et archives) par la suppression de plusieurs échelons intermédiaires qui, du temps de M. de Marenches, avaient pris consistance au point de faire écran entre la direction générale et les services opérationnels.

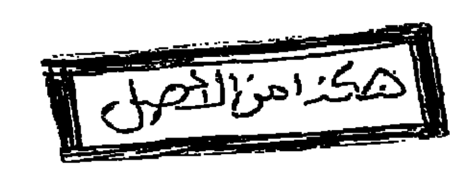
M. Marion s'est entouré de plusieurs adjoints en prise directe sur les différents services, à commencer par le général Jacques Sylla Fouilland, directeur de la recherche, et le colonel Jean-Albert Singland qui supervisa, en 1979-1980, le contre-espionnage – avant de le laisser aux mains du colonel Giraud – et le service de sécurité intérieur, rattaché à la direction générale.

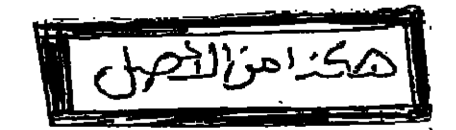
Ces aménagements sont présentés comme le moyen d'économiser des emplois administratifs, pour mieux intensifier la recherche et l'exploitation du renseignement et pour redéployer les postes extérieurs vers des missions opérationnelles.

Pour y parvenir, la direction générale du SDECE a prévu, certes, d'embaucher jusqu'à quarante-cinq personnes en deux ans, mais aussi, de muter ou de mettre en congé spécial des fonctionnaires qui n'auraient plus leur place dans le nouvel organigramme. C'est une perspective qui commence d'agiter sérieusement une institution, encore secouée par la « chasse aux sorcières » du temps de M. de Marenches.

JACQUES ISNARD.

• *M. René Dalmas*, ancien élève de l'ENA et conseiller personnel à la direction générale du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE) du temps des M. Alexandre de Marenches, est réintégré, par arrêté au *Journal officiel* du mardi 17 Novembre, comme administrateur civil affecté au ministère de la défense. Cette mesure (*le Monde* du 26 septembre) fait partie des changements intervenus récemment à l'état-major du SDECE.





une semaine avec LA HAUTE-NORMANDIE

Le Monde

Un même cap pour Rouen et Le Havre ?

LES deux bonnes nouvelles sont arrivées presque en même temps, un vendredi : c'est d'abord Gaz de France qui a annoncé l'implantation de la première usine française de gazéification de charbon dans la zone industrielle et portuaire du Havre. Un investissement de quelque 500 millions de francs, pour une véritable « usine de démonstration » devant être mise en service à l'horizon 1985. C'est ensuite un important consortium assurant une liaison régulière entre l'Europe et l'Extrême-Orient qui a fait savoir qu'il déplaçait de Brême au Havre son centre d'éclatement de conteneurs à destination des îles Britanniques. Un trafic supplémentaire pour le port français de l'ordre de quatre-vingt mille mouvements de conteneurs par an. Surtout, un succès commercial spectaculaire face à ses principaux concurrents étrangers.

Depuis ce fameux vendredi — c'était le 30 octobre dernier, — les responsables du Port autonome du Havre affichent donc une sérénité renforcée. C'est bien dans une nouvelle phase de développement qu'ils se sont engagés.

Créé par François Ier en 1517, Le Havre a été un port avant de devenir une ville. Presque entièrement reconstruit après la seconde guerre mondiale, le port est ainsi resté l'activité essentielle d'une agglomération qui compte actuellement deux cent soixante-dix mille habitants.

Il est vrai que ses atouts sont considérables. On n'est pas impunément le débouché de la mer la plus fréquentée du monde et situé à proximité d'un des principaux centres de consommation de l'Europe, en l'occurrence la région parisienne. Ainsi, Le Havre, qui s'est hissé au second rang des ports français, s'attaque ouvertement à la toute-puissance des ports nordiques, Rotterdam, Amsterdam, etc., etc.

Seulement, au Havre comme ailleurs, on a été rudement secoué par les chocs pétroliers. Le pétrole y occupait une telle place qu'on avait construit le prestigieux terminal d'Antifer, équipé pour recevoir les plus énormes tankers en circulation. En 1980, le pétrole brut représente 60 millions de tonnes sur un trafic portuaire global de 79 millions de tonnes. Or, on prévoit une chute de près d'un tiers d'ici à 1990.

Port de mer, port de fleuve

A plus long terme, on songe au G.P.L., ce gaz qui s'échappe des champs pétrolifères et qui devrait être mis en vente sur le marché du golfe Persique d'ici un ou deux ans. De surcroît, le port du Havre jouxte une zone industrielle de 8 000 hectares où de grands espaces sont encore disponibles ; il peut s'appuyer sur elle en ce qui concerne les nouveaux marchés de la chimie ou, encore, les P.M.E.-P.M.I. dont les missions sont directement liées aux activités portuaires.

A poids égal, le conteneur représente pour le port un chiffre d'affaires quatre fois supérieur à celui du pétrole. Dans ces conditions, l'enjeu est simple : il s'agit de remplacer les « tonnes pauvres » par les « tonnes riches ». Pour réussir ce rééquilibrage, l'accord entre les dirigeants économiques et politiques locaux est une condition nécessaire, de même que

La situation n'est pas pour autant désespérée. « *Le problème, c'est de s'adapter aux changements d'une manière générale, voilà tout !* », résume avec une réelle confiance M. Jacques Dubois, directeur général du Port autonome du Havre. Et justement, au Havre, on semble plutôt bien armé pour ces adaptations. On s'y est équipé en fonction de la « conteneurisation » bien avant les autres ports français. Avec trois terminaux spécialisés, on y a déjà dépassé le seuil de cinq cent mille mouvements annuels. On y compte aussi sur d'autres trafics de substitution. Le charbon à usage industriel (7 millions de tonnes en 1980) est un exemple. Il y a également les céréales.

cette « paix sociale » qui n'a pas été démentie depuis plusieurs mois. Daniel Colliard (P.C.), premier adjoint au maire du Havre et représentant de la municipalité au conseil d'administration du Port autonome, en est, lui aussi, convaincu : « *Nous avons toujours joué la carte du dialogue,* explique-t-il. *Aujourd'hui, nous sommes, bien entendu, pour une reprise de la politique d'industrialisation du port. Nous souhaitons simplement qu'elle se fasse dans le cadre d'une nouvelle politique économique qui prenne en compte le coût social de la production.* »

Un peu à l'ombre de son puissant voisin, le port de Rouen ne paie pas de mine. Ses quais s'étendent sur une vingtaine de kilomètres le long de la Seine et sont relativement extérieurs à la ville. D'ailleurs, l'attachement des Rouennais envers leur port est sans commune mesure avec celui dont font preuve les Havrais. « *Il y a une rive droite et il y a une rive gauche et, entre les deux, il y a un port ; et, entre le port et la ville, il y a un rempart* », résume un historien local.

Pourtant, à la différence de la plupart de ses concurrents, le port de Rouen a subi, sans dommages, la baisse du volume des importations de pétrole. Le pétrole n'a jamais été son point fort. En revanche, sa vocation agro-alimentaire ne fait que se confirmer. Elle le place au premier rang parmi les ports céréaliers français. En 1980, les produits d'origine agricole en vrac, conteneurisés ou sous « conditionnement conventionnel », représentaient un bon tiers de son trafic, soit 6,7 millions de tonnes.

Cela n'est évidemment pas le fait du hasard, mais tient tout particulièrement à sa situation géographique. « *Placés à l'intérieur des terres, nous sommes justement privilégiés pour les marchés dont le transport par voie terrestre est coûteux* », estime M. Alain Gauthier, directeur général du Port autonome de Rouen. « *Quant au problème du temps que prennent les bateaux pour remonter la Seine, il n'est pas aussi important qu'un examen superficiel pourrait le laisser croire* », insiste-t-il.

Curieusement, les Rouennais ont longtemps jugé leur port incapable de surmonter de tels obstacles géographiques avec des navires de plus en plus grands. Les « pilotes » du port ont été parmi les premiers à relever ce défi.

Les pilotes, ce sont ces capitaines au long cours qui prennent en charge les bateaux depuis leur entrée dans l'estuaire jusqu'à leur arrivée à quai. Un périple de six à sept heures fragmenté en deux étapes et pour lequel une parfaite connaissance du fleuve est indispensable.

STEPHANE BUGAT.

(*Lire la suite page 40.*)

Le nucléaire sans plaisir mais sans grogne

DANS quelques années la Seine-Maritime pourra s'enorgueillir d'être le plus gros producteur d'électricité de tous les départements français. Sur moins de 100 kilomètres de rivage les alternateurs de 3 méga-centrales enverront sur le réseau à haute tension plus de 50 milliards de kilowatts-heures par an. Qui dit mieux ?

Au Havre, ils seront fournis par quatre chaudières à charbon dont la dernière commencera à ronfler l'an prochain. A Paluel, quatre réacteurs vont démarrer les uns après les autres, entre 1983 et 1986. Encore plus au nord, à Penly, deux autres réacteurs seront couplés au réseau en 1989 et 1990. Au total, la formidable puissance installée au bord de la Manche atteindra 9 850 mégawatts.

Paris, voisin gourmand

Pour mesurer l'ampleur de ce bond en avant il faut savoir que la Seine-Maritime abrite actuellement trois centrales classiques en production. Celle du Havre (1 450 MW), celle de Dieppedalle qui brûle du fuel (92 MW) et celle de Yainville, qui consomme fuel et charbon (334 MW). Ces deux dernières, de bonnes vieilles machines qui datent d'après la Libération, seront bientôt hors d'âge. Elles seront donc fermées. Malgré cette amputation, le département sera, en 1990, vingt fois plus « puissant » qu'aujourd'hui.

Que fera-t-il de ces torrents d'électricité ? E.D.F. estime avec optimisme que les Normands et leurs industries consommeront, en 1990, 70 % de courant de plus qu'en 1980. Ce bel appétit électrique n'absorbera que le tiers de la production locale. La Seine-Maritime exportera donc vers les régions voisines — la Picardie et l'Ile-de-France — beaucoup moins bien pourvues. Les deux tiers de leurs besoins pourront être satisfaits par les fournitures de la côte normande.

Cette situation exceptionnelle de premier fournisseur électrique de sa majesté parisienne, la Haute-Normandie la doit à la mer. Seuls l'estuaire de la Seine et les puissants courants marins qui balayent le littoral sont capables de refroidir à bon compte les multiples et gigantesques chaudières d'E.D.F. Et les capacités de refroidissement de la Manche sont, avec celles de la Loire, les plus proches de la capitale.

C'est le conseil général lui-même qui, en 1975, lors du lancement du programme nucléaire a proposé les deux sites de Paluel et de Penly. Sur le premier — une commune rurale de 300 âmes, — il n'y a pas eu d'objection. Sur le second, à cheval entre Penly (150 habitants) et Saint-Martin-en-Campagne (560 habitants), les choses ont été moins faciles. Le maire de Penly prit la tête d'une opposition qui — on est en Normandie — n'a jamais outrepassé les bornes de la bienséance. M. le maire a, d'ailleurs, cédé la place lors des élections municipales de 1977. Quant aux manifestations, la dernière en date, qui s'est déroulée cet été, n'a pas été plus agitée que les précédentes.

A dire vrai, les élus locaux ont accepté ce qu'ils considéraient comme l'« inévitable », et ils essaient maintenant d'en tirer parti. On s'est même, dit-on, un peu disputé pour savoir qui tirerait les marrons du feu. Les communes rurales ou les chefs-lieux de canton ? Pour faire la paix on a décidé ici et là de se grouper en districts. Les retombées seront ainsi plus équitablement réparties.

Les seuls à ronchonner encore sont les pêcheurs, notamment ceux de Dieppe, qui craignent pour leurs prises futures. En effet, les centrales nucléaires utilisent abondamment l'eau de mer pour éponger leurs excédents de calories. Par une canalisation souterraine forée dans la craie et qui débouche à 1 kilomètre au large, chaque réacteur de 1 300 mégawatts rejette chaque seconde 42 000 litres d'une eau réchauffée de 15 °C. Les quatre « tranches » de Paluel vont, ainsi, recracher l'équivalent d'un fleuve comme la Seine en été. Même après dilution par les courants et les marées, il restera en permanence au large une nappe de 550 hectares où l'eau aura 1 °C de plus que le milieu environnant.

Chantier de titan à Penly

A Penly, où l'on ne prévoit, pour l'instant, que deux réacteurs, l'effet sera moitié moindre mais, fâcheusement, il touchera des nurseries de poissons plats. Des chercheurs, paraît-il, vont surveiller les choses de près. Ils pourront tout au plus constater scientifiquement l'innocuité ou les méfaits des eaux chaudes.

Car les chantiers vont bon train. A Paluel, le plus gros est fait. Au débouché d'une valleuse, les engins ont creusé une fosse d'une douzaine d'hectares et ont entassé les 9 millions de mètres cubes de déblais sur le plateau environnant. Dans la fosse, face à la mer, les blockhaus de béton des réacteurs sont en place. On soude les tuyauteries et on monte la turbine numéro un.

MARC AMBROISE-RENDU.

(*Lire la suite page 40.*)

GRAND PROJET

Tancarville et son frère

IL aurait pu s'appeler pont d'Oudalle, nom d'un petit village situé à sa hauteur, sur la rive droite de l'estuaire de la Seine, tout comme on avait appelé Tancarville le pont qui fut inauguré en 1959 par le général de Gaulle. Il fallut que le maire de Honfleur, M. Liabastre, provoque un léger incident lors d'une réunion de travail entre élus locaux et techniciens. « *Tout le monde parlait du pont d'Oudalle,* explique-t-il. *Pourquoi, et sans consultation, baptiser d'un nom de la rive droite, celle du Havre, le deuxième franchissement de l'estuaire ? J'allais quitter la salle lorsqu'on m'a questionné. Appelons ce pont pont de Honfleur, ai-je répondu, et l'affaire fut inscrite.* »

D'un point de vue strictement géographique, la remarque était juste : le pont ne doit-il pas déboucher sur la rive sud à l'est de Honfleur, non loin du célèbre vieux bassin ? Et puis l'image de marque de la petite ville de dix mille habitants ne serait plus uniquement touristique puisqu'on allait y adjoindre un des symboles de la communication : un pont, argument économique de poids.

Même réduite à l'état d'anecdote, cette petite passe d'armes est révélatrice des dangers et des tensions qu'engendre le projet de construction d'un second Tancarville. Depuis longtemps Havrais et Honfleurais, séparés par 4 petits kilomètres d'eau, ressentent comme une frustration cette absence de communication normale. Et ce n'est pas le pont de Tancarville qui les a rapprochés. Situé à 30 kilomètres en amont, cet ouvrage, qui fut mis en chantier par la seule chambre de commerce et d'industrie du Havre, a uniquement désenclavé le grand port normand par rapport à tout ce qui se trouve au sud-ouest de la France. Et Tancarville à peine achevé, on songeait déjà au Havre à la construction d'un immense complexe industriel et portuaire en asséchant une bonne partie de l'estuaire. Avec un pont mettant Honfleur à quelques minutes du centre du Havre et de sa zone industrielle, les spécialistes prévoyaient l'installation d'environ cent mille personnes travaillant au Havre et venant chaque soir retrouver le calme de leur maison au cœur du pays d'Auge.

Elus locaux et responsables économiques de cette région ont tout d'abord craint une telle opération qui désenclaverait la basse vallée de la Seine au lieu de la développer harmonieusement. A Honfleur, même avec un port « *qui n'a bénéficié d'aucune travaux d'aménagement depuis Gambetta* », suivant l'expression de M. Liabastre, les inconvénients risquent d'être plus importants que les avantages. Sans aucune structure d'accueil ni mesures incitatoires pour l'industrie, cette zone rurale se serait transformée en super-banlieue du Havre.

ÉTIENNE BANZET.

(*Lire la suite page 38.*)

LA HAUTE-NORMANDIE

Les bonnes recettes de l'élixir de Fécamp

AVEC ses petites maisons — pierre et brique mélangées — calées autour de ses trois bassins et des vestiges de la vieille abbaye pour se garder des froideurs du *noroît*, Fécamp est à l'abri dans sa longue et étroite valleuse.

Pour le visiteur du pays haut-normand, Fécamp évoquera surtout les campagnes hauturières des terres-neuvas, et cette liqueur aromatique et couleur d'ambre qui a pour nom Bénédictine. Les chalutiers ont disparu, ou presque. Seul, le *Dauphin* ramène encore la morue, et, si le *Shamrock* mire toujours sa coque dans les eaux du bassin, c'est plus dans l'attente d'un éventuel acheteur que pour un improbable départ pour la pêche. Heureusement, à quelques centaines de mètres du quai Bérigny, où Georges Simenon a situé l'action d'un de ses Maigret, la Bénédictine est toujours présente, rassurante pour le petit port normand à qui elle apporte plus de deux cent cinquante emplois et qui a vu défiler, rien que pour l'année 1980, cent vingt-trois mille visiteurs.

A Fécamp, la Bénédictine fait figure de monument. A eux seuls, les bâtiments sont déjà image et symbole. De style néo-Renaissance, l'édifice, qui abrite aujourd'hui le musée, la distillerie et les bureaux — alors que la mise en bouteille se fait à une dizaine de kilomètres, dans la campagne. — impose, avec sa floraison de clochetons et de pinacles, d'ogives et de balcons, d'arcades, de fresques sculptées, de statues. La luxueuse bâtisse a été construite à la fin du dix-neuvième siècle par l'architecte Albert, élève de Viollet-le-Duc. Mais c'est le patriarche de la famille Le Grand qui, depuis six générations, veille aux destinées de l'entreprise, Alexandre, qui en a dessiné et pensé les grandes lignes.

Un pionnier en marketing

Etrange personnage, très en marge de ses contemporains, que ce M. Le Grand. Ses lointains descendants en parlent aujourd'hui comme s'il vivait hier et, en 1981, il incarne encore à la fois les racines et l'esprit de cette petite entreprise de réputation mondiale.

La longue histoire de la Bénédictine commence au seizième siècle. A cette époque vit à Fécamp un moine bénédictin, Dom Vincelli, qui, comme beaucoup de religieux italiens de ces temps reculés, était un grand herborisateur. C'est en composant baumes et cordiaux qu'il fut amené à conserver les sucs et arômes de certaines plantes et, macérant, bouillant et mélangeant sans relâche, qu'il élabora un élixir très vite réputé.

Quand vinrent, deux siècles plus tard, les temps troublés de la Révolution, les moines cachèrent prudemment certains de leurs manuscrits. Mais l'elixir du Frère Vincelli tomba dans l'oubli.

Ce n'est que vers 1860 que M. Alexandre Le Grand, alors grossiste en vins et spiritueux, mais aussi érudit et fervent collectionneur, eut l'occasion de se pencher sur certaines pièces d'archives, héritées de l'ordre monastique. Il y découvrit notamment la composition du fameux élixir, fait de vingt-sept plantes aromatiques, dont l'hysope, la mélisse, le safran, la coriandre, la cannelle... Puis il travailla de longues soirées derrière son alambic et, apportant de notables aménagements à la recette du moine, il découvrit enfin une liqueur aux qualités gustatives très appréciables. C'est à Rome qu'il obtint de l'ordre bénédictin l'autorisation de commercialiser la... Bénédictine.

Mais il ne s'arrêta pas là. A la façon d'un précurseur du marketing, il savait déjà, en ce milieu du dix-neuvième siècle, qu'il ne suffit pas de posséder un produit de qualité pour l'imposer sur le marché. Encore fallait-il lui donner une image de marque, lui faire véhiculer un message. Ainsi M. Le Grand avait-il compris, de sa petite ville perdue dans le pays cauchois, certaines règles d'or conseillées de nos jours pour la bonne réussite d'une promotion commerciale.

Toute l'image que porte en lui le produit « Bénédictine » est née de là : la forme du flacon, très classique, le dessin des étiquettes et leur graphisme, le nom de la liqueur lui-même, jusqu'à l'architecture des bâtiments, pensés comme un mémorial, rêvés à la croisée du baroque et de la Renaissance, mais avec toujours l'arrière-pensée latente de promotion d'un symbole et d'une idée.

Et puis Alexandre Le Grand a eu l'idée d'exporter. Les voiliers, anglais pour la plupart, faisaient régulièrement escale à Fécamp, apportant dans leurs cales des marchandises en provenance d'Extrême-Orient et des Amériques et repartant presque toujours à vide pour ces mêmes points extrêmes du globe. Il leur confia sa liqueur, déjà connue en Europe, posant ainsi les premiers jalons des futurs marchés américain, australien ou même chinois. Et ce faisant, doucement, la Bénédictine devenait une des petites cartes de visite de la France dans le monde.

Cette leçon sut porter. Lorsqu'en 1892 la distillerie fut ravagée par l'incendie allumé volontairement par deux ouvriers licenciés, un des descendants de M. Le Grand sut sauver l'entreprise, menacée de faillite, et même tirer profit de l'épreuve. Alors que tout paraissait perdu, il eut ce trait étonnant — en s'appuyant d'ailleurs habilement sur la presse — de présenter à l'opinion publique ce désastre comme une perte pour le patrimoine national. Ce sentiment, bien entretenu, agit comme un délai de grâce et lui permit de trouver les crédits nécessaires pour la reprise de la production.

Percée sur le marché américain

Aujourd'hui, la Bénédictine, dont 87 % du chiffre d'affaires sont réalisés à l'exportation, est présente sur tous les continents. Le marché le plus important se situe actuellement aux Etats-Unis avec le « B and B », introduit dès 1937 outre-Atlantique. Mais la Chine, la Malaisie et Singapour importent de plus en plus. Sans doute plus sensibles à la mystique des plantes qu'à l'évocation des prieurés du Moyen Age, ils représenteront peut-être demain une très grande part du chiffre d'affaires de la première P.M.I. exportatrice haute-normande.

Est-il une preuve plus tangible de la réussite mondiale de cette petite industrie du littoral normand que l'atelier de pesage des plantes, où des vitrines présentent des centaines de bouteilles trouvées sur les cinq continents ?

Noms des liqueurs, étiquettes, formes identiques des flacons... Il y a toujours quelque chose qui évoque directement la grande liqueur française : depuis sa création en 1867, la Bénédictine — dont les gestionnaires ont toujours eu la sagesse de déposer la marque dans chaque pays — a dû se défendre contre huit cents contrefaçons...

PATRICK PESLIER.

GRAND PROJET

Tancarville et son frère

(Suite de la page 37.)

La crise économique a sans doute permis de remettre de l'ordre dans les esprits. La Basse-Normandie ayant en 1977 approuvé le principe d'un aménagement intégré de l'estuaire, les conditions de la réalisation, les conséquences économiques, sociales et psychologiques du deuxième franchissement ont pu être étudiées sereinement. Au Havre, quelles que soient les perspectives de développement, tous les responsables politiques et économiques sont favorables au pont. Certains auraient souhaité qu'il soit à la fois routier et ferroviaire, les relations par chemin de fer avec l'ouest et le sud-ouest de la France étant difficiles puisque dirigées obligatoirement vers la région parisienne. Mais la pente d'accès aurait été trop forte pour un train. La possibilité de creuser un tunnel fut évoquée, mais cette fois on se heurta au coût trop élevé.

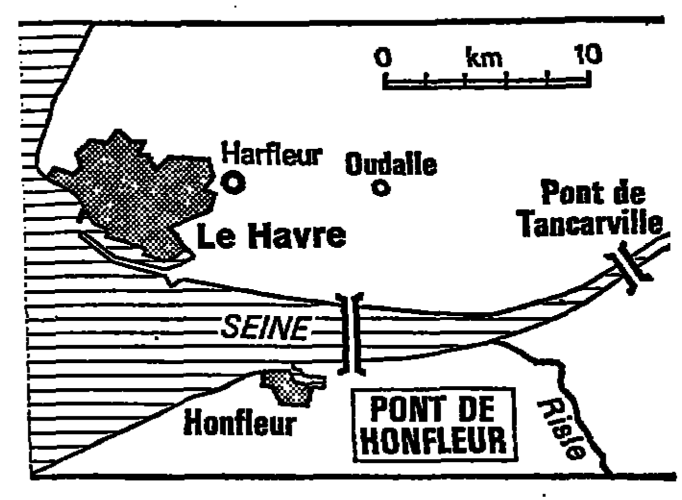
Honfleur est prêt

A Honfleur, on était loin de s'installer dans une attitude de refus systématique. Exemple, le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) de sa région indique seulement les conditions nécessaires et possibles pour que Honfleur « *puisse bénéficier pleinement de sa position charnière et de ses atouts naturels en prévoyant les incidences du franchissement* de l'estuaire, en anticipant dès *maintenant sur l'événement, en cherchant un parti d'aménagement et de protection du canton qui impose la mise en place d'une politique active de réserve foncière* ».

Mieux, le Port autonome de Rouen a acquis des terrains situés dans la plaine alluviale de 1 500 hectares où aboutira le pont. Il a construit là un quai capable d'accueillir des navires de haute mer et équipé de moyens de transbordement modernes. Par ce biais la région honfleuraise dispose d'un premier atout appréciable pour l'accueil d'entreprises industrielles. En 1980, 80 000 tonnes de marchandises ont transité par ce quai, soit l'équivalent du port traditionnel de Honfleur. Autre souci des responsables honfleurais, les relations directes par chemin de fer. A cet égard, la confirmation par les instances régionales du rôle essentiel des lignes S.N.C.F. qui relient Honfleur à Rouen et à Caen est rassurante.

La somme des réflexions des différents partenaires de la rive nord et de la rive sud de l'estuaire s'est retrouvée dans les conclusions du schéma d'aptitude à l'utilisation de la mer (SAUM) dans l'estuaire de la Seine. Etude demandée par le gouvernement en 1976. Le SAUM associe les données économiques et écologiques et a conclu au début de l'année 1981 sur la « *nécessité de réaliser une zone de développement et d'aménagement commune aux deux rives de la Seine avec des infrastructures correspondantes ainsi que des moyens visant à la qualité des formes de l'urbanisation. La Basse-Seine doit redevenir un lieu privilégié d'aménagement national du territoire, afin de doter la France d'un grand pôle économique et portuaire ouvert dans l'Europe du Nord* ».

Aujourd'hui, plus personne ne craint le pont de Honfleur sur la rive sud. « *Nous sommes prêts à accueillir les trente-cinq mille habitants que l'on nous prédit dans les années à venir*, commente le premier magistrat et conseiller général de Honfleur. *Dans cinq ou dans trente ans, suivant la date de construction du pont. Certes, nous ne cherchons pas à concurrencer Le Havre, mais nous pouvons nous répartir les tâches, jouer ensemble. Si nous n'y prenons garde, le pont ne profitera qu'au Havre, et alors ce ne sera pas de l'aménagement du territoire, et nous refuserons d'être uniquement une chambre à coucher. La Basse-Seine est un beau moteur qui peut très bien marcher. Prenons soin de lui.* »



Il reste que les conséquences économiques d'une telle réalisation sont à l'heure actuelle difficilement prévisibles. Les chefs d'entreprise seront-ils attirés ? La mission d'étude de la Basse-Seine, qui est chargée du dossier, croit sans être catégorique à l'argument « cadre de vie ».

Le pont des deux régions

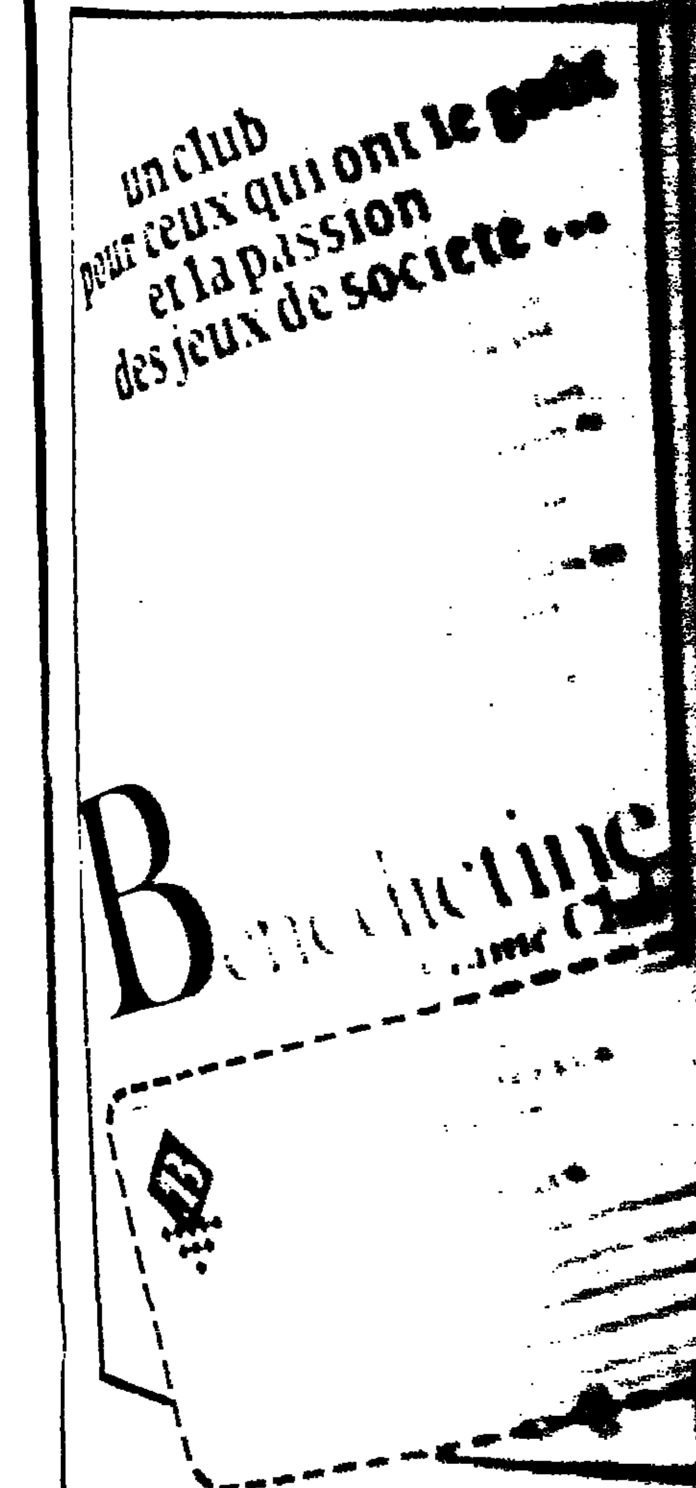
Dans les deux sens. En faveur du Havre tout d'abord, qui ne jouit pas en la matière d'une image de marque très favorable ; avec le pont, les « planches » de Deauville seront à une demi-heure. En faveur du littoral de la rive sud également : les industriels qui viendront implanter des usines légères n'hésiteront pas à s'installer même dans le cadre verdoyant de l'arrière-pays honfleurais parce qu'ils auront à leur disposition une grande ville avec tous les services, à quelques minutes. Enfin l'estuaire de Rouen au Havre sur les deux rives et jusqu'à Caen peut devenir un des premiers centres de cabotage maritime pour toute l'Europe du Nord.

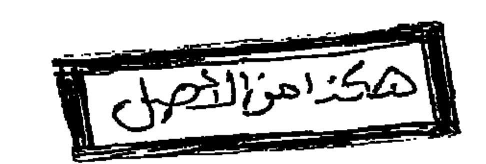
C'est un choix d'ordre national, ce qui place la balle dans le camp du gouvernement. Un choix de développement équilibré entre les deux régions de la Normandie : le pont de Honfleur ne reliera-t-il pas la Basse et la Haute-Normandie ?

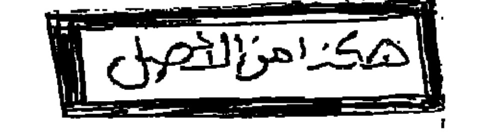
ÉTIENNE BANZET.



Le lait
patrimoine en da







Le lait patrimoine en danger

LES mouettes ont repris leur ballet derrière les rares charrues qui ont pénétré les champs. En bordure de route, les mouillères sont plus étendues que de coutume. Et, de loin en loin, des fumées blanches insolites s'élèvent sur le plateau de Caux comme en vallée de Seine : on brûle les lins. Une succession de semaines trop sèches après l'arrachage empêchant le rouissage et de semaines trop humides nuisant au ramassage ont conduit à la catastrophe. La Haute-Normandie, qui produit la moitié du lin français, est sinistrée. Le tiers à peine de la récolte a pu être rentré.

1981 sera une année noire. Un printemps gorgé d'eau et des tempêtes d'automne auront suffi pour que ce millésime reste dans les mémoires, comme 1974, quand l'armée avait récolté les patates ; comme 1976, quand, du fait de la sécheresse, les vaches mangeaient le feuillage des arbres.

Les rendements céréaliers sont inférieurs de 10 % à 20 %, surtout chez les éleveurs, qui n'ont pas eu le temps de soigner leurs champs. Les betteraves sont lourdes de terre et d'eau, avec une baisse de richesse en sucre, d'autant plus grande que la période d'arrachage est retardée. Les maïs sont couchés, difficilement récupérables à la moissonneuse. Les réserves de fourrage d'hiver sont soit entamées, soit inexistantes. La sortie des animaux de viande des élevages a été retardée, car ils n'avaient pas pris assez de poids. Ce qui a permis un maintien des cours. Maintenant, il va bien falloir les vendre au moment où, d'ailleurs, l'intervention est suspendue (la mise en stockage nécessaire à la tenue des prix est décidée à dates fixes et non en fonction de la conjoncture).

Première baisse historique de la collecte

Et puis, il y a la production laitière qui, pour la première fois, est en baisse de 1,2 % environ pour la région jusqu'à fin août et de 2 % en Seine-Maritime, où elle représente le tiers de la valeur de la production agricole (les produits bovins, viande, veau et lait, interviennent pour quelque 34 % dans les recettes de l'Eure agricole et pour 60 % dans celles de Seine-Maritime).

Aussi les laiteries sont-elles inquiètes. Pour leurs emplois, leurs marchés, leur expansion. Jusqu'à présent la baisse du nombre des producteurs avait été compensée par le gain de productivité de chaque éleveur. Cette fois, on s'aperçoit que la baisse conjoncturelle de la production n'est peut-être pas la seule explication de la diminution de la collecte des laiteries, diminution qui les pousse à se disputer, moyennant quelques centimes de plus, les producteurs. Ainsi la société Picault est-elle allée dévoyer des éleveurs du Calvados qui livraient à Nestlé, lequel a contre-attaqué en envoyant un camion pour récupérer le lait d'une poignée de producteurs « Picault » de la région de Bréauté, en Seine-Maritime.

Escarmouche significative qui ne règle rien à moyen terme, car le nombre des éleveurs va continuer à décroître tandis que les gains de productivité plafonnent. La coopérative laitière de Haute-Normandie (groupe Nova) a fait une enquête auprès de ses adhérents. Les résultats ne sont pas encore officiels. Mais il apparaît que la collecte peut baisser selon les régions de 10 à 20 % d'ici à sept ou huit ans si rien n'est fait.

Pourquoi ? Parce que le tiers environ de la collecte actuelle est assuré par des petits livreurs (50 000 à 100 000 litres de lait par an), âgés pour la plupart ; parce qu'on compte une reprise d'exploitation pour quatre départs ; parce que, pour parvenir aujourd'hui à un équilibre économique correspondant à un minimum de quarante vaches par unité de travailleurs, il faut procéder à des investissements trop importants pour un jeune qui s'installe, et parce qu'enfin, au-delà de cette taille, les structures d'exploitation autorisent le passage aux productions végétales, nettement moins contraignantes.

C'est ce qui se passe dans les pays de bocage de l'Eure, notamment le pays d'Ouche, où le drainage favorise cette mutation, dans la pointe du Havre en Seine-Maritime également, alors que cette évolution est déjà largement entamée depuis plusieurs années sur les plateaux du pays de Caux. Bref, seule la boutonnière du Bray conserve de par ses structures spécifiques une spécialisation laitière. *« On voit de plus en plus d'éleveurs venir à des réunions d'information sur les cultures de vente,* raconte un conseiller agricole. *C'est un clignotant qui s'allume. »*

Ce clignotant ne s'éclaire-t-il pas trop tard ? La région a réagi il y a trois ans déjà avec la création du Groupement d'intérêt économique Prolaivia, qui sert d'intermédiaire entre les fonds de développement nationaux (Forma, ONIBEV) et les organisations professionnelles locales. Le développement agricole classique ne touche qu'une minorité de paysans (deux mille cinq cents sur dix mille éleveurs en Seine-Maritime). Prolaivia, qui entame son second programme d'action, a pour objectif d' *« aller chercher les gens là où ils sont »*. C'est un programme à la carte où chaque organisation ou entreprise apporte la contribution qui lui convient, qu'il s'agisse de la lutte contre les mammites ou du financement d'un chauffe-eau pour améliorer les conditions de la traite.

Compte tenu de l'importance du lait dans le revenu agricole de Seine-Maritime, le réveil dans ce département est plus douloureux. Béni par la terre et le climat, il avait eu la mauvaise fortune d'être plus riche que d'autres qui, aiguillonnés par le besoin, avec des responsables professionnels entreprenants, ont su stimuler leur agriculture. Par rapport aux départements du Grand-Ouest, la Haute-Normandie et surtout la Seine-Maritime ont perdu leur avance technique, et donc économique, relative.

En Seine-Maritime, il n'existe que six associations employant un vacher de remplacement qui tourne de ferme en ferme. La chambre d'agriculture de l'Eure vient de proposer au préfet la création d'une association départementale qui emploierait les ouvriers agricoles au chômage. Elle serait financée par les ASSEDIC puisque les ouvriers concernés continueraient à bénéficier de l'assurance-chômage pour les jours où ils ne travaillent pas et par les exploitants qui emploieraient en fonction de leurs besoins ces chômeurs. L'idée, novatrice à bien des égards, comporte un danger évident (s'agit-il d'étendre l'intérim à l'agriculture ?) et mérite attention. Les professionnels agricoles semblent prêts à mettre toutes les barrières nécessaires pour éviter que leur idée ne soit dévoyée.

Il faudrait que les pouvoirs publics ne tardent pas trop à donner réponse à de telles suggestions.

En Haute-Normandie, la désillusion, en effet, est grande chez les agriculteurs, les plus désabusés étant ceux qui avaient le plus confiance dans le changement. Il y a certes la conjoncture dont on ne peut accuser personne, mais qui conduit certains à mendier des avances au Crédit agricole sur des récoltes qui ne sont pas encore semées. Mais il y a aussi l'incertitude qui ronge devant une politique agricole qui tarde à se mettre en place quand, autour, tout va très vite.

Il y a la hausse des taux d'intérêt, l'occasion d'augmenter les prix garantis de 3 % (avec la dévaluation du franc), qui n'a été saisie qu'à moitié, l'accord sur le prix du lait à la production remis en cause dans la pratique par la taxation de ce même prix à la consommation, remise en cause plus durement ressentie dans cette seule région de France où les trois familles de la filière avaient réussi à fixer une grille de prix interprofessionnels. Il y a enfin le traumatisme créé par la critique apportée par le gouvernement à la distribution des aides aux revenus pour 1980. Les éleveurs ne peuvent s'empêcher de s'interroger : qu'en sera-t-il en 1981 ?

L'incertitude se traduit encore par les jugements disparates portés sur le projet d'office du lait, du fait de l'imprécision, dans l'esprit des éleveurs, de ce projet. Le mot office ne fait pas peur aux paysans de la base, et les problèmes techniques et économiques posés par cet office n'ont pas encore pénétré leurs conversations. Les responsables des coopératives y voient un intérêt, celui d'assurer une réduction des coûts de ramassage si, toutefois, il entrait dans la vocation de l'office d'harmoniser les circuits. On trouve, par exemple, en Seine-Maritime, trente-cinq communes régulièrement traversées par les camions de ramassages de six entreprises différentes. Mais le projet d'office, encore lui, a interrompu la mise en place d'un accord interentreprises pour la Haute-Normandie qui aurait été, en France, le premier du genre.

Une agriculture à deux vitesses

Il y a le problème, aussi, du prix garanti pour un volume de lait minimum. Quel volume ? S'il s'agit de 200 000 litres de lait correspondant à un troupeau non pas moyen mais optimal de quarante vaches, cela pourrait aller. Ce volume, ce quantum, sera-t-il fixé pour une exploitation ou pour un travailleur ? L'incertitude sur ce point conduit à une régression de l'agriculture de groupe. Des coopératives d'utilisation de matériel se défont. Des candidats au GAEC (groupement agricole d'exploitation en commun) hésitent. Le dirigeant d'une laiterie constate l'aggravation d'un phénomène déjà ancien, le développement d'une agriculture à deux vitesses. Ce qu'un conseiller agricole traduit par cette expression : *« Plus les gens baissent les bras, plus les autres peuvent les lever haut. »* En fait, le sentiment qui domine dans la campagne normande, ce n'est pas la colère, mais le découragement. Il traduit une étrange perception par la base des éleveurs de l'action gouvernementale, qui, pourtant, si l'on écoute Mme Edith Cresson, s'applique à réconcilier l'agriculture ou plutôt les agriculteurs avec la nation.

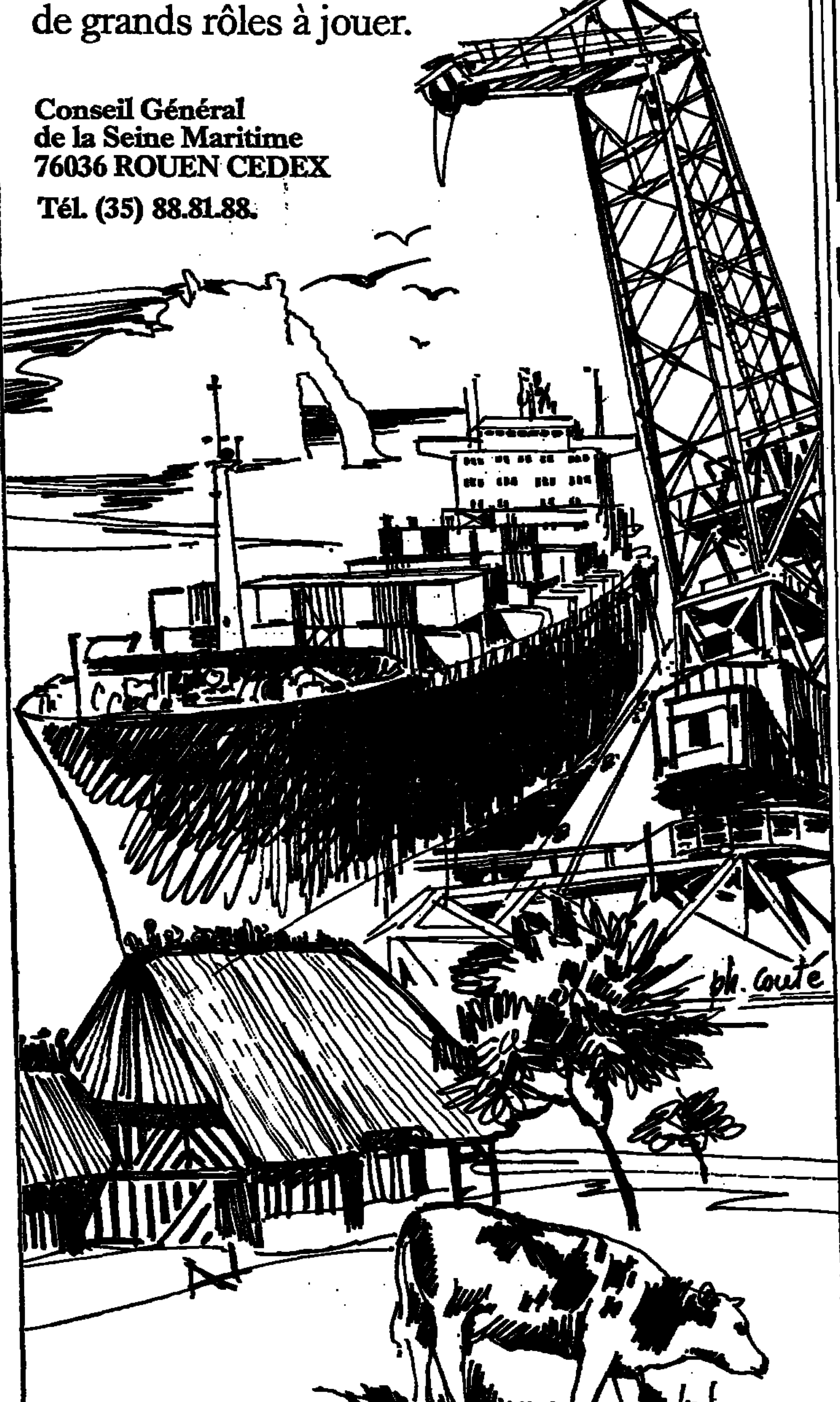
JACQUES GRALL.

Travail trop dur

Les dirigeants agricoles de Rouen semblent avoir décidé de mettre le paquet en lançant une campagne intitulée « Atoulait », qui a pour objectif de montrer aux éleveurs non touchés par la vulgarisation agricole qu'on peut intensifier la production sans obligatoirement agrandir l'exploitation et investir. Selon le directeur de l'établissement départemental de l'élevage, la moyenne de production de chaque vache pourrait ainsi progresser de 800 kilos de lait par an. Cet effort doit porter sur la qualité et l'équilibre de la nourriture des animaux, l'amélioration génétique, l'amélioration sanitaire, les gains de productivité apportés par des vêlages plus précoces.

Il est surprenant, par exemple, de constater que près d'un veau sur cinq est mort à la naissance en 1980. Cette intensification raisonnée, qui passe non pas par un accroissement des consommations des produits nécessaires à la production, mais par le respect d'une succession d'actes techniques et de précautions parfois élémentaires, peut aboutir à la résurgence d'un modèle traditionnel d'élevage souvent opposé au modèle véhiculé par les techniciens et les éleveurs vedettes du développement agricole. Ainsi tel fermier, que l'on cite volontiers dans la pointe du Havre, qui, sur 23 hectares, nourrit vingt-huit vaches produisant chacune, en moyenne, 4 998 kilos de lait par an.

Mais la relance par la productivité, et donc le revenu, n'est pas suffisante. Restent les conditions de travail et la contrainte de la traite biquotidienne à laquelle les jeunes et les femmes répugnent de plus en plus. Les solutions, ici, ne sont pas nombreuses, d'autant qu'elles se heurtent à des résistances psychologiques et culturelles.



RÉSIDENCES SECONDAIRES

Vingt-cinq mille « 75 » au vert dans l'Eure

« *SUR le penchant de quelque agréable colline bien ombragée, j'aurai une petite maison rustique, une maison blanche avec des contrevents verts...* » Le rêve de Jean-Jacques Rousseau, vingt-cinq mille familles l'ont réalisé dans l'Eure en fuyant des structures urbaines inadaptées à leurs goûts, à leurs aspirations.

Vingt-cinq mille résidences secondaires, cela se traduit chaque fin de semaine sur l'autoroute de Normandie et la RN 13 par une véritable migration qui ne va pas sans poser de sérieux problèmes aux communes d'accueil dont les maisons gardent les volets clos cinq jours sur sept ! L'implantation de ces demeures constitue une forme de tourisme vert qui n'est pas nouvelle. Les multiples châteaux que l'on trouve dans le département n'étaient-ils pas déjà, au cours des derniers siècles, les résidences secondaires des grands bourgeois et des aristocrates de la région parisienne ou de Rouen ?

L'évolution aidant — la plupart de ces châteaux sont à vendre ! — le second logis est maintenant plus modeste. Cela va de la fermette à la cabane en planches au coin d'un bois ou au bord de l'eau. A noter qu'avec la proximité de Paris, les rivières — l'Eure, l'Iton, l'Andelle, la Risle — constituent un facteur prépondérant d'attraction, surtout si elles sont bordées de forêts. Une étude faite voici quelques années a révélé qu'avec 4 % du territoire départemental la vallée de l'Eure détenait 15 % des résidences secondaires de l'ensemble.

Le boom s'est situé entre 1960 et 1975, années au cours desquelles les achats de terrains, la restauration des masures, les constructions dans le « style du pays » ont contribué à une meilleure économie rurale en donnant beaucoup de travail aux artisans locaux. L'intégration des « Parisiens » n'a pas toujours été aisée, même s'ils contribuaient sans aucun doute à l'amélioration esthétique des villages. L'émulation aidant, on voit maintenant des parterres fleuris dans les cours de fermes.

L'écrivain régionaliste Roger Dubos, dans une série de contes savoureux intitulés « *Nous autres Parisiens, Nôs z'ât paysans !* », a, sous le signe de l'humour, montré les difficultés de la cohabitation. Pour les uns, les coqs chantent trop tôt le matin, le curage des bâtiments dégage de mauvaises odeurs, le transport et l'épandage du fumier sont insupportables à la vue et à l'odorat... Pour les autres, tout cela n'est rien à côté du métro aux heures de pointe et des exigences des résidents secondaires qui réclament l'amélioration de la voirie, l'assainissement, le ramassage des ordures ménagères... Ce qui implique une augmentation des centimes communaux à laquelle les possédants des terres répugnent.

M. le maire est parisien

Aux élections municipales, on voit maintenant se présenter dans certaines communes des listes complètes de « *horsains* », car il arrive que les nouveaux arrivants deviennent plus nombreux que les anciens habitants. Une douzaine de résidents secondaires sont même devenus maires, souvent sans lutte, en récompense d'un discret mécénat et de judicieux conseils.

Une couturière parisienne, promue maire de son village un peu par hasard, a sauvé l'école en ayant l'idée de faire venir dans la commune une nourrice accueillant à elle seule cinq enfants. Et cette augmentation des effectifs a permis d'éviter la fermeture tant redoutée.

L'entente entre les résidents secondaires, qui raffolent des produits de la ferme achetés en direct, et les « nés-natifs » a d'ailleurs tendance à s'améliorer après le temps nécessaire pour franchir le mur de méfiance initial. Il s'améliore d'autant plus que le mouvement d'envahissement connaît maintenant un léger reflux.

Tel agent immobilier d'Evreux dispose en portefeuille de quatre-vingts résidences secondaires à vendre. Les prix sont en baisse et inversement proportionnels à l'éloignement de la capitale. L'attrait du gazon à tonte hebdomadaire aurait-il baissé ? Les multiples cambriolages de maisons isolées ont-ils sapé le moral des possédants ? On a vu la même demeure pillée trois ou quatre fois. Un médecin de banlieue, installé en vallée d'Eure, cambriolé par une bande de malfaiteurs, l'a été une seconde fois par le fils du vitrier venu réparer les dégâts du premier passage... Le prix du fuel, celui de l'essence, jouent sans doute un rôle de frein. Plus sûrement encore, le coût du crédit, qui arrête les nouveaux candidats à la possession d'une fermette.

Simple conséquence de la crise, qui ne remet pas en cause la vocation de terre d'accueil du département de l'Eure pour les Parisiens à la recherche de calme et d'air pur et aspirant à vivre à la fois à la ville et à la campagne.

LÉONCE MOUTARDIER.

Un même cap pour Rouen et Le Havre ?

(Suite de la page 37.)

« *Il y a vingt ans*, nous raconte Bernard Lesor, ex-président des pilotes rouennais, *nous remontions des bâtiments de 170 mètres de long avec 8 mètres de tirant d'eau. Maintenant, on passe des bateaux de 260 mètres avec 11 mètres de tirant d'eau. Il n'y aura bientôt plus que les super-pétroliers pour lesquels nous ne pourrons rien !* »

Entre les deux ports normands, le temps n'est certes plus aux rivalités de marchés, ces rivalités qui furent vives. De part et d'autre, on insiste plutôt sur la « complémentarité ». On cite en exemple ces navires qui déposent une partie de leur cargaison au Havre avant d'achever leur course à Rouen. « *Une complémentarité qui n'exclut pas la nécessaire concurrence entre les opérateurs* », précise M. Gauthier. « *Notre politique commerciale,* insiste pour sa part M. André Graillot, directeur de l'outillage du port du Havre, *ne consiste pas à aller piquer du trafic à Rouen ou à Dunkerque, mais bien à Amsterdam, Rotterdam, Brême, etc., et à récupérer la part du marché national qui va vers ces ports étrangers.* » « *En fait, il faut de plus en plus raisonner en termes de complexe portuaire Basse-Seine, si possible en tenant compte de Dieppe* », plaide Daniel Colliard.

Dans cet esprit, une structure de coordination a été instituée entre les responsables des deux ports. Préfigure-t-elle une fusion pure et simple ? Ce serait sans doute tenir compte de la logique économique décrite par Michel Dubois : « *Pour un port,* dit-il, *l'effet de masse est extrêmement important. Plus il y a de trafic, plus il y a de lignes régulières et plus il y a de possibilités à l'exportation.* » Toutefois, une telle disposition est encore visiblement incompatible avec certaines susceptibilités qui demeurent. Aussi les deux directeurs généraux ne l'évoquent-ils qu'avec prudence, tout en faisant remarquer que leur seul patron reste l'Etat.

« *Les usagers ne sont probablement pas préparés à un véritable changement de structure* », considère Michel Dubois. « *C'est une question que nous nous posons en permanence,* reconnaît M. Gauthier. *Il faut probablement que nous allions vers un seul organisme administratif. Mais il ne faut pas pour autant aller trop vite, sous peine d'avoir une réaction de rejet. Il y a tout de même quatre-vingts kilomètres de distance entre nos deux villes, qui sont bien différentes.* »

STÉPHANE BUGAT.

Le nucléaire sans plaisir mais sans grogne

(Suite de la page 37.)

A Penly, on dynamite la falaise blanche haute de 100 mètres. 10 millions de mètres cubes de déblais sont étalés sur la grève pour constituer une plate-forme. Puis on commencera à couler le béton de deux -'acteurs. La place est prévue pour en loger quatre, toujours face à la mer.

Sur l'un et l'autre site on ne verra rien du continent sinon les pylônes haute tension et leurs nappes de fils montant du rivage. Mais du large on ne perdra rien du spectacle. Massives, éclairées *a giorno*, les centrales de bord de mer : Gravelines, Penly, Paluel, Flamanville, seront demain les nouveaux points de repère des navigateurs.

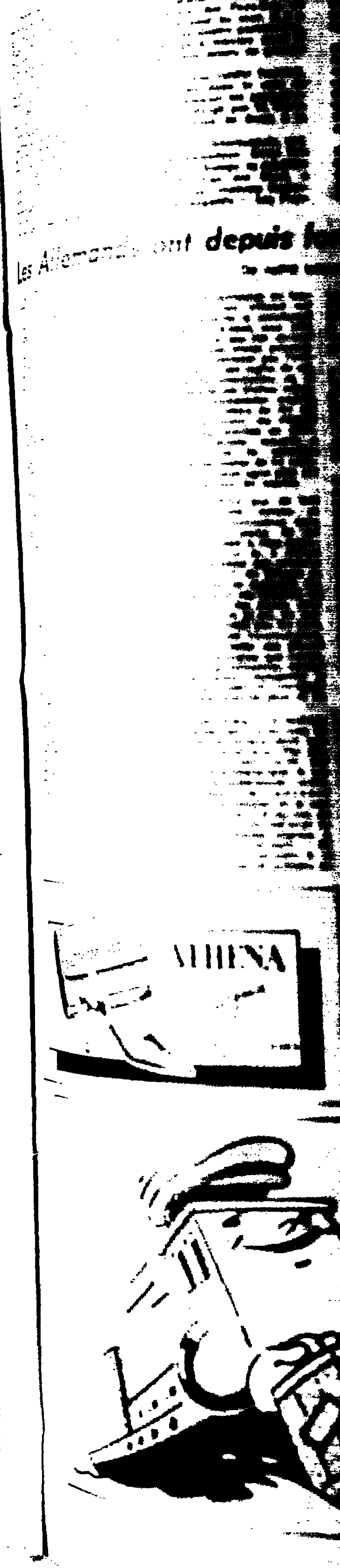
Celles de Haute-Normandie sont le point de mire des élus. En effet, les chantiers attirent des ouvriers par milliers. Il y a des emplois à prendre pour les gens du pays et des contrats à décrocher pour les entreprises locales. On ouvre des terrains de caravaning, on édifie des baraquements pour les célibataires et surtout on construit des logements : les communes entourant Paluel et Penly en recevront deux mille au total. Il faut en conséquence élargir des routes, renforcer les réseaux d'assainissement, aménager des terrains de sport. Un coup de fouet pour toute la côte.

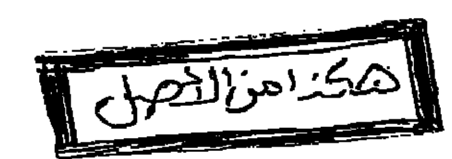
Pour la seule centrale de Penly, les équipements profitant aux collectivités locales coûteront 330 millions. L'Etat, l'E.D.F., le département participent à l'effort commun. Mais ces investissements ne sont que des avances. Ils devront être remboursés ultérieurement par les taxes versées par l'E.D.F. aux districts. On a déjà estimé que, lorsqu'elles tourneront à plein régime, les deux centrales rapporteront bon an, mal an 75 millions de francs.

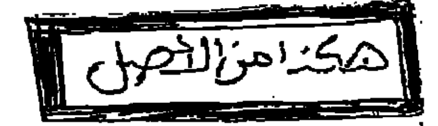
Leur présence incitera-t-elle de nouvelles industries à s'installer sur le littoral ? « *C'est possible, mais pas du tout certain* », répondent prudemment les responsables d'E.D.F. L'expérience montre même qu'après la période d'euphorie du chantier l'activité économique revient à son niveau antérieur. Nombre d'entreprises locales sont obligées de débaucher. Ainsi le port de Dieppe, qui a perdu ces dernières années une part de son trafic, développe activement l'extraction de graviers sous-marins pour alimenter le chantier de Penly. Quatre cent cinquante mille tonnes par an, c'est bon à prendre. Mais après ?

Et les touristes qui apprécient cette côte s'accommoderont-ils de son nouvel équipement nucléaire ? Les kilowatts-heures du bord de mer feront peut-être le bonheur des gens de l'intérieur. Les Normands, eux, ne peuvent en attendre la solution de tous leurs problèmes.

MARC AMBROISE-RENDU.







ENVIRONNEMENT

AU COURS D'UNE RÉUNION A PARIS

La France est une nouvelle fois sommée d'appliquer la convention sur la pollution du Rhin

Sept mois après son entrée en fonctions, M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement, va subir sa première épreuve du feu sur la scène internationale. Ce mardi 17 novembre à Paris, ses collègues d'Allemagne fédérale, des Pays-Bas, de Suisse et du Luxembourg le mettront au pied du mur. Il y a cinq ans, la France a signé à Bonn, avec ses quatre partenaires, une convention par laquelle elle s'engage à injecter dans le sous-sol alsacien une partie du sel que nos mines de potasse rejettent dans le Rhin.

Les Parlements des autres pays ont tous ratifié l'accord, et ils ont payé la part qui leur revenait dans le coût de l'opération, soit 70 %. Pour ne pas mécontenter les parlementaires alsaciens, le gouvernement français dirigé par M. Barre a renoncé en 1979 à présenter la convention de Bonn à la ratification de nos Assemblées.

Cette reculade a provoqué la colère des Néerlandais, qui, en décembre 1979, rappelèrent leur ambassadeur. Cette fois encore, selon notre correspondant René Ter Steege, le ministre néerlandais des affaires étrangères, M. Van der Stoel, a indiqué qu'un nouvel échec aurait, sur les relations franco-néerlandaises, des effets « extrêmement négatifs ». Les Pays-Bas ont un impérieux besoin de l'eau douce du Rhin pour irriguer leurs cultures et alimenter leurs villes. Villes, syndicats et associations ont engagé plusieurs actions devant les tribunaux pour faire annuler les autorisations de rejet accordées aux mines de potasse et faire payer à celles-ci des dommages et intérêts.

Réunions d'experts et de ministres se sont succédé. Pas moins de onze solutions techniques ont été examinées. Trois seulement ont été retenues. Les saumures alsaciennes seraient soient injectées sur place, à 1 800 mètres de profondeur, soit expédiées par une longue tuyauterie dans les mines de sel de Lorraine, soit acheminées par camions et par bateaux jusqu'à la mer du Nord. De la première solution les Alsaciens ne veulent pas, la deuxième inquiète les Lorrains, et la troisième serait un gouffre financier.

Au mois de juillet dernier, M. Crépeau avait demandé à nos partenaires trois mois de sursis « pour se mettre au courant ». A présent, il lui faut se décider. Le gouvernement de M. Pierre Mauroy honorera-t-il, comme il l'a fait dans le domaine nucléaire, les engagements internationaux de la France ?

Les Allemands ont depuis longtemps trouvé la solution

De notre envoyé spécial

Bad-Hersfeld. — C'est un « arbre de Noël » au milieu des arbres de Noël : une vanne noire haute de 1,50 mètre plantée dans une clairière sur une cuve en béton. M. Hans-Joachim Scharf, l'un des directeurs des mines de potasse Kali und Salz lève une trappe. On aperçoit un tuyau d'acier de 50 centimètres de diamètre qui plonge à la verticale dans le sol. La mine est à plusieurs kilomètres. Le tuyau a cheminé jusqu'ici, invisible, sous quelques centimètres de terre. « *Voici l'un des onze puits d'injection qui, depuis plus d'un demi-siècle, nous permettent d'expédier la saumure dans un piège géologique situé à 300 mètres*, explique en français M. Scharf. *Nous nous sommes débarrassés ainsi de 600 millions de mètres cubes de sel.* »

M. Scharf, grand gaillard placide aux yeux clairs, a du mal à comprendre pourquoi ses collègues alsaciens n'ont pas adopté depuis longtemps une solution similaire.

Nous sommes au fin fond de la Hesse, sur un terroir doucement vallonné où les plaines vert cru piquetées de villages pimpants sont coupées de hauteurs boisées. Tout est si propre, si harmonieux qu'on se croirait dans un parc. Les églises comme les maisons à colombages des mineurs-paysans paraissent ripolinées de neuf. Voici l'un des cinq puits de la mine, celui de Herfa-Neurode, que l'on découvre au détour d'un vallon. Un chevalement, un raccordement ferroviaire, des bâtiments de brique rouge. L'endroit pourrait être rebutant. On s'est ingénié à le rendre si avenant avec des rideaux d'arbres et des pelouses qu'une auberge s'est installée à la porte même de l'usine. Non loin d'ici une société hôtelière n'a pas craint de construire tout récemment un « trois étoiles » destiné à recevoir des vacanciers.

Pourtant l'exploitation du bassin potassique qui s'étend sur dix mille hectares a commencé ici, comme en Alsace, vers 1900. Le pays n'en a pas été sinistré pour autant. Les vraies préoccupations ne concernent pas l'avenir de la mine, ses rejets de sel, ses nuisances éventuelles ou la récupération de ses friches industrielles. Le traumatisme majeur, c'est celui du rideau de fer qui a tranché le bassin, les villages et parfois les familles en deux. Barbelée, minée, éclairée *a giorno*, ponctuée de miradors et jalonnée de postes de tir automatique, la sinistre ligne pèse sur le paysage et sur les esprits.

La mine ? Rien que de très classique. A 500 mètres et 900 mètres de profondeur dans une formidable poche de sel déposée par la mer à l'ère secondaire, deux filons de 3 mètres d'épaisseur recèlent des produits vendables : 15 % de potasse et 15 % de sulfate de magnésie. On abat à l'explosif en laissant, de place en place, des piliers pour que le plafond et le sol, en surface, ne s'effondrent pas. Au fond, dans les galeries interminables, s'affaire à la lueur des phares une armada d'engins qui forent, enfouissent la dynamite, consolident les parois, ramassent le minerai, l'évacuent et transportent en tous sens les gens et les choses.

Extraction totale : 14 millions de tonnes par an (12 millions en Alsace). A la surface deux usines traitent le minerai. Par dissolution dans l'eau ou/et par traitement électrostatique à sec on isole les substances utiles. Essentiellement la potasse (1,6 million de tonnes) et le sulfate de magnésie (1,8 million de tonnes). Seuls ou en mélange ils sont vendus comme engrais à l'agriculture. Tout le reste — du sel — est bon à envoyer à la décharge. Plus de 10 millions de tonnes par an, c'est-à-dire les trois quarts de ce que l'on remonte du fond. C'est à peine si la société Kali und Salz parvient à en vendre 100 000 tonnes par an aux industriels.

Les fabricants allemands de potasse se trouvent donc, comme les nôtres, devant des montagnes de sel. Les jeter à la rivière ? La Werra, qui traverse le bassin et se jette dans la Weser, ne peut en recevoir — c'est le règlement — que 500 000 tonnes l'an, au maximum. Et c'est ainsi depuis 1925 !

Nécessité fait loi. Pour que l'exploitation puisse continuer et se développer, les ingénieurs ont dû se tourner vers l'injection de la saumure en couche profonde. En somme, renvoyer au fond ce qu'ils en avaient tiré. Une station de pompage, 120 kilomètres de canalisations enterrées, un dispositif d'alerte automatique en cas de suintement, onze puits d'injection avec une double tuyauterie concentrique empêchant toute fuite dans les nappes phréatiques, tel est le procédé adopté. En bas, entre 300 mètres et 500 mètres, la saumure est injectée dans un calcaire poreux situé en sandwich entre deux couches d'argile imperméable.

6 millions de tonnes par an

Le système fonctionne depuis cinquante-six ans. M. Hans-Joachim Sharf avoue trois incidents. En 1953, après un léger tremblement de terre, une source salée est apparue à fleur de sol. La saumure est remontée par une ancienne colonne de lave. Elle coule toujours à petit bruit et on la recueille. En 1956, une conduite de fonte s'est fissurée. On a tout remplacé par des tuyaux en acier. Enfin, récemment, l'eau d'un puits villageois, situé à 8 kilomètres de l'injection, est devenue saumâtre. Les géologues du Land de Hesse, chargés de surveiller les mines de potasse, ne sont même pas certains qu'il s'agisse d'une remontée du sel injecté. En tout cas, le puits a été réparé et l'eau est redevenue buvable. Pour le reste, les cent cinquante points de surveillance ne révèlent rien d'anormal.

Kali und Salz se débarrasse de la sorte de 6 millions de tonnes de sel par an : l'équivalent de ce que la France déverse dans le Rhin. Mais cela ne suffit pas. Restent 4 millions de tonnes de sel sec sortant des séparateurs électrostatiques. On les entasse en terrils, tout simplement.

Cette solution, rejetée par nos experts comme trop périlleuse pour la nappe phréatique alsacienne, les Allemands l'ont adoptée et vont même la développer. Ils ont déjà entassé 45 millions de tonnes de sel à ciel ouvert et comptent en ajouter le double. Autant dire que l'usine de fabrication de sel, réclamée par tout le monde en Alsace comme premier substitut aux rejets dans le Rhin, les laisse rêveurs. Eux, du sel, ils en ont des montagnes à vendre et ils n'arrivent même pas à l'écouler comme produit de déneigement.

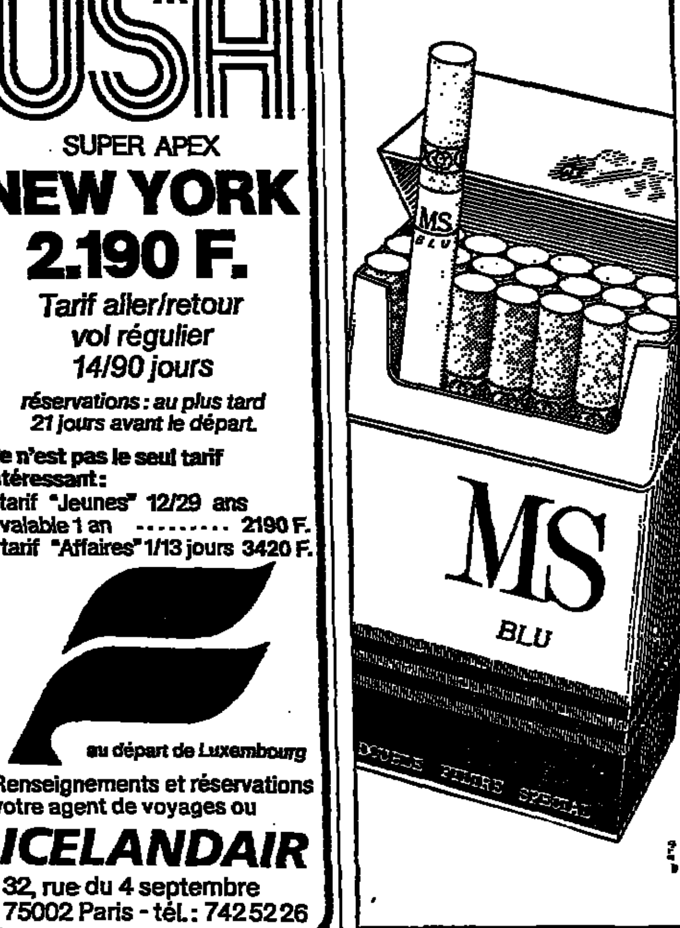
Les terrils ? Leur installation ne se fait évidemment pas sans précautions. « *Nous avons travaillé pendant un an avec les bourgmestres et l'administration*, dit M. Scharf, *pour déterminer leur emplacement, leur forme, leur mode d'édification et de surveillance. Etablis sur une couche d'argile imperméable, les terrils sont ceinturés d'un canal. L'eau de pluie chargée de sel est recueillie dans un bassin, renvoyée à l'usine et injectée dans le sous-sol.* »

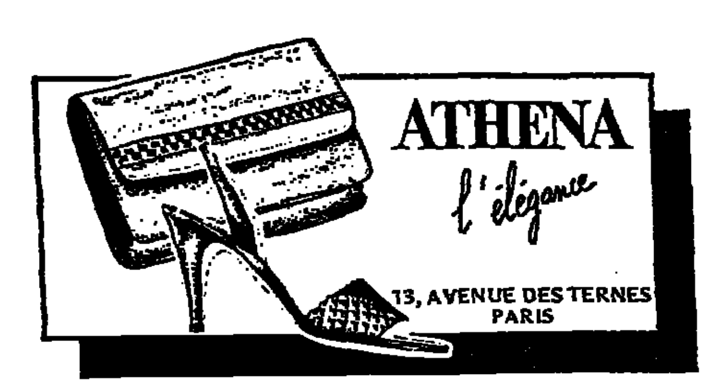
On peut voir, en effet, au pied même de ces montagnes blanches, dont la plus haute culmine à 200 mètres, les cultivateurs labourer leurs terres sans inquiétude. Il est vrai que les préoccupations d'environnement semblent entrées depuis belle lurette dans la mentalité industrielle d'outre-Rhin. Ainsi à Buggingen, dans le pays de Bade-Wurtemberg, en face des no man's lands abandonnés par les M.D.P.A. dans la banlieue de Mulhouse une mine de potasse allemande a fermé ses puits. On l'a obligée à démonter entièrement ses installations, fondations comprises et à rendre les terrains propres à la culture. Toute trace d'une exploitation industrielle est aujourd'hui effacée.

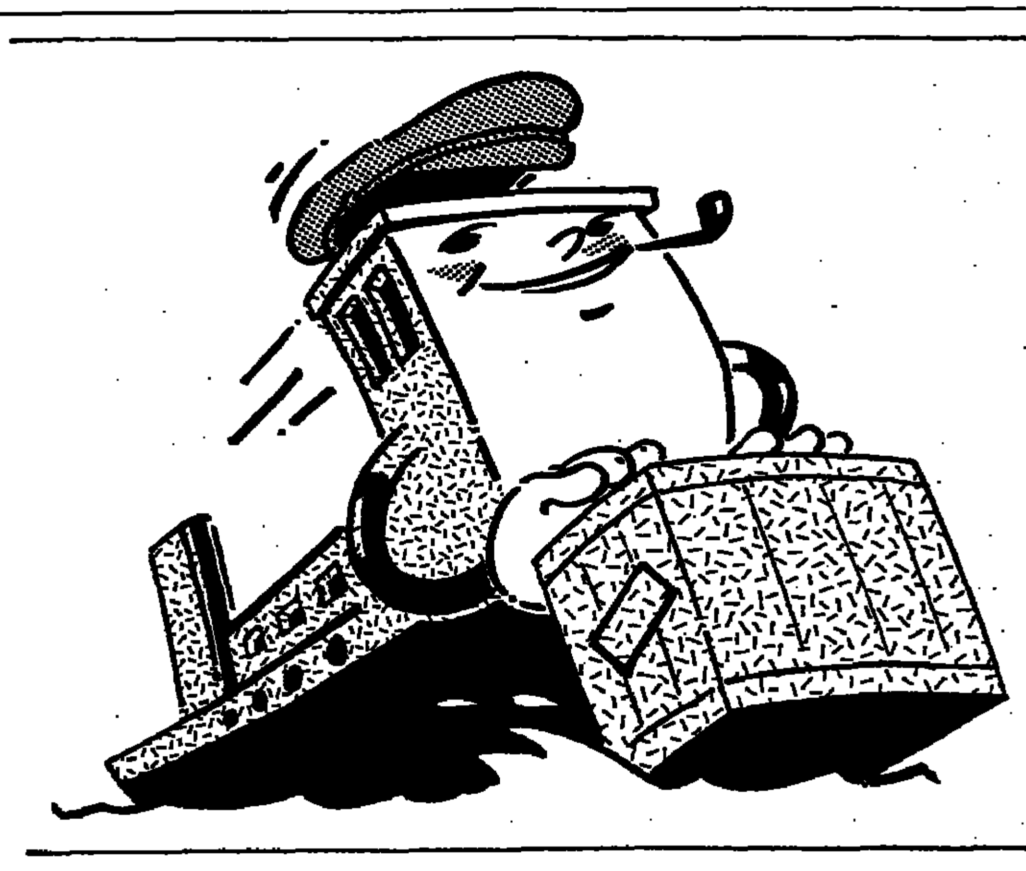
Nous avons donc, sans aucun doute, beaucoup à apprendre de nos voisins. Tel était le sens du voyage organisé en Hesse par les églises protestantes des pays rhénans. Les vingt parlementaires alsaciens, d'autres élus locaux et des journalistes y étaient conviés. A l'exception d'un conseiller général et d'un ancien membre de la chambre de commerce, tous les invités ont remis à plus tard une visite dont l'urgence paraît pourtant évidente. Attitude singulière, inexplicable et qui s'apparente à une sorte de refus de s'informer. L'affaire des rejets de sel dans le Rhin semble plus que jamais échapper à toute logique.

MARC AMBROISE-RENDU.









CONJONCTURE

DANS UNE INTERVIEW AU « QUOTIDIEN DE PARIS »

M. François Ceyrac estime la situation « beaucoup plus grave que celle de 1936 »

Dans une interview au « Quotidien de Paris », M. Ceyrac, président du C.N.P.F., critique sévèrement la politique du gouvernement, allant jusqu'à estimer la situation « beaucoup plus grave qu'en 1936 ».

Pour M. Ceyrac, ce n'est pas le patronat qui est la véritable force d'opposition aux socialistes, *« c'est la nature des choses »* :

« Nous sommes devant un projet politique ambitieux, mûri pendant des années à l'abri des réalités, peaufiné de comité en comité, et qui débouche brusquement sur le réel. On s'aperçoit alors qu'il y a des difficultés, que cela ne roule pas bien. (...) On nous accuse d'être l'obstacle numéro un, la force d'opposition. Mais ce n'est pas nous qui sommes responsables, c'est le projet qui n'est pas adapté au terrain. »

En outre, le président du C.N.P.F. souligne le *« grave malentendu »* qui s'est établi entre les chefs d'entreprise et le pouvoir politique. Ce malentendu se manifeste notamment par la sélectivité envisagée des conditions de crédit et des commandes publiques (ce qui est *« d'une exceptionnelle gravité »*), par la contradiction entre les incitations verbales à l'embauche et la préparation du passage à une société autogestionnaire, dit en substance M. Ceyrac, qui qualifie la situation non seulement de *« préoccupante »*, mais de *« prérévolutionnaire »*, *« parce qu'il y a, effectivement, ici ou là, des abus tolérés qui méritent un tel qualificatif »*. Tout cela explique le sentiment *« d'inquiétude, voire d'exaspération »*, du milieu patronal.

Enfin, M. Ceyrac déclare : *« J'ai l'impression, car je peux les comparer, que la situation actuelle est beaucoup plus grave que celle de 1936 et très différente. »*

M. Ceyrac justifie son jugement par le fait que, en 1936, la France était protégée par des barrières douanières, ce qui n'est plus le cas.

De plus, les mesures prises en 1936 (économiques ou sociales) n'avaient mis en cause ni les structures économiques ni les structures de production. *« Nous craignons que certaines initiatives gouvernementales s'ajoutent aux tempêtes du monde, perturbent profondément les structures et les conditions de fonctionnement des entreprises et les affaiblissent »*, conclut M. Ceyrac.

● *Le plan de décélération des prix*, annoncé par M. Delors, ministre de l'économie et des finances, a connu vendredi 13 novembre le début de sa *« phase de concertation »* : le ministre s'est entretenu avec des représentants du grand et du petit commerce, réunion qui prélude à celles de groupes de travail plus restreints sur les modalités d'une campagne de modération de hausse des prix au premier trimestre de 1982.

Une fronde patronale ?

(Suite de la première page.)

Faut-il aller jusqu'à parler de fronde ? On peut s'interroger en lisant les déclarations faites par M. René Bernasconi, le président de la C.G.P.M.E., devant ses pairs. *« Nous nous sommes rendus compte de l'inopérance des engagements pris à notre égard et du peu de cas que tous, sans exception, ont fait des besoins des chefs d'entreprises ; nous avons délibérément choisi de tenir notre assemblée en dehors de toute puissance politique* [aucun ministre n'avait été invité]. *Nous voulons affirmer que nous ne croyons plus au dialogue. »*

Par tradition, les assemblées générales des P.M.E. sont l'occasion d'un défoulement, mais rarement le propos fut si violent. Au demeurant, M. Ceyrac n'est pas en reste, qui, dans un entretien accordé au *Quotidien de Paris* du 17 novembre, affirme en évoquant les difficultés économiques du moment : *« On nous accuse d'être l'obstacle numéro un, la force d'opposition. Mais ce n'est pas nous qui sommes responsables, c'est le projet qui n'est pas adapté au terrain »*, avant d'ajouter : *« J'ai l'impression, car je peux les comparer, que la situation actuelle est beaucoup plus grave que celle de 1936, et très différente. »*

Tout se passe comme si les responsables patronaux, relayés par la presse d'opposition, avait décidé de déterrer la hache de guerre contre le pouvoir. Pourquoi maintenant ? Et quel est l'objectif poursuivi ?

C'est faire un constat d'évidence que d'écrire que certains aspects, et non les moindres, de la politique économique et sociale du gouvernement sont mal reçus par le patronat. Les nationalisations, notamment celle du crédit, l'impôt sur la fortune — bien qu'il ait été sérieusement amendé, — les nouveaux droits des travailleurs ou, plus récemment, les mesures arrêtées pour combler le déficit de la Sécurité sociale, sont autant de projets condamnables aux yeux des chefs d'entreprise. Face à ces réformes d'envergure, et dont les effets sont encore mal mesurables, les promesses et les attentions gouvernementales ont peu de poids. Ainsi oublie-t-on que l'État assume une partie des charges liées à l'augmentation du SMIC décidée en juin, que le ministre des finances s'est efforcé de pallier les conséquences de la hausse des taux d'intérêt, que les aides à l'industrie atteindront 10 milliards de francs dans le budget 1982.

On l'oublie d'autant plus facilement que le discours gouvernemental apparaît souvent maladroit, sinon peu cohérent. C'est M. Mauroy, par exemple, qui, maniant la carotte et le bâton, insista un jour sur l'importance de la coopération des chefs d'entreprise, pour laisser entendre le lendemain que les aides et les commandes publiques pourraient être réservées aux *« bonnes firmes »*... accentuant ainsi un malaise déjà perceptible.

Au fil des mois, le fossé entre le patronat et le pouvoir s'est ainsi creusé, jusqu'à la levée des boucliers à laquelle on assiste. Le moment, au demeurant, paraît bien choisi. Les résultats économiques de ces derniers mois sont médiocres : le chômage touche plus de deux millions de Français, la hausse des prix reste forte et le commerce extérieur n'est guère brillant. La remise en cause de la politique suivie peut, dans ces conditions, trouver une oreille attentive dans une opinion inquiète... Nul doute, de surcroît, que certains patrons, viscéralement hostiles à un gouvernement de gauche, sont prêts à jouer la politique du pire en souhaitant amener le pouvoir à radicaliser son action au risque de se couper définitivement du monde patronal.

Dans ces conditions, l'arrivée de M. Gattaz à la tête du C.N.P.F. prend un relief particulier. Ce centralien de cinquante-six ans, patron d'une entreprise de composants électroniques dont le développement a été foudroyant, passe pour un homme de dialogue. Saura-t-il trouver les mots pour convaincre ses pairs des dangers que ferait courir au pays une opposition systématique au nouveau pouvoir ? Réussira-t-il à amener ce même pouvoir à tenir un langage clair et enfin dépourvu d'ambiguïtés ? Il faut le souhaiter, tant il est vrai que les guerres civiles économiques sont aussi dangereuses que les autres...

PHILIPPE LABARDE.

Quatre P.M.E. sur cinq n'embaucheront pas révèle un sondage de leur confédération générale

Tandis qu'à l'inauguration du deuxième MIDEST, Marché international de la sous-traitance, à Lyon, lundi 16 novembre, M. Pierre Dreyfus, ministre de l'industrie, subissait les critiques conjuguées du président du MIDEST, du président de la chambre de commerce et d'industrie et du maire de Lyon sur le rapport Auroux, sur les nationalisations, sur la méconnaissance de l'entreprise manifestée par les autres membres du gouvernement, la Confédération des petites et moyennes entreprises (C.G.P.M.E.) tenait à Paris, à huis clos, la première des deux journées de son assemblée générale annuelle. Réélu pour un an à la présidence par acclamation, M. René Bernasconi, devant les quelque deux cent vingt délégués représentant un million et demi de chefs d'entreprise, a prononcé un discours d'ouverture très dur à l'égard du gouvernement.

Un sondage réalisé à la demande de la CAPME par CIDES-Opinion auprès de trois mille cinq cents chefs d'entreprise (dont 1 418 ont répondu), donne la mesure des réticences des patrons de P.M.E. : 56 % d'entre eux n'investiront pas dans les six mois à venir, 83 % leur entreprise la réduction du incompatible avec la gestion de leur entreprise lea réduction du temps de travail sans réduction de salaire (et 46 % même si le salaire est réduit en proportion), 69 % estiment que l'abaissement de soixante ans de l'âge de la retraite n'entraînera pas d'embauche correspondante, 72 % pensent que l'impôt sur la fortune appliqué à l'entreprise freinera l'esprit d'entreprendre, 73 % que les nationalisations n'amélioreront pas les relations des groupes concernés avec les P.M.E., 62 % que les aides aux P.M.E. ne sont pas susceptibles de rétablir la confiance des chefs d'entreprise dans l'avenir.

A cause du blocage de leurs prix

LES HOTELIERS ANNONCENT DES LICENCIEMENTS

Une guerre larvée s'annonce entre le gouvernement et les professions hôtelières. L'intersyndicale nationale de l'industrie hôtelière traditionnelle (INIHT), qui groupe la Confédération française des hôteliers, restaurateurs, cafetiers, limonadiers (C.F.H.R.-C.L.), la Fédération autonome générale de l'industrie hôtelière touristique (F.A.G.I.H.T.), ainsi que la Confédération nationale de l'hôtellerie saisonnière (C.N.-H.S.), vient de conseiller à ses ressortissants *« de réduire au plus juste leurs charges salariales »*. L'INIHT *« met à la disposition des professionnels différents modèles de lettres de demande de licenciements pour cause économique »*.

Cette attitude que les pouvoirs publics ne manqueront pas d'assimiler à un chantage à l'emploi traduit l'exaspération des hôteliers face aux mesures *« destructrices »* prises par le gouvernement : T.V.A. sur les hôtels quatre étoiles portée de 7 % à 17.6 %, imposition de l'outil de travail considéré comme élément de la fortune, taxation à 30 % des frais de réceptions, de restaurant et de congrès et, pour couronner le tout, blocage général des prix des hôtels, restaurants et cafés, depuis le début du mois d'octobre.

« Notre bonne volonté était immense, expliquent M. René Gaillat, président de la C.F.H.R.C.L., et M. Jacques Jond, président de la F.A.G.I.H.T. *Nous avons dit, cet été, au ministre de l'économie que nous étions d'accord pour une taxation des hausses abusives, d'accord pour ne répercuter que le taux de l'inflation, d'accord pour discuter. On nous dit aujourd'hui que nos charges peuvent augmenter, mais pas nos prix et même que nous serons obligés de revenir sur les hausses de prix antérieures au mois d'octobre. C'est de la provocation et nous nous préparons à passer outre à tous les diktats des pouvoirs publics »*

L'intersyndicale a suspendu toutes négociations avec les organisations représentatives des salariés et se refuse à accorder tout nouvel avantage social *« dans de telles conditions de récession et d'entraves à la liberté de gestion »*.

Déjà les hôteliers et restaurateurs de toute la Bretagne, de la Charente-Maritime, de la Mayenne et de la Vendée ont déclaré qu'ils n'appliqueraient pas le blocage des prix.

● *Honda livrerait 15 000 voitures à l'Algérie* en échange de pétrole brut. Les automobiles seraient livrées par la société commerciale japonaise Nichimen et le gouvernement algérien paierait, environ, 40 % du prix des véhicules (estimé à 50 millions de dollars) grâce à 500 000 barils de pétrole.

Le conseil exécutif du C.N.P.F. désigne M. Yvon Gattaz pour succéder à M. François Ceyrac

M. Chotard reste responsable des questions sociales

Le Conseil national du patronat français (C.N.P.F.) a choisi. M. Yvon Gattaz succèdera à M. François Ceyrac à la tête de l'organisation patronale lorsque l'assemblée générale du mardi 15 décembre aura entériné ce choix. L'autre candidat officiel à la présidence, M. Yvon Chotard, restera vice-président et conservera la responsabilité des négociations sociales.

Longtemps donné comme favori, M. Chotard a donc été battu. Le fait qu'il se soit engagé à conserver ses fonctions quelle que soit l'issue du scrutin l'a sans doute desservi. Assuré que le secteur social continuerait d'être couvert par un dirigeant qui a fait ses preuves, le conseil exécutif a pu choisir un homme qui symbolisait la réussite industrielle et les entreprises moyennes pour faire un porte-drapeau et un porte-parole accepté de tous. En portant à sa tête un chef d'entreprise, le C.N.P.F. renoue avec une tradition qu'avait interrompue M. Ceyrac.

Le changement dans la continuité

Courtois mais vif, le regard pointu derrière de fortes lunettes, les mains toujours en mouvement, passionné, M. Yvon Gattaz aime séduire et convaincre. En fait-il trop, comme l'affirment ceux que son activité bouillonnante agace quelque peu ?

Une chose est certaine, ce centralien de cinquante-six ans (il est né le 17 juin 1925 à Bourgoin dans l'Isère), qui crée, en 1952, avec son frère, sa propre entreprise — Radiall, une réussite — a su se faire sa place au soleil dans le patronat.

C'est en 1970 qu'il se fit connaître avec la publication d'un livre, les Hommes en gris, *un ouvrage vif dérangeant parce que traitant du délicat problème de la création d'entreprises et de la dénatalité industrielle, des thèmes jusqu'alors peu souvent évoqués. Conférences, exposés, vont se multiplier. Le succès est là. M. Gattaz, il est vrai, a le sens de la formule :* « Il y a deux catégories de Français : ceux qui proclament que le génie est héréditaire, et ceux qui n'ont pas d'enfants. » *M. Gattaz a des enfants, mais aucun d'eux ne lui succédera. Il le leur a interdit.*

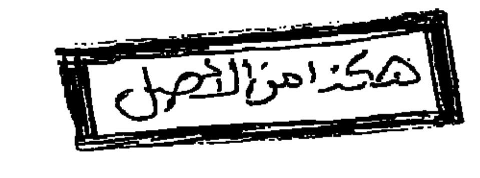
En 1976, il franchit une nouvelle étape dans sa carrière d'homme public avec la création d'ETHIC (Entreprises à taille humaine industrielles et commerciales), un intitulé qui se passe de commentaire. Ce faisant, il affirme sa « vocation » : il sera le chantre des entreprises moyennes, occupant ainsi un créneau délaissé. Cette même année, il entre au conseil exécutif du C.N.P.F.

La publication en 1980 de la Fin des patrons, *un livre dans lequel il annonce l'éclosion d'une troisième race de chefs d'entreprise qui* « sauront donner, grâce à la concertation, à la délégation, à l'adhésion des participants (...) un brevet de citoyenneté enfin respectable à l'entreprise », *lui permet de peaufiner son image de marque de patron moderne ouvert au dialogue. Désigné le 16 novembre par le conseil exécutif du C.N.P.F. pour succéder à M. Ceyrac, M. Gattaz atteint l'un de ses buts. Son « activisme » trouve là sa récompense. Signe des temps : le patron d'une entreprise moyenne et performante, membre du sérail, succède à un homme qui se considérait comme un* « fonctionnaire patronal ». *Le changement dans la continuité en quelque sorte. Mais M. Gattaz ne s'y trompe pas : il sait que le plus dur va commencer. — Ph. L.*

Transports

● *Les avions d'Aeroflot interdits de vols aux États-Unis ?* — Sur plainte du département d'État, le bureau de l'aviation civile (C.A.B.) vient d'engager une action visant à suspendre pendant une semaine, du 21 au 28 novembre, les vols au-dessus des États-Unis de la compagnie soviétique Aéroflot, dont les avions sont accusés de s'être, à deux reprises, écartés des itinéraires assignés.

Le département d'État reproche à la compagnie soviétique d'avoir violé les termes de l'accord américano-soviétique sur l'aviation civile et les règlements de l'administration fédérale de l'aéronautique en modifiant unilatéralement les plans de vol de deux de ses avions assurant la liaison Moscou-Washington qui, le 8 novembre, ont ainsi été amenés à survoler des zones « sensibles ».



AFFAIRES

LE RAPPORT DE M. J.-J. SERVAN-SCHREIBER

La création à Paris d'un centre technique mondial doit donner à l'informatique ses « dimensions humaines »

Chargé, en juin dernier, d'une mission visant à définir les actions qu'un centre d'observation technologique consacré à la micro-informatique pourrait engager, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber vient de remettre son rapport au président de la République.

« La cause profonde du chômage et de l'inflation, de la crise, est la même : le retard de productivité. » Ce postulat de départ posé, M. Servan-Schreiber explique, en introduction à son rapport, que la sortie de la crise ne peut passer que par la modernisation, le renouvellement de l'appareil de production. Or cette automatisation menace d'aggraver le chômage. Faut-il dès lors refuser l'automation au risque d'obérer notre compétitivité sur les marchés extérieurs ? Faut-il au contraire épouser la révolution scientifique, retrouver la compétitivité en risquant de multiplier les chômeurs ?

Pour sortir de ce dilemme, M. Servan-Schreiber apporte, dans le droit fil de son dernier ouvrage *(le Défi mondial)*, sa réponse. *« L'arrivée des robots dans les usines ne sera acceptée, ne sera possible, que si nous savons la faire précéder, puis l'accompagner de l'équipement des hommes pour leur nouvel emploi. »* Il s'agit donc de mettre *« à leur service, et d'abord de ceux que frappe la crise, qui sont inemployés ou qui vont l'être, tous les moyens de transfert de connaissance que représente l'informatique personnelle »*.

L'ancien ministre reprend son vigoureux plaidoyer en faveur de l'« *ordinateur personnel* », qui *« apporte, au-delà de l'automatisation, un renouveau fondamental de la capacité de formation des hommes, de tous les hommes — l'enfant, l'adolescent, le travailleur privé d'emploi, le villageois d'un pays pauvre, les personnes du troisième âge »*.

M. Servan-Schreiber a donc proposé l'installation à Paris d'un centre mondial qui *« donne une impulsion décisive aux moyens qui mettraient l'informatique au service du développement des ressources humaines »*. Cette suggestion aurait déjà reçu l'aval du président de la République qui avait fait une allusion à ce centre dans sa conférence de presse de septembre. Cet organisme *« réunira les meilleurs chercheurs mondiaux en informatique qu'il faut unir dans leurs recherches à des sociologues, des psychologues, des pédagogues »*. M. Servan-Schreiber a obtenu l'engagement de quelques grands scientifiques (1), exerçant pour la plupart aux Etats-Unis, à venir *« faire équipe avec leurs collègues français »*. Ce centre devrait *« précipiter le bond vers l'ordinateur individuel »*.

M. Servan-Schreiber estime que l'un des rôles essentiels de ce centre sera de *« concevoir le milieu dans lequel chaque individu, selon sa personnalité, ses goûts et ses dons diversifiés, pourra trouver l'aide qui lui permettra d'accéder à la connaissance qui lui convient ou qui lui est nécessaire »*. Et M. Servan-Schreiber d'espérer que ce centre servira à développer *« une solidarité internationale alliant le potentiel technologique des pays développés, la richesse humaine du tiers-monde, avec son marché affamé, la puissance d'investissement des pays du Golfe »*.

Avec un budget annuel de 100 millions de francs et une soixantaine de chercheurs, le centre devrait orienter ses travaux dans deux grandes directions : l'étude d'un ordinateur personnel, qui *« sera le modèle à l'échelle mondiale »*, et ayant la taille et le poids d'un livre ; *« l'examen des conséquences pour les individus, et d'abord pour les enfants, de la présence massive des ordinateurs personnels »*.

Ce centre, basé à Paris, aura des antennes régionales. La première sera dans la région d'Aix-Marseille. Le président de la République doit recevoir, vendredi après-midi, les scientifiques étrangers qui ont déjà accepté de venir travailler en France.

Deux écueils ?

L'opiniâtreté n'est pas la moindre des qualités de M. Servan-Schreiber. Lorsqu'il est convaincu du bien-fondé d'une idée, il entre en religion et ne ménage pas sa peine pour faire partager sa foi. Depuis deux ans, M. Servan-Schreiber a découvert la micro-informatique. Considérant, à juste titre, que la révolution technologique bouleverse nos sociétés, il pense que la généralisation de l'ordinateur individuel dans les pays développés, mais aussi dans le tiers-monde, est une réponse à la crise.

Sans doute force-t-il à dessein le trait. Car l'ordinateur individuel n'est pas cette potion magique qui, comme par enchantement, résoudra tous nos problèmes, et encore moins ceux du tiers-monde. Cela dit, la généralisation de la culture informatique peut être un élément, parmi bien d'autres, de la sortie de la crise. L'ordinateur individuel permettra aux individus de tous âges de se familiariser avec les nouvelles technologies, débouchant ainsi sur une meilleure adaptation, une meilleure formation aux nouveaux emplois.

M. Servan-Schreiber a réussi à convaincre le président de la République de l'intérêt d'installer à Paris un centre mondial pour développer l'usage de ces « merveilleuses petites machines » *en donnant, une fois n'est pas coutume, une dimension humaine et sociologique à des problèmes qui restaient jusqu'alors du ressort des seuls chercheurs, industriels ou commerçants.*

Pour que cette expérience ne dérape pas, ce centre mondial devra naviguer constamment entre deux écueils. Le premier consisterait à créer effectivement de faux besoins. Le second serait de négliger totalement les aspects industriels, de développer un marché pour le plus grand profit des industries du Sud-Est asiatique ou d'outre-Atlantique. Bref, de faire de ce centre une vitrine pour des technologies et des matériels importés. Si ce centre mondial sait s'insérer dans les multiples structures scientifiques déjà existantes, s'il travaille en étroite coopération avec les laboratoires et les industriels français et européens (notamment pour les composants) pour donner naissance à des produits originaux... alors l'expérience peut être couronnée de succès.

Restera enfin aux sociologues, psychologues et autres chercheurs à tenter d'apporter des éléments de réponse à cette question : la généralisation de l'ordinateur, notamment individuel, ne conduit-elle pas paradoxalement, à un amoindrissement de la communication. L'homme ne risque-t-il pas d'être de plus en plus solitaire face à sa machine ?

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(1) Une dizaine de savants ont déjà accepté de travailler dans le centre mondial, notamment MM. Seymour Papert du M.I.T. de Boston, et Alan Kay, du Palo-Alto Research Center.

RÉGIONS

Les partis politiques réaffirment leur position sur la centrale de Golfech

De notre correspondante

Toulouse. — Les six attentats commis au cours de ces dix derniers jours dans la région toulousaine par des groupes se disant « antinucléaires » commencent à avoir des incidences nettement politiques. C'est ainsi qu'après l'incendie qui a endommagé une imprimerie du parti communiste, dans la nuit du dimanche 15 au lundi 16 novembre, les militants du P.C. étaient appelés à manifester dès le lendemain *« pour dénoncer la violence de la campagne anticommuniste »*.

M. Michel Pécastaing, président du groupe communiste au conseil municipal de Toulouse, en a profité pour rappeler la position de son parti dans l'affaire de Golfech. *« Pour sauver l'emploi,* a-t-il dit, *il faut de l'énergie nucléaire. Golfech est indispensable. »*

Les socialistes, eux, sont un peu plus nuancés. Ils pensent que les deux réacteurs de 1 300 MW prévus sur les bords de la Garonne sont *« difficilement évitables »* et qu'il faut respecter les décisions de l'Assemblée nationale.

M. Jacques Roger-Marchart, député socialiste de la Haute-Garonne, rappelle que le bureau du conseil régional doit soumettre des préalables au premier ministre avant d'émettre un oui définitif : *« Il conviendra ensuite que chacun se plie à la décision prise démocratiquement,* dit-il. *Je suis persuadé qu'une large majorité des habitants de Midi-Pyrénées approuvera le choix du gouvernement et condamnera les actions violentes. »*

M. Gérard Bapt, député socialiste dans la troisième circonscription, doute de la sincérité des mouvements *« qui utilisent les explosifs comme des professionnels. On est loin des poteaux sciés par les écologistes ou des clôtures de fil de fer sectionnées le long du site de la centrale »*. Tandis que M. Bapt croit au geste d'éléments d'extrême droite, la police judiciaire de Toulouse estime, elle, que les auteurs des attentats sont des individus anarchisants, des gauchistes marginaux.

CATHERINE LAURENS.

LES COMITÉS ANTINUCLÉAIRES : LE DÉBAT N'A PAS EU LIEU

« Le débat nucléaire, national, démocratique et décentralisé promis par le pouvoir, étalé sur plusieurs mois et sanctionné par un référendum n'a pas eu lieu. » Tel est le constat sévère qu'ont dressé les membres de la Coordination nationale antinucléaire réunis à Paris les 7 et 8 novembre. Dans un communiqué, la Coordination observe que *« le débat a été réduit à un jour et demi à l'Assemblée nationale ; la discipline de vote a été imposée aux élus du parti socialiste ; des forces de police ont été envoyées contre les antinucléaires à La Hague ; la volonté des populations et des municipalités qui refusent l'implantation d'une centrale n'est pas respectée »*.

Face à cette situation, la Coordination réaffirme son opposition au programme nucléaire et appelle toutes les organisations à se mobiliser.

AU CONSEIL DE PARIS

Les élus socialistes critiquent la répartition des crédits entre les arrondissements

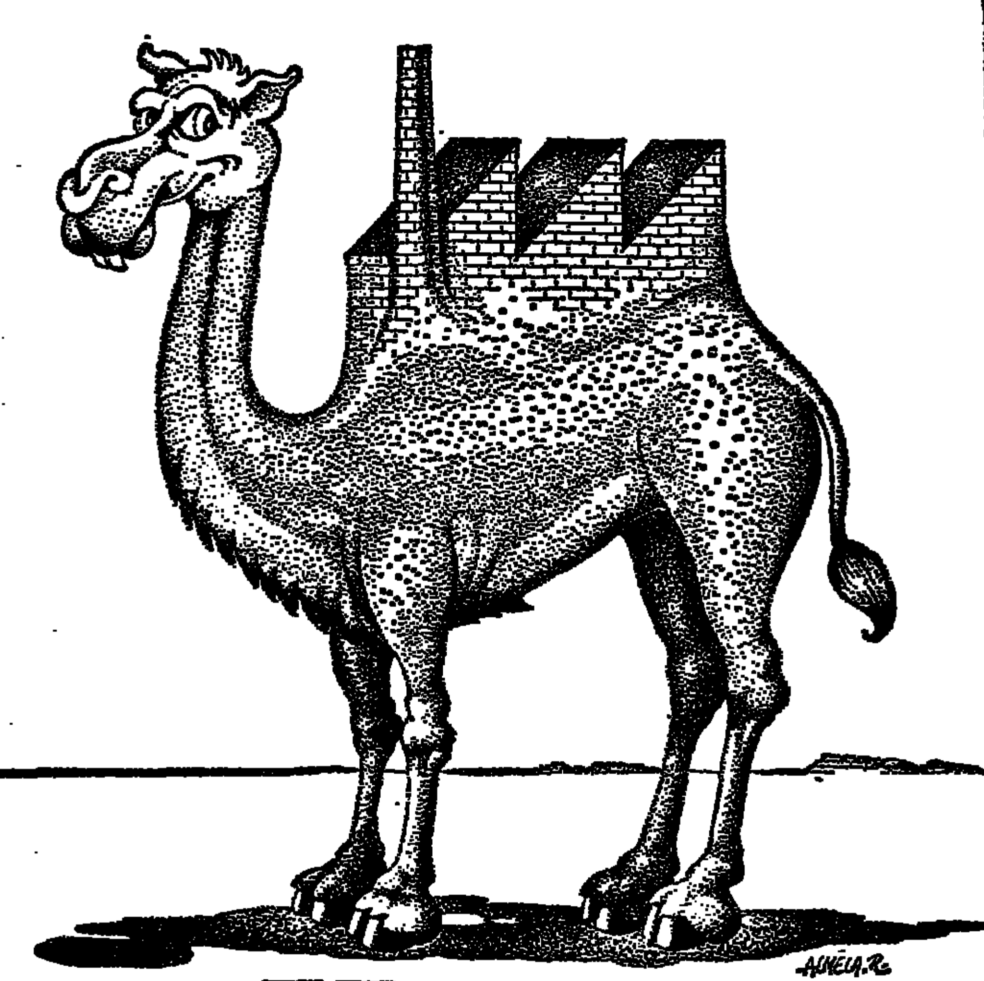
La discussion sur le collectif budgétaire de la Ville de Paris a donné lieu, le lundi 16 novembre, à de vifs échanges entre la majorité (R.P.R. et U.D.F.) et l'opposition (P.C. et P.S.) du Conseil de Paris.

M. Benassaya a notamment déclaré : *« Nous tenons à dénoncer la politique ségrégative du maire de Paris à l'encontre des arrondissements de gauche* (1) *et au seul profit des arrondissements de droite. »* Parlant des affaires culturelles, scolaires, de la jeunesse et des sports, il a ajouté : *« Pour des opérations qui représentent un coût global de plus de 464 millions de francs, 118 millions seulement ont été attribués à des réalisations dans les arrondissements où les élus sont de gauche, alors que 299 millions sont allés aux arrondissements dont les élus sont de droite. »*

M. Roger Romani (R.P.R.), adjoint au maire, a précisé que la répartition des crédits se faisait ainsi : 118 millions pour les arrondissements représentés par la gauche et 181 millions pour ceux représentés par la droite. Il a conclu : *« Il est dangereux de vouloir opposer les arrondissements de la capitale entre eux. Nous préférons l'unité de Paris à sa balkanisation. »*

Mme Christiane Schwartzbard, au nom du groupe communiste, s'est élevée *« contre le mépris porté aux besoins réels des arrondissements populaires de l'Est »*. M. Jacques Chirac a répliqué : *« C'est un procès d'intention. On peut faire dire n'importe quoi aux chiffres. Mais, pour moi, il n'y a pas d'arrondissements de gauche et d'arrondissements de droite. Depuis 1977, je me suis efforcé d'améliorer la qualité de la vie dans l'Est parisien en lançant diverses opérations. Ainsi, contre l'avis des experts qui me proposaient un terrain dans le seizième arrondissement, j'ai choisi Bercy, dans le douzième, pour implanter un centre des sports et d'animation, au service de la capitale comme tous les grands équipements qui se construisent à Paris. »* — J. P.

(1) Au Conseil de Paris, les 2e, 3e arrondissements, 11e, 13e, 18e, 19e et 20e arrondissements sont représentés par des élus de gauche (P.S. et P.C.). Depuis les élections législatives de juin 1981, ces arrondissements sont aussi représentés à l'Assemblée nationale par des députés socialistes, ce qui n'était pas le cas lors du scrutin de 1978, où des députés R.P.R. et U.D.F. avaient été élus dans ces secteurs.



ÉTRANGER

LA RÉUNION DES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DES DIX

M. Claude Cheysson se dit « effaré » de l'état d'impréparation du conseil européen des 26 et 27 novembre

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres des affaires étrangères des Dix se sont réunis, les 16 et 17 novembre, afin de préparer le Conseil européen, qui se tiendra à Londres les 26 et 27 novembre. Mis à part les problèmes touchant à la coopération politique, comme l'action de la Communauté au Proche-Orient, trois grands dossiers, liés entre eux dans le « mandat » confié par les Dix à la Commission en mai 1980, seront ouverts, dans la capitale britannique : la relance de l'activité communautaire, la réforme de la politique agricole commune (PAC), l'aménagement des règles budgétaires en vue d'éventuellement continuer à limiter la contribution nette du Royaume-Uni au budget européen.

De notre correspondant

« En l'état actuel de préparation, il ne peut rien se passer à Londres. Pour notre part, nous ne nous associerons pas à des conclusions qui ne comporteraient pas trois volets équilibrés. J'ai été effaré par la discussion qu'ont eue les ministres des affaires étrangères sur la PAC. Elle ne nous a amené aucun progrès. »

Ces commentaires désabusés de M. Cheysson, à l'issue de la réunion de lundi, conduisent à se montrer pessimiste sur les résultats à attendre du conseil européen. Ils comportent une critique implicite à l'égard de la présidence britannique, dont la tendance, au cours des derniers mois, a été de concentrer les travaux sur le volet budgétaire du débat : comment répartir la charge budgétaire entre les Etats membres à partir de 1982 ? Quelle compensation garantir au Royaume-Uni pour éviter qu'il ait à faire face à une contribution nette trop importante ?

Or la France, appuyée par plusieurs Etats, récuse cette approche. Soucieuse de ne pas voir se répéter le coup de mai 1980 (à savoir un chèque très élevé donné pour deux ans à Mme Thatcher, avec comme seule contrepartie un règlement « moutons »), elle insiste sur le caractère global de la négociation. Il est certes inimaginable que le conseil européen arrive à des décisions, les thèmes qui lui sont soumis étant trop nombreux et complexes.

Toutefois, les Français souhaitent qu'en matière de relance de l'activité communautaire quelques engagements précis soient retenus, qui pourraient porter sur le renforcement de la politique économique extérieure commune, des éléments de politique industrielle, la réforme du fonds social et l'amélioration du dialogue social... Le tout sera de placer suffisamment de « verrous » pour que, si les intentions ainsi manifestées ne reçoivent pas de suite concrète, on puisse, pour éviter d'être, une fois de plus, les dupes des Britanniques, remettre en cause l'exécution des promesses de nature budgétaire qui pourraient être faites, à la suite du conseil européen de Londres.

C'est dans le même esprit offensif que les Français abordent le débat sur la PAC. *« Sans conclusion satisfaisante sur l'avenir de la PAC, il n'y aura pas de succès possible dans la négociation en cours »*, a expliqué Mme Cresson.

Le ministre français a insisté sur quelques positions : les prix doivent être fixés à un niveau suffisant pour maintenir le revenu des agriculteurs ; la protection contre les importations de produits de substitution des céréales doit être impérativement renforcée ; il faut préparer l'élargissement.

Un des problèmes les plus difficiles à régler sera celui de l'huile d'olive et des produits concurrents. Il faudrait décider, dès maintenant, comme mécanisme de régulation des marchés, l'application d'une taxe sur les matières grasses végétales produites ou importées dans la C.E.E. Enfin, l'application de prix différenciés, selon les quantités produites, est parfaitement adaptée à une économie agricole excédentaire (les rentes de situation qui existent depuis le début du Marché commun, au profit des gros agriculteurs, doivent être corrigées).

Les Français estiment que l'occasion est propice pour rétablir, à l'endroit de la PAC, un consensus positif qui, en raison, notamment, des coups de butoir répétés portés par les Britanniques, fait défaut. En revanche, ils parlent moins du volet budgétaire, le seul que les Britanniques aient en en tête. Les Français pensent, d'abord, que la mise en œuvre progressive de nouvelles actions communes réduiront sensiblement l'ampleur du « problème anglais ».

Au reste, ils ont beau jeu de faire remarquer que les calculs de la Commission concernant la contribution nette britannique, en 1980, ont abouti à un montant supérieur de 900 millions d'ECU (4,7 milliards de francs) à la réalité.

Ensuite, comme le rappelle M. Cheysson, *« les Français n'acceptent pas un système impliquant qu'il y ait droit à compensation quand il y a un retour budgétaire insuffisant »*. Et de répéter que d'éventuelles compensations ne pourront être que temporaires et limitées. C'est aussi une manière d'indiquer que la R.F.A. — *« qui a le plus bénéficié de la Communauté »*, souligne M. Cheysson — ne peut pas prétendre à obtenir des compensations du type de celles dont ont bénéficié en 1980 et 1981 et cherchent à bénéficier pour l'avenir les Britanniques.

Effet sans doute de tensions politiques intérieures, la position de la R.F.A. dans le débat en cours ne semble pas encore tout à fait définie. *« La manière dont les Allemands vont bouger sera déterminante »*, commente un haut fonctionnaire français. C'est évident. Pour l'instant, gênés par les interdits budgétaires qu'ils ont eux-mêmes posés (pas question d'accroître les ressources de la Communauté), ils ne s'associent guère à l'effort de relance qui anime plusieurs délégations. Mais ils se dédouanent de toute accusation de blocage en mettant en avant le plan « politique » Genscher-Colombo.

Celui-ci ne sera pas encore examiné sur le fond à Londres, mais seulement au conseil européen du printemps. Il suggère notamment un élargissement des compétences, de la coopération politique aux problèmes de sécurité. Qu'en penser ?

M. Cheysson souligne en tout cas l'interprétation qui doit être exclue : *« Il n'est pas question de parler de défense à Dix. D'abord parce qu'il y a un pays membre, l'Irlande* (non membre de l'Alliance atlantique) *qui n'en voudrait pas ; ensuite, il y a l'Union de l'Europe occidentale (1). Qu'il y ait des problèmes industriels qui aient une attache militaire, c'est exact. Mais, encore une fois, pas question de parler de la sécurité sur le plan de la défense à Dix. »*

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) L'U.E.O., créée en 1954, pour encadrer le réarmement allemand, groupe les six fondateurs de la Communauté européenne et la Grande-Bretagne.

Aux États-Unis

SUPPRESSION DE LA MAJORATION EXCEPTIONNELLE DU TAUX D'ESCOMPTE

La Réserve fédérale des Etats-Unis (Federal Reserve Board) a annoncé, lundi 16 novembre 1981, la suppression de la majoration exceptionnelle de 2 % applicable au taux d'escompte officiel de 14 %.

Instituée le 17 novembre 1980 dans le cadre de la lutte contre l'inflation pour pénaliser les banques qui font trop souvent appel au guichet de réescompte de la Banque centrale à un taux inférieur à celui du marché, cette majoration, initialement de 2 % avait été portée à 4 % le 4 mai 1981 pour être ramenée à 3 % le 23 septembre dernier et à 2 % le 12 octobre.

Au début de novembre, la Réserve fédérale abaissait de 14 % à 13 % son taux d'escompte. Ces décisions successives reflètent à la fois la baisse irrésistible des taux d'intérêt aux Etats-Unis en raison de la récession et la crainte des autorités monétaires de voir cette récession s'aggraver.

SOCIAL

VU

AU TROU, LA SÉCU

C'est quoi, la Sécurité sociale, demandait-on lundi sur Antenne 2 (« Affaire vous concernan ») à l'homme, à la femme de la rue. Ben... C'est obligatoire... C'est pas mal... Ça sert à manger... Pour l'immense majorité d'entre nous, c'est ça la sécurité sociale, c'est de l'argent qu'on vous retire, c'est des feuilles à remplir, c'est de l'argent qu'on vous rend, pas tout, en partie et pas tout de suite, et pas du tout si vous n'avez jamais l'occasion de pousser la porte d'une pharmacie. Bref, c'est une assurance-maladie.

Rares, très rares sont ceux qui savent que la « sécu » protège aussi la famille et la vieillesse. C'est si vrai que, en voyant hier soir à l'écran une dame rouspéter pour une histoire d'allocation-logement, j'ai sursauté : comment, ça implique même le logement ? Eh oui ! Seulement ça, on ne nous l'a pas dit. Personne, à aucun moment, n'a pris la peine de nous expliquer ce que ça recouvrait, comment ça fonctionnait et surtout qui — les vieillards bien plus que les malades — était responsable du fameux trou.

Ah ce trou ! On lui doit le seul moment cocasse d'une émission catastrophique. Depuis qu'elle l'a bouché en augmentant nos cotisations de 1 % et celles de nos patrons, Mme Questiaux ne le voit plus. Les délégués syndicaux réunis autour d'elle au studio, eux, ne voient que lui. Braqués sur leurs positions de part et d'autre de cet invisible gouffre, ils se lançaient, dans la confusion la plus totale, des arguments en forme de plafond indexé, de charges indues et d'assiettes qui volaient loin au-dessus de nos têtes.

Tant qu'il n'a été question que de prothèses dentaires, de lunettes et de stimulateurs musculaires, peu ou pas remboursés, bon, ça allait, on suivait. Après quoi, on s'est transporté sans trop de difficulté, en duplex, jusqu'à Rouen, où une caisse était restée ouverte à notre intention. C'est là qu'on a perdu pied. On a commencé par trébucher sur une ordonnance, peut-être était-ce une loi, de 1967 je crois, prévoyant que les administrateurs ne seraient plus élus mais désignés (par qui ?). Mme Questiaux est accourue, elle nous a très gentimen aidés à nous relever en nous affirmant que c'était très mal et qu'à l'avenir on les élirait à nouveau. O.K.

On repart. A peine avait-on fait quelques pas qu'on dégringole, pour de bon cette fois, dans un discours-fleuve lu par une représentante de la C.G.T., que les deux journalistes mollassonnes chargées d'arbitrer ce débat trouvent le moyen de rallonger en essayant, en vain, de l'interrompre. Là encore, Mme le ministre, vite débordée, hélas ! — et si on rappelait Elkabbach ? — s'efforce de venir à la rescousse et de prendre en main les rênes d'une conversation pagailleuse, entrecoupée, filandreuse, incompréhensible, bientôt monopolisée d'ailleurs — en toute impunité — par un chef d'entreprise, un homme, un vrai, qui ne va pas se gêner pour dire leur fait à ces bonnes femmes et les remettre à leur place. Il nous prenait des envies de casser le poste. C'était hallucinant. On se serait cru au cirque ou à Guignol. C'est vraiment se moquer des gens. Dire qu'on avait renoncé aux films — il en passait deux à la même heure — pour s'initier à cette affaire nous concernant, en effet. Et de près.

CLAUDE SARRAUTE.

● *Le nombre des chômeurs indemnisés* est passé de 1 360 254, fin septembre, à 1 382 707 fin octobre (+ 1,7 % en un mois, + 38,3 % en un an), indique l'UNEDIC — qui regroupe les ASSEDIC, caisses d'assurance-chômage, — qui précise : *« Pour faire une comparaison homogène avec les statistiques des mois précédents, il conviendrait d'ajouter environ 39 000 allocataires aux chiffres du mois de septembre, et 51 000 à ceux du mois d'octobre, en raison d'une modification des définitions administratives. »* De septembre à octobre, toutes les catégories de bénéficiaires sont en augmentation, sauf celle des licenciés pour motifs économiques, qui régresse de 3,2 % (185 483 en octobre, contre 191 697 le mois précédent).

● RECTIFICATIF. — Dans notre article consacré aux conséquences du suicide d'une responsable de la C.G.T. à Lyon, paru dans *le Monde* daté 15-16 novembre, il fallait lire que la distribution d'un tract par des militants cégétistes de l'entreprise Calor s'est déroulée le 26 octobre et non le 26 septembre, comme nous l'avons indiqué par erreur. D'autre part, le sigle de l'Union des syndicats des travailleurs de la métallurgie s'écrit bien U.S.T.M. et non U.S.D.M.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep + ou Dép —		DEUX MOIS Rep + ou Dép —		SIX MOIS Rep + ou Dép —	
$ E.-U.	5,6680	5,6720	+ 100	+ 145	+ 210	+ 265	+ 665	+ 785
$ can.	4,7740	4,7798	— 65	— 40	— 95	— 65	— 5	+ 120
Yen (100)	2,5125	2,5165	+ 170	+ 195	+ 345	+ 350	+1110	+1050
D.M.	2,5215	2,5250	+ 90	+ 115	+ 185	+ 215	+ 675	+ 745
Florin	2,3135	2,3160	+ 70	+ 90	+ 145	+ 170	+ 490	+ 550
F.B (100)	15,9540	15,0735	— 130	— 50	— 390	— 230	— 880	— 525
F.S.	3,1860	3,1910	+ 160	+ 200	+ 300	+ 345	+ 850	+ 960
L. (1 000)	4,7215	4,7250	— 250	— 220	— 535	— 470	—1510	—1335
£	10,8200	10,8335	0	+ 100	— 20	+ 150	+ 690	+ 980

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	10 11/16	11 1/16	10 7/16	10 13/16	10 7/16	10 13/16	9 7/8	10 1/8
$ E.-U.	12 5/8	13 1/8	12 1/4	12 5/8	12 1/4	12 5/8	12 13/16	13 3/16
Florin	11 3/8	11 7/8	11	11 1/4	11	11 1/4	10 7/8	11 5/16
F.B. (100)	15 1/2	16 1/2	15 1/2	16 1/2	16 1/8	16 3/4	16 1/8	17
F.S.	4 7/8	5 5/8	8 9/16	8 15/16	9 1/16	9 7/16	9 1/4	9 5/8
L. (1 000)	18	19	20 1/2	21 3/8	21 1/4	22 1/4	21 7/8	22 3/4
£	14 7/8	15 1/4	14 1/4	15	14 1/4	14 7/16	14	14 3/8
F français	15 1/4	16	15 1/4	16 1/4	15 7/8	16 5/8	17 1/4	18

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الاصل

AUTOMOBILE

La Samba : une grande chance pour Talbot

A partir du 19 novembre, Talbot commercialise une nouvelle voiture, la Samba, petit véhicule qui manquait tant à sa gamme et que la filiale de Peugeot a mis au point en deux ans. Désormais, Talbot proposera donc des modèles qui iront de 4 à 15 CV fiscaux : Samba, Horizon, Solara, Tagora — Rancho et Murena étant fabriquées en coproduction avec Matra — et assurera, pense-t-on, une relance tant nationale qu'européenne de ses ventes, touchées plus que les autres marques françaises par la crise.

Les deux premières versions de la Samba livrables immédiatement seront les modèles LS et GL, des trois-portes (2 portes plus un hayon), quatre places, à caractère économique. Plus tard, respectivement en février et en mars, une GLS et un cabriolet fort séduisant viendront compléter la gamme.

L'objectif de Talbot est de vendre, durant l'année 1982, en France, 66 000 Samba, ce qui représenterait 9 % du marché local de la petite cylindrée. L'usine de Poissy sera en mesure de fabriquer 110 000 unités de ce nouveau modèle. Avec, dès le mois de mars, la mise en production de ces véhicules en Espagne, Talbot pense pouvoir fabriquer 140 000 exemplaires par an de ces petits véhicules. C'est dire que la marque va se donner les moyens de s'imposer pour une part importante sur un marché où sont déjà représentés des concurrents directs, tels que la R5, la 104, la Fiesta, la Polo, la 127 et la Panda Fiat, la Metro, l'Autobianchi ou la Cherry de Nissan.

Directement inspirée de la 104 Peugeot, ce qui risque de poser, au point de vue vente, des problèmes aux concessionnaires représentant les deux marques, la Samba mesure 3,50 m de long pour une largeur intérieure de 1,30 m à l'avant et de 1,20 m à l'arrière. Bien entendu, la banquette arrière se rabat, ce qui donne au coffre intégré à la cabine — c'est une deux volumes — de 236 dm³ à 610 dm³ disponibles.

Son moteur, sur les deux versions actuellement disponibles (LS et GL) est de 1 124 cm³ en alliage léger de 50 ch DIN (1) à arbre à cames en tête. Agissant sur les roues avant, il est disposé transversalement à la hauteur de l'essieu, mais repose sur un socle en acier comportant trois fixations élastiques. Cette solution a été retenue pour diminuer bruits et vibrations. Evidemment, l'allumage est transistorisé.

Dotée de freins à disques à étrier flottant à l'avant et de tambours à l'arrière, la Samba est à quatre roues indépendantes. En conduite urbaine autant que routière, tant en virage serré qu'en vitesse de pointe (145 km/h), elle se révèle très stable. La boîte est à quatre vitesses (cinq vitesses sur le cabriolet et la GLS) ; elle est très agréable à manier par sa précision. Cette précision, on la retrouve dans la direction, ce qui donne un excellent train avant. Les manœuvres en parking ne réclament guère d'effort, ce qui est un atout, les grosses voitures (sans assistance) n'étant pas les seules à réclamer parfois des muscles de déménageur.

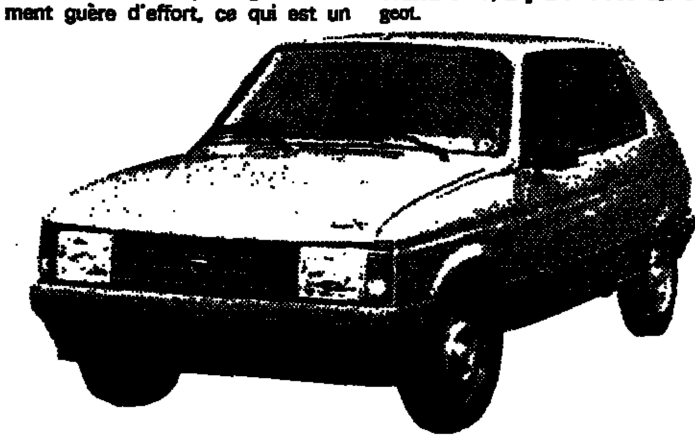
Toutes ces qualités font de ces nouvelles petites voitures non seulement d'agréables urbaines mais aussi des routières fort honorables. Aussi regrettera-t-on le peu de soin mis dans l'aménagement intérieur, d'une tristesse remarquable et de courte imagination. Quant aux bruits, raisonnables en ce qui concerne le moteur, ils apparaissent anormaux dans les sifflements dits aérodynamiques.

L'effort fait par Talbot dans le domaine de la consommation (5 litres et demi aux 100 km/ en moyenne) sera l'argument principal de vente de la marque pour ces petites voitures qui ressemblent tant par l'arrière à la 104 Peugeot, mais qui, vues de l'avant traduisent la volonté de la firme de Poissy qu'elles apparaissent différentes.

CLAUDE LAMOTTE.

Talbot Samba LS : 32 800 F.
Talbot Samba GL : 35 900 F.

(1) Sur le cabriolet et la Samba GLS, il y a le 1 360 cm³ Peugeot.



VW Polo : une « petite » à l'allemande

Avec la nouvelle Polo, Volkswagen tente aujourd'hui une seconde percée sur le marché des petites voitures. Le premier modèle, né en 1975 d'une Audi 50 dont on ne changea que le monogramme, a été retiré de la production pour cause d'insuccès relatif.

Le nouveau bas de gamme de Wolfsburg est désormais un petit break à trois portes assez discret, dont l'avantage évident sur la concurrence est l'importance de son volume interne. Aussi large à l'avant qu'une Golf, la nouvelle Polo révèle quatre belles places — y compris en longueur, — ainsi qu'un coffre de 300 dm³ sous tablette, qui peut être agrandi jusqu'à 1 060 dm³ en rabattant les sièges arrière. Vive et légère, avec une direction très douce et précise, un comportement sain tant en freinage qu'en virages rapides, une visibilité remarquable et l'assurance d'un moteur déjà éprouvé, la Polo 50 ch que nous avons essayée semble dotée d'atouts importants pour réussir. Mais les handicaps surprennent de la part d'un modèle totalement remodelé : une sélection de la première vitesse malaisée, un moteur bruyant sur autoroute, un soubassement insuffisamment insonorisé (sensible surtout sur sol mouillé), des sièges peu confortables et une suspension qui l'est également, à moins de rouler à pleine charge.

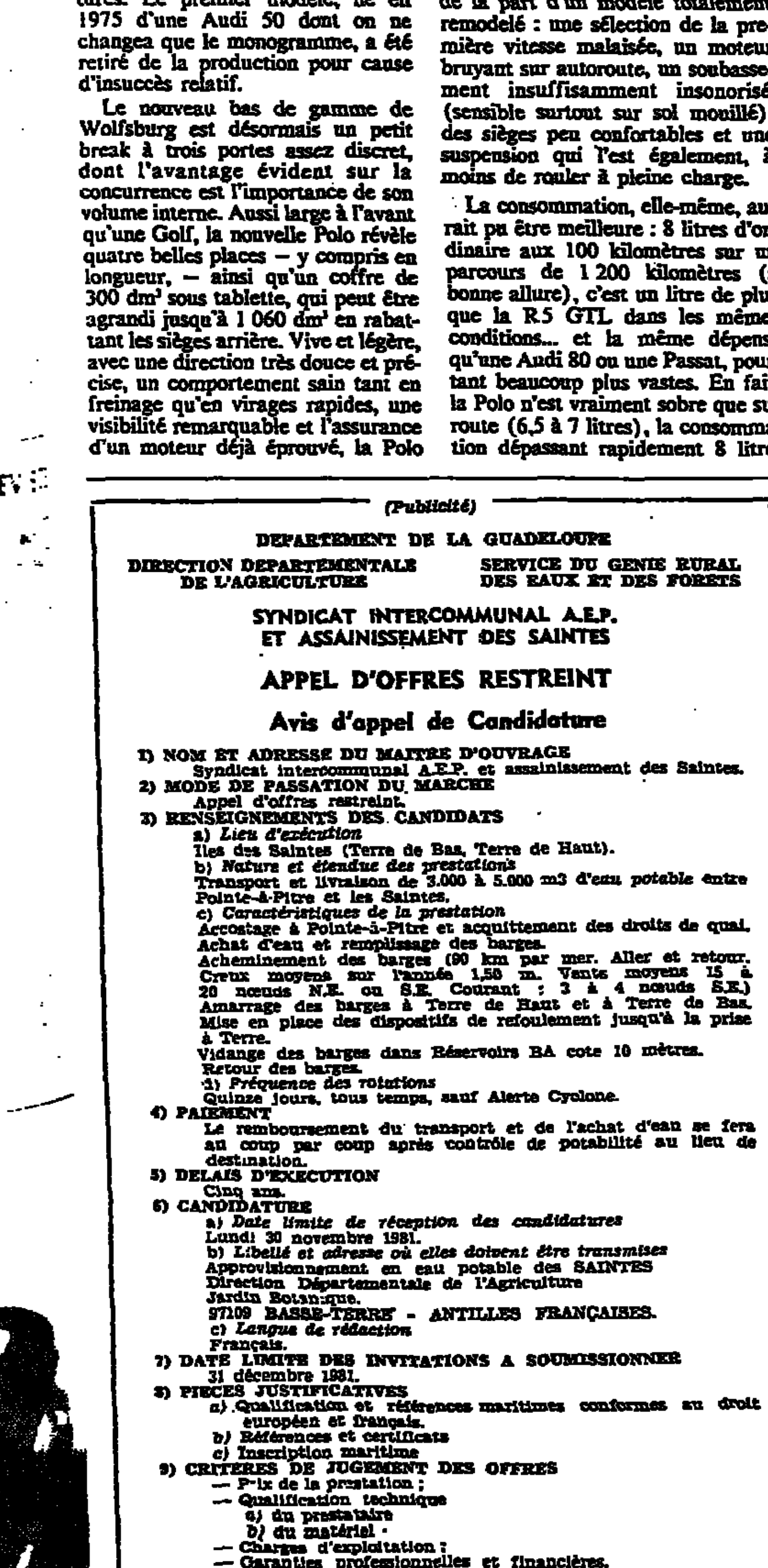
La consommation, elle-même, aurait pu être meilleure : 8 litres d'ordinaire aux 100 kilomètres sur un parcours de 1 200 kilomètres (à bonne allure), c'est un litre de plus que la R5 GTL dans les mêmes conditions... et la même dépense qu'une Audi 80 ou une Passat, pourtant beaucoup plus vastes. En fait, la Polo n'est vraiment sobre que sur route (6,5 à 7 litres), la consommation dépassant rapidement 8 litres sur autoroute et 9 litres en ville pour des petits trajets quotidiens. Il faudra attendre la commercialisation, en janvier prochain, des versions économiques, 50 ch E et 40 ch, pour croire enfin aux chances du quatrième producteur mondial dans le créneau — déjà fort disputé — des petites voitures.

M. B.

★ *Caractéristiques techniques :* long., 3,65 m ; larg., 1,58 m ; haut., 1,35 m ; traction avant, roues indépendantes, freins à disque assistés à l'avant ; moteur 1 093 cm³, 50 ch DIN (6 CV) ; boîte à quatre rapports ; vitesse maxi., 146 km/h ; consommations normalisées : 5,9/8,3/8,1.

★ *Prix :* 35 390 F (C) et 37 690 F (CL).

★ *Autres versions : 5 CV* (1 043 cm³ 40 ch DIN) ; 135 km/h ; consomm. : 5,7/8,3/7,9 ; 30 850 F (spéciale), 33 950 F (C) et 36 250 F (CL). *4 CV* (1 093 cm3, 50 ch DIN, formule E) ; 146 km/h ; consomm. : 4,8/6,7/7,3 ; 36 450 F (C) et 38 830 F (CL). *7 CV* (1 272 cm³, 60 ch DIN) ; 155 km/h ; consomm. : 5,9/8,0/9,9 ; 41 690 F.





SOCIAL

LES NÉGOCIATIONS SUR LA DURÉE DU TRAVAIL

M. Bergeron va demander au patronat de « lâcher du lest »

M. André Bergeron, faisant succinctement le point sur le bilan des négociations sur la durée du travail, engagées depuis septembre entre les organisations syndicales et patronales, constate que très peu d'accords ont été réalisés.

Au cas où aucune amélioration ne serait enregistrée à brève échéance, le secrétaire général de F.O. envisage de faire une demande pressante auprès du C.N.P.F. « La balle est du côté des employeurs. Je souhaite ardemment que les patrons comprennent qu'il est désormais nécessaire de mettre du « mou ». *nous a-t-il déclaré.*

Le gouvernement, rappelle-t-il, avait dit cet été « que les partenaires sociaux négocient, mais qu'ils se mettent d'accord pour le 30 novembre ».

« Certes, c'est toujours dans la dernière phase de discussion que les accords se font, mais il n'y a plus de temps à perdre. Il est évident que les accords ne peuvent se faire que si les propositions patronales sont convenables. J'espère que la réduction de la durée du travail se fera par accords et que le Parlement ne sera pas amené à légiférer. Qu'il s'en tienne à ce qui avait été dit à savoir, adapter la législation au contenu des accords. De la sorte, il aura un rôle de « balai », mais ne précédera pas les accords réalisés contractuellement.

» Les patrons ont leur part de responsabilité dans cette affaire. Faire preuve d'un rigorisme excessif aurait incontestablement des conséquences. Les patrons n'auront alors pas à se plaindre si le Parlement va au-delà de ce qu'ils estiment souhaitable. »

Selon M. Bergeron, un certain nombre des accords signés maintiennent le salaire antérieur. Les gens, dit-il, veulent du temps libre et aussi les moyens d'en profiter. La cinquième semaine de congés payés lui paraît enfin acquise, bien que des difficultés surgissent quand les salariés veulent conserver les deux ou trois jours de congés supplémentaires dont ils bénéficiaient déjà. — J. R.

ÉNERGIE

L'U.R.S.S. RÉDUIRAIT SES LIVRAISONS DE PÉTROLE AU COMECON

L'U.R.S.S. réduirait ses exportations de pétrole dans les pays de l'Est.

La diminution des livraisons à la Hongrie porterait sur 1,5 million à 2 millions de tonnes par an, soit près du quart des importations totales de pétrole de ce pays (8,3 millions de tonnes en 1980, qui viennent à 80 % d'U.R.S.S., l'extraction locale ne dépassant pas 2 millions de tonnes.

En Tchécoslovaquie, la réduction apparaît du même ordre de grandeur. M. Lubomir Strougal, premier ministre, a annoncé fin octobre que son pays se trouverait dans la « nécessité » de diminuer de 12 % ses achats de pétrole : ils étaient de 19 millions de tonnes en 1980, venant d'U.R.S.S. pour la quasi-totalité.

Un peu partout, dans les pays de l'Est, on se préoccupe d'économiser l'énergie. Ainsi, en Roumanie, l'éclairage public est strictement limité, et en Hongrie les responsables avaient déjà prévu de réduire, en 1979-1980, la consommation de 20 %. — *(A.F.P.)*

Le Secours catholique de Paris souhaite une meilleure coordination entre services publics et privés

Avant sa « Journée nationale » du 15 novembre, le Secours catholique a dressé, au cours d'une conférence de presse réunie le 12, un constat de la pauvreté à Paris. A ce jour, trente-cinq mille habitants de la capitale se sont adressés à lui depuis le début de l'année.

D'octobre 1980 à septembre 1981 le Secours catholique de Paris a versé 885 000 francs, en « *aides d'urgence* », à mille cent cinquante-quatre familles en détresse, pour, disent ses responsables, « *seulement assurer leur survie* ». Il a aussi accordé 884 000 francs en « *aides pour une autonomie durable* », 956 000 francs en « *aides pour des activités de promotion* » et 177 000 francs en « *aides indirectes* ». Soit, au total, 2 852 000 francs en un an, pour la seule capitale : l'organisation chrétienne se réjouit que, malgré la crise économique, les dons des Parisiens, provenant en grande partie de gens modestes, continuent de lui parvenir comme par le passé.

Depuis l'installation de la nouvelle Assemblée nationale, le Secours catholique de Paris a rencontré une dizaine de députés de la capitale (P.S., R.P.R. et U.D.F.). Les responsables catholiques ont attiré l'attention de ces parlementaires, notamment, sur le cas des femmes seules ayant des enfants à charge, dont les problèmes sont souvent dramatiques : pas de logement (elles ne peuvent, en règle générale, obtenir une H.L.M. et les foyers d'accueil sont saturés), pas ou peu de formation, d'où des bas salaires, et pas de place pour les enfants dans les crèches.

Autre catégorie de population en difficulté, souvent adressée au Secours catholique par des organismes officiels : des débiles mentaux légers, des illettrés (français et étrangers), des accidentés du travail, des personnes dépressives (« *en constante augmentation* »), des chômeurs ayant épuisé leurs droits (« *surtout des 50-55 ans* »), des Parisiens n'ayant pas trois ans de résidence dans la capitale, n'étant pas de ce fait pris en charge par les bureaux d'aide sociale, des migrants sans travail stable, etc.

Or, estime à juste titre l'organisation chrétienne, le Secours catholique ne devrait être sollicité qu'« *après épuisement des possibilités du bureau d'aide sociale* » et des autres organismes officiels compétents. Mais, trop souvent à Paris, des personnes défavorisées sont ballottées d'un service à l'autre pour finalement échouer dans une permanence du Secours catholique. Ce dernier demande que soient réunis sous la responsabilité du préfet tous les services publics (bureau d'aide sociale, direction départementale du travail, A.N.P.E., Assedic, etc.) et privés pour « *trouver un début de solution en 1982* ». — M. C.

★ SECOURS CATHOLIQUE, délégation de Paris, 4, rue Daubigny, 75017 Paris. Tél. : 622-19-43. C.C.P. Paris 5824-52 F.

MONNAIES

NOUVELLE HAUSSE DU DOLLAR

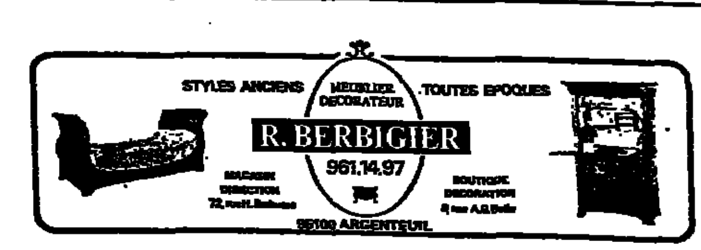
Baisse de l'or

La hausse du dollar sur les marchés des changes s'est poursuivie, mardi 17 novembre : le cours de la monnaie américaine est passé, à Francfort, de 2,2350 deutschemarks à 2,25 deutschemarks et, à Paris, de 5,6450 F à 5,67 F. Cette hausse déconcerte les opérateurs, car elle s'effectue au moment même où les taux d'intérêt accentuent leur baisse aux Etats-Unis, ce qui devrait déprimer le dollar.

En fait, c'est le mark qui fléchit en raison des inquiétudes sur la stabilité politique en R.F.A. Sur le marché de l'or, le cours de l'once a poursuivi son repli, tombant au-dessous de 400 dollars, et revenant de 408 dollars à 395,75 dollars.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



C. F. D. E.

Le conseil d'administration de la Compagnie financière de développement des entreprises « C F D E » s'est réuni sous la présidence de M. Didier Pineau-Valencienne pour statuer sur les comptes de l'exercice arrêtés au 30 juin 1981.

Le compte d'exploitation se solde par un bénéfice de 33,8 millions de francs contre 32,9 millions de francs l'exercice précédent, en progression de 2,5 %.

Compte tenu de provisions sur les titres industriels et notamment sur la Société métallurgique et navale Dunkerque-Normandie, le bénéfice net est ramené à 15,6 millions de francs contre 29,7 millions de francs pour l'exercice 1979-1980.

Les comptes consolidés au 31 décembre 1980 font apparaître un bénéfice d'exploitation de 82,3 millions de francs contre 64,5 millions de francs au 31 décembre 1979. Le bénéfice net consolidé, part de la C.F.D.E., s'élève à 48,8 millions de francs contre 36,4 millions de francs un an auparavant.

Le conseil d'administration constatant qu'il ne détenait pas tous les éléments pour juger de l'opportunité ou non de distribuer un dividende, notamment quant aux conséquences financières de la nationalisation de la Banque de l'Union européenne, principale filiale de la C.F.D.E., ainsi que des incertitudes sur l'aboutissement des négociations relatives à d'autres participations de la société, a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice 1980-1981.

Il est rappelé qu'il avait été distribué un dividende de 5 F au titre de l'exercice 1979-1980.

Le conseil, conscient des conséquences que cette décision pourrait avoir pour les actionnaires qui lui ont fait confiance, se réserve cependant la faculté de distribuer, dès que possible, un acompte sur dividende au titre de l'exercice 1981-1982 qui ne pourrait être, selon la législation en vigueur, inférieur à 5 F par action. Sans pouvoir préjuger du dividende qui pourrait être mis en paiement au titre de l'exercice 1981-1982, il est bien entendu que cet acompte n'affecterait en rien le montant qui en serait décidé.

CESSATION DE GARANTIE RÉSILIATION

Par suite de résiliation de caution, l'ASCOBATT — Association pour la caution par les banques et les assurances des entreprises de travail temporaire, 26, rue Vernet, à Paris 75008 — fait savoir que la garantie conférée depuis le 1er janvier 1981 par la Compagnie Les Assurances du crédit à Compiègne, pour le compte de la Société Modulor — 170, rue de Javel, à Paris 75015 — et au profit, d'une part, de la Sécurité sociale et des institutions sociales et, d'autre part, au profit des salariés temporaires, prendra fin dans les deux jours suivant la présente publication.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

17 NOVEMBRE 1981

Repli des actions et de l'or

A l'instar des places internationales et, notamment, de Wall Street où le Dow Jones a encore abandonné 10 points en début de semaine, le marché parisien est à nouveau en recul mardi.

En termes d'indicateur instantané, la cote abandonne plus de 0,8 %, soit le double du repli de la veille, mais, une fois encore, les écarts restent peu significatifs compte tenu de l'étroitesse du marché.

Au vu des statistiques, les transactions opérées sur les titres « nationalisables » continuent à représenter une part importante du volume d'affaires. C'était ainsi le cas de Saint-Gobain, Thomson-Brandt, Paribas, Suez... lundi en séance, et les titres destinés à tomber dans l'escarcelle du secteur public sont encore recherchés, certains opérateurs espérant depuis quarante-huit heures — on ne sait trop bien pourquoi — une indemnisation supérieure aux dernières estimations officielles.

Papeteries de Gascogne, Crouzet et Saulnes s'inscrivent à leur plus bas de l'année, perdant respectivement 10 %, 6 % et 5 % tandis qu'à l'inverse D.M.C. s'adjuge 6 % environ, les autres gains les plus significatifs tombant ensuite à 3 % ou 4 % (C.E.M., Paribas, P.L.M., Hachette).

La fait marquant de cette journée reste la chute sensible de l'or, le métal fin ayant enfoncé le plancher des 400 dollars l'once à Londres pour s'inscrire à 395,75 dollars l'once mardi matin.

A Paris, le lingot cède 1 000 F, à 74 000 F, tandis que le napoléon s'inscrit à 720 F (– 10 F) et que le dollar se négocie à 5,6595 F, le dollar-titre restant à 6,54/57 F pratiquement inchangé sur la veille.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

AVIONS MARCEL DASSAULT-BREGUET AVIATION. — *Le Journal officiel* ayant maintenant publié l'arrêté acceptant la donation à l'État de 26 % du capital de la société, aux termes d'un protocole signé avec M. Marcel Dassault (*le Monde* du 17 novembre), la cotation de l'action Dassault devrait reprendre très vite en Bourse, estime-t-on à la Chambre syndicale des agents de change.

Rappelons que, outre le titre Avions Marcel Dassault-Breguet Aviation, trois autres valeurs n'ont toujours pas repris leur cotation depuis la suspension prononcée le 9 septembre 1981 sur les sociétés « nationalisables ». Il s'agit d'Usinor et de Sacilor ainsi que de Matra. La reprise de cotation des deux titres sidérurgiques devrait intervenir assez rapidement. Elle risque d'être un peu plus longue, en revanche, pour Matra dont les activités « presse » seront regroupées au sein de la nouvelle société M.M.B. (Multimédia Beaujon). Les rapports des commissaires aux comptes n'ont pas encore été fournis sur ce sujet et il n'est pas sûr que la cotation du titre Matra puisse reprendre avant l'assemblée générale extraordinaire de la société, initialement prévue pour le 15 décembre prochain et qui a finalement été repoussée au 14 janvier 1982.

L.T.V.-GRUMMAN. — Le groupe industriel diversifié américain L.T.V.-Corporation a annoncé l'abandon de son offre publique d'achat de 450 millions de dollars sur la société de constructions aéronautiques Grumman Corp.

Cette offre, lancée le 23 septembre, avait rencontré une vive opposition de la part de Grumman Corp et avait été considérée par un tribunal de première instance comme pouvant être contraire à la loi antitrust.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	13 nov.	14 nov.
Valeurs françaises	82	81,2
Valeurs étrangères	131,5	131,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	86,5	86,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 17 nov.	15 5/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16/11	17/11
1 dollar (en yens)	227,10	226

NEW-YORK

Vif repli

Alors que la désescalade sur les taux d'intérêt s'inscrit chaque jour un peu plus dans les faits, Wall Street apparaît de plus en plus sceptique, témoin la séance de lundi qui s'est soldée, pour l'indice Dow Jones des valeurs industrielles, par une baisse de 10,85 points, l'indice se trouvant ramené à 845,03.

Pourtant, le taux de base bancaire, le « *prime rate* » qui détermine le loyer de l'argent, s'est peu à peu généralisé à 16 1/2 % tandis qu'on enregistrait, parallèlement, une nette diminution des taux de rendement de bons du Trésor lors de la dernière adjudication. Le fait le plus significatif a sans doute été la décision de la Réserve Fédérale de supprimer la surtaxe exceptionnelle de 2 % qui pénalisait les établissements bancaires un peu trop « gourmands » à l'égard des facilités que pouvait leur procurer le « Fed ».

Cette dernière information n'a été connue sur le marché new-yorkais qu'après la clôture de la séance, mais il semble bien que les professionnels considèrent à présent que la baisse des taux d'intérêt est finalement trop rapide pour ne pas laisser présager une récession plus sévère que prévu. Ils en veulent pour preuve les dernières déclarations du secrétaire au commerce, M. Malcolm Baldridge, selon lesquelles le produit national brut américain devrait subir une régression de 3 % pour le moins au cours du dernier trimestre 1981.

L'impact de ces préoccupations sur la cote a été indéniable puisqu'on relevait un total de 1 176 baisses face à 443 hausses.

VALEURS	Cours du 13 nov.	Cours du 16 nov.
Alcoa	23	23 1/8
A.T.T.	60 1/4	60 3/8
Boeing	23	22 3/4
Chase Manhattan Bank	58 3/8	57 5/8
Du Pont de Nemours	39 3/8	39 1/8
Eastman Kodak	66 3/8	65 3/4
Exxon	30 1/2	30 5/8
Ford	18 3/4	18 7/8
General Electric	56 3/8	55 5/8
General Foods	31 5/8	31 1/2
General Motors	36 1/4	35 1/2
Goodyear	17 3/4	17 1/2
I.B.M.	51 1/2	51
I.T.T.	28 1/4	28 1/4
Mobil Oil	24 7/8	24 3/4
Pfizer	47 5/8	47 1/8
Schlumberger	52 7/8	53 1/8
Texaco	32 3/8	32 3/4
U.A.L. Inc.	19 1/8	18 7/8
Union Carbide	48	47 3/8
U.S. Steel	31 1/8	30 3/8
Westinghouse	24	23 1/4
Xerox Corp.	39 3/8	38 7/8

BOURSE DE PARIS 17 NOVEMBRE COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]			Agr. Inc. Madag.	40	40	Bongrain S.A.	750	760	C.G.V.	112	....
[illegible]			Air-Industrie	20	18 60 o	Bon-Marché	57	[illegible]	[illegible]		

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Acibail (obl. conv.)	165	....	Banque Nat. Paris	410	415	Centrest (Ny)	118 90	114 o	Comp. Lyon-Alem.	158 60	155
Aciers Peugeot	57 40	56 10	B.O.I.C.	28 45	28	Cerabati	122	125	Concorde (La)	260	261
Acibail	114 30	119	Banque Worms	168	160	C.F.F. Ferrailles	182 10	183	C.M.P.	29 80	20 80 o
Agence Havas	560	560	Bénédictine	770	780	C.F.S.	513	503	Conte S.A. (Li)	25	....
A.G.F. (St Cent.)	360	350	Bernard-Moteurs	50	50	C.G.I.B.	13 10	13 60 d	Crédit (C.F.B.)	151 10	152 50
A.G.P. Vie	2615	2625	Biscuit (Génér.)	394	394	C.S.Maritime	18 20	15 90 o	Créd. Gén. Ind.	174	173

[illegible]

Étrangères

[illegible]

HORS-COTE

Compartiment spécial

[illegible]

Autres valeurs hors cote

[illegible]

SICAV

16/11	Émission Frais inclus	Rachat net
[illegible]		
Worms Investiss.	442 61	422 54

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1976	4,5 % 1973	2066	2032	2034	2055
2805	C.N.E. 3 %	2880	2860	2831	2840
466	Air Liquide	427	433	430	436
320	Als. Superm.	320	315	315	325
100	A.L.S.P.I.	93	92 20	92 20	92 10
112	Alsthom-Atl.	109 50	108 80	108 80	108
162	Applic. gaz	164	162 20	162 10	165 20
90	Arjom. Prioux	86	85	85	86
730	Aux. Entrepr.	709	719	719	719
285	Eurafrance	282	280 10	280 10	280 10
690	Europe nº 1	690	690	690	680
470	Facom	462	462	462	455
139	Financial	136 90	137 20	137	136 10
118	Fives-Lille	119 40	118 10	118 10	118 10
76	Fonderie (Gén.)	69	69 90	69 90	69 90
70	Fraissinet	75	77	77	76
115	Gal. Lafayette	108	104 10	103	106 10
245	Gén. d'Entrep.	215	220	224	224 40
285	Pechiney	282	282	282	282
285	Pernod-Ricard	275	272	273	271
115	Pétroles (Fse)	101	99	98 80	99
156	— (obl.)	155	155	155	155
27	— (certific.)	25 90	25	25	25 30
61	Pétroles B.P.	50 60	50 20	50 20	49 90
139	Peugeot S.A.	138	135 70	135 50	135 30
300	— (obl.)	301	300 10	300 10	298
54	P.L.M.	57	58 95	58 95	60
100	U.C.B.	102	102	102	101
7 50	Usinor	7 50	....	....	....
94 20	— (obl.)	94 20	....	....	....
121	U.T.A.	120	115	116 50	117 30
151	Valéo	155 50	159	160	162
360	— (obl. conv.)	361 50	361 50	361 50	361 50
74	Vallourec	71	71	73	71
1010	V. Clicquot-P.	1030	1025	1012	1000
265	Gen. Motors	236	233	234	232 20
61	Goldfields	58 70	57 60	57 80	57 20
103	Harmony	82 30	80 30	82	80 30
17 50	Hitachi	19 46	19 70	19 75	20 10
350	Hoechst Akt.	356	359	359	354
31	Imp. Chemical	34 60	34 80	34 80	34 10
92	Inco. Limited	87	84 10	84 20	85
340	IBM	337	334 50	340	335 10
[illegible]					
240	Du Pont-Nem.	252 50	253 20	253 20	253 20
430	Eastman Kodak	427	426 60	428	424 10
98	East Rand	84 90	79 60	81	78 10
230	Ericsson	253	252	253	251
200	Exxon Corp.	198	201 60	203	200 80
118	Ford Motors	108	110	109 70	110
285	Free State	226	211	211	215
135	Gencor	117 10	114 10	114 10	112
365	Gén. Electr.	363	360 50	363 10	358 10
855	Siemens A.G.	600	590	590	588
110	Sony	120	118	118 10	116
370	Unilever	398	398	398	393
86	Un. Min. 1/10	81	81	81	....
310	Unit. Techn.	280	279 50	279	283
245	West Deep	223	210	209 50	205 50
405	West Hold.	355	334 30	342	340 60
266	Xerox Corp.	253 50	266	257	251 10
2 71	Zambia Corp.	2 51	2 48	2 47	2 48

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 646	5 659	5 510	5 770
Allemagne (100 DM)	252 110	252 400	245	257
Belgique (100 F)	15 076	15 085	13 150	13 850
Pays Bas (100 fl.)	231	231 370	224	235
Danemark (100 krd)	78 560	78 530	75 500	80 500
Norvège (100 k)	96 780	97 150	93	98
Grande-Bretagne (£ 1)	10 889	10 741	10 450	11 050
Grèce (100 drachmes)	9 970	9 980	....	....
Italie (1 000 lires)	4 724	4 728	4 500	4 900
Suisse (100 fr.)	319	317 350	312	325
Suède (100 krs)	102 860	102 800	98 500	104
Autriche (100 sch)	35 960	35 975	35 050	36 650
Espagne (100 pes.)	5 898	5 917	5 500	5 900
Portugal (100 esc.)	8 820	8 830	7 700	8 700
Canada ($ can 1)	4 748	4 768	4 600	4 830
Japon (100 yens)	2 492	2 526	2 370	2 500

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/11
Or fin (kilo en barre)	75000	74500
Or fin (en lingot)	75000	74000
Pièce française (20 fr)	730	720
Pièce française (10 fr)	526	500
Pièce suisse (20 fr)	660	670
Pièce latine (20 fr)	588	585
Souverain	676	674 90
Pièce de 20 dollars	3300	3250
Pièce de 10 dollars	1660	1550
Pièce de 5 dollars	925	.....
Pièce de 50 pesos	3400	3340
Pièce de 10 florins	611	620

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 17 novembre 1981 a été tiré à 600 957 exemplaires.

« Le gouvernement français n'est-il pas finalement satisfait que Paribas-Suisse lui ait échappé ? »

écrit « la Tribune de Genève »

Le projet de loi de nationalisation prévoyant que, hormis les onze groupes industriels énoncés dans le programme présidentiel de M. Mitterrand, toutes les sociétés qui pourraient être indirectement acquises seraient rétrocédées au secteur privé dans un délai relativement court, les pouvoirs publics français « *ne devraient donc pas regretter de leur voir échapper des entreprises qu'ils n'avaient pas l'intention de conserver* », affirme le quotidien du soir *la Tribune de Genève*, dans un article non signé.

Fait « exceptionnel », souligne le rédacteur en chef du quotidien, M. Georges-Henri Martin, cet article ne porte pas d'indication de source mais il émane « *d'une haute personnalité du monde de la finance en France, avec une longue expérience à l'intérieur et à l'extérieur de l'administration gouvernementale et une connaissance très profonde des mécanismes des ministères qui s'occupent des différentes questions financières* ».

Après avoir souligné que le seul préjudice réel que le gouvernement peut avoir subi dans cette affaire par la perte de contrôle majoritaire de Paribas-Suisse pourrait être d'ordre financier, l'auteur de l'article écrit :

« *Pour s'opposer à l'O.P.E. de Pargesa, il suffisait au gouvernement de trouver un seul actionnaire de Paribas (France), titulaire fût-ce d'une seule action, et de le convaincre de porter plainte contre les dirigeants de Paribas (France) pour des détournements de fonds sociaux qui auraient été commis à l'occasion de la cession de la majorité des actions de Paribas (Suisse), en demandant à la justice de prendre, par jugement rendu en référé, toute une série de mesures conservatoires.* »

L'auteur poursuit : « *Le jugement ainsi rendu aurait permis de déterminer, en quelques heures, par quelles valeurs avaient été remplacées les actions de Paribas (Suisse) retirées du portefeuille du holding français, ainsi que les numéros de ces dernières, afin de faire opposition à leur ultérieure cession.* » Il ne fait aucun doute, selon l'article, qu'« *en quelques heures également l'exequatur d'un tel jugement aurait été obtenu sur la Suisse et que, dès lors, l'O.P.E. de Pargesa n'aurait plus été possible, puisqu'une partie des actions indispensables à l'acquisition de la majorité aurait publiquement fait l'objet d'un contentieux international* ».

« *On est en droit de se demander*, conclut l'article, *si le gouvernement français n'est pas, finalement, satisfait, en dépit de ses protestations verbales, que Paribas (Suisse) lui ait échappé, considérant, peut-être, que cette banque, de par la personnalité de certains de ses déposants, ou de par la nature des intérêts qu'elle gère, aurait été pour lui, dans le cadre de la nationalisation des banques, une acquisition plus compromettante qu'utile* ».

[Rue de Rivoli, on estime que l'article reproduit par « la Tribune de Genève » « est juridiquement contestable, outre que la simili compétence attribuée à son auteur vise surtout à rassurer les actionnaires actuels de Paribas-Suisse ».

« Il convient de savoir qu'une enquête sur l'opération elle-même est actuellement en cours à la Chancellerie. Le problème sera de déterminer la différence entre des aliénations de titres qui sont des opérations classiques pour une banque et cette opération financière qui a contribué en fait à aliéner le contrôle des filiales suisse et belge. »

Pour autant, on souligne « que des conversations utiles se déroulent actuellement avec les partenaires de Pargesa » sur la base du respect de la loi suisse et du secret bancaire, l'essentiel étant que « Paribas soit reconstruit à l'étranger sur des bases saines de façon à redonner sa cohésion au réseau international du groupe ».]

● *M. Jean-Yves Haberer*, actuellement directeur du Trésor, serait prochainement nommé à la présidence du groupe Paribas, à la suite de la démission de M. Pierre Moussa, indique le *Bulletin quotidien* du 16 novembre.

A Nouméa

LE CONGRÈS DE L'UNION CALÉDONIENNE PRÉCISE LES PROJETS INDÉPENDANTISTES

(De notre cor.)

Nouméa. — Plusieurs centaines de délégués, dont quatre cents venus de la Grande-Terre, ont participé, le week-end dernier, au douzième congrès de l'Union calédonienne (U.C.), principale formation indépendantiste de Nouvelle-Calédonie, qui a eu lieu dans l'île de Lifou. Les débats se sont déroulés en présence de nombreuses délégations d'autres mouvements séparatistes. La plus importante centrale syndicale du territoire — l'USOENC — était représentée. Invité, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., avait fait parvenir un télégramme aux dirigeants de l'U.C.

Le congrès a décidé d'organiser le mouvement indépendantiste en sept ou huit « régions » autonomes et invité les militants à faire en sorte que chacune de celles-ci accède peu à peu à une indépendance de fait, à partir du 24 septembre 1982 — jour anniversaire de la prise de possession de l'île par la France (24 septembre 1853), — en procédant à un *grignotage du pouvoir économique* ».

Différentes commissions ont cherché à préciser le contenu de la revendication indépendantiste. M. Jean-Marie Tjibaou, vice-président de l'U.C., a notamment indiqué que l'accession de la Nouvelle-Calédonie à l'indépendance « *nécessiterait la restructuration du système coutumier dans le sens d'un retour aux sources, passant essentiellement par la reconnaissance du premier occupant, qu'il soit kanak ou européen* ». M. Tjibaou a ajouté : « *A l'avènement de l'indépendance, tous les kanaks mélanésiens accéderaient à la nationalité kanake, mais, en même temps, il est prévu, pour ces mêmes mélanésiens, de pouvoir opter librement pour une autre nationalité, les non-mélanésiens bénéficiant des mêmes conditions.* »

La situation économique

M. MAURICE BLIN, rapporteur général du Sénat : « La France face à la crise mondiale souffre d'un handicap grave »

M. Maurice Blin (Union centriste, Ardennes), rapporteur général, a présenté mardi 17 novembre, devant la commission des finances du Sénat, son exposé annuel, avant l'ouverture du débat budgétaire, sur la situation économique du pays.

Il y souligne notamment que « *la reprise de l'activité économique escomptée après le second choc pétrolier de l'an dernier n'est pas au rendez-vous en cette fin d'année 1981* ».

L'épreuve que traverse l'économie mondiale, estime-t-il, se révèle plus durable et plus sévère qu'elle ne l'avait été en 1975, « *puisque l'inflation sévit partout en même temps que le rythme de l'activité stagne et que le chômage atteint aux Etats-Unis et en Europe un taux record. Cette situation sans précédent*, poursuit le rapporteur général, *pose des problèmes auxquels seul le Japon semble avoir trouvé une solution* ».

M. Maurice Blin, après avoir analysé les différents aspects de l'économie française, fait remarquer que « *les entreprises nationales sont, pour des raisons diverses, soit déficitaires soit non exposées à la concurrence internationale* ». « *Leur financement sur des fonds d'Etat*, souligne-t-il, *a sans doute aidé à leur modernisation. Mais il ne pouvait pas directement contribuer à la compétitivité de nos produits sur les marchés étrangers.* »

Se référant à l'exemple japonais, M. Blin réfute l'argument selon lequel « *la maîtrise du marché intérieur constituerait la base de toute croissance saine du commerce extérieur* ». A l'appui de sa démonstration, il relève que « *le dynamisme de l'industrie automobile japonaise s'est déployé malgré une consommation intérieure faible* ».

Sous le titre « Le mauvais cap », M. Maurice Blin conclut ainsi son exposé : « *La France, face à la crise mondiale, souffre d'un handicap grave. Ses chances paraissent faibles de retrouver un rythme d'activité soutenu sans compromettre l'équilibre de son commerce extérieur et relancer la hausse de ses prix.* »

AU CONSEIL RÉGIONAL D'AQUITAINE

M. Madrelle est désigné pour succéder à M. Labarrère

De notre correspondant

Bordeaux. — M. Philippe Madrelle (P.S.), président du conseil général de la Gironde, sénateur, maire de Carbon-Blanc, a été désigné par l'intergroupe P.S.-M.R.G. du conseil régional d'Aquitaine, réuni le 16 novembre, pour être le candidat unique de la gauche à la présidence de l'assemblée régionale.

C'est le 27 novembre que le conseil régional doit se réunir pour élire le successeur de M. André Labarrère, ministre délégué chargé des relations avec le Parlement.

La décision prise par les élus socialistes et radicaux de gauche confirme le vote intervenu, samedi 14 novembre, au sein du comité régional d'Aquitaine du P.S. et qui avait donné l'avantage à M. Madrelle par 14 voix contre 9 à M. Roland Dumas.

Le retrait, lundi matin, de M. Roland Dumas, député socialiste de la Dordogne qui était candidat à la succession de M. Labarrère (*le Monde* du 13 octobre), a été expliqué dans un communiqué de la fédération de Dordogne du P.S. Elle affirme avoir voulu provoquer à l'intérieur du parti et dans l'opinion un large débat sur l'avenir de la région Aquitaine, notamment sur les problèmes de la présidence tournante, de l'organisation collective du nouvel exécutif et du non-cumul de certaines fonctions électives.

Estimant que des réponses avaient été apportées aux questions soulevées, que la nouvelle présidence intervenait en période transitoire et qu'elle devait être à nouveau évoquée au début 1982, que les règles imposées par le P.S. sur le cumul des mandats et des fonctions seraient « *respectées en temps et en heure* », qu'enfin elle était satisfaite du débat instauré, la fédération du P.S. de Dordogne affirmait ne plus voir la nécessité de maintenir la candidature de M. Dumas.

Quant à M. Philippe Madrelle, dont l'élection ne peut plus poser de problème le 27 novembre, il estime qu'on lui cherche une mauvaise querelle sur le cumul des mandats. Il assumera certes deux présidences (conseil général et conseil régional), mais il est maire d'une commune de moins de neuf mille hibitants, ce qui représente, observe-t-il, une charge infiniment moins lourde que pour une grande ville.

PIERRE CHERRUAU.

● *L'accord indo-américain sur la fourniture par les Etats-Unis d'uranium enrichi* à la centrale nucléaire indienne de Tarapur, sur la côte ouest de l'Inde, prendra fin prochainement à la suite de l'échec de discussions bilatérales qui se sont tenues à Washington la semaine dernière.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le chef de l'Etat israélien, M. Yitzhak Navon*, est arrivé, mardi 17 novembre, au Caire afin de présenter ses condoléances à la suite de la mort du président Sadate.

● *Coluche*, en tant qu'animateur de R.F.M., propose à M. Georges Fillioud un face-à-face télévisé. Dans un communiqué il reproche au ministre de la communication ses contradictions : R.F.M. est brouillée et jugée illégale, pourtant M. Fillioud, selon le comédien, avait déclaré « illégales » les opérations de brouillage au moment de la condamnation de Radio Riposte (radio socialiste) lorsqu'elle émettait avant le 10 mai.




A B C D E F G

